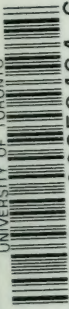


UNIVERSITY OF TORONTO




3 1761 00259464 6

HANDBOUND  
AT THE



UNIVERSITY OF  
TORONTO PRESS



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Toronto



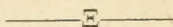




9933

LE LIBAN  
ET  
L'EXPÉDITION FRANÇAISE  
EN SYRIE

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR



*Souvenirs de N.-D. de Sainte-Croix au Mans.* — 1 vol. in-8, chez l'Auteur, à Versailles, rue Borgnis-Desbordes, 16.

*Un Collège de Jésuites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le Collège Henri IV, à La Flèche.* — Leguicheux-Gallienne, Le Mans (Sarthe). — 4 vol. in-8.

*Les Congrégations religieuses non reconnues en France, de 1789 à 1881.* — 2 vol. in-8, chez l'Auteur.

*Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle.* — Paris Letouzey et Ané. — 3 vol. in-8.

*Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale.* — Paris, Letouzey et Ané. — 1 vol. in-8.

*Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle.* — Paris, Alphonse Picard. — 2 vol. in-8.

*Le Père Antoine Lavalette à la Martinique.* — Paris, Alphonse Picard. — 1 vol. in-8.

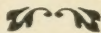
*Comte de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, capitaine de vaisseau.* — Notice biographique. — Epuisé.

*Les Projets de Restauration monarchique et le général Ducrot, par le vicomte de Chalvet-Nastrac (P. Camille de Chalvet de Rochemonteix).* Paris, Alphonse Picard. — 1 vol. in-8.

*Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et Le Cardinal de Richelieu.* — Paris, Alphonse Picard. — 1 vol. in-8.

*Joseph Amiot et les derniers survivants de la Mission française à Pékin (1750-1795).* — Paris, Alphonse Picard. — 1 vol. in-8.

*Etc...*





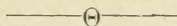
# LE LIBAN

ET

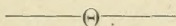
## L'EXPÉDITION FRANÇAISE

EN SYRIE

(1860 - 1861)



Documents inédits du Général A. Ducrot



PAR LE

P. Camille DE ROCHEMONTEIX  
de la Compagnie de Jésus



PARIS

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD

82, rue Bonaparte

1921

DS  
97  
.5  
R6



795417

## AVANT - PROPOS

---

Au mois de septembre 1918, les colonnes anglaises, à la poursuite des Turcs, entraient à Damas, tandis que la flotte française arborait nos couleurs dans le port de Beyrouth aux acclamations enthousiastes de la population syrienne.

Peu de jours après, la Syrie, qui gémissait depuis quatre ans sous le joug ottoman, était délivrée de ses oppresseurs et recouvrait sa liberté.

Ce magnifique succès des Alliés a appelé notre attention sur l'expédition française de 1860 en Syrie.

On a beaucoup écrit sur cette expédition. Signalons parmi les écrivains de cette époque le comte Melchior de Vogüé, Baptistin Poujoulat, Louis de Baudicour, François Lenormant, Ernest Louet et Joseph Karam. Plus tard, Pierre de la Gorce et les enfants du général Ducrot ont raconté les hauts faits de notre armée d'occupation. Enfin, les revues et les journaux

ont consacré de nombreux articles à cette expédition.

Cette expédition avait pour but de réprimer les attentats commis par les Druses et les Turcs contre les chrétiens aux mois de juin et de juillet 1860, de faire régler les indemnités dues aux victimes, puis d'obtenir des garanties de sécurité pour l'avenir des populations libanaises.

Ce but ne fut pas complètement atteint, malgré tous les efforts déployés par la France. Les historiens en ont donné, avec une tristesse patriotique, la raison principale : le mauvais vouloir et les coupables agissements de la Turquie, soutenue d'un côté par les exigences et l'hostilité de l'Angleterre, alors notre rivale et notre ennemie, et de l'autre par l'opposition jalouse des puissances européennes.

L'Angleterre, qui avait *contribué en 1860 à couvrir cette terre de Syrie de sang et de ruines* (1), fut, d'accord avec la Turquie, à l'heure des réparations nécessaires, la plus opposée des puissances aux justes propositions et demandes des représentants de la France. « Ne pouvant souffrir en Syrie l'établissement d'un gouvernement fort et ami de la France, soit par crainte de se voir un jour intercepter la future route des Indes, soit par opposition à la politique française (2) », elle s'employa de tout son pouvoir à faire échouer tous nos généreux efforts et à servir les projets de la Sublime-Porte.

1 *Les Evénements de Syrie*, par Melchior de Vogüé, p. 16, C. Douniol, 1860.

2 *Ibid.*

Quoi qu'il en soit de ce passé douloureux, la Grande-Bretagne, devenue aujourd'hui notre alliée, a combattu avec une noble vaillance et une admirable ténacité pour la cause du droit contre toutes les formes de la barbarie germanique et ottomane. Ses conquêtes en Mésopotamie et en Palestine, ses brillants succès militaires en France réparent glorieusement ses fautes ou erreurs anciennes. Autant sa conduite en Syrie fut blâmable en 1860, autant ses beaux efforts, au milieu des péripéties émouvantes de la grande guerre contre les ennemis de la France, sont dignes de tout éloge et de l'admiration universelle.

Cette page honorable de son histoire ne peut cependant faire oublier son action néfaste dans l'expédition de 1860. Les temps ne sont pas les mêmes. Nous raconterons donc les faits en toute sincérité, guidé par les grands chefs de l'armée expéditionnaire, dont le témoignage de premier ordre est irrécusable. Parmi eux il faut citer le général Ducrot qui fit partie de l'expédition sous le commandement du général de division, de Beaufort.

Dans *Sa vie militaire d'après sa correspondance*, publiée par ses enfants, en deux volumes, en 1895, à la Librairie Plon, on a inséré les lettres qu'il écrivit alors de Beyrouth à Madame Ducrot et à son frère. Ces lettres sont des plus instructives. Il y dit simplement, franchement, ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce qu'il a fait, ce qu'il pense. Les événements qui se déroulent sous ses yeux sont appréciés avec une liberté toute

militaire. Nous puiserons souvent à cette excellente source.

Mais, en dehors de ces lettres, que de documents encore inédits dans les Mémoires du général ! Ses enfants ont bien voulu les mettre à notre disposition. Nous les utiliserons dans notre travail. Ils seront lus, croyons-nous, avec plaisir et profit.

Ces documents, d'une haute valeur, restent cependant incomplets sur plusieurs points. Nous comblerons les lacunes par les Mémoires, également inédits, de l'amiral Gicquel des Touches et les lettres de l'amiral le Barbier de Tinan au Ministère de la Marine, l'un et l'autre témoins oculaires des faits et gestes de notre armée d'occupation. Aussi, à côté de faits connus, qui ont été l'objet de publications très estimées, le lecteur bienveillant trouvera dans notre travail de nombreuses pages d'un intérêt nouveau et instructif.



## SOURCES

---

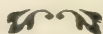
### I. MANUSCRITS

- Documents inédits* du général Ducrot.  
*Mémoires sur la Syrie* de l'amiral Giequel des Touches.  
*Lettres* de l'amiral le Barbier de Tinan au Ministre de la Marine.  
*Souvenirs de Syrie*, par L. Lemoine, officier de l'expédition.

### II. IMPRIMÉS

- E. Louet : *Expédition de Syrie*, 1860-1861. Paris, Amyot 1862.  
B. Poujoulat : *La Vérité sur la Syrie et l'expédition française*. Paris, Gaume frères, 1861.  
F. Lenormant : *Les derniers événements de Syrie*. Paris, Ch. Douniol, 1860.  
Général Ducrot : *Sa vie militaire*, 2 vol. Paris.  
P. de la Gorce : *Histoire du second Empire*, T. III, expédition de Syrie.  
L. de Baudicour : *La France au Liban*. Paris, E. Dentu, 1870.  
Melchior de Vogüé : *Les événements de Syrie*. Paris, Ch. Douniol, 1860.  
J. Karam : *Mémoire adressé à la Sainte Eglise et à la France*.  
J. Karam : *Aux gouvernements et nations de l'Europe*.  
R. Ristelhueber : *Traditions françaises au Liban*. Paris, F. Alcan, 1918. — *Revue des deux mondes*, 1915.  
P. Lammens : *Frère Gryphon et le Liban au 15<sup>e</sup> siècle*, dans la revue de *L'Orient chrétien*.  
A. Vandal : *Les voyages du marquis de Nointel*.

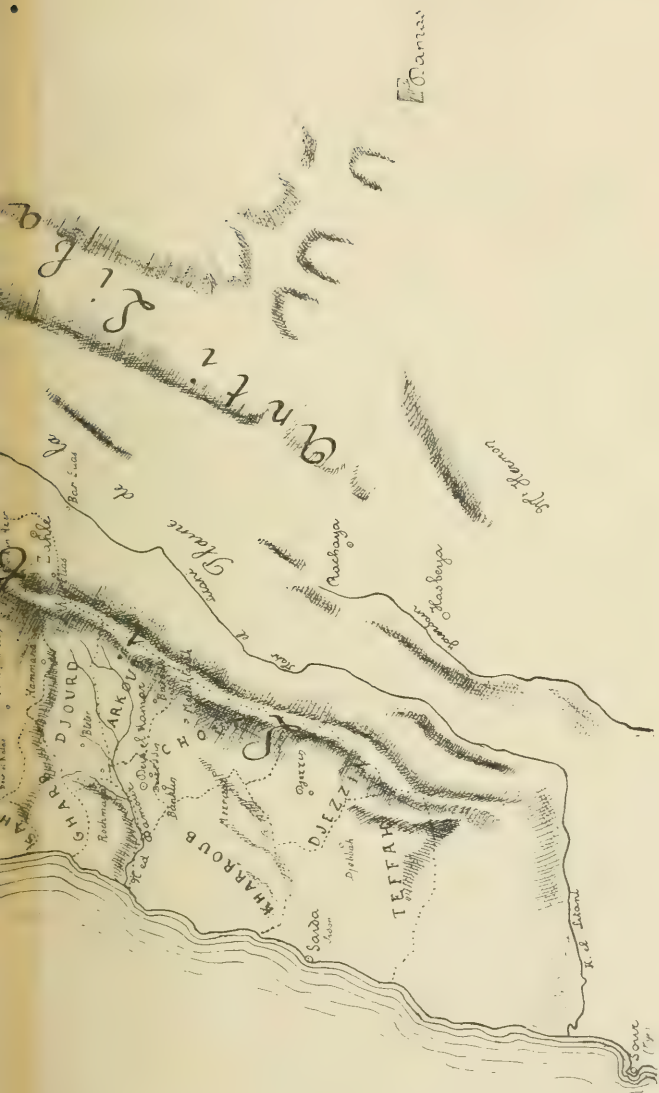
- P. Rabbath : *Documents pour servir à l'histoire du christianisme en Orient.*
- E. G. Rey : *Les colonies franques en Syrie aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles.*
- P. Azar : *Les Maronites.*
- P. Masson : *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIII<sup>e</sup> siècle.*
- De la Roque : *Voyage de Syrie et du Mont-Liban.* Paris, 1722.
- Baron de Testa : *Recueil des traités de l'empire ottoman avec les puissances étrangères.*
- Mgr Nicolas Mourad : *Notice historique sur l'origine de la nation maronite et ses rapports avec la France.* Paris, 1844.
- Docteur C. et Paul Rœderer : *La Syrie et la France,* chez Berger-Levrault, Paris, 1917.
- E. G. Rey : *Etudes sur les monuments militaires des Croisés en Syrie.* Paris, 1871.
- J. Goudard, S. J. : *La Sainte-Vierge du Liban.* La Bonne Presse, rue Bayard, Paris.
- Henry Richard : *La Syrie et la Guerre,* chez Chapelot, Paris. *Revue de l'Orient chrétien.*
- L'abbé Nau : *Opuscules maronites dans la revue de l'Orient chrétien.*
- L'abbé Pisani, professeur à l'Institut catholique de Paris : *A travers l'Orient.*
- Articles dans différentes revues.*  
Etc., etc..











Bar Lual

Gharre

Arkou

D.J.E.Z.Z.I

Souda

TEFFAH

K. & L. L. L. L.

Souda

Bar Lual

Gharre

CHAD DJOUR

Arkou

D.J.E.Z.Z.I

Souda

TEFFAH

K. & L. L. L. L.

Souda



# L'EXPÉDITION FRANÇAISE

EN SYRIE

1860 - 1861

---

## CHAPITRE PREMIER

---

### La Syrie

**Description de la Syrie. — Les races : Maronites, Druses, Métoualis. — Population.**

Pour l'intelligence des événements qui vont suivre, il importe de décrire la région du Liban et de jeter un rapide coup d'œil sur son histoire.

La Syrie est coupée par deux chaînes de montagnes, laissant entre elles des vallées longues et étroites qui s'étendent du Nord au Sud. Ces montagnes sont le Liban et l'Anti-Liban.

Le Liban est la longue chaîne qui court du nord au midi de la Syrie parallèlement à la mer Méditerranée, entre Tripoli au Nord et Saïda (Seyde, antique Sidon) au Sud. Une langue de terre assez étroite et fertile sépare le pied de cette chaîne du bord de la mer, où s'élèvent les trois villes importantes de

Tripoli, Beyrouth et Saïda (1). Derrière cette bande littorale se dresse la chaîne du Liban. Au sud-est de Damas, est situé le Hauran, pays habité par des tribus nomades de Bédouins, par des Druses et des chrétiens grecs-catholiques. Il comprend, dans une acception générale, le plateau montueux qui s'étend à l'est du Jourdain et au sud de Damas, plus particulièrement le petit massif qui occupe le centre (2).

La chaîne du Liban peut se diviser en deux grandes parties : au Nord, en face de Tripoli, de Djebaïl et de Beyrouth, le Kesrouan ; au Sud, en face de Saïda, le Chouf, et entre elles, le Meten à la frontière du Kesrouan, et le Raz-el-Meten à la frontière du Chouf.

Du côté de l'Orient, le Liban s'abaisse vers la vallée de la Bekâa, la terre de Chanaan, appelée par les anciens Célé-Syrie ou Syrie creuse. Cette plaine, aujourd'hui la Célé-syrie, arrosée par l'Oronte (3), le Litany et le Jourdain, est comprise entre le Liban et l'Anti-Liban et est traversée par la route de Beyrouth à Damas. « Elle commence au Sud, entre le pays de Tym et le Djebel-el-Aamil, et va du Sud au Nord :

(1) Cette zone représente l'ancienne Phénicie. C'est là que s'asseyaient les capitales phéniciennes : Tyr, Sidon, Bérith : les modernes : Sour, Saïda, Beyrouth. Plus au nord, se sont développées les cités latines de Tripoli et d'Alexandrette, et au sud, Caïffa, St-Jean-d'Acre et Jaffa. (P. Rœderer : *La Syrie et la France*, p. xxvii).

(2) Le Hauran proprement dit comprend le Djebel Hauran et le Ledja.

(3) Sur les rives de l'Oronte s'élèvent de vieilles villes : Homs, Hama et Antioche, aujourd'hui Antakieh.

étroite d'abord à la hauteur de Saïda, elle s'élargit ensuite en face de Beyrouth ; vis-à-vis du Djebaïl elle devient la plaine de Baalbek et va se confondre à la hauteur de Homs avec les deux chaînes de montagnes qui l'enfermaient à l'est et à l'ouest » (1).

La chaîne de l'Anti-Liban se dresse à l'est de cette vallée et va du nord au sud, parallèlement au Liban, pour se terminer par le haut massif du mont Hermon.

A l'est de l'Anti-Liban s'étend le steppe désertique ou désert de Syrie, et sur la lisière du désert commence la plaine de Damas, véritable oasis d'une admirable fertilité, due à la masse d'eau qui descend de l'Anti-Liban. C'est au milieu de cette plaine qu'est située Damas, ville très active grâce au commerce de ses cuivres et à ses damasquineries.



Au milieu du dix-neuvième siècle, le Liban était habité par quatre races principales : les Maronites, les Druses, les Métoualis et les Grecs.

Les *Maronites* étaient établis sur le versant occidental du Liban, entre le Nahr-el-Kelb, qui se jette dans la mer au nord de Beyrouth, et le Nahr-el-Barid, dont l'embouchure est au nord de Tripoli. « Fixés d'abord, dit le général Ducrot, sur les bords de la mer, sous la protection directe des postes croisés de Tripoli, Beyrouth et Saïda (l'ancienne Sidon), refoulés ensuite par les conquêtes musulmanes dans

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

les inaccessibles vallées du Kesrouan, ils s'y multiplièrent sans que personne songeât à les persécuter, ils s'y groupèrent sous l'autorité de chefs ou cheiks, c'est-à-dire les plus notables par leur famille et leur fortune » (1). Ils exerçaient sur le peuple une influence purement morale.

Plus tard, bon nombre de Maronites s'établirent aussi dans le Meten, puis à Deir-el-Kamar et à Djezzin (2).

Laborieux, énergiques et industriels, les Maronites transformèrent vite le sol ingrat et pierreux de la montagne en une terre d'une belle fécondité, et sur leur nouveau territoire s'élevèrent des églises, des couvents, des maisons d'éducation. Nulle puissance n'égalait pour eux celle des prêtres et des religieux, surtout celle des évêques, toujours mêlés aux actes de la vie populaire. Tous groupés autour de leur chef religieux, le patriarche maronite, ils se rattachaient au catholicisme romain, tout en conservant le mariage des prêtres et quelques différences liturgiques et de discipline très sagement tolérées.

D'où vient le nom de cette nation et quelle fut son origine ? De la Roque, qui a longtemps séjourné en Syrie et au Liban, et a étudié consciencieusement son

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) Les Maronites vécurent d'abord en masse dans la partie septentrionale du Liban du côté des cèdres de Ba-troun et de Djebail. C'est sous les émirs Ma'an et Chehab qu'ils se répandirent dans la montagne et peuplèrent les districts de Kesrouan et du Meten. R. Ristelhueber, *Traditions françaises au Liban*, chap. 1<sup>er</sup>.



histoire et ses mœurs, écrit dans son *Voyage de Syrie et du Mont-Liban* : « Il n'est guère de point d'histoire plus embarrassé et qu'on ait encore moins éclairci que celui qui concerne le nom et l'origine des Maronites. D'un côté, la plupart des auteurs latins qui ont traité cette matière, disent des choses fort incertaines et toujours peu favorables à cette nation ; et de l'autre, il s'est trouvé des sçavans parmi les Maronites qui, en défendant la tradition de leur Église, ont entrepris de réfuter ces *écrivains* et de substituer à des faits qu'ils soutiennent être fabuleux, d'autres faits qu'ils donnent pour certains et incontestables » (1).

Parmi ces *écrivains*, il faut citer Guillaume, archevêque de Tyr, qui prétend que les Maronites tirent leur nom d'un certain hérésiarque appelé *Maron*, dont ils ont suivi les erreurs pendant 500 ans ; mais, au bout de ce temps, et vers l'année 1182, toute cette nation, composée de plus de 40.000 hommes, reconnut son égarement et fit abjuration de ses erreurs. Maron aurait été le chef de la secte des Monothélites. Le cardinal de Vitry, évêque de Ptolémaïde, Baronius et autres *écrivains*, ont professé la même thèse (2) contre laquelle s'inscrivent en faux les savants maronites, disant que saint Maron, dont Théodoret a écrit la vie, et qui vivait au cinquième siècle, fut un

(1) De la Roque, T. II, p. 11.

(2) Eutychès, patriarche Melchite d'Alexandrie au x<sup>e</sup> siècle, est le premier qui paraît avoir fait planer sur saint Maron et ses disciples le soupçon de monothélisme.

des plus admirables solitaires de l'Orient (1). En outre, certains ont pensé que le nom de Maronite était tiré d'une contrée du Liban appelée *Maronia*, ou d'une bourgade près d'Antioche, appelée aussi *Maronia*.

Quoi qu'il en soit, et suivant la tradition commune, les Maronites ne reconnaissent pas d'autre fondateur que saint Maron, dont ils prétendent tirer leur nom. Jean Maron, religieux du couvent de Hamah, est resté en vénération chez les populations chrétiennes du Liban. C'est à lui qu'elles devraient cette ferveur de dévotion que des historiens ont comparée à celle de la primitive Eglise : et personne n'ignore qu'elles ont conservé, avec un soin jaloux, à travers les âges, l'intégrité de leur foi chrétienne et l'admirable simplicité de leurs mœurs. Elles ont tout souffert de la

(1) Théodoret de Cyr vécut de 396 à 458 environ.

Mgr Debs, archevêque maronite de Beyrouth, a combattu dans sa *Perpétuelle orthodoxie des Maronites* cette accusation de monothélisme avec beaucoup de science. Dans une brochure (*Beyrouth*, 1900), il cite une lettre de Benoît XIV (28 septembre 1753), dans laquelle le Pape prouve la sainteté de saint Maron et invite le patriarche melchite Cyrille, qui avait répété l'accusation formulée par Eutychès, à se rétracter. Mgr Debs place la mort de saint Maron vers l'année 433.

D'après Mgr Debs, un autre saint Jean Maron, également patron des Maronites, aurait vécu du VII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle. Ce saint, né aux environs d'Antioche, s'était réfugié dans les montagnes du Liban avec ses disciples ; et c'est à lui que les Maronites seraient redevables de leur constitution définitive et du choix du Liban comme patrie. Il aurait été sacré évêque de Botrys (aujourd'hui *Batroun*) en 675, et dix ans plus tard nommé Patriarche d'Antioche. Il fut, lui aussi, accusé de monothélisme et défendu par Benoît XIV dans une allocution adressée aux cardinaux le 13 juillet 1744.

part des hérétiques et des musulmans plutôt que de laisser porter atteinte à leurs convictions religieuses et à leurs traditions nationales.

On ne peut mieux faire connaître la vie chrétienne des Maronites, leurs souffrances et leur rôle pour le maintien de la religion catholique, qu'en donnant ici quelques extraits des paroles que leur ont adressées les souverains pontifes.

Le pape Léon X écrivait au patriarche des Maronites : « Nous remercions la divine Providence de ce que parmi les Eglises orientales, placées au milieu des infidèles, comme dans les champs de l'erreur, le Très-Haut ait daigné garder ses fidèles serviteurs comme des roses parmi des épines, pour la gloire de son nom et la conversion des infidèles eux-mêmes, et vous faire conserver intrépidement la foi et la discipline de la sainte Eglise catholique et romaine, sans que les persécutions que vous avez à subir de la part des infidèles puissent vous détourner de la foi du Christ. »

Pie IV écrit aux Maronites : « Nous vous félicitons, rendant grâces de tout notre cœur à la divine miséricorde de s'être conservé, dans ces lointains pays, des milliers d'hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et que ni le joug si lourd des infidèles n'a pu détourner de la foi chrétienne, ni le voisinage des hérétiques et des schismatiques n'a pu corrompre ni éloigner de l'Eglise catholique. »

Clément VIII leur écrivait : « Votre insigne piété,

vosre constance dans la foi catholique méritent que nous vous regardions comme nos fils les plus chers dans le cœur de Jésus-Christ. »

Urbain VIII fait entendre la même note : « La beauté du Carmel et la gloire du Liban n'ont pas encore disparu. C'est au Ciel qu'il faut demander des palmes dignes d'orner le triomphe de vosre constance dans la foi. »

Clément XI écrit que « la noble nation maronite, placée en face des ennemis de la religion chrétienne, n'a pas rougi de l'Évangile du Christ, mais qu'elle s'en est glorifiée, gardant intacte la sainte doctrine et la parole de Dieu, au milieu d'un peuple aux lèvres souillées. »

Benoît XIV disait aux cardinaux, le 13 juillet 1744 : « Les Maronites ont toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui, entièrement catholiques, unis au Saint-Siège, pleins de respect et de soumission envers leur patriarche et les pontifes romains. »

Pour ne pas multiplier ces beaux et éloquents témoignages, citons seulement ces réconfortantes paroles de Pie VIII aux Maronites : « Nous ne pouvons oublier l'éclat qu'a jeté et jette encore le flambeau de vosre foi au milieu des ténèbres de l'infidélité et du schisme le plus obstiné, ni le soin attentif avec lequel vous conformez vosre conduite aux lois chrétiennes. »

L'abbé Pisani, professeur à l'Institut Catholique de Paris, a donc pu écrire en toute vérité après son voyage à travers l'Orient : « Tels étaient les Maronites au début de l'ère chrétienne, tels on les retrouve

aujourd'hui... attachés par-dessus tout avec passion à leur foi » (1).



Réfugiés dans la haute montagne et ayant fait de la région des cèdres et de Bécharré le centre de leur nation, les Maronites jouirent longtemps d'une certaine autonomie. Sous les Abbassides, ils furent sans doute contraints de payer l'impôt foncier, mais ils n'en continuèrent pas moins à vivre de leur vie propre et ils réussirent pleinement à sauvegarder leur existence nationale.

Sous la double direction de leurs prêtres et de leurs grands propriétaires fonciers, les cheiks, ils s'organisèrent fortement en un petit peuple féodal qui, à l'abri de ses montagnes, vécut pendant plusieurs siècles dans un quasi isolement (2). Défendus par les escarpements et les rochers de leurs montagnes, ils surent tirer parti de cette magnifique situation en créant, dit le R. P. Azar dans *Les Maronites*, trois centres fortifiés dans le Liban : *Beskinta*, *Bécharré* et *Haddeth*. De là, ils purent défier toutes les attaques de leurs ennemis, les Musulmans, et conserver leur indépendance. Au milieu du dix-neuvième siècle, ils offraient encore l'image d'un parfait État religieux et féodal (3).

(1) *A travers l'Orient*, par l'abbé Pisani.

(2) *Les Maronites*, par René Ristelhueber, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1915.

(3) *Ibid.*

Toutefois, l'attachement des paysans au Patriarche, aux seigneurs et à leurs prêtres (1), leur dévouement aux seigneurs maronites, qui étaient leurs protecteurs naturels, constituaient la principale force de ce petit peuple. De cette union se forma un patriotisme national très vivace, qui permit au Liban de poursuivre, pendant longtemps, dans le calme et une parfaite sécurité, son existence propre, indépendante.

★  
★ ★

Mais la Turquie désirait vivement briser l'autonomie du Liban, en abolissant les antiques privilèges devant lesquels venait se heurter l'exercice de sa pleine souveraineté : elle voulait s'emparer de son gouvernement. Ne pouvant y arriver par une intervention armée, elle prit un moyen détourné, qui sauvegardait les apparences. Elle fit tout pour aigrir les paysans contre les cheiks et les armer contre eux. Elle savait que par là elle affaiblirait les Maronites, en semant

(1) Le droit d'élection du Patriarche et des évêques avait été consacré par le Synode de 1736. Le Patriarche était désigné par une assemblée épiscopale et son élection confirmée par le Saint-Siège. Sans compter le diocèse de Batrioun qui relevait directement de l'autorité du Patriarche, on comptait les diocèses maronites de Beyrouth, Tripoli, Alep, Baalbek, Damas, Saïda et Tyr. Les évêques avaient souvent leurs résidences au Liban, même quand leurs diocèses n'y étaient pas compris. Quant au Patriarche, il résidait pendant l'hiver près de Beyrouth, au-dessus de Djouni, et pendant l'été, dans la haute montagne, au pied des cèdres. Cinq évêques remplissaient la charge de vicaires patriarcaux.

parmi eux la discorde. Le traité de Paris (30 mars 1856) entre la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, la Sardaigne et la Turquie, venait seconder fort à propos les desseins de la Sublime-Porte. Les paysans maronites prirent au sérieux l'article du traité qui proclamait l'égalité devant la loi pour tous les sujets du Sultan ; ils voulurent être les égaux des cheïks. Ils avaient, du reste, à se plaindre de certains seigneurs, qui, depuis quelques années, au lieu de se montrer leurs protecteurs et leurs amis, faisaient peser sur eux un joug onéreux. La haine, l'envie et les passions démocratiques les armèrent donc contre leurs anciens chefs ; ils se révoltèrent et se livrèrent à des excès et à des désordres. Dans beaucoup de villages, les chefs furent expulsés, et dans quelques-uns ils furent tués. Il en résulta que, dès 1858, l'ancienne organisation du Liban étant détruite et n'étant pas remplacée, le pays se trouva sans chefs, sans autorité, et la population, jusque-là très unie, fut profondément divisée par les passions politiques, des villages restant attachés à leurs anciens chefs, et les autres arborant le drapeau de la démocratie. La division amena l'affaiblissement de la nation maronite, et favorisa les douloureux événements de 1860, dont nous parlerons bientôt (1).

(1) René Ristelhueber : *Les Maronites*. — On lit dans les *Documents inédits* du général Ducrot : « En 1857, le peuple du Kesrouan, fatigué des exactions et des abus de toutes sortes commis par ses cheïks, s'était révolté contre eux et les avait chassés de la montagne. Presque tous appartenaient à la famille Ghazen, une des plus anciennes et autre-



Au centre et au sud du Liban habitaient les *Druses*, sur les plateaux du Chouf et au nord du Chouf, dans le district mixte du Meten.

On rencontrait encore les Druses dans quelques villages de l'Anti-Liban, sur les montagnes du Hauran et dans les deux localités de Hasbeya et de Rasheya.

Leur secte, disent plusieurs historiens, était née en Egypte, vers la fin du dixième siècle. Forcés plus tard d'en sortir, à la suite d'un changement notable qui s'était opéré dans leurs dogmes primitifs, ils se réfugièrent sur les montagnes du Liban. Leur importance date seulement des premières années du dix-septième siècle et du règne de leur émir, Fakhr-ed-dine, dont les talents et l'ambition occupèrent l'Europe et inquiétèrent vivement la Porte. Il paya cher sa célébrité. Attaqué et vaincu par les Turcs, fait prisonnier, il fut conduit à Constantinople, où Mourad IV le fit étrangler.

fois des plus respectées du pays. Les Ghazen, réfugiés à Beyrouth, invoquèrent en vain l'intervention des autorités turques. Celles-ci, fidèles à leur politique de division, voyaient ces divisions intestines avec trop de plaisir pour chercher à y mettre fin immédiatement. Elles préféraient se ménager ainsi le moyen de s'immiscer dans les affaires de la Montagne en temps opportun. Les révoltés restèrent donc les maîtres de la position et se partagèrent les biens immenses de la famille Ghazen, dont ils n'avaient été jusqu'alors que les serviteurs ou les fermiers. »



Il est difficile de se prononcer sur le fond de leur religion. A l'occasion, cependant, quand leur intérêt est engagé, ils adoptent quelques pratiques musulmanes (1).

La polygamie est admise, même le mariage entre frère et sœur. Ils ont un code moral et religieux connu seulement des initiés. Le vulgaire n'assiste jamais à leurs cérémonies mystérieuses ; il n'est reçu ni dans leurs réunions, ni dans leurs loges isolées sur la montagne en des endroits écartés, loin des regards des profanes (2).

Belliqueux et vaillants, sobres et fiers, aussi implacables dans la haine que dévoués dans l'amitié, ils se montrent hospitaliers en temps de paix, d'une férocité inouïe pendant la guerre. L'aristocratie guerrière et intrigante, incessamment occupée de ses querelles, faisait peu de cas de la culture de la terre et laissait volontiers ce soin aux chrétiens ; mais elle oubliait ou ajournait ses divisions dès qu'il s'agissait de se réunir contre l'ennemi commun.

\*  
\*\*

Les *Métoualis* sont des musulmans chiïtes. Après

(1) « Un des préceptes de cette secte, dit l'amiral le Barbier de Tinan, c'est de cacher sa croyance et de se plier, pour les cérémonies extérieures, aux pratiques de la partie la plus puissante de la nation chez laquelle elle vit ». (*Appendice*, Lettre de l'amiral au ministre de la Marine, 30 juin 1861, n° 11).

(2) Général Ducrot, *Documents inédits*.

la mort de Mahomet, la guerre se déclara entre ses deux prétendants, Ali-ben-Abi-Taleb et Abou-Bakr. Ali fut tué et les Métoualis, ses disciples, obligés de s'enfuir, se répandirent en Perse et en Syrie. « Etablis, dit le général Ducrot dans ses *Mémoires inédits*, dans le Djebel-el-Aamil, entre Saïda et Sour (ancienne Tyr), ils peuplaient, au dix-neuvième siècle, les villages groupés sur le revers oriental du Liban qui s'appuie sur la Bekaa, et allaient ainsi au nord jusqu'à Baalbek qu'ils gouvernaient et exploitaient en maîtres avides. Il y a environ 150 ans, cette race guerrière et pillarde, entourée d'ennemis, et qui semblait destinée à disparaître, dominait la partie la plus septentrionale du Liban, où les chrétiens étaient déjà nombreux et prêts à résister.

« Les Métoualis arrivaient jusqu'à la mer, occupaient le petit port de Djebaïl, et gouvernaient tout le territoire compris entre Djebaïl, Tripoli et la plaine de Baalbek. Au delà de Tripoli, au nord, ils habitaient aussi les districts d'Akkar et de Donnëyé. Aujourd'hui on trouve encore dans le pays de Djebaïl des familles de Métoualis, autrefois puissantes : elles sont maintenant séparées de leurs coreligionnaires de Baalbek par les montagnes qui dominent Tripoli et qui sont exclusivement peuplées de chrétiens. »

Leur ligne entre Djebaïl et Baalbek fut violemment rompue par l'émir Béchir, et ils se retirèrent en très grande majorité à Baalbek.

Sur ce coin de terre, cette race pillarde, toujours à cheval, la lance au poing, exerça une lourde domina-

tion, rançonnant les voyageurs, dévalisant les caravanes marchandes. Les voisins avaient constamment à souffrir de leurs rapines. Souvent en lutte avec les pachas, ils avaient acquis, dans leurs révoltes continues, un renom de valeur, qui, malgré leur petit nombre, les rendait redoutables.

Ils habitaient des gourbis et travaillaient peu la terre. Ils s'absentaient des mois entiers pour se livrer au brigandage, leur profession avouée. Ne reconnaissant aucun chef, ils étaient aussi indisciplinés que les Druses étaient soumis et unis.

Du reste, leur caractère se rapprochait en beaucoup de points de celui des Druses, mais ils n'avaient ni leur noblesse, ni leur fierté.



Enfin, à l'époque qui nous occupe, on trouvait en Syrie, mêlés aux Maronites, aux Druses et aux Métoualis, des chrétiens de tous les rites, Grecs, Syriens, Arméniens et Chaldéens, les uns catholiques, les autres schismatiques (1). Les Grecs, soit unis, soit schismatiques, étaient presque tous dispersés dans les dis-

(1) Il y avait en Syrie deux groupes de chrétiens : 1° Les *Catholiques* : les *Maronites*, tous unis à Rome ; les *Grecs catholiques* ou *Melchites*, les *Arméniens unis*, les *Chaldéens*, les *Syriens catholiques* ou *Syriaques* et quelques *coptes unis* ; 2° Les *schismatiques* : *Grecs orthodoxes*, les *Arméniens orthodoxes* ou *grégoriens*. On trouvait aussi, mais en très petit nombre, des *Nestoriens*, des *Jacobites* et des *Coptes schismatiques*.

tricts mixtes, surtout dans les portions qui bordent la côte, et dans les villes sur les bords de la Méditerranée. Les Grecs-unis ont un évêque à Saïda et à Beyrouth. Les Grecs schismatiques se sont maintenus à Tripoli (1).

\*  
\*\*

Les avis sont très partagés sur le chiffre de la population en Syrie, le nombre des habitants étant difficile à déterminer en l'absence de recensement et même de données statistiques impartiales.

D'après le général Ducrot, la population totale du Liban, en 1860, était de 296.000 âmes, se décomposant ainsi :

Maronites .....	225.000
Druses .....	25.000
Grecs-unis .....	11.000
Arméniens, Syriens et Chaldéens chrétiens .....	14.000
Grecs schismatiques .....	14.000
Métoualis .....	3.000
Musulmans divers .....	4.000

Soit 250.000 Catholiques contre 46.000 Druses, Métoualis, Musulmans et Schismatiques (2).

Les chiffres donnés par le général sont bien diffé-

(1) Actuellement les Grecs catholiques y ont un évêque, Mgr Doumani, sacré à Damas le 21 mars 1897.

(2) Général Ducrot, *Documents inédits*.

rents de ceux qui nous sont fournis par les autres écrivains. Et ces derniers sont loin d'être du même avis.

Louis de Baudicour écrit dans *La France au Liban* (1).

« La population maronite comptait, en 1860, d'après les statistiques officielles, à peine 300.000 âmes. Les Grecs forment, après les Maronites, la portion la plus nombreuse des chrétiens de Syrie : on y compte 90.000 Grecs schismatiques et 70.000 Grecs-unis. La plupart des Arméniens fixés en Syrie sont catholiques ; leur patriarche a sa résidence au Liban. Ces Arméniens et tous les chrétiens des autres rites orientaux n'atteignent guère ensemble que le nombre de 45.000. La population druse dans le Liban est de 55.000, et celle des Métoualis de 20 à 30.000. »

Enfin, dans un long et instructif mémoire adressé vers 1875 aux *gouvernements et nations de l'Europe*, un Maronite, Joseph Karam, dont nous parlerons bientôt, qui connaissait admirablement toutes les tribus du Liban, les décompose de la manière suivante :

Maronites .....	350.000
Druses .....	40.000
Grecs non-unis .....	25.000
Grecs-unis .....	15.000
Métoualis .....	10.000
Musulmans .....	15.500

(1) Paris, chez Dentu, 1879.

Joseph Karam ajoute : « A Tripoli et à Saïda, les habitants étaient en majorité musulmans ; à Beyrouth, ils étaient en majorité chrétiens. Ces trois villes ne dépendaient plus du Liban en 1860, bien qu'elles fussent enclavées sur les côtes de la mer. Les Turcs étaient peu nombreux en dehors de l'administration et de l'armée.

« Dans les districts au nord du Liban, les habitants étaient chrétiens, mêlés de quelques musulmans et Métoualis ; au Sud, ils étaient chrétiens et Druses ; dans les districts du midi dépendant de Saïda, ils étaient musulmans et Métoualis » (1).

Tel était, en résumé, l'état de la Syrie quand éclatèrent les tristes événements que nous allons raconter.

(1) F. Lenormant porte de 170.000 à 180.000 le chiffre de la population maronite. Puis il ajoute : Grecs-unis, de 30 à 40.000 ; Grecs orthodoxes, de 12 à 12.500 ; Druses, 80.000 dans le Liban ; Métoualis, 15.000 dans le Liban ; à Damas, 20.000 chrétiens ; enfin, à Damas, 80.000 musulmans. (*Les Derniers événements de Syrie*, Paris, Ch. Douniol, 1860).

On trouvera, à l'*Appendice* de cet ouvrage, n° XIII, un tableau statistique, tiré de la carte d'Etat-Major du Liban imprimée en 1862 et indiquant la population des districts du Liban.



## CHAPITRE SECOND

---

### Les Massacres du Liban

**Les Mân et l'émir Béchir Chéhab. — Le Caïmacamat maronite et le Caïmacamat druse. — Les Massacres de 1844 et de 1845. — Les Massacres de 1860.**

Nous lisons dans les *Documents inédits* du général Ducrot : « Vers 1160, une petite tribu arabe, conduite par un chef du nom de Mân, sortit de Mésopotamie, et passant par Alep, s'installa dans la Bekâa ; puis, sur l'ordre de Moureddin, s'établit dans le Chouf, alors désert. Renonçant aux tentes, elle se bâtit des maisons.

« Quelques années plus tard, la tribu Chéhab, originaire du Hedjaz et fixée dans le Hauran, quitta ce pays pour ne pas être contrainte de prendre parti soit pour Moureddin, soit pour Salahaddin, chassa les

Croisés du Tym et s'empara de ses deux villes principales, Hasbeya et Racheya.

« Les Mân et les Chéhab vécurent constamment en bons rapports, s'unirent même par de nombreux mariages.

« En 1517, ils défendirent leur pays contre les Osmanlis. Selim, vainqueur du dernier souverain de la dynastie des Mamelucks, reçut la soumission du Liban, et donna à Fakhr-ed-din Mân la préséance sur tous les émirs syriens, sous la seule condition d'un tribut.

« Pendant 60 ans, le Liban jouit d'une réelle indépendance ; mais en 1588, sous prétexte de punir un acte d'indépendance, Ibrahim pacha, gouverneur d'Égypte, fut chargé d'y établir l'autorité de la Porte. Il marcha contre l'émir Kerkmass Mân, qui, abandonné de tous, fut obligé de fuir ; puis, réunissant tous les cheiks de la montagne, même ceux qui l'avaient aidé dans son expédition, il les fit massacrer au nombre de 500. Ibrahim leva ensuite une forte contribution sur le Liban et lui imposa une constitution. Tous les districts furent soumis à l'autorité d'un gouverneur, pris dans la nation, et qui recevait annuellement l'investiture des pachas de Saïda, de Tripoli et de Damas. Seul il répondait du tribut envers la Porte.

« En 1601, un autre Fakhr-ed-din Mân reçut l'investiture. Il réussit, grâce à ses éminentes qualités, et avec l'appui des Chéhab, à grouper effectivement tout le Liban sous son autorité, tint en échec et battit à



plusieurs reprises les pachas de Damas. La Porte envoya enfin contre lui des troupes nombreuses, qui prirent Beyrouth et Saïda. Pourchassé dans la montagne, Fakhr-ed-din fut pris, emmené à Constantinople et étranglé.

« En 1698, l'émirat étant devenu vacant par la mort du dernier Mân, neveu de Fakhr-ed-din, l'investiture fut donnée, à la demande unanime des cheiks, à l'émir Béchir Chéhab. Elle resta dans la famille jusqu'en 1840.

« En 1791, un autre Chéhab, également du nom de Béchir, devint gouverneur du Liban et reçut de la Porte, en 1810, l'investiture à vie, non seulement du Chouf et du Kesrouan, mais aussi du Djebaïl et de toute la plaine de Bekâa (1) ».

Le Béchir le plus remarquable de tous les Chéhab, nouveau Fakhr-ed-din, était le fils de Quasem-Omar, converti avec d'autres Chéhab, en 1750, au catholicisme. Quasem fit baptiser ses deux fils, Hassen et celui qui devait être le grand Béchir, dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Tour. Ces deux enfants gardèrent toute leur vie une grande affection pour l'église de leur baptême (2).

Le grand Béchir y faisait prier et y envoyait des offrandes. Vers 1830, il fit construire l'église de No-

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) *La Sainte-Vierge au Liban*, par Joseph Goudard, S.J. Ce renseignement et les suivants sur la religion du grand Béchir sont tirés de cet ouvrage, imprimé à la *Bonne Presse*, rue Bayard, 5, Paris.

*tre-Dame Libératrice*, qui fut détruite en 1860 par les Druses, il restaura et agrandit l'église de Saïydat-et-Telleh, lieu de pèlerinage (1).

Béchir, parti de Ghazir avec un chameau pour fortune (2), très actif, fort intelligent, d'une volonté ferme et persévérante, crut devoir, par politique, afin de ne pas encourir la haine des pachas turcs, ne pas avouer ses convictions : il se contenta de remplir secrètement ses devoirs religieux dans un oratoire, dédié à saint Maron, érigé par ses soins à l'intérieur du palais qu'il se fit construire à Beit-ed-din, en face de Deir-el-Kamar.

Son long règne fut rempli d'intrigues et de guerres intestines. Jaloux de la grande puissance qu'il avait conquise par son habileté et son énergie inébranlable, les pachas, les musulmans, les cheïks, même ses amis qui lui furent très dévoués au commencement de son règne, se liguèrent plus d'une fois contre lui. Leurs attaques ne le découragèrent pas : « Il déploya à leur égard toutes les ressources de sa force morale, ne reculant d'ailleurs pas devant les mesures sanguiinaires en usage dans le pays, faisant couper la langue ou crever les yeux aux coupables » (3).

Il se maintint ainsi, pendant près de 50 ans, avec des fortunes diverses, obligé quatre fois d'abandon-

(1) *La Sainte-Vierge au Liban*, par Joseph Goudard, S.J., (pp. 114, 122, 194).

(2) *Ibid.*, p. 194.

(3) Général Ducrot, *Documents inédits*.

ner le Liban pour y revenir quatre fois avec un nouveau prestige, conservant toujours, malgré la sévérité outrée de son gouvernement, un parti puissant, et tenant d'une main assez égale la balance entre les Maronites et les Druses, dont il était le seul émir.

En 1832, l'armée égyptienne, soutenue par la France, envahit la Syrie pour affranchir l'Égypte de la dépendance de la Porte. Au lieu de rester neutre entre l'Égypte et Constantinople, Béchir parut au camp d'Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, après la prise de Saint-Jean-d'Acre, et reconnut l'autorité du Vice-Roi d'Égypte. Les cheiks druses et bon nombre de cheiks chrétiens se rangèrent du côté des Turcs (1).

\*\*\*

Cependant les Maronites s'étaient multipliés dans le Kesrouan, et « trop nombreux pour ce pays, ils s'étaient répandus peu à peu, comme nous l'avons dit, ils s'étaient infiltrés, pour ainsi dire, dans les populations du Djébaïl, du Meten et du Chouf ». De mœurs paisibles, laborieux et industriels, ils cultivaient comme fermiers les terres que négligeaient les Druses, exploitaient leurs mûriers, fabriquaient la soie, et, dans des districts où ils avaient pénétré, ils étaient parvenus à former la majorité... *Avec le temps, les cheiks druses, ennemis de l'émir Béchir, ayant été chassés ou forcés de s'enfuir, les Maronites établis dans les villages druses devinrent propriétaires des*

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

terres qu'ils cultivaient comme fermiers, des maisons abandonnées par leurs maîtres fugitifs, et des cheiks chrétiens furent mis à la tête des districts mixtes... Cette révolution favorable aux chrétiens ne pouvait se faire sans exciter des haines entre les nouveaux possesseurs et les dépossédés. Elle divisa, en effet, les districts mixtes en deux classes ennemies : les Maronites et les Druses, auxquels se rallièrent les débris des diverses races musulmanes. D'autre part, aussi bien que les cheiks druses, les chefs chrétiens du Kesrouan subissaient avec impatience les atteintes que l'émir Béchir ne cessait d'apporter à ce qu'ils considéraient comme des droits séculaires. De là, dans le Kesrouan, d'ordinaire si uni, des germes de révolte, contenus par la rude main de Béchir, mais faciles à discerner (1) ».

Le traité de Kutayeh (1833) avait donné toute la Syrie à Méhémet-Ali, et l'émir Béchir, qui avait accepté la domination égyptienne, gouvernait au nom de Méhémet tout le Liban, le Kesrouan, le Chouf et les districts mixtes, *avec une autorité plus grande et, il faut bien le dire, plus violente que jamais* (2).

De son côté, Méhémet-Ali, *despote ambitieux et sanguinaire* (3), *au lieu d'être un civilisateur, ne fut qu'un tyran, l'oppresseur de la Syrie* (4).

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) Général Ducrot, *ibid.*

3) De Fontois, ambassadeur de France à Constantinople.

4) Lettre de Montalembert à M. Thiers : *Thérapia*, 7 septembre 1840.

Les Syriens opprimés ne cachèrent pas leurs mécontentements et leurs colères. En 1839, le Sultan Mahmoud, qui rêvait une revanche, profita de ce malaise général et fit envahir la Syrie par une armée de 60.000 hommes. Cette armée fut écrasée par Ibrahim à Nizib, sur les rives de l'Euphrate. La Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre s'entendirent alors, à Londres, pour arrêter dans leurs conquêtes le vice-roi d'Égypte et son fils. Un traité fut signé en ce sens et notifié à Méhémet-Ali ainsi qu'à la France, qu'on avait tenue en dehors du concert européen pour régler la question d'Orient (15 juillet 1840).

Aussitôt, le gouvernement anglais envoya à Beyrouth le commodore Napier pour délivrer la Syrie de Méhémet-Ali. Les Druses, une partie des Maronites et les Musulmans attaquèrent Méhémet par terre pendant que Napier bombardait par mer les villes du littoral. Le pacha d'Égypte fut obligé de quitter la Syrie et de retourner dans son pays.

L'émir Béchir subit le contre-coup de ce départ. Nombreuses et ardentes étaient les haines que la dureté de son gouvernement et ses injustices avaient accumulées contre lui. Les cheiks maronites et druses se soulevèrent d'un accord commun, et le soulèvement fut si général que l'Emir, hors d'état de se maintenir, dut abandonner Beit-ed-Din et gagner Saïda où il se livra aux Anglais qui le conduisirent à Malte avec toute sa famille. Enfin, il fut exilé à Constantinople, où il mourut en 1850. Là, « il causait souvent, dit J. Goudard, de Notre-Dame de la Tour, avec son amô-

nier, le P. Stéphane Habéiche, qui avait desservi l'église. En mourant, le vieil émir, quoique pauvre et oublié, trouva un dernier souvenir pour la Vierge : il lui fit remettre 30.000 piastres (6.000 francs). Ses historiens ont négligé ce détail, qui révèle un côté de l'âme du prince et jette un rayon d'espérance sur son lit de mort (1) ».

La restitution de la Syrie par l'Europe à la Porte ottomane et la chute de l'émir Béchir furent pour le Liban le point de départ d'une affreuse anarchie. Les Anglais, qui voyaient avec déplaisir les Maronites s'appuyer sur la France et la France se montrer bienveillante aux Maronites, « se mirent à battre en brèche l'indépendance de ce pays. Ils s'adressèrent d'abord aux Maronites, mais ils échouèrent dans leurs tentatives de les détacher de la France : ils se tournèrent alors du côté des Druses et nouèrent avec eux des intrigues, dont les missionnaires protestants furent les principaux intermédiaires » (2). Ils les firent ar-

(1) *La Sainte-Vierge au Liban*, p. 194. — A la page suivante, J. Goudard ajoute : « L'émir Kassen Chéhab, successeur de Béchir, était aussi très dévoué à Notre-Dame de la Tour. Pendant un exil à Constantinople, apprenant que Pie IX était exilé comme lui, l'émir lui envoya 2.500 francs, c'est-à-dire tout l'argent à sa disposition. Pie IX, très ému, lui écrivit, de Gaëte, pour le remercier (8 mars 1849). Rentré au Liban, cet émir, devenu aveugle, fut, en 1860, égorgé par les Druses pour avoir refusé d'apostasier. »

(2) Melchior de Vogüé : *Les Evénements de Syrie*, p. 17. — Les Maronites et les Druses ne furent pas toujours en guerre. J. Goudard cite, p. 106, un curieux exemple de leur entente : « Une mission Druso-Maronite fut envoyée à Rome en 1444, sous la conduite du célèbre franciscain Antoine de

mer et leur promirent une protection spéciale et vigilante. Les chrétiens, non seulement ne reçurent pas des armes, mais ils furent dépouillés de la plus grande partie de celles qu'ils possédaient. On devine les conséquences. Les Druses, d'un côté, se sentant appuyés et soutenus par l'Angleterre, et de l'autre secrètement encouragés et poussés par la Turquie, se ruèrent sur les Maronites. Ceux-ci résistèrent. La lutte fut vive, surtout dans le Meten. Dès lors, conflits incessants entre les tribus, et massacres tellement odieux et répétés que l'écho en arriva jusqu'à l'Europe (1).

La Porte n'attendait que ce moment pour substituer son autorité à celle de la famille Chéhab, « dont l'émir Béchir, en s'appuyant sur les Égyptiens, s'était attiré la haine. Béchir s'était ainsi fait une ennemie acharnée de l'Angleterre, adversaire de Méhémet et de l'influence française. Cette puissance ne pouvait souffrir qu'un Etat chrétien, protégé par la France, s'établît et se fortifiât en Syrie (2) ».

Troïa... On en vint même à espérer la conversion des Druses ». Les missionnaires travaillaient librement dans leur pays, et « le chef de leur religion, écrit le P. Verzeau au P. Guibert (de Seyde, le 17 mars 1701), ayant demandé des missionnaires pour se faire instruire de nos saints mystères, j'ai fait partir un des nôtres, le R. P. Blein, missionnaire savant et grand homme de bien ». Le patriarche des Maronites pousse vivement cet apostolat. Louis XIV fait même demander, en 1707, des enfants druses pour être instruits dans le collège des Jésuites de Paris. (*La Vierge du Liban*, p. 107).

(1) Melchior de Vogüé, *Les Evénements de Syrie*.

(2) Général Ducrot, *Documents inédits*.

En conséquence, la Porte, avec l'appui de l'Angleterre, « supprima l'émirat : elle plaça tout le Liban sous la direction d'un homme à elle, le pacha de Saïda, et elle divisa le pays en deux régions, administrées chacune par un lieutenant ou *Caïmacam* spécial : il y eut le *Caïmacamat maronite* dans le Kesrouan, et le *Caïmacamat druse* dans le Chouf. Ainsi, tandis qu'une sage politique eût été de faire la fusion de toute la contrée, on en accentuait au contraire la scission, en la rendant définitive et officielle. De plus, on abandonnait sans défense aux vexations des musulmans, les nombreux chrétiens disséminés dans le Chouf (1) ».

La France, qui voulait rétablir le gouvernement militaire de l'émirat et choisir le chef parmi les membres de la famille Chéhab, protesta contre la division du commandement des Montagnards. Le rétablissement des Chéhab représentait à ses yeux la liberté religieuse, l'ordre, la sécurité et l'émancipation des chrétiens. Sa protestation resta sans effet, la Sublime Porte ne voulant pas entendre parler d'un Chéhab (2). De plus, « la politique ottomane avait pour but de donner aux Druses une sorte de prépondérance, quoique injuste, de les faire servir de contrepoids à l'influence de l'Église catholique et de la France, enfin de les employer comme instruments

(1) Général Ducrot : *Sa vie militaire*, T. I.

(2) *Ibid.*, Général Ducrot.



de tous les désordres et de toutes les violences (1) », dans les massacres qu'elle préparait contre les Maronites.

Mais, pour cacher son jeu, elle affectait de considérer la rupture de l'autonomie comme un progrès. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse se rangèrent de son côté ; et la France, se voyant isolée, accepta la combinaison turque.

Loin d'être un progrès, cette combinaison fondait la guerre civile en permanence. Inaugurée en 1842, elle portait ses tristes fruits en 1844 et en 1845. Sûrs de l'appui des Turcs et des Anglais, qui avaient eu soin, après la nouvelle organisation du Liban, de désarmer les villages des Maronites et de paralyser leur défense dans le cas prévu d'une attaque, les *Druses envahirent le territoire chrétien, tuant, brûlant, pillant, ravageant tout sur leur passage* (2). La guerre fut affreuse. Au récit des scènes horribles, commises alors avec l'aide des soldats turcs et *la complicité du gouvernement anglais qui considérait la vie de quelques milliers de catholiques comme de peu de poids dans la balance de ses intérêts* (3), la

(1) *Mémoire* que Joseph Karam a l'honneur de présenter à la Sainte Eglise et à la France.

(2) Melchior de Vogüé : *Les Evénements de Syrie*.

(3) *Ibid.* — *La Ste-Vierge au Liban*, p. 107 : « Peu à peu des germes de discorde furent semés. Les colères s'accumulèrent. Le Turc et l'Anglais accoururent, envenimant ces antipathies, l'un par haine du chrétien, l'autre par haine de la France, protectrice des Maronites... En 1845, tout le pays se lève : 150 villages chrétiens sont ruinés, d'horribles massacres ensanglantent la Montagne. »

France catholique s'émut, et, le 15 juillet 1845, le comte de Montalembert, renseigné par M. Pouyade, consul de France à Beyrouth, interpella à la tribune M. Guizot, ministre des affaires étrangères. Après le récit des atrocités inouïes commises dans les villages maronites, il dénonça la complicité de la Turquie et celle plus odieuse encore des agents anglais, et il ajouta : « Qu'allez-vous faire ? Par quelles garanties solides allez-vous prévenir le retour de ces atrocités ? » M. Guizot répondit en flétrissant les massacres du Liban : il promit d'agir sans retard et énergiquement. Ses promesses restèrent inefficaces, et les massacres reprirent.

Le 3 juillet, le comte de Quatrebarbes fit un généreux et chevaleresque appel à la Chambre des députés, et, après lui, l'israélite Crémieux prononça de nobles paroles en faveur des chrétiens : « Le sang n'aurait pas coulé, dit-il, en s'adressant à M. Guizot, si vous aviez eu foi dans votre force et dans vos glorieux souvenirs. »

Ces paroles n'eurent pas le résultat qu'on devait attendre. Nos efforts diplomatiques échouèrent devant le mauvais vouloir du gouvernement anglais. Et cependant, le commodore Napier, le même qui avait bombardé Beyrouth, avait fait entendre, cette même année 1845, dans un meeting à Edimbourg, ces mémorables paroles : « Le gouvernement nous a envoyés en Syrie pour délivrer cette province de Méhémet-Ali ; mais je regrette d'avoir à déclarer que les habitants de la Syrie sont tombés sous un despotisme

mille fois pire. La plus grande douleur de ma vie est d'avoir contribué à chasser de la Syrie le pacha d'Égypte et d'avoir aidé les Turcs à établir parmi les chrétiens du Liban, dernier et noble débris du christianisme asiatique, le gouvernement le plus infâme qui ait jamais existé. »

Quinze ans plus tard éclatait la conspiration formidable qui devait ensanglanter le Liban. Les faits monstrueux qui se passèrent, en cette année néfaste de 1860, sont assez connus. Aussi suffira-t-il de les rappeler dans un résumé rapide.



Le Sultan, sous la pression de la France, avait rendu, en 1856, un édit qui confirmait et étendait les privilèges des chrétiens. Cet édit, qui amena une heure de calme et de tranquillité dans la Montagne, permit aux Turcs de préparer dans l'ombre une puissante levée de boucliers contre les Maronites et de renouveler, sur une plus large échelle, les massacres de 1845.

Constantinople avait alors en Syrie un représentant, le pacha de Beyrouth, Kurchid, vrai Turc, déloyal, fauteur de tous les désordres, ennemi déclaré des chrétiens, sanguinaire. « Il entretenait des relations avec les chefs des Druses, dont il était l'ami : il tenait en éveil leurs passions religieuses et les encourageait secrètement au combat » (1). Les troupes turques devaient, en cas de guerre civile, leur prêter

(1) P. de la Gorce : *Histoire du Second Empire*, T. III.

aide et protection, et les bachi-bouzouks, bataillon de l'armée irrégulière, avaient ordre de soutenir les soldats de Kurchid.

Ce pacha avait aussi pris soin, pour mieux dissimuler ses abominables desseins, de nouer des rapports amicaux avec le patriarche des Maronites, Mgr Massad ; les Anglais, patrons avoués des Druses, et le comte de Bentivoglio, consul général de France à Beyrouth. Cette politique ténébreuse lui réussit ; il put ainsi, sans éveiller l'attention, atteindre l'année 1860 pour l'exécution de ses projets sanguinaires. Tout était préparé ; il ne s'agissait plus que de trouver un prétexte, avant d'entrer en guerre ouverte.

Ce prétexte se présenta, le 22 mai 1860. Une petite action, ou plutôt une rixe, eut lieu aux portes de Beyrouth, entre les deux nations ennemies de la Montagne. Dix ou douze paysans druses y étant arrivés pour chercher quelques-uns des leurs, rencontrèrent des chrétiens armés comme eux. Des paroles, puis des injures furent échangées de part et d'autre, et bientôt, des injures on en vint aux coups. Une fusillade s'engagea, dans laquelle les premières balles partirent du groupe des chrétiens. Un Druse fut tué et deux autres grièvement blessés, ainsi qu'un chrétien (1).

Kurchid n'en demandait pas davantage pour découvrir ses batteries. Il n'avait à Beyrouth que 750

(1) F. Lenormant : *Les derniers événements de Syrie*, Ch. Douniol, Paris, p. 24. Dans cet ouvrage, l'auteur raconte les événements dont il a été le témoin.

soldats réguliers. Il écrit à Damas, à Naplouse et à Jérusalem qu'on lui envoie des renforts ; il rassemble de tous côtés des bachi-bouzouks, des Ottomans, des Albanais et des Bedouins de la Bekâa et, le 29 mai, il s'établit avec ses troupes régulières et irrégulières au village de Baabda, à deux heures de Beyrouth, pour se mettre en rapport plus direct et plus facile avec les chefs des Druses.

Il était d'usage que, lorsque le gouverneur général quittait la ville, l'artillerie de la grande caserne fit quelques décharges pour saluer son départ. Dans la circonstance, ces décharges servirent de signal (1).

Au moment où les premiers coups de canons retentissaient, une vive fusillade éclatait subitement dans le village de Beit-Méri, et bientôt toutes les maisons des Maronites et des Drusés devinrent la proie des flammes. Les deux partis se battaient avec acharnement. 30 à 40 soldats irréguliers, à la solde du pacha de Beyrouth, qui se trouvaient dans ce village, mirent le feu aux premières maisons chrétiennes (2).

Tandis que cela se passait à Beit-Méri, les Druses du Meten incendiaient les villages chrétiens d'Ar-soun, de Keneïsch, de Zendouka et autres encore (3).

Le lendemain, 30 mai, la dévastation s'étendait autour de Beyrouth, au pied de la Montagne, où

(1) F. Lenormant, *Les derniers événements de Syrie*, p. 25.

(2) *Ibid.*, p. 25.

(3) *Ibid.*, p. 25.

les Druses pillaient et détruisaient tous les villages avec l'aide des baïchi-bouzouks. L'imagination la plus fertile ne saurait décrire toutes les abominations et les raffinements de cruauté commis alors par ces derniers, même sur les femmes et les enfants (1).

Pendant ce temps, le gouverneur Kurçhid, assis tranquillement près de là, à la porte de sa tente, fumait gravement son chibouk et regardait, impassible, brûler les villages, encourageant du geste et de la voix les incendiaires et les massacreurs qu'il appelait des héros (2).

Le même jour, le grand et beau village chrétien de Hammana était assailli par un fort parti de Druses, qui ne respectèrent même pas la maison sur laquelle était arboré le drapeau de France et qui appartenait à une Compagnie française.

On se demande ce que faisait, pendant ces massacres et ces dévastations, le consul général de France, le comte de Bentivoglio. Ce représentant de la France succédait à M. Le Lesseps, dont le nom est resté cher aux populations chrétiennes du Liban.

« La guerre de Crimée avait exalté, dans le Levant et surtout chez les Maronites, la puissance française. Le Consul général que nous avions alors à Beyrouth, Edmond de Lesseps, élevé dans ces parages et ayant fait toute sa carrière dans les con-

(1) F. Lenormant, *op. cit.*, p. 26.

(2) *Ibid.*, p. 27.

sulats du Levant, dont il parlait plusieurs des langues, avait dû profiter des circonstances favorables pour augmenter son influence, non seulement sur le littoral, mais sur les populations de l'intérieur. Le capitaine Gicquel des Touches (1) l'avait promené sur la côte, en 1854 ; ils avaient remonté ensemble jusqu'aux Cèdres du Liban, visité le patriarche maronite et, en 1855, le capitaine l'avait retrouvé à Caïffa. L'intimité qui régnait entre eux, autorisait le marin à parler franchement au Consul. Il lui dit donc, à plusieurs reprises, qu'il lui semblait trop tendre la corde et effacer par trop le général ottoman de Beyrouth, pendant qu'il excitait la jalousie du Consul général d'Angleterre, un des membres actifs de la Société biblique. Mais M. de Lesseps n'était pas homme à se laisser marcher sur le pied. Il représentait la France, et il cherchait avant tout son honneur et sa prépondérance en Syrie (2) ».

Edmond de Lesseps, énergique, audacieux, ne reculant jamais quand il s'agissait d'un devoir à accomplir, on l'avait vu, au moment de l'explosion du fanatisme musulman provoqué par la publication

(1) Le capitaine Gicquel des Touches, devenu depuis amiral, était, en 1861-1862, capitaine de vaisseau et chef d'état-major de l'escadre de l'amiral le Barbier de Tinan, qui resta à Beyrouth après le départ de nos troupes pour la France (5 juin 1861). L'amiral Gicquel des Touches a écrit sur cette époque des *Mémoires* intéressants encore inédits. La famille de l'amiral a bien voulu me les communiquer ; je la prie d'agréer mes remerciements reconnaissants.

(2) *Mémoires inédits sur la Syrie*, de l'amiral Gicquel des Touches.

du *Halli-Houmayoun*, réussit seul, à Alep, par la fermeté de son attitude, à maintenir une population de 80.000 âmes et à arrêter le massacre des chrétiens (1).

« L'influence personnelle de M. de Lesseps contrebalançait encore ce que le traité de 1856 avait de défectueux pour nous, lorsque l'on eut la malencontreuse idée de le retirer de Beyrouth, pour l'envoyer au Pérou. Il vint s'embarquer à Brest, sur le *Duguay-Trouin*, le cœur navré, au mois de décembre 1859. Là, il rencontra M. Gicquel des Touches, et, au moment du départ, il lui dit : « *Dans 6 mois, le Liban sera à feu et à sang. M. de Bentivoglio y contribuera* (2). »

Le comte de Bentivoglio, frère de Mme Waleska, le remplaça à Beyrouth comme consul général.

« Cet Italien, qui ne manquait pas de courage personnel, dit l'amiral des Touches, était complètement ignorant de la ligne de conduite qu'il aurait à tenir, et n'avait d'autre mérite que d'être le frère de Madame Waleska.

« En Syrie, la grande difficulté du maintien de la paix consistait à empêcher les luttes entre Druses et Maronites, depuis que les Anglais avaient excité une animosité entre ces deux peuples. Depuis 1842, les luttes entre eux avaient été fréquentes, mais l'in-

(1) F. Lenormant, *op. cit.*, p. 33.

(2) *Mémoires inédits sur la Syrie*, de l'amiral Gicquel des Touches.



fluence de nos consuls généraux avaient su peu à peu les faire cesser. Le chef des Druses du Hauran, traité avec considération par M. de Lesseps, qui lui rendait des services auprès du pacha de Beyrouth, était à sa dévotion.

« Lorsque M. de Bentivoglio arriva en Syrie, ce chef vint lui faire sa visite. Le consul demanda ce que lui voulait ce *pouilleux*, le fit attendre longtemps à sa porte et le reçut avec peu de considération. L'Arabe, blessé dans son orgueil, se rendit immédiatement chez le consul général d'Angleterre, qui n'eut garde de ne pas profiter d'une semblable bonne fortune. Entre le Druse, le pacha et lui, se forma une alliance étroite. Quand les Turcs se virent sûrs de cet appui dans la Montagne, ils tramèrent cette conspiration qui, de Damas à la mer, amena le massacre de 1860, juste à l'époque annoncée par M. de Lesseps (1) ».

L'amiral Gicquel des Touches dit encore dans ses mémoires inédits : « La présence à Beyrouth d'un consul *connaissant le pays*, s'étant acquis la confiance des chefs druses, comme l'avait fait de Lesseps, eût arrêté les mésintelligences entre les Druses et les chrétiens et empêché les massacres fomentés par les autorités turques. Il en a coûté cher à ces malheureuses populations et à la France de se voir représentées par un Italien ignorant et indifférent (2) ».

Enfin, M. Blanche, vice-consul de France à Tripoli,

(1) *Mémoires inédits* de l'amiral Gicquel des Touches.

(2) *Ibid.*

arrivé jeune en Syrie comme précepteur des fils de M. Bourée (plus tard ambassadeur à Constantinople), excellent botaniste, géologue distingué de premier ordre, qui avait parcouru le Liban en tous sens et avait acquis par ses mémoires à l'Institut une notoriété dans les sciences, écrivait à l'amiral Gicquet des Touches : « Bentivoglio a été une vraie calamité pour la France dans les circonstances terribles où il s'est trouvé à Beyrouth. Il n'était ni Français ni digne de l'être, et les vrais coupables de ses actions, sont ceux qui l'ont envoyé à ce poste, contrairement à la loi et à toutes les traditions du service (1) ».



Pour en revenir aux premières dévastations et massacres commis par les Druses aux environs de Beyrouth, le comte de Bentivoglio, qui ne pouvait ignorer les scènes horribles qui s'accomplissaient autour et auprès de lui, fermait les yeux et semblait ne porter aucune attention à ces actes de brigandage. Trompé sans doute par les belles paroles du pacha, il se borna à de stériles protestations auprès de ce gouverneur qui *s'en jouait* (2).

Enhardis par l'inaction de notre consul, se sachant

(1) *Mémoires inédits* de l'amiral Gicquet des Touches. Le 25 septembre 1861, l'amiral de Tinan écrivait au ministre de la Marine que « M. Blanche était un des hommes le plus au courant de la situation du pays ». (*Appendice*, n° x).

(2) Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 35.

approuvés et soutenus par le pacha de Beyrouth, forts également de la protection occulte des agents anglais, les Druses continuèrent avec plus de violence et de férocité la guerre engagée contre les chrétiens.

Le 31 mai, Deïr-el-Kalaa, Ain-Bardé, Ain-Saadé, Broummana, Marischaya, Babdat et Behannis étaient incendiés sur le versant occidental du Liban. En même temps, ce qui restait de villages et de hameaux et qui avait été épargné, le 29 mai, dans le Meten, ainsi que le couvent de Keneïsch, étaient détruits de fond en comble.

En trois jours, soixante villages, riches et florissants, furent réduits à l'état de ruines informes (1).

Les scènes de carnage et les dévastations ne se bornèrent pas aux environs de Beyrouth et dans le Meten : dès le premier juin, elles s'étendirent à Saïda, et le deux, à Djezzïn.

A Saïda, les Jésuites possédaient une maison, gouvernée par le P. de Prunières. Un des missionnaires de cette maison, le P. Rousseau, témoin oculaire des scènes sanglantes du 1<sup>er</sup> juin, les raconte dans une lettre datée de Saïda le 6 juin :

« Les musulmans en grande foule, dit-il, armés de poignards, de fusils, de casse-têtes et de toutes sortes d'armes meurtrières, exaltés par un fanatisme dont il est impossible d'avoir une idée sans avoir été témoin des scènes de barbarie auxquelles ils se sont livrés, se sont jetés avec la plus grande fureur sur les chré-

(1) F. Lenormant, *op. cit.*, p. 32.

tiens pris au dépourvu, la plupart sans armes et harassés de fatigue. Ils ont tué les hommes, les femmes et les enfants sans distinction. Mais ce n'était pas assez pour ces barbares d'ôter la vie à leurs victimes : ils les ont mutilées et déchiquetées à coups de poignard, pour mieux rassasier leur haine contre le nom chrétien... Parmi les victimes, il y avait neuf prêtres » (1).

A une assez faible distance de Saïda, dans la Montagne, existe une ville chrétienne, Djezzïn, résidence de l'évêque maronite. Dès le début des troubles, Saïd-bey Djemblat, l'homme de confiance de Kurchid, avait promis aux habitants de cette ville qu'ils n'avaient rien à craindre et que leur ville serait respectée. En dépit de cette promesse, le 2 juin, Saïd-bey en personne, à la tête d'une nombreuse horde d'idolâtres et de Musulmans, envahit Djezzïn, et là, les scènes de massacres qui s'étaient passées à Saïda, se reproduisirent dans toute leur horreur (2).

(1) Cette lettre, dont nous ne donnons qu'un extrait, a été reproduite, en 1860, dans les journaux français et étrangers.

(2) F. Lenormant, p. 43. — On lit dans les *Evénements de Syrie* (p. 6) par M. de Vogüé : « Le district de Djezzïn, surpris par Saïd-bey, fut entièrement ravagé, les couvents pillés et brûlés, les prêtres massacrés, les populations passées au fil de l'épée ; une foule éperdue de femmes et d'enfants descendirent en courant les pentes qui mènent vers la mer, espérant trouver un refuge à Saïda. La garde turque de la ville les reçut aux portes sur ses baïonnettes, et les habitants musulmans massacrèrent dans les jardins la plupart des fuyards ; quelques infortunés, sauvés par le vice-consul de France et par un brave médecin français, le docteur Gaillardot, trouvèrent un abri dans le Khan de France. »

Sur 1.200 chrétiens qui s'étaient enfuis et réfugiés dans un bois, pas un seul n'échappa à la mort. L'évêque maronite, Mgr Boutros, qui avait été chercher asile chez un cheik métouali, parvint à se mettre en lieu sûr, mais son grand vicaire fut saisi et coupé en quatre morceaux. De douze à vingt prêtres furent immolés, et leurs restes dévorés par les chiens. Le monastère grec-uni de Deïr-el-Moukhallis comptait 150 moines. Tous tombèrent, le 4 juin, sous les coups des assassins, bien que les Druses eussent fait dire aux moines de rester parfaitement tranquilles, qu'il ne leur serait fait aucun mal. Cette annonce n'était qu'un piège. Les religieuses ne furent pas plus respectées que les prêtres et les moines : seulement on ne les mit à mort qu'après leur avoir fait subir les plus indignes outrages (1).

Hasbeya et Rascheya partagèrent le sort de Saïda et de Djezzin. Les Druses et les Musulmans y commirent les mêmes atrocités, les mêmes honteux outrages, et les soldats réguliers turcs rivalisèrent avec eux d'acharnement et de férocité. Tous les habitants de ces deux villes, hommes, femmes et enfants, à l'exception de ceux qui parvinrent à s'échapper, furent fusillés ou égorgés. Après le massacre, les deux villes furent incendiées, détruites.

Ces tragiques événements s'accomplirent dans la première quinzaine de juin.

(1) Fr. Lenormant, *op. cit.*, pp. 46 et suiv.

Toutes les forces druses et musulmanes se concentrèrent alors devant Zahlé, la clef de toutes les positions chrétiennes, le centre de la population catholique du Liban, le village le plus considérable de la plaine, placé sur les versants de la vallée pittoresque du Nahr-Bardonnéh. On appelait Zahlé la ville invaincue, parce qu'elle avait soutenu sans fléchir, en 1845, un siège de plus de trois mois.

« Pour les ennemis des chrétiens, la conquête de cette ville était le plus grand succès à remporter, le triomphe capital et décisif. Aussi tous les efforts furent-ils dirigés de ce côté. Druses du Liban, Métoualis du Liban et de Baâlbek, Druses du Hauran, Arabes Bédouins de la Bekâa et de la plaine de Damas, Musulmans sortis de cette dernière ville, bachi-bouzouks, Arnoutes, Haouras, soldats du *Nizam* partis de Damas avec six pièces de canon et mutinés en route, en tout 17.000 hommes environ, se rassemblèrent sous les murs de Zahlé » (1).

A la nouvelle de cette concentration de troupes ennemies autour de la ville, l'émotion des consuls européens fut vive. Ils se réunirent, et comprenant que le sort des Maronites de la Montagne, ainsi que la sécurité de Damas dépendaient en grande partie du salut de Zahlé, ils se décidèrent à faire une démarche collective auprès de Kurchid pour l'amener à faire lever le siège. Kurchid promit tout ce qu'on lui demandait : il s'engagea même, sur son honneur, à em-

(1) F. Lenormant, *op. cit.*, p. 67.

pêcher la prise de la ville. Tout cela n'était qu'une tromperie ; les consuls s'y laissèrent prendre (1).

Il n'en fut pas de même des Maronites du Kesrouan. Convaincus qu'ils ne pouvaient compter ni sur la parole d'honneur de Kurchid, dont les troupes prenaient part presque partout aux assassinats et aux destructions, ni sur les Anglais, protecteurs des Druses, et dont les émissaires parcouraient le Liban pour y semer le désordre et la révolte, les Maronites comprirent, un peu tard sans doute, mais enfin ils comprirent que l'heure était venue, s'ils ne voulaient pas se laisser massacrer comme leurs frères du Meften, du Chouf et du sud de la Montagne, d'organiser eux-mêmes leur défense, les armes à la main.

Leur chef était tout indiqué. Il se nommait Joseph Karam, né en 1823, à Ehden, à l'est de Tripoli. Quoiqu'il ne fût pas de la race des cheiks, sa famille était en possession, depuis plusieurs siècles, du commandement dans le district d'Ehden. C'est la partie la plus inaccessible de la Montagne, celle qui fut la résidence de Jean Maron, et qui, au milieu des invasions et des persécutions les plus terribles, resta la forteresse inexpugnable et le boulevard du catholicisme en Orient. Un des aïeux de Joseph Karam joua un rôle important sous le gouvernement du grand émir Fakred-din, et il obtint de cet émir l'autorisation de bâtir la première église à Deïr-el-Kamar. Les Karam ne se firent pas seulement remarquer dans les luttes qui

(1) F. Lenormant, *op. cit.*, p. 68.

ensanglantèrent le Liban à différentes époques, ils se signalèrent aussi par leur attachement inviolable au christianisme et à la cause française (1).

« L'aïeul de Joseph Karam, Abou-Karam, chef du district d'Ehden, avait pris contre les Turcs le commandement des Maronites, et les avait forcés à reculer après plusieurs combats sanglants. Les Turcs demandèrent alors des renforts à Constantinople, et un *Sérasker* (chef d'armée) vint à Tripoli avec de nouvelles troupes. Abou-Karam, voulant épargner aux chrétiens les horreurs de la guerre, fit savoir au Sérasker qu'il consentirait à se soumettre à lui, à la condition que les troupes ottomanes cesseraient d'attaquer les Maronites. La condition fut acceptée et signée, et Abou-Karam se rendit à Tripoli. Mais, dès son arrivée, le Sérasker l'engagea à professer la religion musulmane, lui promettant en retour le gouvernement de tout le Liban. La proposition était blessante pour le valeureux chrétien et inacceptable : il la refusa à plusieurs reprises, et, sur son refus, il fut appréhendé par le chef turc et mis à mort à Tripoli (2).

« Boutros Karam, le père de Joseph, a laissé dans tout le Liban une réputation d'énergie et de justice,

(1) Général Ducrot. *Mémoire inédit sur Karam*. — Joseph Karam a été très discuté. Il eut des ennemis acharnés, surtout parmi les représentants de la France en Syrie. Le général Ducrot, qui le connaissait intimement, le défendit toujours et en toute justice. L'amiral le Barbier de Tinan et l'amiral Gicquel des Touches furent également ses défenseurs.

(2) *Ibid.*



qui fit toujours bénir sa mémoire. Seul, parmi tous les cheiks du pays, il osa faire entendre à Ibrahim pacha quelques remontrances sur les abus de son gouvernement, et cela au moment de sa plus grande puissance ; seul encore il lui resta fidèle dans les mauvais jours, et repoussant les armes et les offres des Anglais, il tint pour le gouvernement égyptien jusqu'à la dernière heure. Huit soldats égyptiens, poursuivis par les populations irritées, trouvèrent asile à Edhen, et ne durent leur salut qu'au dévouement et à l'énergie du vieux Boutros Karam. Monté sur la terrasse de sa maison, il déclara aux furieux qui l'entouraient qu'on pouvait mettre le feu à sa demeure et l'ensevelir sous ses décombres, mais qu'on ne lui ferait pas trahir les lois de l'hospitalité. Sa voix respectée fut entendue et il parvint à conduire ses protégés à Tripoli (1) ».

Joseph Karam marchait sur les traces de son père et de ses aïeux. « Dès sa jeunesse, il donna des preuves d'une énergie remarquable et d'un dévouement sans limite à la France. Il lutta d'abord contre son frère aîné qui, gagné par l'Angleterre, s'était mis en opposition avec son père, représentant du parti français. Expulsé de la maison paternelle pour ce motif et déshérité plus tard, il dut céder à l'ascendant de Joseph Karam, après une lutte très vive, dans laquelle celui-ci déploya autant de générosité que d'énergie. Chose bien rare partout et surtout en

(1) Général Ducrot, *Mém. inéd. sur Karam.*

Orient, où le droit d'aînesse est si respecté, le frère aîné finit par devenir le serviteur le plus dévoué du frère cadet.

« Joseph Karam, devenu chef du district d'Ehden, eut à soutenir plusieurs luttes ardentes, d'abord contre les Métoualis, ennemis séculaires des chrétiens de ce district, qu'il parvint à expulser complètement de ses Montagnes. Plus tard, à la suite de ses différends avec les missionnaires anglais, qui s'étaient introduits dans le village d'Ehden, il eut à lutter contre les gens du district de Bécharré, soudoyés et armés par le colonel Churchill, agent secret de l'Angleterre, qui prodiguait l'argent, les munitions, les armes, et qui paya même de sa personne dans plusieurs engagements. Dans cette lutte si difficile, Joseph Karam se montra aussi modéré qu'habile et énergique. Par son attitude, il mit les Anglais dans l'obligation de désavouer leur agent malheureux. Le commandant Gicquel des Touches, alors chef d'état-major de l'amiral le Barbier de Tinan, et qui commandait un bâtiment de la station, fut témoin de la déroute complète du colonel Churchill, poursuivi pendant plusieurs lieues par les gens de Joseph Karam, à la suite du dernier engagement de cette triste campagne (1) ».

Au moment des massacres du Liban, lorsque les familles princières du pays, les Bellama, les Chéhab

(1) Général Duerot. *Mémoire inédit sur Karam.*

et les Ghazen, ne songeaient qu'à leur propre sûreté et allaient chercher un refuge dans les consulats ou sur les navires en rade de Beyrouth, Joseph Karam, seul de tous les cheiks, osa se montrer et agir. Il confia à ses amis la défense du nord du Kesrouan et, à la tête de quelques centaines de combattants dévoués, il vint s'établir à Mar-Elias-Chouaya, à une petite distance de Zahlé (1).

Le lendemain de son arrivée, au point du jour, il reçut une lettre de Kurchid, qui lui ordonnait de se retirer, et une autre lettre du comte de Bentivoglio, qui l'engageait à rentrer à Ehden, parce que les événements du Sud ne le touchaient pas personnellement. Karam répondit qu'il ne se retirerait pas et que les événements ne le touchaient que trop. Mais, par un aveuglement inexplicable, le consul français, d'accord avec le consul autrichien, prétendit que la présence de Karam et celle de sa petite troupe avaient l'air d'une provocation et ne feraient qu'envenimer les choses ; il lui conseilla de nouveau de s'éloigner. Joseph Karam protesta et refusa, comprenant la gravité d'une retraite. Le comte de Bentivoglio lui donna alors par écrit des instructions formelles, au nom de la France, et un ordre de départ (2).

(1) Général Ducrot, *Mém. inéd. sur J. Karam.*

(2) *Ibid.* — On lit dans les *Mémoires inédits* de l'amiral Gicquel des Touches : « Dès que le bruit des sinistres événements de la Montagne parvint à Joseph Karam, il fit appel à tous les montagnards et se dirigea sur Deir-el-Kamar. La nouvelle de leur approche avait fait reculer les agres-

Le général Ducrot raconte ce qui suit dans son *Mémoire inédit sur Joseph Karam* : « Plus tard, ce même consul nia impudemment l'existence de cet ordre. Le général Ducrot présent, qui avait tenu cet ordre entre ses mains, qui en avait pris et conservé copie, ne put contenir son indignation et, en présence de l'amiral Paris, du commandant de la Grandière, chef de notre station navale, et de plusieurs autres personnes, il lui reprocha vivement, non d'avoir donné cet ordre, mais de le nier, afin de rejeter sur Joseph Karam la responsabilité de son propre aveuglement et de sa faiblesse. » L'amiral Gicquel des Touches complète le renseignement du général Ducrot dans ses *Mémoires inédits* : « Dans un déjeuner, auquel assistait le général Ducrot, le comte de Bentivoglio se mit à railler J. Karam et la lâcheté avec laquelle il s'était arrêté devant Zahlé. Le général, indigné, le pria de sortir, et, lorsqu'ils furent dans un autre appartement, il lui montra avec mé-

seurs. En ce moment, les musulmans, aidés par les Druses, les Métoualis et autres peuplades, marchaient sur la ville de Zahlé. Les habitants appelèrent Joseph, qui leur promit son secours et se mit en route pour le leur donner. Le gouverneur de Beyrouth, Kurchid pacha, lui enjoignit de s'arrêter ; il ne tint aucun compte de sa défense. C'est alors que Kurchid réclama du consul de France qu'il donnât l'ordre, au nom de la France, à Joseph Karam, de ne pas pénétrer dans Zahlé, lui promettant que les troupes turques s'opposeraient à tout désordre dans cette ville. M. de Bentivoglio, aussi ignorant de la Syrie qu'il était possible, donna l'ordre à Karam de s'arrêter, et, comme celui-ci ne voulait pas y souscrire, il le lui donna par écrit, *au nom de la France*. Joseph obéit en frémissant. »

pris l'ordre même qu'il avait écrit et signé pour empêcher Karam d'aller au secours de cette ville, et lui défendit de poursuivre cette accusation à l'avenir. »

Dans la lettre à Joseph Karam, le consul lui prescrivait de rester tranquille et de ne rien faire, parce que le Pacha se chargeait de tout.

Qu'arriva-t-il par suite de cette confiance et de cet ordre ?

Karam obéit et s'écarta à regret, prévoyant les effets de ce funeste départ. Quant à Kurchid, il trompa une fois de plus les consuls et en particulier le consul français.

Les troupes envoyées par le Pacha, soit-disant pour débloquer Zahlé, mirent trois jours pour faire les douze heures de marche qui séparent cette ville de Beyrouth et, au bout de ce temps, elles s'arrêtèrent dans un endroit où elles interceptaient l'arrivée de tout secours en hommes, en vivres et en munitions pour les chrétiens. Une fois ce point atteint, elles y demeurèrent sans en plus bouger (1).

Cependant, à peine Joseph Karam était-il parti, que les hordes sauvages se présentèrent aux portes de Zahlé, et pour entrer « elles usèrent, écrit le général Ducrot, d'une ruse indigne. Elles répandirent le bruit que les Maronites arrivaient, et, dans la demi-obscurité du crépuscule, elles demandèrent qu'on leur ouvrît les portes. De grandes croix qu'ils portaient au bout

(1) Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 69.

de bâtons et qui sanctifiaient leurs étendards, les firent prendre pour des amis, à cette heure indécise. Les portes s'ouvrirent. » (1)

Àussitôt, les sauvages se précipitèrent dans la ville, tuant, massacrant hommes, femmes et enfants, tous ceux qui n'avaient pu s'enfuir vers le Kesrouan, et les maisons furent pillées et livrées aux flammes. « Zahlé possédait un collège dirigé par les Pères Jésuites. Cet établissement était couvert de la protection française, et le drapeau tricolore en surmontait les bâtiments. Malgré ce signe préservateur, qui menaçait ceux qui passeraient outre, de la vengeance de la France, le collège fut envahi par les Druses. Tous ceux qui s'y étaient retirés comme en un lieu de sûreté, les enfants, les professeurs, les auxiliaires, les domestiques, jusqu'au cuisinier, tombèrent sous les coups des assassins » (2). Le F. Bonacina, italien, et le P. Billotet, français, furent égorgés avec trois frères Xavériens, dont l'Institut de maîtres d'écoles indigènes avait été fondé à Bikfaïa par le P. Estève, supérieur des Jésuites à Beyrouth. Deux Pères seulement, le P. Riccadona et le P. Canuti, échappèrent à la mort, la Providence ayant permis qu'ils fussent épargnés sans doute pour pouvoir raconter, sous le sceau du serment, les horreurs commises alors dans les lieux saints, des femmes violées sur la table même de l'autel, les espèces sacrées dispersées et profanées (3).

(1) *Mémoire inédit sur Karam*, du général Ducrot.

(2) Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 70.

3. *Ibid.* — « L'église du collège, bâtie en pierres, d'après

C'est le 18 mai que se passèrent ces scènes hideuses. Le lendemain 19, les vainqueurs de Zahlé se portèrent en masse sur Deïr-el-Kamar.

Deïr-el-Kamar, situé dans le Chouf, était un des principaux boulevards des chrétiens. Ses habitants, qui n'avaient pris aucune part aux désordres entre les Maronites et les Druses, étaient les sujets directs de la Sublime Porte, et Kurchid avait promis aux consuls européens que cette ville serait respectée. Il y avait même établi un général, Taher pacha, avec un millier de soldats pour la protéger et la défendre. C'était encore une ruse, une insigne tromperie du pacha de Beyrouth.

Dès l'arrivée des envahisseurs, Taher fait entrer ses soldats dans leurs casernes, et lui-même se retire dans le sérail. Les Druses et les Musulmans pénètrent librement dans la ville et exigent des chrétiens la remise de leurs armes, en leur promettant la vie sauve et le respect de leurs propriétés.

Mais, le lendemain, « ils commencent à tuer tous ceux qu'ils trouvent dans les maisons, hommes, femmes et enfants... Près de 1.500 chrétiens s'étaient ré-

les plans d'un P. Jésuite, ne put être détruite par les Druses ; la force de sa construction déjoua leurs projets. L'intérieur est simple, mais assez beau, orné de peintures sur bois et de quelques panneaux sculptés avec goût. Tout autour règne une galerie, élevée au-dessus du sol d'environ 7 à 8 mètres... Une vaste terrasse d'où la vue s'étend au loin et un dôme circulaire la surmontent. » (*Souvenirs de Syrie*, par L. Lemoine, officier au 5<sup>e</sup> de ligne.

fugés dans le sérail sous la protection du général. Lorsque la ville eût été saccagée de fond en comble, les massacreurs se dirigèrent vers le sérail, se firent ouvrir les portes et, sous les yeux de Taher pacha et de ses soldats, ils tuèrent tous les chrétiens qui s'y étaient réfugiés... Une grande partie des victimes furent tuées sur le crucifix et sur les saintes images par les Druses et les soldats turcs, qui leur disaient avec d'horribles blasphèmes : *Appelle donc maintenant ton Dieu, qu'il vienne à ton secours.*

« Les Jésuites avaient deux écoles à Deïr-el-Kamar. Ces établissements avaient cru se protéger en arborant le pavillon français. Les Druses et les Musulmans abattirent le drapeau à trois couleurs de la France, le traînèrent processionnellement dans les rues en le couvrant d'immondices : puis, après l'avoir trempé dans l'huile, ils s'en servirent en guise de torche pour mettre le feu aux écoles. » (1)

Nous n'avons encore rien dit de Saïda (2), où s'était enfui de la Montagne un nombre considérable de chrétiens, échappés aux poursuites des Druses. Ces malheureux fugitifs se flattaient de trouver un asile dans cette ville. Là étaient les agents consulaires, les autorités civiles, une police organisée, quelques troupes régulières. Mais, comme les chrétiens s'approchaient

(1) Fr. Lenormant, *op. cit.*, pp. 73 et 75.

(2) En 1686, le consulat de Saïda avait, de son ressort, 15 maisons religieuses : 7 de Cordeliers, 5 de Capucins, 3 de Jésuites, 1 de Carmes. (Goudard, *La Sainte-Vierge du Liban*, p. 64).



de Saïda, les Musulmans, excités par les Muftis, allèrent au devant d'eux, munis de fusils, de poignards, de casse-têtes, et les trouvant sans défense, les massacrèrent sans pitié. Ceux qui purent échapper au massacre se réfugièrent en ville, où ils trouvèrent soins et protection auprès des Sœurs de Charité. Ceci se passait le premier juin. « Les jours suivants, dit Pierre de la Gorce, les massacres continuèrent dans les caves, dans les jardins, dans les maisons de campagne, partout où avaient pu se réfugier les survivants. Dans l'intérieur même de la ville, la terreur régnait. Ni l'urgence du péril, ni les représentations des résidents européens, ni la voix de l'humanité ne pouvaient émouvoir les fonctionnaires, ou complices, ou hébétés... Au milieu de l'abattement général, deux Jésuites français, le P. Rousseau et le P. de Prunières, donnèrent un méritoire exemple de courage. Accompagnés de deux hommes déterminés, ils se hasardèrent à sortir de la ville pour secourir les blessés, administrer aux mourants les derniers sacrements et aussi ensevelir les morts, parmi lesquels étaient un assez grand nombre de prêtres, que déjà on honorait comme des confesseurs de la foi. Ayant franchi l'enceinte, ils parcoururent les buissons, les jardins, les bosquets, jaloux qu'ils étaient d'exercer leur dévouement. Les Musulmans, les ayant reconnus, les assaillirent, et c'est au milieu de mille dangers qu'ils parvinrent à regagner la ville. Malgré l'insuccès, ils renouvelèrent, deux jours plus tard, leur pieuse tentative. Le lendemain, ils se disposaient à repartir en-

core, quand le consul, effrayé, leur interdit cette nouvelle témérité ; en effet, Musulmans et Druses tenaient toutes les issues, et c'était par une sorte de miracle que les deux saints religieux leur avaient échappé deux fois » (1).

Cependant, après les scènes de carnage et la dévastations de Deïr-el-Kamar, le bruit se répandit que les Druses et leurs alliés se disposaient à remonter vers les districts du Nord, pour y mettre tout à feu et à sang.

« A cette nouvelle, lisons-nous dans le *Mémoire inédit* déjà cité du général Ducrot, Joseph Karan reparut avec ses partisans, se fit reconnaître comme chef par tous les chrétiens du Liban et menaça de s'emparer de Tripoli, au cas où les Druses, aidés des Turcs, feraient le moindre mouvement offensif sur les terres des Maronites. Cette ferme contenance arrêta les envahisseurs qui préférèrent marcher sur Damas, où le gouverneur Achmet pacha se montrait le digne collègue de Kurchid. »

Après avoir ravagé tous les villages chrétiens autour de Damas et avoir tué leurs habitants, ils entrèrent dans cette ville de 130 à 150.000 habitants, se-

(1) P. de la Gorce, *Histoire du Second Empire*, T. III., p. 307. — Cet historien a tiré ses renseignements des lettres de MM. Ford et Eddy, missionnaires américains, du Consul américain de Beyrouth, et du rapport du capitaine Mansell au vice-amiral Fanshawe et du rapport du vice-consul Abéla. Il renvoie également aux *Annales de la Propagation de la Foi*, 1860, et à *l'Ami de la religion*, 10 juillet 1860.

lon quelques historiens, et selon d'autres, de 100 à 128.000. Les chrétiens, au nombre de 18 à 20.000 (1), étaient relégués dans le même quartier : actifs, industriels, commerçants, ils s'étaient accrus sous la protection française. Leur quartier était, sans comparaison, le plus beau et le plus riche de la cité orientale. Eglises, couvents, vastes habitations, belles fontaines, rien ne manquait à cette petite ville dans la grande ville.

Le 8 juillet, un des chefs musulmans convoqua les principaux chrétiens et les assura qu'ils pouvaient dormir toutes portes ouvertes, qu'ils n'avaient rien à craindre. « Le lendemain, malgré la protection du consul de France, malgré la courageuse intervention d'Abd-el-Kader, les Druses, les Damasquins, puissamment aidés par les Musulmans et les bachi-bouzouks, se ruèrent à l'envi sur les maisons chrétiennes. Envahi par ces hordes sauvages, le quartier ne fut bientôt plus qu'un amas de décombres où la barbarie montrait partout ses traces lugubres, ne laissant à la place de ces riches demeures que des débris souillés par de longues traînées de flammes ou de hideuses taches de sang » (2).

« 300 maisons furent réduites en cendres, trois

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre des chrétiens à Damas. Le chiffre de 18 à 20.000 nous semble se rapprocher davantage de la vérité.

(2) L. Lemoine, *Souvenirs de Syrie*.

couvents détruits, onze églises brûlées, renversées. » (1)

10.000 chrétiens, sur 8.000 Grecs-unis, 8.000 Grecs schismatiques et 3.000 Maronites, furent lâchement assassinés.

Pendant ce temps, le gouverneur Achmet restait confiné au fond du sérail dans une immobilité pire que le crime. On est heureux de le constater, le consul anglais, M. Brant, tenta de secouer l'inertie d'Achmet, et le somma, à plusieurs reprises, au nom de la civilisation, de l'humanité et de l'honneur ottoman, de remplir les devoirs de sa charge, en lançant contre les assassins et les incendiaires quelques bataillons disciplinés. Le pacha ne fit rien : il ne sortit même pas du sérail. Cette intervention du consul anglais est d'autant plus louable que partout ailleurs les représentants de l'Angleterre se montrèrent hostiles aux malheureux chrétiens du Levant.

Le 10 juillet 1860, il écrivit au consul général de Beyrouth : « La conduite du pacha a été souverainement honteuse : il s'est montré dépourvu de toutes les qualités d'un gouverneur, et il n'a paru nulle part. Les soldats, au lieu de prévenir le pillage, y ont donné leur assentiment. » (2)

De son côté, « Abd-el-Kader ne demeurait pas in-

(1) Rapport des cinq commissaires européens qui ont été à Damas se rendre compte, fin novembre 1860, des dégâts commis.

(2) Fr. Lenormant, *oper. cit.*, p. 130.

actif : il courait partout avec ses cavaliers, faisant la police et chassant les Druses qui s'étaient introduits en ville, malgré la défense. Tour à tour, il conseillait, priait, menaçait les autorités turques sans mieux réussir auprès d'elles que les consuls. » (1)

Si plus de 8.000 chrétiens ont pu être sauvés, on le doit à Abd-el-Kader, aidé des 600 Arabes de l'Algérie qui l'avaient suivi dans sa retraite. Il n'y a que lui qui ait travaillé à les arracher à une mort certaine. C'est ainsi qu'il sauva les Lazaristes et les Sœurs de Charité avec une foule de jeunes filles. Mais pas un seul religieux des sept Pères et deux Frères franciscains n'échappa au poignard des assassins, malgré tous les efforts qu'il fit avec ses vaillants Algériens pour les mettre en sûreté dans son palais.

« Le 17 juillet, les massacreurs, lassés de tuer, cessèrent leur œuvre effroyable : et quand le carnage se fut arrêté, les soldats d'Abd-el-Kader escortèrent jusqu'à Beyrouth de 1.500 à 2.000 chrétiens pour les protéger contre les dangers qu'ils pourraient rencontrer en traversant le Liban. » (2)

★★

Tel est le résumé de l'horrible tragédie de 1860, résumé succinct, mais suffisant pour l'intelligence des faits qui vont suivre.

(1) Fr. Lenormant, *oper. cit.*, p. 130.

(2) *Ibid.*, p. 142. — M. Léon de La Brière, ancien zouave pontifical, père de M. Yves de La Brière, rédacteur à la revue *Etudes*, qui présidait, en 1869, la caravane française de

Avant de terminer ce chapitre, il importe de savoir combien de victimes a comptées la durée des massacres, du 30 mai au 17 juillet.

François Lenormant, témoin oculaire de la plus grande partie des événements de la Syrie, s'est livré à une étude consciencieuse de cette grave question ; et voici le résultat de ses recherches :

A Saïda et à Djezzïn .....	1.800	morts
Dans un bois entre ces deux villes	1.200	»
A Hasbeïya .....	1.000	»
A Rascheïya .....	800	»

Terre-Sainte, a relaté dans son journal intime un voyage accompli, du mois de mars au mois de juin 1869, en Palestine et en Syrie. Dans ce voyage, il alla visiter Abd-el-Kader à Damas, et il raconta l'audience dans un volume intitulé : *Mes amis, souvenirs*. Nous reproduisons cette page intéressante : « Les serviteurs, dit-il, ont reconnu l'accent et la langue de la France ; ils introduisent joyeux les *Frères de l'Emir* dans le vaste atrium carré qu'entoure un cloître mauresque où jaillit l'eau murmurante d'un bassin central, et qui sert de salon dans toute demeure orientale. Des oranges et des fleurs embaument ce lieu charmant ; tout à l'entour règne une série de petites salles fraîches où l'on se retire à l'ombre pendant la chaleur du jour. De grands lévriers d'Afrique ont reconnu des amis. Ils accourent et marquent leur joie, prodiguant aux visiteurs leurs plus expansives caresses. Le maître de la maison paraît ; son visage fier et bronzé porte la trace des gloires d'autrefois ; il fixe franchement sur les arrivants d'Europe un regard net et pénétrant ; il salue à l'orientale, en touchant son front, sa bouche et son cœur, puis tend la main, selon l'usage d'Europe. Il porte le noble et large costume de l'Arabe des tribus, très différent de la levantine brodée qui pare les Damasquins. Les insignes de la Légion d'honneur se détachent sur la laine blanche de son burnous. Un interprète l'accompagne et ses fils l'entourent. Le vieillard prend majestueusement, lentement la parole. Il souhaite bienvenue et prospérité à l'hôte de France que Dieu lui envoie.

A Zahlé .....	700 morts
A Deir-el-Kamar .....	2.400 »
A Damas .....	11.000 »

« Il faut ajouter, dit-il, à ces chiffres celui des gens tués dans les villages aux environs de Beyrouth, chiffre qui doit être au moins de 3.000. On obtient ainsi un total de 21.900 victimes massacrées en moins de deux mois. Encore ce total est-il certainement au-dessous de la vérité, car nous nous sommes borné à prendre pour les morts de Damas le nombre de M.

On prend place sur des coussins et les serviteurs apportent le café, les confitures, les chibouchs. — Tu es bien jeune pour courir le monde. — Pas si jeune, Emir, que je n'aie entendu et compris le récit de vos actes. Je sais la reconnaissance que vous doivent les chrétiens de Damas et leurs frères du monde entier. — L'Emir a protégé les faibles. Il n'a pu faire tout ce qu'il eût souhaité. Et gravement, simplement, Abd-el-Kader raconte les faits : le soulèvement de ses coreligionnaires, le couvent des Sœurs françaises envahi, les maisons européennes pillées et brûlées, les chrétiens massacrés. — Je suis vieux, fait-il, et j'ai vu couler bien du sang ; celui-là m'a ému. Si Dieu s'est servi de moi pour éviter de plus grands malheurs, que Dieu soit béni ! — Emir, où avez-vous recueilli tant de victimes ? — Elles ne pouvaient être en sûreté que dans ma propre demeure. Cette cour même était remplie : il y avait des Sœurs, des orphelines, des blessés et des mourants. — Et l'émeute s'est arrêtée sur votre seuil ? Un éclair, la plus expressive réponse, s'alluma dans les yeux du vieil Africain...

Il commandait à ses sentiments comme à sa langue. Cet austère visage, cette langue gutturale, aux intonations impérieuses, ce geste noble et hospitalier, exerçaient sur nous une attraction qui nous remua souvent, bien que le vieil Africain ne se livrât jamais à l'abandon de la causerie familière ; il régnait dans son langage et dans sa tenue une majesté sympathique, mais volontairement soutenue, qui excluait toute grâce. »

Spartalis au lieu de celui de M. Lanusse, plus élevé, et nous n'avons pas pu y faire figurer la quantité énorme des meurtres individuels » (1).

En outre, on évalue à 75.000 le nombre des victimes des désastres, qui avaient pu fuir et s'étaient réfugiées soit dans les montagnes du Liban, soit dans les villes du littoral. On comptait encore 10.000 orphelins, 6.000 veuves et environ 3.000 femmes ou filles vendues pour les harems.

Quant aux dévastations commises par les Druses avec la coopération des Turcs, une statistique, dressée avec soin, donnait, à la fin de juillet 1860, les résultats suivants : 360 villages détruits, 560 églises renversées, ainsi que 28 écoles, 42 couvents brûlés et 9 établissements religieux européens. L'incendie du seul Meten, dont les trois quarts des villages étaient peuplés de chrétiens, a coûté à ces malheureuses populations plus d'un million de francs. La perte des chrétiens du Liban, dans la seule récolte des cocons, est évaluée à cinq ou six millions. Les dévastations dans la plaine de la Bekâa et de Baalbek sont incalculables. A Deïr-el-Kamar, la perte a été de 25 à 30 millions, ainsi qu'à Zahlé. Les dégâts dans le Liban dépassent 30 millions. Ces chiffres approximatifs, mais qui se rapprochent de la vérité, comprennent la valeur des maisons, des mobiliers, des bijoux et des récoltes. Dans ce qui précède, on ne comprend

(1) Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 141. - Spartalis était consul de Grèce à Damas, et M. Lanusse, gérant du consulat de France.



pas Hasbeiya, Rascheiya et Damas. En résumé, dit un rapport consulaire, publié par le *Moniteur Universel* du 18 septembre 1860, sur les pertes commerciales éprouvées par les chrétiens de Syrie, ces derniers ont perdu plus de 100 millions de francs (1).



Terminons le résumé que nous avons donné de l'horrible tragédie de 1860 par deux citations empruntées à Melchior de Vogüé et à Fr. Lenormant. Elles méritent d'être connues.

« L'intervention de l'Angleterre en Syrie, dit Melchior de Vogüé, eut les plus funestes conséquences et contribua à couvrir le pays de sang et de ruines... Soit par crainte de se voir un jour intercepter la future route des Indes, soit par opposition à la politique française, elle ne veut pas souffrir en Syrie l'établissement d'un gouvernement fort et ami de la France. Elle préfère à tout pouvoir, fût-il chrétien et réparateur, le

(1) Louis de Baudicour, *La France au Liban*, Dentu, Paris, p. 153. — B. Poujoulat, *La vérité sur la Syrie*, Gaume frères, Paris, p. 522. — Un comité, organisé à Londres par lord Stratfort de Redcliffe, le marquis de Lansdowne, le marquis de Clanricarde, lord Eburg et lord Stanley, pour recueillir des souscriptions en faveur des chrétiens d'Orient, a donné dans une circulaire des chiffres sur les chrétiens assassinés et sur les dévastations commises ; mais ces chiffres sont bien au-dessous de la vérité. Les chiffres que nous donnons dans le texte sont le résultat de statistiques dressées avec soin et consignées dans les rapports de nos consuls.

régime oppresseur et sanguinaire de la Turquie, instrument docile de ses desseins. Quant à l'intégrité de l'empire, on sait que, dans sa bouche, ce mot n'est qu'un prétexte... La politique anglaise en Syrie a donc été de contrebalancer l'influence française et de servir les projets de la Sublime Porte... Un de ses actes fut donc de battre en brèche l'indépendance du Liban. » (1)

Pierre de la Gorce complète ainsi la pensée de M. de Vogüé : « Cette puissance guidait toute sa conduite en Orient par deux règles devenues traditionnelles : La première était de combattre dans le Levant les progrès de l'influence catholique, c'est-à-dire française ; la seconde était de protéger la Turquie, sous la condition de la gouverner. Aussi prit-elle facilement son parti de l'horrible drame qui s'accomplissait, dans lequel, disait-elle, il ne s'agissait que de molester quelques papistes, et ces papistes étaient des clients de la France. » (2)

Fr. Lenormant fait entendre une autre note : « Le véritable coupable, dit-il, dans cette horrible tragédie de 1860, le seul instigateur des événements de Syrie, celui qui a tout préparé depuis deux ans, ce n'est ni le peuple maronite, ni le peuple druse, c'est l'autorité ottomane elle-même, ce sont les agents de la Porte, le pacha de Beyrouth ». Et plus loin : « Les auteurs des événements de Syrie, ceux qui les ont pré-

(1) *Les événements de Syrie*, p. 16.

(2) *Histoire du Second Empire*, T. III, p. 313.

parés, exécutés, constamment dirigés, ceux qui personnellement y ont commis les plus abominables cruautés, les vrais, je dirais presque les seuls coupables, ce sont les agents de l'autorité turque, depuis le Mouchir jusqu'aux simples soldats. Les Druses n'ont été que des instruments excités par d'autres, et leurs crimes, qui cependant ont été bien grands, n'ont nulle part égalé ceux des Turcs. » (1)

(1) *Les derniers événements de Syrie*, pp. 22 et 153.





## CHAPITRE TROISIÈME

---

### La France et la Syrie

**Protectorat de la France en Syrie. — Les Maronites et les Croisades. — Le Liban sous les rois de France. — Les Capitulations. — La Convention et le protectorat des Catholiques d'Orient. — Bonaparte à Saint-Jean-d'Acre et les Maronites.— Les Maronites sous la Restauration et le Gouvernement de Juillet. — La Syrie et les Communautés religieuses. — Le Commerce français au Liban.**

La Syrie est le pays d'Orient le plus profondément marqué de nos souvenirs et de nos bienfaits. Notre influence dans le Levant et l'attachement profond et persévérant à la France de la nation syrienne reposent sur des faits historiques d'une certitude absolue, sur des Capitulations ou traités internationaux, sur des services réciproques que ces deux pays se sont rendus dans le cours des siècles. Pour reconnaître les services rendus à la religion par la France et les récompenser, le Saint-Siège lui a octroyé, à diffé-

rentes époques, de nombreuses concessions, des prérogatives d'honneur, qui n'ont pas peu contribué à lui donner en Orient un éclat exceptionnel, une merveilleuse efficacité d'influence. On sait que les Papes ont accordé à ses représentants la protection d'abord des chrétiens latins établis dans le Levant, puis des catholiques des différents rites : ils sont allés jusqu'à recommander, à ordonner à tous les chrétiens, quelle que fut leur nationalité, de s'adresser à ces représentants dans leurs difficultés. Cette intervention religieuse de Rome, que nous ne faisons que signaler, constitua en définitive une sorte de monopole en notre faveur, une situation prépondérante, surtout en Syrie et en Palestine. En acceptant cet honneur, la France se fit un devoir d'en remplir la charge ; elle devint la protectrice de la Syrie, sa tutrice désintéressée ; elle ne cessa jamais de faire valoir ses droits à sa pupille, de la conseiller, de la diriger, de seconder ses efforts (1).

(1) « Le privilège religieux de la France en Orient consistait dans le droit exclusif reconnu à nos ambassadeurs et consuls de représenter et de défendre, auprès des autorités ottomanes, les intérêts de toutes les communautés catholiques. Pour les groupes religieux composés de membres non sujets de l'empire ottoman, quelle que fût d'ailleurs leur nationalité, ce droit tirait son origine des conventions diplomatiques conclues naguère entre la France et la Turquie : c'était le *protectorat*. Pour les groupes religieux composés de sujets ottomans, ce droit tirait son origine des liens historiques noués authentiquement, depuis de longs siècles, entre la France et certaines populations indigènes, telles que les Maronites du Liban, puis de la coutume, légitimement introduite, qui avait étendu peu à peu à tous les

Il existe en Syrie un petit peuple, qui est une sorte de *France d'outre-Mer*, les Maronites du Liban. Ce peuple n'a jamais oublié ce qu'il doit à la France, qu'il appelle *sa mère* ; son attachement, fait de reconnaissance pour le passé et d'affection filiale pour le présent, tient presque du culte. Le 19 avril 1911, le cheik Joseph Gémayel disait à M. Boppe, notre conseiller d'ambassade à Constantinople, de passage en Syrie : « Les liens inébranlables qui nous unissent à la France constituent pour nous un précieux héri-

rites catholiques situés dans l'Empire turc, la protection française déjà exercée en faveur des missionnaires occidentaux : c'était le *patronat*. — Le *protectorat* et le *patronat* religieux de la France dans les régions du Levant perpétuaient une tradition glorieuse, dont les titres les plus anciens remontaient aux jours mêmes de Charlemagne ». (*Etudes*, T. 159<sup>e</sup>, 5 juin 1919, chronique du Mouvement religieux par Y. de la Brière, p. 606).

Dans ce chapitre, il ne sera question que du *protectorat* de la France en Syrie.

Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, écrivait, le 26 juin 1917, à M. Denys Cochin, alors sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères : « Le protectorat français en Orient repose sur un triple fondement : 1<sup>o</sup> les Capitulations ; 2<sup>o</sup> L'ordre donné par le Saint-Siège aux communautés religieuses du Levant de s'adresser pour leur protectorat à la France ; 3<sup>o</sup> quelques prérogatives accordées par le Saint-Siège à la nation française en raison des mérites acquis par la France en Orient dans le cours des siècles... C'est le Saint-Siège, qui a constitué la France, de préférence à toute autre nation, la protectrice des catholiques en Orient... Les prérogatives honorifiques sont de deux sortes : les unes ont été accordées par le Saint-Siège avec un acte positif et écrit ; les autres ont été introduites peu à peu par l'usage, toléré ou tacitement approuvé par le Saint-Siège ». — Voir *Le protectorat religieux de la France en Orient*, par Pierre Ghaleb, chez Albanel frères, Avignon.

tage, transmis par nos aïeux, et nous y restons attachés avec une fidélité intransigeante et jalouse. »

A quelle origine remonte notre protectorat et l'attachement des Maronites à notre pays ? Sans faire remonter jusqu'à Charlemagne cette origine, ainsi que le prétend une pieuse légende de ce peuple, un fait indéniable c'est que nos rapports datent de l'arrivée des croisés en Syrie, au printemps de 1099 (1). Les historiens semblent être d'accord sur ce point. Les Maronites ne se contentèrent pas de leur indiquer alors les diverses voies qui conduisent à Jérusalem, ils voulurent aussi, et en assez grand nombre, grossir les rangs de leur armée.

Maîtres de Jérusalem, beaucoup de croisés, à la tête desquels nous trouvons Raymond, comte de Toulouse (2), son fils Bertrand, Guillaume II de Cerdaigne, Baudouin, Foulques de Guines, viennent après de rudes combats se fixer à Tripoli, Batroun, Djebaïl.

(1) « Pour bien saisir la valeur des liens qui rattachent la France à la Syrie, il faudrait remonter à Charlemagne, à son édit aux *Missi dominici*, qui ordonne de prélever dans toutes les provinces de son empire une dîme spéciale destinée aux Lieux-Saints. Il faudrait ensuite rappeler comment s'en est constituée peu à peu la France. Mais ce travail nous conduirait en dehors de notre sujet. Notre influence se traduit surtout en des traités d'alliance politique et religieuse, et en des actes commerciaux. » (V. *La Syrie et la France*, par le Dr C. et Paul Rœderer).

(2) Les comtes de Toulouse régnèrent 171 ans sur Tripoli. Le château qu'ils habitaient, construit par Raymond de Saint-Gilles, montre encore ses ruines qui dominent le pays. *La Syrie et la France*, p. 7).



Beyrouth, Saïda et autres villes ; peu à peu ils s'installent dans le Liban, y bâtissent des châteaux forts et des églises, mêlent leur sang au sang des Maronites, et, s'ils reçurent de précieux services de ce petit peuple, pendant la longue durée de leur séjour en Syrie, ils lui rendirent de leur côté un merveilleux appui contre leurs ennemis, les Sarrasins et la turbulente tribu des Ansariés (1). Pendant les deux siècles qu'ils vécurent côte à côte, il s'établit entre eux, dans cette existence en commun, un attachement d'un caractère extrêmement vivace, qui devait, en dépit de nombreuses vicissitudes, se transmettre de génération en génération à leurs descendances jusqu'à nos jours. Depuis les croisades, la vie nationale des Libanais s'est intimement mêlée à notre vie ; l'histoire de ce petit peuple fait partie de l'histoire française.

En 1248, Saint Louis, roi de France, débarquait à l'île de Chypre, lieu de concentration pour la nouvelle croisade, et y recevait des Maronites, qui y avaient formé une importante colonie, un accueil enthousiaste des plus sympathiques. Parti de là pour la conquête d'Égypte et tombé à Mansourah entre les mains de ses ennemis, 25.000 soldats maronites accoururent au secours de ses chevaliers (2). Ce fut à cette occasion

(1) D'après Douaïhi (*Histoire des temps*, année 1110, manuscrit arabe), les comtes Beaudouin et Bertrand s'unirent aux Maronites, en 1110-1111, pour battre les Musulmans de Syrie et les Persans.

(2) « St-Louis fit appel à deux reprises aux contingents

que le saint roi, après sa captivité, adressa de Saint-Jean-d'Acre à l'Emir des Maronites du Liban, au Patriarche et aux évêques de cette nation, la magnifique lettre suivante :

« Notre cœur s'est rempli de joie lorsque nous avons vu notre fils Samaan venir à nous accompagné de 25.000 hommes nous portant le témoignage de vos sentiments d'amitié, et nous offrant ces magnifiques cadeaux (1).

« En vérité, notre sincère amitié que nous avons commencé à ressentir envers la nation maronite, lors de notre relâche à Chypre, où ils sont établis, s'est redoublée aujourd'hui davantage. Nous sommes persuadé que cette nation, que nous trouvons établie sous le nom de saint Maroun, est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux. En conséquence, il est juste que vous et tous les Maronites jouissiez de la protection dont les Français jouissent près de nous, et que vous soyez admis dans les emplois comme ils le sont eux-mêmes. C'est pourquoi nous vous invitons, ô Emir très noble, de faire tous vos efforts pour rendre le peuple libanais heureux et de prendre soin d'établir des nobles parmi les

syriens pour grossir les rangs de son armée croisée. Un premier corps de 45.000 Maronites vint le rallier à Chypre, et de là l'accompagna dans son expédition contre l'Égypte. Au bruit de ses échecs et de sa captivité à Damiette, 30.000 hommes sont encore équipés dans le Liban. » (*La Syrie et la France*, p. 8.)

(1) 25.000 hommes et de beaux chevaux.

hommes que vous trouverez les plus dignes, comme c'est l'habitude en France. Et vous, Seigneurs, Patriarche et évêques, clergé et peuple maronite, ainsi que votre grand Emir, nous avons vu avec une grande satisfaction votre constant attachement à la religion catholique, et votre vénération pour le chef catholique, successeur de Saint Pierre à Rome ; nous vous exhortons à conserver cette vénération et à rester inébranlables dans votre foi. Pour nous et nos successeurs sur le trône de France, nous promettons de vous donner, à vous et à tout votre peuple, notre protection spéciale, comme nous la donnons aux Français eux-mêmes, et nous nous emploierons en toute circonstance à tout ce qui contribuera à votre prospérité.

« Donné à Saint-Jean-d'Acre, le 24<sup>e</sup> jour de mai 1250 et de notre règne la 24<sup>e</sup> année » (1).

Un passage de cette lettre est à noter. Saint Louis considère la nation maronite comme une portion de la nation française, et déclare que tous les Maronites, non seulement jouiront auprès de lui de la même protection, mais qu'ils seront admis, comme les Français le sont eux-mêmes, aux emplois publics, et il engage

(1) Le texte de cette lettre est tiré de la *France au Liban*, par Louis de Baudicour, et du *Recueil des Traités de la Porte Ottomane*, T. III, par le baron de Testa. Le patriarche Paul Massad parle de cette lettre dans son livre : *Ad-douroul Manzoum*.

Les successeurs de Saint Louis sur le trône de France font souvent allusion à sa lettre aux Maronites, quand ils écrivent à ces derniers.

avec lui ceux qui lui succéderont au trône de France.

Les successeurs du saint roi restèrent fidèles à la promesse qu'il avait faite aux Maronites de toujours les protéger. Ces derniers ont obtenu les célèbres capitulations qui constituent la base de leurs droits. La première qui intervint entre Soliman II et François I<sup>er</sup> assure à tout Français la liberté de religion et le droit au commerce. Depuis cette capitulation de 1535, signée par Jean de la Forêt, la France s'était érigée en protectrice des chrétiens francs habitant l'Orient ou voyageant en Orient, et grâce à l'autonomie relative dont ils jouissaient, elle put se préoccuper tout particulièrement de ceux du Liban et veiller par ses consuls sur leur sécurité. Par les capitulations renouvelées, en 1569 sous Charles IX et en 1604 sous Henri IV (1), tous les occidentaux français ou non se trouvèrent placés par elles sous la protection

(1) « La tutelle des missionnaires et pèlerins occidentaux des Lieux-Saints de Jérusalem est, pour la première fois, énoncée d'une manière formelle dans la capitulation de 1604, négociée par Savary de Brèves, le célèbre ambassadeur de Henri IV. Ayant préservé, en 1599, la basilique du Saint-Sépulcre d'une destruction totale dont l'avaient menacée les Turcs, à l'instigation des Juifs de Palestine, Savary de Brèves transforma en garantie permanente le résultat de son intervention d'un jour. Dans la capitulation de 1604, il introduisit un article 4, concernant la liberté des pèlerins de Jérusalem, et un article 5, concernant la sécurité des religieux latins de Jérusalem, gardiens des Lieux-Saints ». (*Études*, T. 159, p. 607).

N'ayant pas l'intention de nous occuper des Lieux-Saints qui sont en dehors de notre travail, nous nous abstiendrons dans la suite de parler de la Palestine et de ce qui la concerne.

du roi de France, et la liberté du commerce se transforma en une sorte de monopole concédé à nos compatriotes.

Richelieu, sous Louis XIII, respecta ces traditions et les appuya de sa haute autorité.

Cependant, c'est sous Louis XIV que le protectorat français atteignit son complet développement. Dès le commencement de son règne, il prenait sous sa protection spéciale, par la lettre suivante du 28 avril 1649, tous les chrétiens maronites du Liban :

« Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que par l'avis de la reine régente, notre très honorée dame et mère, qu'ayant pris et mis, comme présentement nous prenons et mettons par ces présentes, signées de notre main, en nostre protection et sauvegarde spéciale le révérendissime patriarche et tous les prélats ecclésiastiques et séculiers chrétiens maronites, lesquels habitent particulièrement dans le Mont Liban, nous voulons qu'ils en ressentent l'effet en toute occurrence et pour cette fin nous mandons à notre ami et féal, le sieur de La Ventelaye, conseiller en nos conseils et notre ambassadeur en Levant, et à tous ceux qui lui succéderont en cet emploi, de les favoriser, conjointement ou séparément, de leurs soins, offices, instances et protection, tant à la Porte de notre très cher et parfait amy le Grand Seigneur, que partout ailleurs que besoin sera, en sorte qu'il ne leur soit fait aucun

mauvais traitement, mais au contraire qu'ils puissent librement continuer leurs exercices et fonctions spirituelles. De plus, nous enjoignons aux consuls et vice-consuls de la nation française, établis dans les ports et échelles du Levant, ou tous autres arborant la bannière de France, présents et à venir, de favoriser de tout leur pouvoir le dit sieur patriarche et tous les chrétiens maronites dudit Mont Liban, et de faire embarquer sur les vaisseaux français et autres les jeunes hommes et tous autres Maronites chrétiens qui désireront passer en chrétienté, soit pour y étudier ou pour quelques autres affaires, sans prendre ni exiger d'eux que la nolis qu'ils leur pourront donner, les traitant avec toute la douceur et charité possible. Prions et requérons les très illustres et magnifiques seigneurs, les bachats et officiers de Sa Hautesse, de favoriser et assister le sieur archevêque de Tripoli et tous les prélats et chrétiens maronites, offrant de notre part de faire le semblable pour tous ceux qui nous seront recommandés de la leur.

« Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 28<sup>e</sup> jour d'avril, en l'an de grâce 1649, et de notre règne le 6<sup>e</sup> » (1).

La sympathie de Louis XIV pour les Maronites ne se borna pas à cette première manifestation. Sa poli-

(1) Ce document se trouve aux Archives des Affaires étrangères, T. V., et aux Archives nationales, Marine, B<sup>7</sup> 218. — Il a été reproduit par différents historiens. Les lettres de Louis XIV à ses ambassadeurs à Constantinople, sont remplies de la pensée du protectorat.

tique orientale se fixa comme but le développement du commerce français et la protection de la religion catholique. Il s'efforça d'améliorer le sort des chrétiens du Liban soumis à la tyrannie et aux vexations des Turcs, de soustraire les Patriarches et les prélats aux réclamations iniques des pachas de Syrie; et, à cette fin, il ne leur fit pas seulement parvenir des secours destinés à alléger leurs charges, il intervint encore en leur faveur auprès de ses ambassadeurs à Constantinople et auprès de ses consuls aux échelles de Tripoli, de Batroun, de Beyrouth et de Saïda (1).

Louis XV maintint lui aussi la politique traditionnelle de la France à l'égard de la Syrie (2). Voici la lettre, signée de sa main, qu'il écrivit le 12 avril 1737 :

« Louis, par la grâce de Dieu, empereur et roi

(1) Les lettres des ministres du grand roi, qui témoignent de cette intervention, sont conservées nombreuses au Ministère des Affaires étrangères. Ajoutons que la plus belle église élevée sur les flancs du Mont Liban a été bâtie sur les ordres et aux frais de ce Roi. En outre, il chargea le chef des Maronites Abou Naufel el Khazen du consulat de Beyrouth (1655 à 1679). Son fils, Fayad, dit Abou-Cansau ou Cansaou, lui succéda de 1679 à 1691; Hossun, fils de Fayad, géra le consulat de 1697 à 1704, et Naufel, fils de ce dernier, lui succéda de 1704 à 1753. Les lettres patentes qui les nomment, sont gardées par les Khazen, dont l'émir des Maronites, Abou-Naufel el Khazen, fut anobli par Louis XIV en mars 1659.

(2) Ce roi, dès qu'il fut majeur, donna une nouvelle impulsion à la politique française en Orient, comme on le voit par sa lettre au marquis de Bonnac en 1723, et la lettre de son ministre (1724) à M. d'Andrezet. (*Documents inédits du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle*, par le P. Rabbat, S. J.).

très chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Le patriarche d'Antioche et les Maronites chrétiens établis dans le Mont Liban nous ont fait représenter que, depuis un temps immémorial, leur nation est sous la protection des empereurs et rois de France, nos glorieux prédécesseurs, de laquelle ils ont ressenti les bons effets en toutes occasions ; et ils nous ont très humblement sollicité qu'il nous plaise leur accorder nos lettres de protection et sauvegarde, à l'exemple du feu roi, notre très honoré roi et bisaïeul, qui leur en accorda de pareilles, en date du 28 d'avril 1649. Et voulant, de notre part, traiter favorablement les exposants : à ces causes et autres bonnes considérations, nous déclarons que nous les avons pris et mis, comme par ces présentes, signées de notre main, nous les prenons et mettons en notre protection et sauvegarde. Nous voulons qu'ils en ressentent les effets en tous lieux, en toute occurrence ; et, à cette fin, nous ordonnons à nos amis et féaux conseillers en nos conseils, nos ambassadeurs à Constantinople, consuls et vice-consuls de la nation française, établis dans les ports et échelles du Levant, présents et à venir, d'aider de leurs soins, offices et protection, ledit sieur patriarche d'Antioche et tous lesdits chrétiens maronites du Liban, partout où besoin sera, à cette fin qu'ils ne puissent souffrir aucun mauvais traitement et qu'ils puissent, au contraire, continuer librement leurs exercices et fonctions spirituelles : car telle est notre volonté et bon plaisir. Prions et requérons le



grand empereur des Musulmans, notre cher et parfait ami, et les illustres bachas et autres officiers de Sa Hautesse, de favoriser et d'assister de leur protection ledit patriarche d'Antioche et tous lesdits chrétiens maronites, offrant de faire de même pour tous ceux qui nous seraient recommandés de leur part. En foi de quoi, nous avons fait mettre notre sceau à ces présentes.

« Donné dans notre château impérial de Versailles, le 12<sup>e</sup> jour d'avril, en l'an de grâce 1737, et de notre règne le 22<sup>e</sup> ».

Sous Louis XV, le Vizir reconnu par deux firmans solennels (1740 et 1751) le droit de protection du roi de France sur les chrétiens de Syrie.

Louis XVI n'abandonna rien des traditions de ses prédécesseurs, les rois de France. Les Emirs de la Montagne et les Patriarches maronites furent l'objet de sa bienveillance, et, en plus d'une circonstance, leurs relations devinrent particulièrement cordiales. On dirait qu'avant de disparaître, l'ancien régime tenait à faire bénéficier de ses faveurs ses protégés du Liban (1).

(1) « Les droits traditionnels du protectorat religieux de la France sont insérés avec une nouvelle ampleur dans la capitulation de 1673, négociée par le marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV, et surtout dans la capitulation de 1740, chartre la plus complète de nos titres diplomatiques en Orient, négociée par Sauveur de Villeneuve, ambassadeur de Louis XV ». (*Etudes, ibid*, p. 608).

Le 14 août 1787, le maréchal de Castries, ministre de la Marine, fit savoir au clergé et au peuple maronite, de la

La Révolution devait, sans doute, par suite de sa désorganisation intérieure et de ses luttes contre les ennemis du dehors, jeter quelque trouble dans nos relations avec le Levant : nos traditions en Syrie souffrirent, en effet, des tristes bouleversements qui s'opérèrent en France à l'époque révolutionnaire. Cependant, notre ambassadeur à Constantinople, Descorches de Sainte-Croix, reçut comme instruction du Comité de Salut public de conserver tous les droits inhérents à notre qualité de protecteurs des cultes chrétiens, sans y attacher toutefois trop d'importance. Fort de cette instruction, l'ambassadeur fit savoir à ses agents consulaires que les chrétiens de Syrie devaient *trouver auprès d'eux la même assistance et même plus de zèle* que par le passé (1). Son successeur à Constantinople, le général Aubert-Dubayet, n'agit pas autrement. Une circulaire adressée aux agents français leur rappela que le *maintien des privilèges accordés par les Capitulations était la première base des instructions confiées à leur zèle* (2). Plus tard, M. Malleville disait à la Chambre des députés :

« Je rappellerai que la Convention faisait respecter, en 93, le Mont Liban, le nom français. Je rappellerai

part du Roi, que Sa Majesté faisait droit à leur requête en nommant consul de France à Beyrouth, Ghandour Saad Khoury, cheik de la nation libanaise.

(1) F. Clément-Simon, *La Révolution et le Grand Turc* (*Revue de Paris*, 1907).

(2) P. Hilaire Barenton, *La France catholique en Orient*, p. 226. *La Syrie et la France*, p. 14. Discours de Paul Deschanel à la Chambre des Députés, 29 février 1888.

que son ambassadeur ayant appris que des églises avaient été fermées et des prêtres insultés, il mit les églises du Liban sous la protection du drapeau tricolore. Tandis que la France égarée fermait ses églises, son ambassadeur faisait ouvrir celles de l'Orient. »

Pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre, Bonaparte s'aboucha avec les Maronites, et les Maronites lui envoyèrent une grande quantité de vivres, et dans une lettre adressée au général, ils disaient entr'autres choses : « C'est pour nos frères français, et non pour toi qui persécutes l'Eglise romaine. »

Le lendemain, le général Bonaparte leur envoya son secrétaire interprète, M. Amédée Jaubert, pour les remercier et leur dire de sa part ces paroles : « Je reconnais que les Maronites *sont Français de temps immémorial* : moi aussi, je suis catholique romain, et vous verrez que par moi l'Eglise triomphera et s'étendra au loin. » (1)

(1) Mgr Nicolas Mourad, *Notice sur l'origine de la nation maronite et sur ses rapports avec la France*. — F. Rey, *Protection diplomatique*, p. 364.

On sait que Bonaparte, devenu consul, s'efforça aussitôt de rendre à la France son antique influence dans le Levant, et proclamé Empereur, il se posa aux yeux des populations catholiques de l'Orient et en particulier de la nation maronite, comme le successeur de Louis XIV, décidé à continuer son œuvre en Syrie et à se faire le protecteur du catholicisme. Quand Napoléon délégua le général Brune comme ambassadeur en Orient, il lui prescrivit de « prendre sous sa protection tous les hospices et tous les chrétiens de Syrie, d'Arménie et spécialement toutes les caravanes qui visitent les Lieux-Saints ».

La Restauration ne s'éloigna pas de la politique traditionnelle de la France : elle *montra à Navarin et en Morée ce qu'elle aurait fait dans le Liban si les circonstances l'eussent exigé* (1).

Inutile d'ajouter que les privilèges du protectorat catholique garantis exclusivement à la France par les pontifes romains vinrent encore et très puissamment resserrer les liens entre la France et les Maronites, cette population chrétienne du Liban, qui constitue dans le Levant la clientèle la plus totalement dévouée à l'Église et à notre patrie (2).

Il résulte de ce que nous venons de dire que le protectorat de la France en Syrie, et principalement au Liban, a été en vigueur depuis des siècles : il remonte aux Croisades, pendant lesquelles les Maronites combattirent à côté des chevaliers français : il s'appuie non seulement sur l'usage et sur la communauté de religion, mais sur des capitulations obtenues par la

(1) Melchior de Vogüé, *Les Événements de Syrie*, p. 13.

(2) Comme le fait remarquer Paul Rœderer (p. 11), « les capitulations ne nous ont pas concédé seulement des avantages moraux. Les avantages matériels ne sont pas moins précieux. La capitulation de 1535 avec Soliman investissait la Marine française du monopole commercial dans l'empire ottoman... Durant tout le courant des seizième et dix-septième siècles, quiconque voulait trafiquer avec le Turc devait se recommander du roi de France et rechercher la protection de ses conseils. Des maisons commerciales françaises faisaient un actif trafic avec la métropole... A l'époque du Grand roi, sur tous les points du territoire ottoman, florissaient nos comptoirs, et Marseille, enrichie par ses transactions avec les pays islamiques, s'habitua à considérer ceux-ci comme un marché réservé à elle seule ».

France de l'empire ottoman, capitulations qui ont force de traités internationaux.

Ce protectorat de la France consiste dans le droit exclusif de protéger aussi bien les Maronites, les catholiques et les chrétiens de la Syrie, que ses nationaux et ses propriétés. Ce droit exclusif est l'élément essentiel de notre protectorat.

Malheureusement, sous le gouvernement de Juillet, le gouvernement ne s'opposa pas énergiquement aux massacres de 1844 et de 1845. M. Thiers et M. Guizot plaidèrent sans doute auprès de la Sublime Porte la cause des chrétiens de Syrie, à la suite des éloquents discours à la tribune française de MM. de Montalembert, de Quatrebarbes, Crémieux (1), etc. Mais il ne suffisait pas de plaider, il fallait agir, et c'est cette politique d'action qui fut délibérément abandonnée. La protection française se montra stérile, n'étant appuyée que par de vaines paroles.

Cependant, l'attachement sincère et dévoué des Maronites à la France, attachement basé sur une alliance de plusieurs siècles, ne fut pas ébranlé par ce fléchissement de la politique française sous le règne de Louis-Philippe. « Il faut avoir parcouru le pays des Maronites, dit M. de Vogüé, pour apprécier ce qu'il

(1) Le 3 juillet 1847, le juif Crémieux exhortait en ces termes la Chambre à protéger les Maronites : « Eh ! Messieurs, il s'agit des chrétiens du Liban ! Les chrétiens du Liban ! Mais ils sont vos frères depuis des siècles, non pas seulement vos frères en religion, mais vos frères à la guerre, vos frères sur les champs de bataille ; dans toutes les circonstances vous les avez trouvés, Saint Louis les a trouvés, Napoléon les a trouvés. »

y a de profond et de touchant dans les sentiments de ces populations. Toutes leurs pensées sont tournées vers la France, leur ambition est de la servir, leur espérance de lui appartenir un jour ; et pourtant quel a été le fruit de cette alliance, la récompense de cette fidélité ? La protection française a été la cause indirecte des plus grands malheurs. N'osant attaquer la France en face, on l'a attaquée et humiliée dans ses alliés ; on a fait porter à ces malheureux la peine de leurs affections ; on leur a fait payer de leur vie ce titre de *Français d'Orient*, dont ils étaient si fiers, et qui, loin de les protéger, les a désignés aux bourreaux. Malgré ces injustes malheurs, malgré l'abandon de 1840 et les désastres impunis de 1845, ils sont restés fidèles ; rien n'a diminué leur attachement et leur confiance en nous. » (1)



Rattachée à la Syrie par une tradition historique et par le commerce, la France l'est aussi par les œuvres scolaires et charitables.

Les Congrégations religieuses françaises ont largement contribué à consolider et à développer cet attachement ; elles ont été, sans contredit, une des principales causes, pour ne pas dire la principale cause, du rayonnement de notre prestige séculaire aux échelles du Levant. Est-il nécessaire de rappeler —

(1) Melchior de Vogüé, *Les Événements de Syrie*, p. 13.

ce que tout le monde sait — que les deux collèges de Ghazir et d'Antoura, dirigés le premier par les PP. Jésuites, le second par les Lazaristes, ont puissamment aidé à fortifier le lien qui unit la nation maronite à la France, en propageant dans toutes les familles aisées la langue française et en maintenant au cœur de tous les habitants de ce pays l'amour de la France protectrice.

Sans parler des Jésuites, qui avaient, au dix-septième et au dix-huitième siècles, à Alep, à Damas, à Tripoli, à Saïda et à Antoura (1), des résidences et des établissements importants, où ils faisaient aimer le nom français, les Capucins étaient établis, aux mêmes siècles, à Saïda, à Antoura, à Beyrouth, à Tripoli, à Damas et à Alep ; les Carmes, à Alep, à Bécharré, dans la région des Cèdres, et à Tripoli ; enfin les Franciscains, à Harissa, dans le Liban. Tous ces religieux ne séparaient pas dans leur apostolat le Liban catholique et la France (2).

(1) Les Jésuites avaient fondé en 1656 le collège d'Antoura. L'auteur de *La Sainte-Vierge au Liban* raconte, ainsi qu'il suit la fondation de ce collège (p. 174) : « Une nuit, en 1654, trois Jésuites, jetés à la côte par un naufrage et pris pour des corsaires, sont menés au célèbre Abou Naufel, qui aussitôt les établit dans ses domaines d'Antoura... En arrivant à Antoura, ils s'installent dans un couvent très curieux, fondé par un vieillard dont la sainteté les charme. Deux ans après, le collège s'élevait dans cette résidence. Les Jésuites le conservèrent jusqu'à la suppression de la Compagnie, en 1773. Alors, les Lazaristes les remplacèrent, et depuis lors ils enseignent dans ce collège. »

(2) Les Franciscains s'établissent en Syrie dans la première moitié du treizième siècle, les Capucins en 1625, les

Au dix-neuvième siècle, les Jésuites, rétablis par Pie VII, reprirent en Syrie la place qu'ils avaient été forcés de quitter à la suite du bref de Clément XIV. De 1830 à 1861, nous les trouvons à Bikfaïa, à Mou'allaqa, à Saïda, à Ghazir, à Zahlé, à Deir-el-Kamar et à Beyrouth. Les Lazaristes étaient établis à Antoura, à Tripoli, à Damas, à Ehden et à Zghorta.

« Ces deux congrégations religieuses, depuis si longtemps établies dans ce pays, écrivait B. Poujoulat en 1869, ont puissamment contribué, dans ces derniers temps, à étendre, à fortifier notre influence en Syrie. Leurs écoles, leurs collèges sont remplis d'enfants chrétiens. L'enseignement de la langue française figure en tête du programme de leurs études. Les générations chrétiennes, de 12 à 30 ans, savent le français à Beyrouth, et ce sont les Lazaristes et les Jésuites qui leur ont appris notre langue, en leur apprenant en même temps à aimer, à respecter, à admirer la France. » (1)

A côté de ces deux congrégations travaillaient, en 1860, avec un grand zèle et succès, les Capucins à Beyrouth, à Salima et à Abey, les Carmes à Bécharré, les Franciscains à Beyrouth, à Harissa, à Damas, à Alep, à Tripoli, à Saïda et à Sour. Ces

Jésuites français en 1627, et les Carmes vers le milieu du treizième siècle.

(1) *La Vérité sur la Syrie*, p. 25. — Le collège de Ghazir, qui date de 1845, comptait, en 1860, 13 professeurs et 100 élèves, dont 40 se destinaient à l'état ecclésiastique. Il y avait encore à Ghazir un externat sous la direction des Jésuites.



derniers avaient été envoyés, au treizième siècle, en Syrie, par saint François d'Assise.

Bikfaïa est un gros bourg où l'émir Haïdar Bellamâ (1) avait établi, le 16 juin 1833, le P. Riccadona, jésuite : 10 ans plus tard, une église y était bâtie sur les plans du P. Bonacina. Le P. Estève, jésuite, grand ami de cet émir, organisa dans ce bourg, sous le nom de Frères Xavériens, un institut de maîtres d'écoles indigènes. Ils se multiplièrent assez vite et prirent bientôt la direction de bon nombre d'écoles de la Montagne.

Les Jésuites avaient fondé pour les petits garçons, depuis 1841, à Beyrouth, 3 écoles primaires, dont ils confièrent l'enseignement aux Xavériens, mais en se réservant l'enseignement de l'arabe, du syriaque et du français. Le français était une sorte de seconde langue maternelle.

En outre, ils avaient fondé à Deïr-el-Kamar des écoles fréquentées par 150 élèves, dont 50 apprenaient

(1) « Cet Haïdar, dit l'auteur de *La Vierge au Liban*, p. 157, était originaire d'une famille druse, la noble famille des Bellamâ, et vit le jour en 1787 à Salima. » Son père, Ismaïl, druse, avait épousé une fervente chrétienne. L'enfant reçut de sa mère une éducation pieuse... Les Bellamâ tirent leur origine de la tribu arabe des Beni-Fawarès. Les Beni-Fawarès s'établirent au neuvième siècle dans le Meten et se firent druses. Au seizième siècle, un de ces émirs prit le nom de Bellamâ (père de l'éclat) et fixa sa résidence à Kafer-Sewan, dans le nord du Meten. Il eut deux fils : Mourad et Kaïd Bey, qui formèrent les deux branches actuelles de la famille Bellamâ. Kaïd Bey s'établit à Salima, où il bâtit un sérail. C'est là que naquit Haïdar... Haïdar devint le seigneur d'une grande partie du district d'El-Meten et de la totalité du Qâté. (*La Vierge au Liban*, p. 157).

le français : à Saïda, des écoles qui ne dataient que de 1856 ; à Zahlé, des écoles où l'on comptait 400 élèves ; enfin à Bikfaïa et aux environs, à Beïf-Chebab, Mazra, Yésoua, Alma-Chab, Rémeick et Chouer, des écoles fréquentées par 400 élèves. Ces écoles primaires, sous la surveillance des Jésuites, étaient tenues par les Xavériens.

Les congrégations religieuses de femmes, en 1860, étaient beaucoup moins nombreuses que celles des religieux. Les Sœurs de St-Vincent de Paul, providence des petits, des pauvres et des malades, étaient établies à Beyrouth, à Saïda et à Damas, les Visitandines à Antoura, les filles de la Mission du Sacré-Cœur à Zahlé, les Sœurs de St-Joseph de l'Apparition à Saïda, les Sœurs de Nazareth à Sour, et enfin les Sœurs Mariamettes à Ghazir. Ces dernières avaient été fondées également par le P. Estève (1), à Bikfaïa, huit ans avant l'institut des Xavériens, pour l'éducation des jeunes filles. A Bikfaïa et dans les villages

(1) Le P. Estève, né à Montpellier le 3 mai 1803, entra dans la Compagnie à 22 ans et fit ses études au Collège romain. Il se préparait aux Missions d'Amérique, mais Dieu tourna sa barque vers l'Orient. Le 5 août 1834, il arriva à Bikfaïa où les PP. Riccadona et Planchet, les premiers Jésuites de la nouvelle Mission de Syrie l'avaient précédé. Il fut l'âme de cette nouvelle Mission, où il travailla pendant 39 ans. Il mourut à Beyrouth, le 10 décembre 1873, et fut enterré dans le sanctuaire de Marie à Bikfaïa. Deux jeunes Bikfaïennes furent le premier noyau des Mariamettes. Le P. Estève leur donna le voile, le 9 février 1855. Trois ans après, il fonda les Xavériens. Les deux premiers étaient encore deux Bikfaïens. Le noviciat resta à Bikfaïa. (*La Sainte Vierge du Liban*, p. 142).

environnants elles dirigeaient les écoles de filles et comptaient 500 élèves. Elles ne tardèrent pas à se répandre dans le Liban. Les Jésuites de Ghazir en firent venir quatre près d'eux. Elles tenaient l'école des petites filles de la ville, en même temps qu'elles s'occupaient de la lingerie du collège et de la boulangerie.

En somme, avant les désastres de 1860, les Jésuites avaient des écoles primaires fréquentées par plus de 1.800 enfants des deux sexes, élevés dans l'amour de la France. Les égorgeurs réduisirent ce nombre à 1.200 environ (1).

L'apostolat religieux de toutes ces congrégations et leur enseignement rattachaient de plus en plus les chrétiens de Syrie à la France, qu'ils regardaient comme leur grande patrie.



Nous avons parlé jusqu'ici des origines du protectorat de la France au Levant, des traités ou Capitulations, des faits historiques qui, pendant des siècles, se sont déroulés entre la Nation française et la Syrie, enfin de l'influence de nos Congrégations religieuses ; nous n'avons encore rien dit des liens économiques qui ont affermi les liens politiques ; et cependant l'établissement du commerce entre le grand port de Mar-

(1) Poujoulat, *op. cit.*, pp. 301-303.

seille et les échelles du Levant, et principalement les échelles de Syrie, a contribué pour une large part à l'intimité des relations.

L'origine du commerce de la France en Orient remonte aux premières capitulations. François I<sup>er</sup> obtint pour ses sujets la liberté du commerce dans l'empire ottoman, et, sous Charles IX, cette liberté se transforma en une sorte de monopole concédé à nos commerçants, le privilège de la navigation dans le Levant leur ayant été réservé (1).

Pendant un certain temps, les commerçants français furent les maîtres incontestés du trafic des échelles. Mais peu à peu les nations rivales, et parmi elles la nation anglaise, finirent par obtenir la même liberté.

Mais les commerçants de Marseille avaient pour eux l'avantage d'être les premiers venus : ils avaient fondé des comptoirs à Alep, à Alexandrette, à Tripoli, à Beyrouth, à Saïda : leur commerce s'était à ce point développé qu'ils avaient obtenu le privilège de choisir et de présenter les candidats aux fonctions consulaires dans le Levant. Grâce à eux, ces ports étaient devenus d'importants marchés de soie, de cocons, de velours, d'étoffes de laine et de coton, de raisins secs, de cires et d'autres produits.

Il n'en fallait pas tant pour attirer le génie mercantile des Anglais. Sur les marchés syriens, ils firent

(1) R. Ristelhueber, *Traditions françaises au Liban*, p. 94. Voir pour ce qui suit sur le commerce cet auteur, pp. 94 et suivantes.

une rude concurrence aux Marseillais ; sur quelques-uns, ils réussirent à les dépasser. Leur grande ambition était surtout de devenir les maîtres des marchés d'Alep et d'Alexandrette, ces deux villes étant le principal entrepôt des marchandises de la Mésopotamie, de la Perse, de l'Inde, de l'Extrême-Orient. Alep était le point de départ des caravanes se dirigeant vers l'Est, et le point de concentration des caravanes qui venaient de Mossoul, de Bagdad, de Diarbékir et de Damas. C'est là qu'affluaient les richesses de l'Arabie et de l'Arménie. Les ports d'Alep et d'Alexandrette étaient destinés, par leur situation, à devenir les têtes de ligne de la route des Indes.

Or, on sait tous les efforts de l'Angleterre pour se frayer vers les Indes un chemin direct, soit par la mer Rouge, soit par l'Euphrate. Le vice-roi d'Égypte gardait le passage de la mer Rouge ; restait la voie de l'Euphrate. Cette voie sembla plus facile et plus abordable au gouvernement anglais, car il ne s'agissait que de relier l'Euphrate à la Méditerranée, par un chemin de fer qui traverserait la vallée de l'Oronte, tournerait le Mont Liban et aboutirait à Alep. Mais, pour réaliser ce projet, il importait de substituer en Syrie, le protectorat anglais au protectorat français.

L'Angleterre se mit à l'œuvre.

Elle essaya d'abord du prosélytisme religieux. Ses missionnaires distribuèrent à foison des bibles au pays des Maronites ; ils cherchèrent même à fonder un collège protestant à Beyrouth. Cette double tentative échoua ; l'attachement des chrétiens du Liban

et du reste de la Syrie pour la France ne se laissa pas ébranler.

Alors elle se tourna du côté des Druses, dans l'espoir de trouver chez eux un point d'appui. Sa politique tendit à les brouiller avec les Maronites, et elle y réussit. Mais ni la haine semée entre les deux nations, ni les massacres qui s'ensuivirent, ne parvinrent à diminuer notre influence en Orient. Les Français et les Maronites restèrent toujours unis. La France continua à faire sentir aux Maronites une protection éclairée, un appui efficace ; et, de leur côté, les Maronites ne lui marchandèrent pas leur dévouement, leur fidélité et leur affection. Quel peuple aima jamais tant notre nation comme ce petit peuple du Liban ? Quel peuple nous fut jamais si fidèle, malgré des heures douloureuses où l'égoïsme et une misérable politique le laissèrent sans secours, sans appui ?



## CHAPITRE QUATRIÈME

---

### La France et les Massacres du Liban

Impression produite en France à la nouvelle des Massacres du Liban. — Napoléon III se décide à intervenir en Syrie. -- Convention du 3 Août entre les Puissances européennes au sujet d'une expédition française en Syrie. — Œuvre des Écoles d'Orient. — L'Abbé Lavigerie et le P. Amédée de Damas.

Après ce que nous venons de dire de l'alliance persévérante des Français et des Maronites, et de leur amitié séculaire, on s'explique l'émotion extraordinaire que produisit en France la nouvelle des désastres du Liban. Le pays tout entier fut d'abord jeté dans la stupeur, puis dans la consternation, une indignation générale contre la Turquie. Cette indignation se traduisit véhémentement dans la presse et dans les réunions publiques. Napoléon III avait introduit dans le concert européen la Turquie, et la Turquie, la coupable prin-

cipale des horreurs commises au Liban, répondait ainsi à la généreuse initiative de l'Empereur, à la situation exceptionnellement honorable qu'il lui avait faite en Europe !

La première émotion affaiblie, les plus hauts représentants laïcs de la religion catholique, le clergé et les fidèles, la presse et l'opinion publique se demandèrent avec une anxiété inquiète quelle serait en définitive la décision de l'Empereur, quel parti il prendrait en face des sanglants événements de juin et de juillet.

Viendrait-il au secours, les armes à la main, des chrétiens de Syrie, nos protégés et nos amis ?

Continuerait-il la politique du gouvernement de Juillet, qui s'était contenté de protester auprès de la Porte contre les horribles exécutions de 1844 et de 1845, et avait refusé d'intervenir en Orient ?

Laisserait-il la Turquie intervenir *seule*, comme elle le désirait, promettant de punir les coupables et de rétablir l'ordre ? Le Sultan, en effet, avait adressé à Napoléon III, à la date du 18 juillet 1860, la lettre suivante, chef-d'œuvre d'hypocrisie : « Je tiens à ce que Votre Majesté sache bien avec quelle douleur j'ai appris les événements de Syrie. Qu'elle soit convaincue que j'emploierai toutes mes forces pour y rétablir l'ordre et la sécurité, punir sévèrement les coupables, quels qu'ils soient, et rendre justice à tous. Pour qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur les intentions de mon gouvernement, c'est à mon ministre des affaires étrangères, dont les principes sont connus



de Votre Majesté, que j'ai voulu confier cette importante mission. »

Ce ministre, Fuad pacha, était, comme on le verra dans la suite, le digne émule de Kurchid pacha.

Le Sultan voulait par cette lettre écarter de lui tout soupçon et montrer l'inutilité de l'intervention française dont il se croyait menacé. La Porte avait, du reste, pour elle, l'appui de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. L'Angleterre cherchait d'abord à se justifier en faisant retomber la faute du sang versé au Liban sur le gouvernement ottoman, ensuite elle voyait dans l'intervention exclusive de la Turquie un moyen d'éloigner de la Syrie la France, dont elle redoutait et combattait l'influence.

L'Empereur ne se laissa pas prendre au piège que lui tendait la Porte ; il n'accepta pas ses offres d'intervention à l'exclusion de la France. Il ne songea pas non plus, à la grande satisfaction du pays, à suivre la politique du gouvernement de Louis-Philippe.

Il avait, avant tout, son honneur à venger, le drapeau français ayant été déchiré et traîné dans la boue, le nom de la France insulté, les consulats français incendiés, les monastères, qui étaient sous notre protection, pillés ; puis on faisait appel, pour l'intervention de la France, à des relations séculaires, à un dévouement traditionnel, à une Puissance catholique, protectrice reconnue et acceptée des intérêts du Levant. L'Empereur ne pouvait se dérober ; son honneur lui faisait

un devoir d'agir (1). En outre, la France catholique, émue par le récit des scènes sanglantes commises au Liban, demandait par des pétitionnements et par la voie de la presse que le gouvernement organisât une expédition pour la sécurité des chrétiens, et le châtiement des Druses et des Musulmans ; enfin, *au moment où les affaires de Rome séparaient l'Empereur des catholiques, il ne lui déplaisait pas d'adoucir cette pénible situation, en épousant avec chaleur la cause des chrétiens d'Orient et reprenant ainsi le rôle de FILS AINÉ DE L'ÉGLISE que, depuis quelque temps, on l'accusait d'oublier un peu* (2).

Vers la fin de juillet, il écrivit donc à M. de Persigny, son ambassadeur à Londres, que son intention bien arrêtée était de se porter au secours des chrétiens de Syrie. Du reste, nulle pensée d'ambition ou de conquête, de nature à inquiéter l'Angleterre. M. de Persigny vit le chef du *Foreign Office* et l'avertit officiellement de la décision de l'Empereur d'envoyer en Syrie un corps d'occupation. Il ajouta que tout était calculé pour dissiper les ombrages, que l'expé-

(1) On lit dans les *Documents inédits* du général Ducrot : « L'Europe entière avait poussé un cri unanime d'indignation, mais s'était bien gardée de proposer aucun moyen pratique de représailles. La France seule, inspirée par un généreux sentiment d'humanité, et aussi, il faut bien le reconnaître, par l'intérêt du maintien de son influence en Orient : la France, sur l'initiative de l'empereur Napoléon III, se décida à agir promptement et énergiquement en Syrie. »

(2) P. de la Gorce, *Histoire du Second Empire*, T. III, p. 316.

dition n'aurait lieu qu'en vertu des traités, de concert avec les Puissances et avec la Porte elle-même, que la France ne serait que l'exécutrice des volontés de l'Europe (1).

Napoléon III terminait sa lettre à M. de Persigny par ces paroles : « Je souhaiterais beaucoup ne pas être obligé de faire l'expédition, et, en tout cas, de ne pas la faire *seul*; d'abord, parce que ce sera une grosse dépense ; ensuite, parce que je crains que cette intervention n'engage la question d'Orient ; mais, d'un autre côté, je ne vois pas comment résister à l'opinion publique de mon pays, qui ne comprendra jamais qu'on laisse impunis, non seulement le meurtre des chrétiens, mais l'incendie de nos consulats, le déchirement de notre drapeau, le pillage des monastères qui étaient sous notre protection. »

L'Empereur aurait pu intervenir *seul* sans l'approbation des autres Puissances, sans les consulter, du moins pour les chrétiens du Liban. Là, la France agissait en vertu d'un droit que personne ne lui avait ouvertement contesté. Mais pour protéger les chrétiens de Syrie et se porter à leur secours, peut-être avait-elle besoin du consentement des Puissances. L'Empereur préféra donc, pour donner plus d'autorité à son intervention, pour ménager les susceptibilités de l'égoïsme anglais et s'éviter certaines difficultés qui ne manqueraient pas de surgir, recourir à la coopé-

(1) P. de la Gorce, *op. cit.* p. 324.

ration de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse et de la Turquie (1).

En conséquence, une première conférence se tint, le 26 juillet, au Ministère des affaires étrangères, sur convocation de M. Thouvenel ; une seconde eut lieu, le 30. Enfin, le 3 août, les représentants des six

(1) Par le traité du 30 mars 1856, article VII, la Turquie était admise dans le concert européen. Cet article est ainsi conçu : « Sa Majesté l'Empereur des Français, Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, S. M. la Reine du R. U. de la Grande-Bretagne et Irlande, S. M. le Roi de Prusse, S. M. l'Empereur de toutes les Russies et S. M. le Roi de Sardaigne déclarent la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen ». D'un autre côté, l'art IX porte : « S. M. I. le Sultan, dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort, sans distinction de religion ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son Empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux Puissances contractantes ledit firman spontanément émané de sa volonté souveraine. Les Puissances constatent la valeur de cette communication. » Les *généreuses intentions* du Sultan ne se sont guère manifestées dans les massacres du Liban, que ses représentants en Syrie ont préparés et provoqués et auxquels ils ont pris une part active.

Cet article exaspéra cependant les Musulmans, qui ne voulaient pas reconnaître pour leurs égaux ces *chiens de chrétiens*, suivant leur expression.

L'article IX déclarait encore formellement que les Puissances « n'ont pas le droit de s'immiscer, soit *collectivement*, soit *séparément*, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de l'Empire. » La convention du 3 août a modifié les termes de cet article : les Puissances agiront *collectivement*, rien ne pourra se faire en Syrie et ne devra se faire sans la majorité des voix. Mais cette majorité était-elle nécessaire pour juger les outrages particuliers que le drapeau de la France avait subis pendant les massacres de 1860 ?

Puissances se réunirent de nouveau, et, après un échange de vues, signèrent la convention qui décidait l'envoi d'un corps de troupes françaises en Syrie. Ce résultat ne s'obtint pas sans difficulté, l'Angleterre et la Turquie, pour des raisons différentes, ne voulant pas admettre la nécessité d'une intervention en Orient ; elles finirent par céder, la première devant l'opinion publique, la seconde pour sauvegarder ses intérêts.

Nous ne citerons ici que deux articles de cette convention ou protocole :

Article premier. — Un corps de troupes européennes, qui pourra être porté à 12.000 hommes, sera dirigé en Syrie pour contribuer au rétablissement de la tranquillité.

Art. 5. — Les hautes parties, convaincues que ce délai sera suffisant pour atteindre le but de pacification qu'elles ont en vue, fixent à 6 *mois* la durée de l'occupation des troupes européennes (1).

Cet article 5, proposé par l'Angleterre et la Turquie, n'était qu'un piège, comme la suite de ce travail le montrera.

Pour ne pas prolonger les difficultés diplomatiques, que l'Angleterre travaillait sous main à faire traîner en longueur, le représentant de la France, M. Thouvenel, apposa sa signature au bas de la conven-

(1) Les signataires de la convention du 3 août sont : Thouvenel, Metternich, Cowley, Reuss, Kisseleff, Ahmet Véfyk.

tion. Il ne pouvait cependant ne pas voir que l'article 5 restreignait par trop notre action militaire en Orient et risquait de faire échouer notre intervention. Au surplus, le protocole était dans presque tous ses articles, le reflet du mauvais vouloir de l'Angleterre et de ses défiances. Mais l'expédition était résolue, l'Empereur la voulait, et rien ne fut capable d'apporter un changement à ce dessein désormais inébranlable. Cette volonté était si ferme, si déterminée, que, pendant les négociations, même avant, on préparait l'envoi des six mille soldats, destinés à *aider le Sultan à rétablir la paix et à venger l'humanité indignement outragée* (1). Ces soldats, réunis au camp de Châlons, se tenaient prêts à partir.



Aussitôt après la signature de la Convention, de 13 à 1.500 hommes de troupe reçurent l'ordre de s'embarquer, le 8, à Marseille, sur le *Simoïs*, le *Gauge* et le *Jourdain* : l'*Amérique* portait le commandant en chef de l'expédition avec son état-major. Le *Borysthène* avait quitté Marseille, le 5, avec un bataillon

1. Proclamation du général de Beaufort aux soldats avant leur départ pour la Syrie. Cette proclamation fut, avant d'être publiée, soumise à l'Empereur, qui y intercala ces mots : Vous irez en Syrie *aider les troupes du Sultan*. Ces mots révèlent toute la pensée de l'Empereur. Sa Majesté avait à cœur de ménager les susceptibilités de la Porte ottomane ; mais par ces mots il *emmaillotait* le général et compromettait à l'avance *en partie* le succès de l'expédition.

de chasseurs à pied venu de Toulouse. Pendant ce temps, à Toulon, les frégates à vapeur, le *Mogador*, l'*Asmodée* et la *Cérès*, transportaient en Syrie l'artillerie, hommes et matériel. C'était un premier envoi.

Le 16 août, l'*Amérique* jetait l'ancre à un kilomètre de Beyrouth.



On a vu plus haut que la France catholique réclamait avec instance que le gouvernement se portât au secours des chrétiens d'Orient. Elle fit plus, beaucoup plus.

Une association importante s'était fondée, en 1856, sous le nom d'*Œuvre des Ecoles d'Orient*. Sa fondation était due à l'initiative et au dévouement des catholiques les plus influents et les plus distingués par leur science et par leur vertu.

L'association eut pour premier président le contre-amiral Mathieu. L'abbé Lavigerie, alors professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, ne tarda pas à le remplacer.

En l'absence du nouveau directeur, qui avait dû prendre un congé nécessité par son état de santé, le conseil de l'*Œuvre* se réunit en séance extraordinaire, le 16 juillet 1860, sous la présidence de M. Vallon, vice-président, à l'effet de porter secours aux infortunés chrétiens du Liban. « On commença, dit Mgr Baunard, par leur envoyer ce qu'on avait en caisse :... puis on décida qu'on ouvrirait une vaste souscription,

et qu'on recueillerait celle ouverte dans les journaux, pour en adresser sans retard le montant aux victimes. Avis en fut donné tout de suite à la presse catholique. » (1)

A l'annonce de ces faits, l'abbé Lavigerie, qui était dans le Midi, se hâta de rentrer à Paris. De là il écrivit une lettre au clergé en faveur des chrétiens. Partout il suscita des dévouements, excita la pitié et fit appel à la générosité des catholiques. Les souscriptions atteignirent en peu de temps plusieurs millions.

Il parcourut ensuite la France, stimulant par sa parole le sentiment national. « La charité prit toutes les formes. Elle donna en argent, elle donna en nature. » (2)

A partir du 8 août, les envois en Syrie des secours recueillis par l'*Oeuvre des Ecoles d'Orient* se succédèrent à intervalles assez rapprochés. Les besoins étaient urgents ; car, au commencement d'août, on comptait déjà 75.000 chrétiens chassés de leurs villages, sans asile, réduits à vivre d'aumônes, 10.000 orphelins des deux sexes et 6.000 femmes veuves ; en fait de pertes, on comptait 28 écoles détruites, 560 églises renversées, 42 couvents brûlés, 360 villages et neuf établissements religieux des Européens ruinés (3), enfin, un total de 116.360 kilomè-

(1) *Le Cardinal Lavigerie*, par Mgr Baumard, chez Ch. Poussiégué, Paris. T. I, p. 59.

(2) Mgr Baumard, *Cardinal Lavigerie*, T. I, p. 60.

(3) Ces chiffres sont ceux que nous avons donnés p. 24.



tres carrés sur lesquels tous les produits de la terre et les constructions ont été anéantis.

Cette statistique, dressée d'après les renseignements reçus de Syrie, est de l'abbé Lavigerie. Le but qu'il se proposait par ses souscriptions, était de recueillir les veuves et les orphelins dans des asiles charitables, d'aider les plus pauvres à reconstruire leurs demeures, de relever les églises, les couvents et les établissements religieux, de faire des provisions d'aliments et de vêtements pour l'hiver qui allait venir, de procurer aux cultivateurs des semences et des instruments de travail, enfin de réparer, *dans la mesure du possible*, les ruines accumulées par les Druses et par les Turcs.

Ce plan était vaste, et en partie irréalisable ; mais l'abbé Lavigerie espérait arriver avec le temps à des résultats satisfaisants.



Pendant que l'abbé Lavigerie remuait la France, un religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Amédée de Damas, qui, depuis son retour d'Orient, s'était particulièrement dévoué à l'*OEuvre des Ecoles d'Orient*, s'en était « allé prêcher la croisade de la charité chez nos voisins, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Prusse, en Autriche et en Italie » (1), s'efforçant partout d'api-

(1) Les renseignements que nous donnerons sur le P. de Damas sont empruntés en partie à un excellent et très inté-

toyer ses auditeurs sur les malheureuses victimes du Liban. Cet apôtre ne s'épargnait pas dans ses courses à travers les pays d'Europe pour procurer aux chrétiens les ressources nécessaires.

L'abbé Lavigerie, dans son rapport annuel à l'assemblée générale de l'*Œuvre des Ecoles d'Orient*, le 21 mai 1860, rendait publiquement hommage à son dévouement.

S'excusant de n'avoir pu, à cause de son état de santé, poursuivre sa campagne de prédication, l'année précédente, il ajouta : « Heureusement, dans ces derniers mois, Dieu vous a donné bien mieux que ce qu'il vous enlevait. Le R. P. de Damas, qui joint à l'autorité de son nom, de sa parole, de ses vertus, celle du missionnaire qui a vu, étudié sur les lieux mêmes ce qu'il vient annoncer aux autres, le R. P. de Damas s'est fait l'apôtre de notre œuvre. Déjà le Mans, Laval, Angers, Orléans, Avignon ont entendu sa voix. Cette semence, doublement précieuse, nous a donné et nous promet surtout pour l'année prochaine une abondante moisson. » (1)

Le R. P. Damas ne devait pas attendre l'année suivante pour procurer à l'*Œuvre des Ecoles d'Orient* cette abondante moisson.

Il serait trop long et inutile de le suivre dans tous les pays qu'il parcourut pour recueillir des aumônes.

ressant ouvrage intitulé : *Un Jésuite, Amédée de Damas (1821-1903)*, par Joseph Burnichon, chez la Vve Charles Pousielgue, rue Cassette, 15, Paris.

(1) *Le Cardinal Lavigerie*, par Mgr Baunard.

Partout où il passait, « il écrivait des lettres aux journaux, parlait dans les théâtres, comme dans les églises, s'adressant indifféremment aux protestants et aux catholiques : il n'eut d'ailleurs qu'à se féliciter de l'accueil qu'il reçut des uns et des autres.

« De l'autre côté du détroit, notamment, il rencontra une sympathie qui dut le surprendre. L'opinion publique, en Angleterre, était nettement hostile aux Maronites » (1). Nous avons déjà dit pourquoi. Mais « cela n'empêcha pas les assistants... d'ouvrir généreusement leurs bourses pour soulager les misères dont le Jésuite missionnaire leur faisait le tableau. » (2)

*Il va sans dire que l'Angleterre ne confia pas au Père de Damas toutes les largesses qu'elle destinait aux chrétiens de Syrie.* Les lords anglais, lord Stratford de Redcliffe, le marquis de Lansdowne, le marquis de Clanricarde, lord Eburg, lord Stanley avaient organisé à Londres un comité pour recueillir des souscriptions en faveur des chrétiens d'Orient, et ils se disposaient à « envoyer des *ambassadeurs de la charité*, chargés de distribuer des Bibles avec de l'argent, de recueillir les enfants abandonnés et de fonder des orphelinats qui deviendraient autant de pépinières du futur protestantisme maronite. » (3)

Le P. de Damas touchait à la fin de sa mission. Mais ce qu'il avait appris en Angleterre, du but évan-

(1) *Le Cardinal Lavignerie*, par Mgr Baunard.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

gélique que se proposaient les lords anglais en organisant un comité destiné à porter secours aux chrétiens de Syrie, l'émut profondément, et son grand souci, dit l'abbé Lavigerie, fut précisément, à la fin de ses voyages, *de protéger l'intégrité de la foi catholique contre les libéralités anglaises et protestantes* (1).

L'Œuvre des Ecoles d'Orient reçut de ses collectes à l'étranger une somme de plusieurs centaines de mille francs.

Sa tournée finie et de retour à Paris, il ne songea plus qu'à revenir en Orient, où il avait fait de si longs séjours. Il sollicita donc de son supérieur l'autorisation de s'embarquer au plus tôt. Le Supérieur ne se montra pas favorable à sa demande, sous prétexte qu'il avait payé un large tribut de santé à ce pays chaque fois qu'il y était retourné : et sa santé n'était pas encore suffisamment affermie. « On ne consulte guère la santé des soldats, répondit le Père à son Provincial, lorsqu'on part pour une expédition. J'ai un frère en Chine pour le service de l'Etat. Il mourra peut-être : on trouve cela fort simple. Pourquoi ne serait-ce pas encore plus simple pour moi, puisqu'il est question du service de Dieu et de la Compagnie ? » (2)

Mais l'abbé Lavigerie le demanda expressément pour compagnon au R. P. Provincial. Il fut accordé. Nous les retrouverons prochainement l'un et l'autre en Syrie.

(1) Rapport de l'abbé Lavigerie.

(2) Lettre du 29 juillet 1860. (Voir *Un Jésuite, Amédée de Damas*.)

## CHAPITRE CINQUIÈME

---

### L'Expédition Française en Syrie

**Le général de Beaufort d'Hautpoul, commandant du corps expéditionnaire. — Fuad pacha, sa mission. — Fuad à Damas : exécutions sommaires. — Fuad à Beyrouth, président de la Commission Européenne ; son départ pour Saïda : il paralyse l'action de l'armée française contre les Druses. — Le Commissaire Bécларd et le Consul français de Bentivoglio. — Arrivée du général Ducrot à Beyrouth.**

Dans un Conseil des Ministres, tenu au palais de Saint-Cloud, le 19 juillet, le Ministre de la Marine, qui remplissait l'intérim du ministère de la Guerre, pendant une absence du maréchal Randon, demanda à l'Empereur de vouloir bien désigner le général auquel il confierait le commandement de cette expédition. Plusieurs noms furent prononcés. Le ministre des Affaires étrangères, M. Thouvenel, appela l'attention de l'Empereur sur le général de brigade, marquis de Beaufort d'Hautpoul, alors président de la

commission pour la nouvelle délimitation de la Savoie et du Piémont. L'Empereur agréa ce choix, et le Ministre de la marine écrivit de suite au général de Beaufort que Sa Majesté l'attendait pour lui donner ses instructions. (1)

« Ce général, dit le général Ducrot, dans ses *Documents inédits*, avait séjourné longtemps en Egypte et en Syrie, il avait suivi, dans l'état-major d'Ibrahim pacha, la campagne qui s'était terminée par la bataille de Nizib. Depuis, il avait fait la guerre en Algérie, et précisément, pour ces différents motifs, il était censé bien connaître les Arabes, les Syriens et les Turcs. Il avait donc semblé rationnel à l'Empereur de lui confier le commandement de nos troupes et la direction des opérations. »

Par ailleurs, avait-il les qualités requises pour cette importante mission ? Des historiens se le sont demandé. Il avait été compromis dans l'affaire de

1 E. Louet, *Expédition de Syrie*, pp. 8 et 9. « Le général de Beaufort d'Hautpoul, né en 1804 à Tarente, élève de St-Cyr en 1820, fit partie, en 1830, de l'expédition d'Alger. De 1834 à 1837, le maréchal Soult le chargea de missions en Egypte et en Syrie, et il devint aide de camp de Soliman pacha, chef d'état-major d'Ibrahim pacha. Revenu en Algérie, il fut successivement aide de camp du duc d'Aumale, chef d'état-major du général Péliissier. Promu colonel en 1850 et général de brigade en 1854, il commanda les subdivisions de Mostaganem et de Tlemcen, puis, en 1858, le département de l'Yonne. En avril 1860, il fut chargé de la limitation de notre nouvelle frontière savoisiennne. Enfin, au mois d'août, il fut mis à la tête du corps expéditionnaire en Syrie, et nommé général de division, le 14 août 1860. Mort le 17 mai 1890.

Douano, et l'on avait été obligé de lui retirer son commandement de Tlemcen. Il devait naturellement s'entourer des officiers des bureaux arabes, qui avaient servi sous lui en Afrique : et n'était-il pas à craindre que leur goût prononcé pour les Musulmans ne les rapprochât de ceux-ci plutôt que des chrétiens (1) ? De plus, le général était *quinteux, enclin aux boultades, manquant de calme et de fixité, de fermeté et de ténacité, impressionnable, irrésolu, d'une grande faiblesse.* (2)

L'amiral Gicquel des Touches a écrit sur notre expédition de Syrie des Mémoires intéressants encore inédits. Il était, à cette époque, capitaine de vaisseau et chef d'état-major de l'escadre de l'amiral le Barbier de Tinan, qui resta au port de Beyrouth après le départ de nos troupes pour la France. Dans ces Mémoires, il juge sévèrement le général de Beaufort : « Il était difficile, dit-il, de mettre dans des mains plus incapables le commandement en chef de l'expédition française » (3). Ce jugement paraîtra à

(1) De Baudicour, *La France au Liban*, p. 186.

(2) Général Ducrot, *Vie militaire*, T. I, pp. 417, 419, 432, 437. — *La Vie militaire* du général Ducrot, a été imprimée en deux volumes. Nous ferons de larges emprunts à cet ouvrage.

(3) L'amiral Gicquel des Touches, né à Brest, en 1818, entré dans la marine en 1832, fut nommé capitaine de frégate le 8 mai 1850, capitaine de vaisseau le 9 août 1858, contre-amiral le 6 avril 1867, et vice-amiral le 3 août 1875. Il devint successivement directeur du personnel au Ministère de la Marine, préfet maritime de l'arrondissement de Lorient et enfin ministre de la marine dans le cabinet

plus d'un historien plus que sévère. Surtout il ne tient pas compte de la situation faite au général. « Parti de France sans instructions précises, il était investi de pleins pouvoirs pour tout ce qui concernait les opérations militaires. Cependant il lui était expressément recommandé d'éviter toute action qui pourrait être de nature à froisser la susceptibilité du gouvernement anglais. » (1)

En outre, « d'après la volonté de Napoléon III, les troupes étaient destinées à *aider celles du Sultan à venger l'humanité indignement outragée et à rétablir l'ordre en Syrie* » (2). Ces dernières paroles, intercalées par l'Empereur dans la proclamation du général de Beaufort à ses soldats, avant son départ de France (7 août 1860), révélaient toute la pensée du gouvernement français sur le but final de l'expédition. Sa Majesté, qui avait à cœur de calmer les appréhensions du Sultan, désirait que le général de Beaufort agît de concert avec lui dans toutes les opérations militaires. Malheureusement, suivant une expression originale de Baptistin Poujoulat (3), Na-

conservateur du *Seize-Mai*, où il représentait la nuance d'extrême-droite. Après une magnifique carrière de marin sans peur et sans reproche, il consacra l'activité toujours jeune de ses années de retraite aux œuvres d'apostolat et de charité catholique. Ses *Mémoires inédits* sont chez son fils, le marquis Giequel des Touches, au château de la Pouprière, dans les environs d'Alençon.

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) *Ibid.*

(3) *La vérité sur la Syrie*, préface, p. xvi.



poléon *emmaillottait* le général et nos soldats libérateurs, il leur ôtait la liberté de leurs mouvements.

Enfin, les instructions impériales étaient si vagues, si imprécises, qu'à les considérer de près, elles semblaient borner l'expédition française à une simple pacification du pays.

Ces diverses raisons, toutes à la décharge du général de Beaufort, expliquent, si elles ne la justifient pas, son attitude militaire tant critiquée par les historiens, dont nous aurons à parler dans la suite de cette histoire.

\*  
\*\*

Avant d'aller plus loin, il importe de faire connaître l'action diplomatique qui devait avoir lieu en Syrie, parallèlement à l'action militaire.

Cette intervention diplomatique, dont les résultats ne répondirent pas à l'attente du gouvernement français, est due à l'initiative de la France. Le 6 juillet 1860, c'est-à-dire à la première nouvelle des massacres de Syrie, M. Thouvenel, convaincu que ce n'était pas assez d'indemniser les victimes et de châtier les coupables, écrivait aux représentants de l'Empereur à Londres, Vienne, Saint-Petersbourg et Berlin, une longue lettre, dont nous extrayons le passage suivant :

« Pour se former une idée exacte des faits accomplis et des nécessités de la situation, la voie à suivre

ne semble indiquée par la nature des choses. Les Puissances ne seraient pas suffisamment éclairées sur les difficultés et les besoins dont il faut tenir compte, si l'on ne procédait pas par voie d'examen sur les lieux et d'enquête collective. Le gouvernement de l'Empereur jugerait donc utile l'institution d'une commission formée des délégués des Puissances et de la Porte. Cette commission serait envoyée dans le Liban pour rechercher les circonstances qui ont provoqué les derniers conflits, déterminer la part de responsabilité des chefs de l'insurrection et des agents de l'administration locale, ainsi que les réparations dues aux victimes ; et enfin, d'étudier, pour les soumettre à leurs gouvernements et à la Porte, les dispositions qui pourraient être adoptées en vue de conjurer de nouveaux malheurs. »

L'idée de cette Commission, qui devait être en opposition constante aux intérêts de la France et au but de l'expédition, trouva bon accueil auprès de toutes les Puissances ; elle fut composée d'un représentant de chacun des gouvernements signataires de la convention du 3 août, et fut instituée à Beyrouth. Ces représentants étaient lord Dufferin pour l'Angleterre, M. Novikow pour la Russie, M. de Rehfues pour l'Autriche, M. de Weckbecker pour la Prusse, et Fuad pacha, général en chef de l'armée ottomane, pour la Turquie. Ce dernier avait le titre de *Commissaire extraordinaire du Sultan*, et devait présider la Commission. Enfin, M. Bécлар représentait la France.

Les deux commissaires les plus remarquables, sans aucun doute, étaient lord Dufferin et Fuad pacha.

« Lord Dufferin, encore fort jeune, débutait presque dans la diplomatie. Mais il possédait déjà ce tact, cette finesse d'esprit, cette ferme volonté, cet ardent patriotisme, cette parfaite distinction, qui sont l'apanage de la haute aristocratie anglaise. De plus, érudit remarquable, il s'était particulièrement occupé d'études archéologiques, qui l'avaient amené fréquemment et longuement en Égypte et en Syrie. Par suite, il connaissait bien le caractère et les habitudes des Turcs et des Arabes. Enfin, il avait pour l'inspirer et le conseiller, une femme d'un grand esprit, d'un grand caractère et particulièrement rompu aux intrigues de la duplicité orientale : c'était sa mère, lady Dufferin. » (1)

« Fuad pacha était un homme incontestablement supérieur. Il joignait à une haute intelligence une grande instruction, une connaissance parfaite de toutes les questions européennes à l'ordre du jour et, enfin, une énergie remarquable... D'une cinquantaine d'années, à la barbe grisonnante, aux manières distinguées, sa figure est assez belle, d'une finesse extrême. Ses yeux pétillent d'esprit, malgré les lunettes derrière lesquelles il cherche à en dissimuler l'expression. Il s'exprime avec facilité et même élégance en français. » (1)

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) Le général à Madame Ducrot, 11 novembre et 28 octobre 1860. (*Vie militaire* du général Ducrot).

M. Béclard, d'abord consul à Bucarest, où il avait épousé une Valaque schismatique, puis consul général à Alexandrie, maintenant commissaire à Beyrouth, ne pouvait que jouer à la commission un rôle secondaire, sans influence. « Pendant que les autres Puissances envoyaient pour les représenter dans la commission des hommes de grande valeur, comme Fuad pacha et lord Dufferin, qui devint plus tard gouverneur général des Indes, nous n'avions, pour défendre les intérêts des chrétiens et de la France, que M. Béclard, dont l'aspect seul faisait reconnaître le peu d'énergie et de capacité... Aussi ne pouvait-il prendre dans la commission qu'une position effacée » (1). Ce fut le tort du gouvernement français, dès lors qu'il proposait aux Puissances l'institution de cette commission internationale, de ne pas s'y faire représenter par un diplomate de haute valeur et d'un caractère énergique.

Les autres commissaires, surtout le représentant de la Russie, se montraient plutôt favorables à la Turquie et à l'Angleterre, et disposés, par conséquent, à accepter leurs décisions. « Le consul d'Autriche, M. de Weckbecker, sous sa responsabilité personnelle, pense comme les Turcs, parle comme les Turcs, et approuve tout ce que font les Turcs » (2). Que pouvait le mandataire de la France dans une commission ainsi composée ?

(1) L'amiral Gicquel des Touches, *Mémoires inédits*.

(2) E. Louet, historien de *l'Expédition de Syrie*, p. 43.

La mission de la commission européenne se référait à un triple objet :

1° Etablir les responsabilités et punir les coupables ;

2° Régler les indemnités ;

3° Statuer sur l'organisation politique qu'il convenait de donner au Liban.



Revenons au corps expéditionnaire. Dès son arrivée à Beyrouth, le général de Beaufort s'établit, avec son état-major et les services administratifs, dans les quelques maisons qui garnissent l'entrée de la route de Damas, et ses soldats s'installèrent sous des tentes à la promenade des Pins, située à deux kilomètres de la ville, *installation très défectueuse, campement détestable, où l'armée d'Ibrahim pacha avait été décimée* (1).

Peu de temps après, il eut une entrevue avec le commissaire du gouvernement anglais. « Lord Dufferin était d'avis qu'il fallait frapper un coup vigoureux, infliger un sérieux châtiment aux principaux auteurs des massacres qui avaient indigné l'Europe, faire acte de force et de justice, afin d'inspirer une salutaire terreur aux musulmans, et leur prouver que

(1) Lettres du général à Madame Ducrot, 18 et 27 octobre. (*Vie militaire* du général Ducrot).

L'Europe était résolue à faire respecter partout ses coreligionnaires et ses nationaux, prévenir ainsi le retour de pareilles catastrophes. Nous nous trouvions, par une bonne fortune rare, en situation d'être les gendarmes de l'Europe vis-à-vis de ces musulmans qui ont pour mobile de presque tous leurs actes ce principe du commentateur du Coran : *Soumettez-vous à la force, car la force est la manifestation de la volonté de Dieu sur la terre*. Lord Dufferin proposait, au cas où nous marcherions sur Damas, d'adjoindre quelques compagnies de débarquement anglais et quelques sections d'artillerie à notre colonne expéditionnaire. Dans ces conditions, nous pouvions prendre Damas pour objectif, y arriver par une marche rapide, sommer la ville de se rendre, demander la livraison des principaux coupables et sur place même en faire un exemple éclatant, faire camper notre cavalerie pendant quarante-huit heures dans la grande mosquée, puis reprendre le chemin de Beyrouth, et dès lors nous pouvions nous rembarquer, laissant à la Conférence des commissaires, le soin de régler les questions de la réorganisation du Liban. Notre mission était accomplie. Nous avions produit un effet moral suffisant pour assurer pendant de longues années notre prépondérance sur la côte syrienne et dans tout le Liban. » (1)

(1) Le général Ducrot, *Documents inédits*. — Lord Dufferin conseillait au général de Beaufort de marcher sur Damas, et « c'est lui, dit E. Louet, l'historien de l'expédition française, qui aurait insisté auprès de Fuad pacha pour que les condamnations prononcées à Damas fussent exécutées ».

Sans doute que le plan de lord Dufferin prêtait à critique sur plusieurs points. Il évitait de parler des Druses, du châtimeut à leur faire subir et des indemnités à leur imposer, car l'Angleterre voulait à tout prix sauver ses protégés. Et puis, il tenait à débarrasser au plus vite la Syrie de la présence de l'armée d'occupation, qui gênait singulièrement les desseins de son gouvernement. Par ailleurs, le plan du commissaire était simple et d'une exécution facile, et le général de Beaufort était disposé à l'accepter.

Pendant ce temps, le commissaire extraordinaire du Sultan, Fuad pacha, se trouvait à Damas, où il poursuivait une enquête sur les sanglants événements du mois de juillet. Cette absence très habile avait pour but de précipiter des répressions et de présenter aux nouveaux arrivants une besogne toute faite. Envoyé par le Sultan, débarqué à Beyrouth le 17 juillet, il partait le lendemain pour Damas. C'est là qu'il lui sembla plus avantageux de faire les exécutions nécessaires, parce que là s'étaient commis les plus honteux massacres. Dès son arrivée dans cette ville, *il fit arrêter beaucoup de musulmans, un peu pêle-mêle, au jugé, non d'après les règles de l'équité, mais d'après le calcul approximatif des condamnations qu'exigeait l'Europe. La plupart étaient des gens de la plus basse classe, on y mêla quelques notables, quelques officiers supérieurs même, pour se donner*

*tées immédiatement afin d'empêcher l'intervention française d'aller jusqu'à Damas.* » Et Louet ajoute : « L'influence anglaise cherche à régner sans rivale dans ce pays. » (*Expédition de Syrie*, p. 72).

*des airs de hardiesse et d'impartialité. Les militaires furent fusillés, les autres pendus. Il y eut 57 pendus, 111 fusillés, 85 arrêts de mort prononcés par contumace, 325 condamnations au baigne et 145 au bannissement (1). Achmet, le misérable gouverneur de Damas, fut arrêté, condamné à la peine capitale et exécuté clandestinement.*

Cette mise en scène n'était qu'une comédie destinée à tromper le chef de l'expédition française, en lui faisant croire que le chef de l'armée ottomane partageait les sentiments de l'Europe, sur la nécessité des exécutions, et que la Porte était bien capable, sans le secours de la France, de châtier *seule* les coupables et de rétablir l'ordre. Fuad se proposait encore d'enlever au général de Beaufort tout prétexte d'aller à Damas, où Abd-el-Kader lui eût fourni des renseignements utiles et de premier ordre sur l'intervention et la conduite des Turcs à l'époque des massacres et des incendies.

Avant d'entreprendre une expédition militaire, le général de Beaufort, à peine débarqué, conformément aux instructions de l'Empereur, écrit le 28 août à Fuad pacha qu'il désire se concerter au plus tôt avec lui pour les opérations militaires. Le 5 septembre, Fuad pacha lui répond de Damas qu'il va partir pour Beyrouth afin de concerter ses opérations avec celles du général ; et le 10, il arrive à Beyrouth (2).

(1) De la Gorce, T. III, p. 329.

(2) E. Louet, *Expédition de Syrie, passim*.



Dès son retour à Beyrouth, il voit le général de Beaufort, et, dans cette première entrevue, la conversation roule sur les exécutions qu'il a ordonnées à Damas et l'inutilité d'une expédition dans cette malheureuse ville. Le général se laisse persuader et renonce à son projet de marcher sur Damas.

C'est une faute qui est sévèrement blâmée par le général Ducrot dans ses lettres à Madame Ducrot et à son frère (1), et par l'amiral Gicquel des Touches dans ses *Mémoires inédits*.

Ce dernier surtout se montre passablement sévère. A-t-il exagéré les erreurs de conduite commises par le haut commandement ?...

La rigueur de ses jugements nous porterait à le croire, sans toutefois nous faire méconnaître la valeur générale et la portée précise de ses critiques essentielles. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'il écrit : « Le général de Beaufort ne montra aucune décision. Au lieu de marcher de suite sur Damas, il se laissa endormir par les menées de Fuad et des diplomates européens, et perdit l'occasion d'établir par un coup d'éclat notre prépondérance et de venger les chrétiens dont le sang avait coulé. »

Il écrit ailleurs : « Le général de Beaufort devait, dès son arrivée, marcher sur Damas et exiger le paiement d'une contribution qui eût permis de dédommager les chrétiens dont les habitations avaient été détruites. Il pouvait en faire autant dans les villes moins importantes où des massacres avaient eu lieu. Nos

(1) Général Ducrot, *Vie militaire*, T. I.

chrétiens rétablis dans les maisons de leurs ennemis sur tous les points de la Syrie et gardés par nos soldats, on eût laissé la commission européenne discuter à loisir. Mais pour agir de la sorte, il ne fallait ni le général de Beaufort, ni le consul Bentivoglio, ni M. Béclard. Ce parti était cependant le seul digne de notre honneur, dès le moment où une armée française avait mis le pied sur le sol de la Syrie dévastée. »

Le consul de France à Damas, M. Outrey, partageait ce sentiment de l'amiral Gicquel des Touches. Il disait à l'amiral de Tinan : « Le général, en ne se rendant pas, dès son arrivée, dans cette ville, a manqué l'occasion de régler convenablement les questions pour lesquelles la France a envoyé un corps d'occupation en Syrie. Plus tard, les intrigues de Fuad, les mauvaises dispositions de la Commission européenne lui ont lié les mains et ont empêché notre expédition de porter d'autres fruits que de faire perdre au Liban ses libertés pour en faire une province de l'Empire ottoman. » (1)

La première entrevue de Fuad avec le général de Beaufort ne devait pas être la seule : ils se revirent souvent. Et Fuad ne tarda pas à comprendre le parti qu'il pourrait tirer d'un chef à qui les instructions de son gouvernement ôtaient la liberté de ses mouvements et la responsabilité de ses décisions militaires. Son plan fut dès lors conçu : réduire le plus longtemps possible à l'inaction la petite armée française,

(1) Amiral Gicquel des Touches, *Mémoires inédits*.

ou ne l'occuper qu'à de petits détails d'utilité publique ou de topographie. Les soldats appelaient ce plan le *complot des endormeurs*.

L'audace du commissaire extraordinaire alla bientôt si loin que, le 20 septembre, il proposa par son aide de camp, au général un plan d'opérations, qui le remplit d'une vive indignation. Il lui proposait « d'aller prendre position avec son armée dans le Kesrouan, pays exclusivement chrétien et par suite fort tranquille, tandis que les troupes turques se rendraient par mer à Saïda pour se diriger de là sur les districts du Djebel Es-Sheikh et attaquer les Druses qui s'y étaient réfugiés. » (1)

Le général de Beaufort, blessé dans son honneur, indigné, déchire la lettre de Fuad et signifie à son envoyé que ses soldats sont venus en Syrie pour aider les troupes turques, qu'ils attaqueront avec elles les Druses. Il ajouta que, le 25 septembre, les Français quitteraient leurs campements et se dirigeraient vers Deïr-el-Kamar, que Fuad n'avait qu'à se rendre à Saïda, que de là il marcherait sur le Liban, afin de coopérer avec les troupes françaises à cerner les bandes druses encore en armes dans leur repaire, leur couper la retraite vers le Hauran et les rejeter sur les bataillons français. De la sorte, personne n'échapperait (2).

Fuad souscrivit à toutes les conditions du général :

(1) E. Louet, *op. cit.*, p. 91.

(2) E. Louet, *ibid.*, p. 91. — De la Gorce, T. III., p. 331.

mais, dans son esprit, il se proposait de sauver les Druses, instruments des Anglais et des Turcs.

★★

Le 25 septembre, le général se mit donc en route à la tête de 2.500 hommes, afin de poursuivre et de châtier les Druses, qui, jusque-là, avaient échappé à toute répression. Après avoir traversé les villages en ruine de Kefr-Shamoun et de Aïn-Anoub, il atteignit Aineb, au sommet d'un des contreforts du Liban. Le lendemain, il était à Béchatfin, puis, après une marche forcée et fatigante, « à Deïr-el-Kamar, une des villes les plus éprouvées lors des massacres. L'incendie avait tout ravagé. Ce n'était plus qu'un monceau de décombres, et parmi les débris des murs calcinés, achevaient de pourrir, depuis trois mois, les restes de dix-huit cents cadavres dévorés par les chiens et les vautours. Par endroits, des amas de poings coupés témoignaient des mutilations qu'avaient subies les victimes avant d'être égorgées » (1). L'église maronite et l'église grecque, où des centaines de chrétiens et surtout d'enfants avaient été massacrés, présentaient un spectacle lamentable. Les deux écoles, fondées par les Jésuites, étaient détruites.

Le général désigna quatre compagnies pour ensevelir les cadavres et assainir les rues. Dans un champ, situé derrière le sérail, on creusa plusieurs grandes

(1) Général Ducrot, *Vie militaire*, T. I., p. 415.

fosses, dans lesquelles on transporta les ossements épars.

Quatre compagnies d'élite furent laissées à Beit-ed-din, sous les ordres du commandant Déymié, et le 29 septembre, le général se remit en marche. Il traversa Beit-ed-din, où s'élève le beau palais mauresque de l'émir Béchir-Chéab, et ses troupes s'enfoncèrent davantage dans le Liban à la poursuite des Druses.

D'après ce qui était convenu, Fuad-pacha devait combiner son action avec celle du général de Beaufort. Il devait partir de Saïda à la tête d'une troupe turque pour se diriger vers la Montagne et fermer aux Druses les passages vers le Sud, tandis que le général occuperait ceux de l'Ouest et du Nord et que le général Halim pacha, venant de Damas, se rendrait maître des défilés du Liban du côté de l'Est.

Les Turcs se rangèrent, en effet, le long des issues qui gardaient l'accès du Hauran ; mais ils survinrent juste assez tard pour que les Druses eussent le temps de fuir. Cette conduite fut jugée défavorablement, même par les Anglais.

Le général de Beaufort s'aperçut — mais un peu tard — qu'il s'était laissé duper par l'astucieux Fuad et que celui-ci, qui avait pour mission de cerner les Druses, les avait au contraire aidés à fuir et à trouver un refuge dans le Hauran.

Ernest Louet, qui suivit les troupes en qualité de payeur de l'expédition, a consigné ces lignes dans l'*Expédition de Syrie* : « Une trahison des Turcs a

rendu inutiles les fatigues de nos soldats. Nous avons parcouru tout le pays des Druses, sans pouvoir en rencontrer un seul en face, alors qu'on les croyait cernés de toutes parts. Mustapha-Aga, que Fuad pacha avait placé à Djeb-Yenin avec quelques compagnies de Métonalis pour leur fermer le défilé par lequel nous venions d'arriver, leur a complaisamment livré le passage. » (1)

Le général de Beaufort, indigné, humilié, voulut s'en expliquer avec Fuad et lui fit demander une entrevue à Seïghbin. Il s'y rendit avec le colonel Chanzy, le commandant Cérezet et une escorte de cavalerie. Fuad était un fin diplomate, très avisé, doublé d'un Turc. Il écouta les plaintes du général en chef, et, dans sa réponse, il recourut à toutes les ruses, à tous les artifices de langage pour justifier sa conduite. Après de longues explications, les deux interlocuteurs se séparèrent sans avoir rien conclu.

Il ne restait plus à nos soldats qu'à terminer par une promenade militaire l'expédition avortée contre les Druses. Le 13 octobre, ils sont à Baïssous, village situé au sommet de la montagne, et à Abeih, centre druse. Les jours suivants, ils occupent d'autres villages.

L'expédition touchait à son terme. Il importait, avant de quitter le Chouf et le Meten, de faire renaitre la confiance chez les chrétiens et de repeupler les villages abandonnés. Le général dissémina ses trou-

(1) *Expédition de Syrie, 1860-1861*, par Ernest Louet.

pes dans la Montagne, partout où leur présence seule devait suffire pour assurer la tranquillité. Des postes furent établis à Deïr-el-Kamar, à Zahlé, à Kabélias, à Baabda, à Hammana, à Khan-Medrige, à Saïda et à Sour. Dans ces postes, nos soldats ne maintinrent pas seulement l'ordre, ils ne virent pas seulement plusieurs villages se repeupler sous leur protection, mais ils se montrèrent encore admirables de charité et de dévouement, partageant souvent leurs rations avec les malheureuses victimes du fanatisme ture et de la cruauté des Druses, et les aidant à reconstruire leurs maisons brûlées. Ils se firent maçons, serruriers et charpentiers.

Le général de Beaufort s'apprêtait à partir pour Beyrouth, de Khan-Mourad, où il se trouvait, le 20 octobre, quand il reçut de Damas une lettre de notre consul, M. Outrey, qui lui révélait la triste situation des chrétiens de cette ville, menacés par les musulmans et forcés d'émigrer en masse : il annonça aussitôt son intention de se porter, le lendemain, sur Damas pour rassurer les chrétiens par sa présence et pour examiner de près leur malheureuse situation (1).

Il comptait sans Fuad pacha, qui, prévenu des intentions du général, partit de Damas pour Beyrouth, où il dit que l'ordre et la tranquillité étaient rétablis. Les motifs qui devaient couvrir l'apparition du général de Beaufort à Damas n'existant plus, il renonça à

(1) Louet, *loc. cit.*, p. 138.

*cette expédition* (1). Le général rentra à Beyrouth le 24 octobre.

Deux jours auparavant, le 22 octobre, le général Ducrot écrivait : « Une lettre confidentielle, reçue avant-hier, m'avait appris que le général de Beaufort faisait un mouvement en avant, dans l'espoir d'amener Abd-el-Kader à une entrevue dans les environs de Damas : ses espérances ont été déçues. C'est la troisième tentative de ce genre qui échoue, grâce au mauvais vouloir de Fuad pacha, qui fait tout au monde pour nous empêcher d'entrer en communication directe avec l'ex-Emir. » (2)

Le général de Beaufort ne devait plus quitter Beyrouth pour une *action militaire*. Il était résolu à ne s'occuper désormais que de politique, de la sécurité, de la situation matérielle et de l'organisation du Liban. « C'est une mission d'humanité, dit son historien, que le général de Beaufort plaçait bien au-dessus de la faible gloire que donnerait à nos armes une rencontre avec les Druses » (3). Le fait est qu'à partir de ce moment, *il se laissa absorber par sa tâche politique et se préoccupa peu de ses troupes* (4).

\*  
\* \*

Le général Ducrot, dont le nom a été souvent cité

1 Louet, *loc. cit.*, p. 140.

2 *Vie militaire*, à Madame Ducrot.

3 E. Louet, *loc. cit.*, p. 126.

4 *Vie militaire*, Le général Ducrot à Madame Ducrot.



jusqu'ici, avait débarqué à Beyrouth, le 15 octobre 1860. Ce jour-là, le chef de l'expédition française se trouvait à Beït-ed-din. « Dans la soirée, écrit Ernest Louet dans *ses notes et souvenirs*, un courrier, venu de Beyrouth, apprend au général de Beaufort que le général Ducrot, nommé au commandement de la brigade d'infanterie, par décret impérial du 29 septembre, a débarqué ce matin, ainsi que le capitaine Flambar, qui arrive comme prévôt du corps expéditionnaire, avec un renfort de trois brigades de gendarmerie. » (1)

Le général Auguste-Alexandre Ducrot, né à Nevers, le 24 février 1817, et entré à Saint-Cyr, le 14 novembre 1835, avait fait en Algérie presque toute sa carrière militaire.

Fils et neveu de militaires, élevé dans le monde militaire, il avait puisé dans ce milieu le goût des armes, l'ardent amour de son pays. D'une haute intelligence, d'un caractère ferme, d'une énergie peu commune, il joignait à ces belles qualités la rapidité et la sûreté du coup d'œil et la promptitude de la résolution. Ce qu'il avait décidé, il l'exécutait vigoureusement. Ses hommes, dont il sut conquérir la confiance et le dévouement, l'aimaient et l'estimaient.

Promu au grade de colonel, le 26 décembre 1853, à l'âge de 36 ans, et nommé général de brigade, le 13 mars 1858, il commandait la subdivision d'Indre-et

(1) *Expédition de Syrie, loc. cit.*, p. 133.

Loire, quand il reçut l'ordre de partir pour l'Italie, en avril 1859, et, au retour de cette guerre, l'Empereur, qui l'avait en grande estime, le nomma au commandement de la brigade d'infanterie en partance pour la Syrie. Sa Majesté ne pouvait offrir un meilleur brigadier au général de Beaufort, qui venait d'être élevé au grade de divisionnaire (1).

Dès son arrivée en Syrie, le général Ducrot se rendit un compte exact de la situation. *Il vit de suite juste et plus juste que son chef*, dit l'amiral Gicquel des Touches dans ses *Mémoires inédits* ; et il ajoute : *Malheureusement ses avis ne furent pas suivis*.

Il visite aussitôt le campement des soldats, qu'il trouve détestable : sous la tente-abri, les hôpitaux sont mal installés et malsains (2). Il parcourt ensuite les villages voisins de Beyrouth, examinant les positions qu'il convenait d'occuper et les maisons dans lesquelles les troupes pourraient passer l'hiver. Partout, on l'accueille avec empressement : chaque Maronite veut avoir des soldats français dans sa maison : les plus riches offrent des maisons entières pour les officiers qui tiendront garnison dans leur village (3).

Enfin, le général « trouve de quoi loger et abriter.

(1) Nommé général de division le 7 juin 1867, le général Ducrot joua un rôle important pendant la guerre de 1870. Élu député de la Nièvre, le 8 février 1871, il démissionna, en novembre 1872, et reçut le commandement du 8<sup>e</sup> corps d'armée à Bourges. Il mourut à Versailles, le 16 août 1882.

(2) *Vie militaire*, lettre du général à Madame Ducrot, 27 octobre.

(3) Louet, *op. cit.*, p. 146.

pendant la mauvaise saison, la plus grande partie de l'infanterie, et un beau local pour installer un hôpital, dans les meilleures conditions de confort et de salubrité : des bois, de l'eau abondante et excellente, une vue magnifique, une position militaire très bonne » (1). Le camp des Pins ne conserva que le bataillon de chasseurs et le bataillon de zouaves.

Tout cela ne se faisait pas sans attirer des ennuis au général Ducrot. « On fait ici, écrit-il, courir un bruit qui m'est fort désagréable, parce qu'il peut parvenir jusqu'aux oreilles du général en chef, et en lui portant ombrage, mettre du froid entre nous. Les troupiers prétendent que je suis venu remplacer le général de Beaufort, rappelé en France. Ces bruits ont pris consistance dans la population, et m'ont valu les visites de tous les intrigants du pays, à tel point que j'ai dû fermer ma porte. » (2)

Un autre sujet d'ennui, ou plutôt de peine profonde, c'est ce qu'il entend et ce qu'il voit. Aussi, les lettres des deux premiers mois de son séjour en Syrie, lettres imprimées, sont-elles empreintes parfois d'une grande souffrance. Il souffre dans son cœur de Français et de soldat de tout ce qu'il apprend. On vient se plaindre à lui du général de Beaufort, qui néglige ses devoirs de chef pour s'occuper de choses qui ne le concernent pas ou peu, et qui se laisse mener par le général de l'armée turque, Fuad pacha. « Je crois,

(1) *Vie militaire*, lettre du général à Madame Ducrot, 26 et 27 octobre.

(2) *Ibid.*

écrit-il, que le général de Beaufort fait fausse route. Au lieu de dominer la situation et de se poser vis-à-vis de Fuad et de ses Turcs en suprême arbitre, il s'est mis à leur remorque et nous fait jouer ici le rôle le plus sot. Aussi notre intervention menace-t-elle de devenir funeste à notre influence et à la cause que nous sommes venus défendre. Les chrétiens se montrent chaque jour plus alarmés et les Turcs plus insolents. » (1)

Il apprend encore que Fuad, profitant de notre inaction à Beyrouth, « l'exploitait habilement pour étendre l'autorité turque sur les parties de la Montagne, qui, jusqu'à présent, étaient restées inaccessibles au gouvernement ottoman. *Il divisait le pays des Druses en quatre districts, et, à la tête de chaque district, il plaçait un chef turc* : il mettait aussi des soldats turcs en garnison dans les villes de l'ancien caïmacamat druse. Ce voisinage était plein de péril pour les chrétiens qui habitaient, ici en minorité, là en majorité, dans ces mêmes villes. Lui-même parcourait le pays ou le faisait parcourir par ses agents, disant et répétant de tous côtés que les Français étaient les alliés et les serviteurs du Sultan, qu'ils étaient à ses ordres, prêts à écraser tout ce qui tenterait de lui faire résistance... Il terrifiait ainsi les chrétiens... C'est pitoyable, plus pitoyable qu'on ne peut le dire et qu'on ne peut le croire. » (2)

(1) A Madame Ducrot, 22 octobre, *Vie militaire*.

(2) *Vie militaire*, le général à Madame Ducrot, 22 octobre.

Enfin, dans une visite du général à l'Etat-major, « le colonel Osmont se déboutonne un peu avec lui, et lui avoue que le pauvre général de Beaufort patauge au milieu du gâchis général : pas de direction, pas de plans arrêtés. Jusqu'à présent, depuis le mois d'août, il n'a rien fait qui vaille. » En sortant de cette cause-rie avec les officiers de l'état-major, le général, ému de tout ce qu'il a entendu, écrit à M<sup>me</sup> Ducrot : « Je crois, d'après ce que je puis voir, que notre général en chef est un esprit médiocre, enivré par l'importance de son commandement. Il se sent écrasé par les difficultés qui l'entourent... Comme tous les caractères faibles, il craint de se laisser dominer par les gens qui l'approchent, et préfère se confier à des gens subalternes plutôt qu'à ses conseillers naturels... Il recule devant l'idée de trouver en moi un auxiliaire. » (1)

Quelques jours après sa visite à l'état-major, le général Ducrot reçut celle du colonel Chanzy, directeur du bureau politique de l'armée. Le 1<sup>er</sup> novembre, il raconte cette visite à Madame Ducrot : « Hier, dit la lettre, j'ai eu une longue conversation avec le colonel Chanzy. Il s'est complètement déboutonné. Il est sincèrement dévoué au général de Beaufort, sous les ordres duquel il a été longtemps en Afrique, et qui l'a choisi comme directeur politique des affaires de ce pays.

« Mais il est découragé, désolé de la tournure que prennent les choses, par suite de la faiblesse du gé-

(1) Lettre du général Ducrot, 24 octobre 1860, *Vie militaire*.

néral, de ses irrésolutions, de ses contradictions perpétuelles. Il a fait des efforts inouïs pour lui faire adopter un plan de conduite rationnel et suivi, mais toutes ses tentatives ont échoué. Il m'a supplié de faire, à mon tour, quelques efforts pour le sortir de la voie fatale dans laquelle il s'est engagé, me disant : Si vous pouvez prendre quelque ascendant sur le général, lui faire comprendre que, s'il ne change pas sa manière de faire, il trahit les intérêts de la France, se perd lui-même et nous compromet tous, vous aurez accompli une grande et belle tâche.

« J'ai promis à Chanzy de faire une tentative près du général en chef, à la première occasion : mais évidemment ce sera peine perdue, car, en admettant que je produise une certaine impression sur le moment, elle sera bien vite effacée. Il faudrait refaire son caractère, et c'est chose impossible. Quoi qu'il en soit, je ferai cette démarche, ne fût-ce que pour me dégager de toute responsabilité dans tout ce qui se passe ici. » (1)

Plus loin, le général Ducrot complète sa pensée sur son chef : « Il a si peu de suite dans ses idées, il manque tellement de fixeté, qu'il est impossible de baser une opinion sur ses paroles et sur ses actes. Aujourd'hui il nous dit qu'il n'y a rien à faire dans ce pays, que ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de nous en aller à l'expiration des six mois : quelques heures après, il nous prouve par  $a + b$  que l'occupation doit être prolongée, que l'influence fran-

(1) A Madame Ducrot, 1<sup>er</sup> novembre, *Vie militaire*.

caise est une question de la plus haute importance. » (1)

Et ailleurs : « Le général agit chaque jour contrairement à ce qu'il dit et écrit. Cela est facile à comprendre : la correspondance est faite entièrement par le colonel Chanzy, qui est un homme sensé et expérimenté dans ces sortes d'affaires. Il prépare les lettres, les présente au général, qui ne peut faire autrement que de les approuver, parce qu'elles sont d'une logique serrée et qu'il n'a rien à objecter. Il les signe donc, et une heure après, à la suite d'une conversation avec Fuad pacha, il agit précisément en sens opposé de ce qu'il a écrit. » (2)

Pour ne pas multiplier indéfiniment ces citations, que le lecteur trouvera dans la *Vie militaire* du général, nous nous contenterons de donner encore sur le général de Beaufort deux extraits des lettres du général Ducrot. Ces extraits, comme les précédents, ont été imprimés dans le premier volume de la *Vie militaire* du général : ils semblent avoir été écrits sous une impression fâcheuse, à une heure de mécontentement, d'un grand découragement. La note est plutôt pessimiste, un peu exagérée.

Le général Ducrot écrivait donc, le 26 octobre, à Madame Ducrot : « Fuad pacha, doublé de lord Dufferin, se moque de nous de la façon la plus indécente et poursuit avec une habileté infernale la ruine et l'asservissement de la Montagne. Tout cela est pi-

(1) A Madame Ducrot, 5 novembre.

(2) *Ibid.*, 30 octobre.

loyable, et je gémiss profondément de ce qui se passe chaque jour sous mes yeux... Jusqu'à présent, nous avons fait preuve, vis-à-vis des Turcs, d'une mansuétude, d'une condescendance qui, pour ce peuple habitué à ne reconnaître la puissance et l'autorité que là où elles se traduisent par l'action de la force matérielle, doivent passer pour de la faiblesse et de l'impuissance... Nos colonnes ne se sont montrées que là où il a plu à Fuad pacha de les conduire... L'arrogance des Turcs devient chaque jour plus intolérable et se manifeste non seulement vis-à-vis des chrétiens indigènes, mais encore vis-à-vis de nos propres soldats. En vérité, en vérité, ce que je vois ici est navrant, parce que cette intervention française, qui pouvait avoir des résultats sérieux au point de vue de notre influence en Orient, aura pour résultat de l'anéantir complètement. » (1)

Aussi le général Ducrot est-il peu satisfait d'avoir été envoyé en Orient, et serait heureux de rentrer en France, pour ne pas être témoin des fâcheux résultats de notre présence en Syrie ; et il résume, en ces quelques lignes, à la date du 27 janvier 1861, la situation de ce malheureux pays : « Nous sommes toujours dans la même incertitude de l'avenir ; la situation du pays change peu. Beaucoup de misères, d'inquiétudes chez les chrétiens, une grande insolence et des menaces continuelles de la part des Turcs, une inaction absolue de notre armée. » (2)

(1) *Vie militaire*, 26 octobre.

(2) *Ibid.*, 21 janvier 1861.



Cette inaction se traduisait chez nos soldats par un immense ennui, que Baptistin Poujoulat constatait, à la fin de novembre, non seulement à Beyrouth et aux environs, mais surtout dans les excursions à travers la Montagne, partout où nous avions des postes. A Kab-Elias, *ils étaient inutilement campés depuis le mois de septembre*, s'ennuyant et regrettant de ne pouvoir se battre. Il en était de même ailleurs. Au Kan Moudayrège, « des sentinelles, dit-il, étaient placées, l'arme au bras, sur les sommets qui environnent le campement. Leur regard plongeait dans une vallée où les villages druses apparaissent. Combien nos braves soldats doivent souffrir de ne pouvoir tomber sur tant de misérables assassins des chrétiens ! Voilà trois mois qu'ils sont ici, et n'ont encore rien pu faire. Ce qu'il y a de pire, c'est qu'ils s'ennuient, la nostalgie les gagne, ils n'ont presque plus qu'un seul désir : retourner en France, puisqu'ils ne se battent pas. » (1)



Cependant, on avait fini par ouvrir les yeux au général en chef, « qui commença à comprendre, mais un peu tard, qu'il avait fait fausse route jusqu'à présent et qu'il s'était laissé duper par l'astucieux Fuad et par lord Dufferin. Les menées de ces messieurs portaient leurs fruits. Se sentant les maîtres, ils agissaient maintenant avec moins de mystère, et

(1) B. Poujoulat, *La Vérité sur la Syrie*, page 379.

poursuivaient, ouvertement et avec ardeur, leurs desseins calculés de faire échouer l'intervention française aussi bien diplomatiquement que militairement. Par là ils portaient un coup sensible à l'influence française. » (1)

Le général Ducrot avait déjà écrit ce qui suit, à son frère, dans la première quinzaine de janvier : « Nous serons donc venus ici pour assister, l'arme au bras, à la démolition et à l'asservissement complet de ce peuple qui, jusqu'à ce jour, avait conservé une certaine indépendance, grâce à l'appui moral que lui prêtait la France depuis des siècles. Tout cela est triste à dire et à penser, mais c'est l'exacte vérité. Nous ne laisserons pas même derrière nous le prestige de nos armes, qui eût été le résultat d'une action prompte et vigoureuse, résultat facile à obtenir, en dépit de toutes les jalousies de la diplomatie européenne. L'occasion était belle ; mais il fallait, pour en profiter, de l'intelligence et de l'audace » (2). Et ailleurs : « Nous sommes égarés dans une voie fautive, et plus nous allons, plus nous nous écartons de notre but. La présence de l'armée française dans ce malheureux pays pouvait certainement amener d'immenses résultats, tant pour sa prospérité intérieure que pour l'influence française ; mais il fallait pour cela un peu de bon sens, beaucoup d'énergie et fort peu de politique démonstrative. Si notre géné-

(1) Général Ducrot à son frère, 27 janvier 1861, *Vie militaire*.

(2) *Vie militaire*, 3 janvier 1861.

ral, arrivant ici sans système préconçu, avait étudié la situation du pays, et, après s'en être fait une idée exacte, avait cherché à coordonner et à masser tous les éléments de force et de résistance que présentait la population chrétienne, cela, sans se mêler aux affaires de la Commission, sans action apparente, en se bornant à donner quelques encouragements et quelques conseils appuyés d'une attitude digne et énergique. L'avenir du pays et le triomphe de notre influence étaient assurés. Oubliant complètement son rôle militaire, le général s'est mêlé à tous les tripotages, à toutes les discussions oiseuses de la commission ; pour amener le Turc et l'Anglais à l'adoption de ses idées, il n'est sorte de concessions qu'il n'ait faites, sorte de ménagements qu'il n'ait gardés, et enfin, pour tout dire, sorte d'avaries qu'il ne nous ait fait subir. Turcs et Anglais ont admirablement tiré parti de ces dispositions et de cette attitude, pour annihiler notre action, *pour gagner du temps*, et, au moment décisif, ils nous ont complètement tournés, comme cela était facile à prévoir. » (1)

*Gagner du temps !* C'est là ce que cherchaient avant tout la Turquie et l'Angleterre, et, dans ce but, elles avaient recours aux atermoiements pour user les volontés et retarder toute conclusion. Fuad, surtout, temporisait le plus qu'il pouvait, espérant arriver au terme de six mois, fixé par les grandes Puissances, et nous voir partir en lui abandonnant le terrain, sans y avoir rien fait, rien semé d'important.

(1) *Vie militaire*, 8 mars 1861, le général Ducrot à son frère.



## CHAPITRE SIXIÈME

---

### L'Œuvre des Écoles d'Orient en Syrie

L'Abbé Lavigerie et le P. de Damas à Beyrouth. — Comité Central pour la répartition des Secours. — Sous-Comités dans le Liban. — Visite de l'Abbé Lavigerie aux régions dévastées. — Son retour en France. — Le P. de Damas au milieu des populations du Liban. — Sa charité industrielle.

Pendant que le général de Beaufort consacrait tous ses soins à l'action diplomatique, l'abbé Lavigerie, directeur de l'*Œuvre des Ecoles d'Orient*, continuait avec succès en France sa campagne en faveur des chrétiens de Syrie.

Au mois de septembre, il avait recueilli, avec la collaboration du P. de Damas, en outre de plus d'un million envoyé à Beyrouth dans le courant du mois d'août, une somme de deux millions sept cent mille francs.

La distribution de ces secours appelait une orga-

nisation qui ne pouvait être faite équitablement que sur le théâtre même des maux à secourir. Le conseil de l'Œuvre se réunit à cet effet et décida qu'un délégué serait envoyé en Syrie, et que ce délégué serait le directeur lui-même. Le 30 septembre, il s'embarqua sur l'*Indus*, et, le 13 octobre, il était à Beyrouth, suivi de près par le P. de Damas.

En entrant dans la ville, quelle ne fut pas son émotion en voyant dans les rues des milliers de réfugiés, femmes, jeunes filles et enfants, le corps dévasté par la faim, attendant l'heure de la distribution des secours ! Ils venaient de Damas, de Deïr-el-Kamar et des autres villes et villages de la Montagne.

L'abbé Lavigerie se rendit au couvent des Jésuites. Des centaines de femmes et d'enfants se pressaient dans les corridors et les escaliers. Pas d'hommes dans cette foule : ils avaient été égorgés. Autour de la maison, la cour, plantée de lilas de Perse, était encombrée de milliers de réfugiés. Le jour, ils se groupaient sous les arbres pour se garantir des ardeurs du soleil ; la nuit, ils se couchaient pêle-mêle sur le sol nu. Vers les quatre heures du soir, les Jésuites leur faisaient une distribution de pain, de riz et de farine, ainsi qu'aux pauvres qui se présentaient. Ils leur donnaient aussi un peu d'argent provenant des souscriptions ouvertes en France et en Grèce, et aussi de dons particuliers envoyés aux Pères par des amis de la Mère patrie. Les Jésuites avaient fondé, à Beyrouth, trois écoles, fréquentées chacune par une centaine d'élèves et dirigées par les frères Xavé-

riens. Elles étaient alors occupées par les malheureux enfants réfugiés.

« Je me souviens, racontait plus tard l'abbé Lavigerie, du spectacle que présentait la résidence des Jésuites, les cours et la *Maison des Filles de la Charité*, lorsque je les parcourus pour la première fois. Les PP. Jésuites me montraient leur maison envahie, les pauvres établis dans leurs corridors, sur les escaliers, les petits enfants encombrant jusqu'à leur église, transformée en asile. Ils avaient donné tout ce qu'ils avaient et jusqu'aux provisions nécessaires aux missionnaires. » (1)

La *Maison des Filles de la Charité* était un beau et spacieux bâtiment, qui comptait, avant les désastres, 50 jeunes filles pensionnaires, 25 demi-pensionnaires, 350 externes, 30 orphelines, et une école normale, composée de 25 jeunes filles, destinées à être institutrices dans la Montagne. Cette maison, à l'époque des scènes horribles du Liban, fut consacrée au logement et à l'entretien des pauvres réfugiés. Voici ce qu'en dit à un de ses amis le général Ducrot qui visita cet établissement à son arrivée à Beyrouth :

« Une chose me réjouit et console mon cœur ; c'est le spectacle admirable que donnent nos excellentes sœurs de Charité. Vous dire tout le bien qu'elles font est impossible, et cela avec cette modestie, cette bonté, cette discrétion qui sont le véritable accompagnement de la charité chrétienne. 500 petits orphelins ou or-

(1) *Le Cardinal Lavigerie*, T. I., p. 63 et suiv.

phelines, victimes des derniers massacres, sont élevés par leurs soins : 12.000 pauvres reçoivent chaque semaine la farine nécessaire à leur nourriture. Des centaines de malades sont soignés dans leur hôpital ou à domicile : ces excellentes femmes font ici tout ce que la charité la plus ingénieuse, la plus dévouée, peut inspirer à des âmes. » (1)

Plus de 20.000 personnes de la Montagne s'étaient réfugiées à Beyrouth. Tous les évêques et prêtres échappés aux massacres avaient suivi leurs ouailles. Les Grecs-unis avaient à leur tête leur patriarche et trois évêques : les Maronites, Mgr Boutros Bostani. La population de Beyrouth se trouvait ainsi augmentée de plus de 20.000 âmes, sans pain, sans asile et sans ressources. Les Filles de la Charité se rendaient partout où il y avait une misère à soulager, des malades à soigner, des enfants à recueillir. Elles louèrent plusieurs maisons en ville pour y loger les orphelins qui n'avaient pu trouver place dans leur pensionnat, et elles leur procuraient vêtements, nourriture, tous les soins nécessaires à leur âge si tendre. Et puis, il fallait songer aux malheureuses victimes, qui, faute d'habits, faute de forces, ne pouvaient se rendre à la ville, qui restaient dans les villages environnants, dans les champs, sous le ciel, entassées pêle-mêle, au nombre de dix, quinze, vingt, et jusqu'à trente dans une misérable chambre, ou bien réduites à coucher en plein air, dans les rues ou dans les jardins de mûriers. Les Filles de la Charité se ren-

(1) *Vie militaire*, 27 janv. 1861.



daient dans ces tristes lieux, apportant des secours et recueillant les enfants qu'on pouvait encore transporter.

C'est dans ces maisons de Jésuites et de Filles de la Charité, ainsi que chez les Lazaristes, les Franciscains et les Capucins, que l'abbé Lavigerie trouva les principaux auxiliaires de sa mission. Il leur remit d'abondantes aumônes pour être distribuées aux nécessiteux, leur donner du pain et des vêtements, et pourvoir à l'entretien et à l'éducation des enfants abandonnés. Il avait apporté de France pour 60.000 francs d'étoffes de laine, précieux don fait aux religieux et aux religieuses, qui leur permit, avec les aumônes en argent, de faire face pendant assez longtemps aux graves infortunes de l'heure présente.

Cependant, rien n'était organisé pour la distribution régulière des secours envoyés par l'*Œuvre des Ecoles d'Orient*. Après en avoir conféré avec les autorités civiles et militaires françaises et avec les chefs des ordres religieux, l'abbé Lavigerie décida la formation d'un *Comité central* à Beyrouth pour la répartition des secours venus ou devant venir de France. Il fut composé du consul général de France, président, de MM. Pérefié, chancelier du consulat, vice-président, de l'abbé Lavigerie, du R.P. Zaccharie, capucin, du R. P. Auvaya, lazariste, du R. P. Badour et du R. P. Fenech, jésuites, enfin, de MM. de Perthuis et de Saint-Seine, du docteur Suquet, médecin sanitaire, du docteur Janlerry, attaché à la mission de

l'abbé Lavigerie, de MM. Truillier et Zollinguer, négociants européens, enfin de M. Rogier, directeur des postes. L'abbé Lavigerie en conserva cependant la présidence jusqu'à son retour en France.

En outre, il fut décidé qu'on créerait dans les différents centres des districts ruinés, des *sous-comités* chargés de venir en aide aux infortunes publiques ou cachées et de diriger les travaux de réinstallation des chrétiens.

Beyrouth n'était que le refuge des victimes, la Montagne était le théâtre de leurs souffrances. L'abbé Lavigerie voulut visiter ces régions dévastées et établir lui-même et subventionner les sous-comités.

Le 27 octobre, accompagné du consul de France, de M. Fortuné Portalis, du docteur Janlerry et du P. Fenech, il partit de Beyrouth et se rendit directement à Deïr-el-Kamar, et de là, à Hammana, à Saïda, à Zahlé et à Damas. Dans chacune de ces villes, des sous-comités furent institués, sous la présidence des Pères Jésuites, à Saïda et à Zahlé ; sous celle de M. Portalis à Hammana, et sous celle de M. Outrey, consul de France, à Damas.

Le P. de Damas rejoignit l'abbé Lavigerie dans sa course à travers le pays en deuil du Liban. « Ils arrivèrent ensemble à Zahlé où, quelques mois auparavant, la mission des Jésuites de Syrie avait eu l'honneur de donner au ciel ses premiers martyrs. — Après avoir fait un magnifique éloge du dévouement des missionnaires, l'abbé Lavigerie ajoute : « Il ne leur

manquait que la consécration du sang. Ils viennent de l'obtenir dans les récents massacres... C'est par la visite des tombeaux de ces martyrs de la charité que nous commençâmes celle de la ville elle-même. Ils sont ensevelis au milieu des ruines, dans l'une des anciennes chambres du monastère. Ils dorment leur dernier sommeil dans le lieu qui avait été témoin de leur apostolat et de leur courage. » (1)

Des subventions de 150 à 200.000 francs furent données à chacun de ces sous-comités, à l'exception de Damas, qui reçut beaucoup moins. L'abbé Lavigerie remit encore une somme importante au P. Riccadona, jésuite, pour le rétablissement, à Zahlé, de la communauté des femmes arabes ; il accorda 60 bourses à chacun des collèges de Ghazir et d'Antoura, et il ouvrit de vastes asiles pour y recevoir les enfants abandonnés, à Beyrouth et à Saïda. Les ecclésiastiques ne furent pas oubliés, ni les religieux et les religieuses de Saint-Sauveur, dont les couvents, situés sur la Montagne, avaient été détruits par l'incendie. Les édifices religieux incendiés reçurent aussi des sommes considérables pour leur reconstruction. Nous ne faisons mention que des distributions urgentes et les plus importantes. Ajoutons que des secours considérables furent donnés en nature aux sous-comités, c'est-à-dire en vivres, en vêtements, en bois de construction, en instruments de culture et en bestiaux pour le travail de la terre.

L'abbé Lavigerie rentra à Beyrouth, vers la fin d'oc-

(1) *Un Jésuite, Amédée de Damas*, p. 184.

tobre, après son excursion charitable sur la Montagne, et, le 21 décembre, il reprenait la mer pour retourner en France.

Comme bien l'on pense, nombreux furent les témoignages de sympathie et les remerciements reconnaissants qu'il reçut avant son départ. Dix-huit évêques orientaux Maronites, Grecs-unis, Arméniens et Syriens envoyèrent une adresse arabe à Pie IX pour lui faire connaître la charité de la France catholique : et une autre lettre du patriarche des Grecs catholiques d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient, signée par six autres évêques, fut adressée aux cardinaux, archevêques, évêques, ainsi qu'au clergé et aux fidèles de France, dans les termes de la plus parfaite reconnaissance envers le distributeur de leurs libéralités. (1)

A son départ de Beyrouth, l'abbé Lavigerie pria le P. de Damas de le remplacer à la présidence du Comité central, lequel était chargé de régulariser la distribution des secours, non seulement à Beyrouth, mais dans toutes les villes où l'on avait établi des sous-comités. « *C'est le P. de Damas, disait-il dans son rapport, qui représente en ce moment en Syrie, avec nos sœurs et nos missionnaires, la charité de la France.* » (2)

« Le P. de Damas prolongea, en effet, son séjour au milieu des populations du Liban pendant tout l'hiver

(1) *Le Cardinal Lavigerie*, T. I, p. 86.

(2) *Un Jésuite, Amédée de Damas*, p. 184.

et le printemps de 1861. Il visita chacun des postes de la mission et put ainsi voir, à son tour, les différents théâtres où s'était déroulé l'effroyable drame.» (1)

C'est dans une de ces visites qu'il fut témoin de cette douloureuse scène, dont il nous a laissé le récit :

« J'ai vu, raconte-t-il, dans une seule ville de la Montagne, jusqu'à douze cents veuves qui pleuraient leurs maris cruellement massacrés. Presque toutes étaient jeunes : elles avaient de 25 à 30 ans, et comme la fécondité est précoce en ces climats, la plupart étaient entourées de six à huit enfants en bas âge qui pleuraient de froid et de faim. Nous avons essayé de les réunir dans des salles communes et de créer pour elles des ouvriers. Hélas ! à peine réunies, de quoi auraient-elles pu parler sinon de leurs malheurs ?

« Et les aiguilles tombaient de leurs doigts, et elles pleuraient et elles sanglotaient. Et comme j'essayais de les calmer, l'une d'elles se leva et, me montrant ses habits encore tachés de sang : Père, me dit-elle, avec un accent que je ne puis rendre, tu ne veux pas que je pleure ! Regarde ce sang : c'est le sang de mon mari et de mes sept enfants. Je venais avec eux à Beyrouth pour échapper au massacre. Des Turcs nous ont rencontrés ; ils m'ont fait asseoir sur le chemin ; ils ont étendu mon mari sur mes genoux et lui ont coupé la tête, et ils ont ainsi coupé la tête à mes sept enfants. Pourquoi Dieu n'a-t-il pas permis que je fusse tuée à mon tour ? Voilà que je suis condamnée

(1) *Un Jésuite, Amédée de Damas*, p. 185.

à traîner à travers les rues le sang de ceux que j'aimais ! » (1)

A une faible distance de Saïda, au sud de la Montagne, s'élève sur la hauteur une ville chrétienne de 3.000 âmes, nommée Djézzin, résidence de Mgr Boutros-Bostani, évêque de Saint-Jean-d'Acre. 1.860 personnes environ y avaient été massacrées, dont 64 religieux maronites et 60 moines et religieuses du rite grec-uni ou melchite. La ville avait été livrée au pillage et à l'incendie. L'abbé Lavigerie n'avait pu la visiter ni secourir les habitants, en petit nombre, qui avaient eu le courage d'y rentrer.

Vers le 20 février 1861, le P. de Damas s'y rendit avec trois officiers français, et y fut reçu avec des manifestations d'une joie délirante. « Les hommes, les femmes, les enfants, écrit-il, le 25 février, au général de son Ordre, sortaient à demi-nus des cavernes où ils s'étaient réfugiés : ils venaient à ma rencontre jusqu'à une demi-lieue et plus : ils poussaient des exclamations chaleureuses : Vive la France ! Vivent les missionnaires ! Vivent les officiers français ! Puis les hommes se précipitaient vers moi. L'un d'eux prenait la bride de mon cheval : j'étendais les mains à droite et à gauche, tous se pressaient pour les baiser. Les femmes portaient des vases de terre remplis de charbons allumés où brûlaient des parfums : et je m'avançais littéralement dans une nuée d'encens. Les prêtres, revêtus de leurs ornements sacerdotaux,

(1) *Un Jésuite, Amédée de Damas*, pp. 186, 187.

chantaient des cantiques en langue arabe. On nous conduisait au gîte le moins incommode : je distribuais les aumônes avec l'aide des officiers français ; ensuite, le chef du village nous haranguait, et on nous accompagnait au départ dans le même ordre qu'à l'arrivée. » (1)

Pendant son court séjour dans ce malheureux district, si éprouvé en juin et juillet de l'année précédente, le P. de Damas avait distribué 50.000 francs. Dans les autres districts qu'il visita, il eut le plaisir de constater le même attachement pour la France, et partout, on peut le dire avec vérité, il passa en faisant le bien.

L'auteur de la vie du P. de Damas a raconté au chapitre treizième tout ce qu'il fit en Syrie, comme représentant de l'*Œuvre des Ecoles d'Orient* et président du *Comité central* à Beyrouth. Nous ne citerons ici que deux faits à l'actif du P. de Damas.

L'abbé Lavigerie, avant de partir pour la France, avait déclaré, au nom de l'*Œuvre des Ecoles d'Orient*, adopter un millier des orphelins victimes des assassinats de 1860. Deux orphelinats devaient être ouverts : l'un pour les filles était confié aux sœurs de Saint-Vincent de Paul ; l'autre, celui des garçons, aux Jésuites ; chacun d'eux recevrait *cinq cents enfants*... L'abbé Lavigerie posa en grande solennité la première pierre de l'Orphelinat des filles à Beyrouth même... Celui des garçons fut inauguré dans l'hun-

(1) Lettre citée p. 187 dans *Un Jésuite, Amédée de Damas*.

ble chapelle des Jésuites avec le même appareil. » (1)

L'Orphelinat des garçons devait être établi à la campagne, dans la plaine de la Bekâa.

« Mais, en 1860, y installer une colonie de jeunes enfants, eût été les vouer à la mort. Les Jésuites répartirent donc leurs orphelins en deux sections : celle des plus jeunes à la Montagne, celle des plus grands à Beyrouth, où ils trouveraient plus de facilités pour apprendre un métier. Près de deux cents autres orphelins, appartenant à des familles de rang élevé, furent placés dans les deux collèges de Ghazir et d'Antoura. C'était un gros surcroît de charge pour les pauvres missionnaires de Syrie, car les subsides de l'*Œuvre des Ecoles d'Orient* étaient loin de suffire à l'entretien de ce petit peuple d'abandonnés. Il fallut leur chercher des pères et des mères d'adoption. Le P. de Damas leur en trouva un peu partout et jusque dans les collèges et pensionnats de France. » (2)

Tel fut le premier acte de la charité industrielle du P. de Damas. Le second fut à peu près de même nature.

Nous avons signalé, au chapitre trois, parmi les congrégations de femmes, les *Filles de la mission du Sacré-Cœur*. Cette congrégation, fondée à Zahlé par le P. Riccadona, jésuite, et destinée à diriger des écoles de filles dans la plaine de la Cœlé-Syrie, ne

(1) *Un Jésuite, Amédée de Damas*, p. 192.

(2) *Ibid.*, pp. 192 et 193.



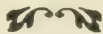
comptait qu'une dizaine de religieuses arabes. Telle était sa pauvreté ou plutôt sa misère, qu'elle ne pouvait se recruter et se développer. Où trouver des ressources ? Le P. de Damas fit appel aux maisons du Sacré-Cœur de France et d'Europe, et, à sa demande, chacune de ces maisons voulut bien adopter une des *Filles de la mission du Sacré-Cœur*. A cette heureuse nouvelle, les vocations affluèrent et, peu de temps après, on comptait 65 religieuses. Elles se répandirent aussitôt dans la Coelé-Syrie et ne tardèrent pas à réunir dans leurs écoles près de 2.500 jeunes filles (1).

Les *Mariamettes* trouvèrent également un bienfaiteur dans le P. de Damas. Le duc de Brissac lui avait envoyé une large aumône pour les écoles du Liban. Le Père la transmit à ces religieuses, très éprouvées par les massacres de 1860. Cette aumône leur permit de relever leurs écoles détruites et incendiées (2).

C'est ainsi que la France catholique venait en aide aux chrétiens de la Montagne. Il faut bien l'avouer, l'expédition de la charité en Syrie fut autrement efficace que l'expédition militaire. Que de misères soulagées, que de tristesses consolées, que d'avenirs assurés, grâce à la générosité des catholiques de France !

(1) *Un Jésuite, Amédée de Damas*, p. 197.

(2) *Ibid.*





## CHAPITRE SEPTIÈME

---

### Du Gouvernement futur de la Syrie

**Projet d'une Vice-Royauté en Syrie, présenté par Fuad pacha. — Medjid Chéhab, candidat du général de Beaufort pour le gouvernement du Liban. — Joseph Karam, candidat des chrétiens. — L'émir Achmet à la tête du Caïmacamat chrétien. Joseph Karam nommé à sa place. — Le général de Beaufort opposé à la candidature de Joseph Karam pour le gouvernement du Liban. — Joseph Karam se démet du Caïmacamat. — Les répressions et les réparations à la Commission européenne.**

Nous avons dit plus haut que la commission diplomatique devait fonctionner à Beyrouth parallèlement à l'action militaire.

Elle tint, le 5 octobre, sa première séance, et, à partir de ce jour, les commissaires se réunirent une fois par semaine, chez l'un d'entre eux, chacun à tour de rôle.

Vers le milieu de novembre, ils commencèrent à

s'occuper de l'organisation du gouvernement futur de la Syrie. « Fuad pacha, après avoir sondé habilement les représentants des grandes Puissances, après s'être assuré qu'aucun d'eux n'avait encore ni instructions bien précises de son gouvernement, ni vues personnelles bien arrêtées, insinua adroitement à quelques Européens du pays, qui étaient ses familiers et jouissaient d'une certaine influence, que la solution présentant les garanties les plus sérieuses pour la prospérité et la pacification du pays, serait la création d'une vice-royauté de Syrie, à l'instar de la vice-royauté d'Égypte, c'est-à-dire, un gouvernement indépendant de fait et, pour la forme seulement, vassal du Sultan.

« Ce principe admis, il laissa entrevoir aux plus intimes que cette vice-royauté, il l'accepterait, si l'opinion publique l'y conviait. Son nom fut donc mis en avant, sans qu'on pût facilement remonter à la source. » (1)

Fuad profita de la rumeur qui se faisait autour de lui, pour dire à ceux qui le consultaient sur ses intentions que, *dans l'intérêt du pays, il se sacrifierait et accepterait la vice-royauté. Il séduisit beaucoup de monde, et bientôt il compta de nombreux partisans* (2).

Le général Ducrot trouva que c'était là peut-être la seule solution vraiment pratique, et il écrivit à Madame Ducrot qu'il serait disposé à prêter à Fuad

(1) Le général Ducrot à Madame Ducrot, 11 novembre 1860, *Vie militaire*.

(2) *Ibid.*

un loyal concours, si celui-ci parvenait réellement à châtier les vrais coupables, à indemniser convenablement les chrétiens, à leur garantir pour l'avenir l'indépendance et la liberté.

« Cette solution de la question de Syrie présentait bien des inconvénients au point de vue de l'avenir du pays, mais elle satisfaisait au présent. » (1)

Le général de Beaufort ne partageait pas, sur cette solution, les vues du général Ducrot. De 1834 à 1837, étant capitaine d'état-major, il avait été détaché au service de l'Égypte et avait passé ces trois années en Syrie, comme aide de camp de Soliman pacha. En 1840, il avait encore fait avec lui les campagnes qui marquèrent, dans ce pays, la fin de la domination égyptienne.

C'est alors, en 1837, qu'il avait été l'hôte du grand émir Béchir, dans son magnifique palais de Beit-ed-din. L'émir lui en avait fait lui-même les honneurs, entouré de plusieurs centaines de serviteurs dévoués. Le général avait conservé de cette visite un souvenir inoubliable : il ne connaissait dans le Liban que le vieil émir et la famille Chéhab, à laquelle il appartenait (2).

« *La seule chose à faire, disait-il, pour rendre à la Montagne son indépendance et sa sécurité, c'est de lui donner pour chef un descendant de l'émir Béchir, un*

(1) A son frère, 1<sup>er</sup> décembre 1860, *Vie militaire*. La création d'une vice-royauté fut abandonnée, la France et la Turquie ayant opposé leur *veto*.

(2) E. Louet, *op. cit.*, p. 107.

*membre de la famille Chéhab.* Or, ajoute le général Ducrot, la puissance de l'Émir reposait uniquement sur sa valeur personnelle : elle résultait d'une énergie excessive, qui avait su triompher de toutes les résistances et qui ne reculait devant aucun moyen : il lui avait fallu lutter avec acharnement, pendant de longues années, pour la faire accepter de toutes les fractions de la Montagne : en réalité, elle ne reposait sur aucun système d'organisation pouvant la transmettre d'un individu à un autre.

« On compte aujourd'hui 223 princes ou Emirs de la famille Chéhab, ayant tous des prétentions égales à leur nullité, tous haïs, méprisés par les populations qu'ils ont opprimées, vexées, dépouillées à la manière de certains grands seigneurs du moyen-âge, et qu'ils n'ont pas su protéger au moment du danger. Aussi, quand les événements de 1840 eurent amené la chute de l'émir Béchir, tous les membres de son illustre famille furent successivement chassés de la Montagne, et, depuis longtemps, ils sont réfugiés à Beyrouth et dans les villes du littoral, quelques-uns même en Turquie et en Égypte.

« En arrivant ici, le premier soin du général en chef a été de chercher un membre de cette famille, capable de jouer le rôle qu'il lui réservait : mais la nullité de tous était tellement notoire qu'il dut y renoncer, et il se décida à faire venir d'Égypte un certain Medjid, petit-fils du grand Emir, qu'il avait connu dans sa jeunesse. Ce quidam, exilé depuis 20 ans, avait perdu toutes ses relations, était devenu fort lourd, fort pa-

resseux, enfin s'était fait musulman pour obtenir la main d'une belle odalisque.

« Qu'à cela ne tienne, on le fera chrétien, et en effet, Medjid a abjuré ses erreurs... Il est aujourd'hui le candidat avoué du gouvernement français au commandement suprême du Liban. Déjà les 222 autres princes spéculent sur son avènement pour rentrer en possession des biens qui, jadis, ont appartenu à leur famille, et que les catastrophes politiques ont fait passer en d'autres mains... En outre, bon nombre des émirs Chéhab sont les clients des consuls anglais et russes, plusieurs ont des relations de famille avec les Anglais, notamment avec le colonel Churchill, agent secret du gouvernement, établi depuis longtemps à Beyrouth. On peut comprendre par là où doit fatalement nous mener la poursuite d'une semblable organisation. » (1)

L'amiral de Tinan partageait l'opinion du général Ducrot sur l'émir Medjid. Il écrivait, de Beyrouth, le 16 juin 1861, au ministre de la Marine : « J'ai reçu hier la visite de l'émir Medjid, qui a été mis sur les rangs pour le Caïmacamat du Liban. Ma première impression ne lui a pas été favorable. Autant qu'on peut juger un homme à première vue, il ne m'a paru ni intelligent ni énergique. »

Quoi qu'il en soit, le général de Beaufort fit agréer son candidat à Paris, comme gouverneur suprême du

(1) Le général Ducrot à son frère, Beyrouth, 8 mars, *Vie militaire*.

Liban, et son Etat-major approuva ce choix, à l'exclusion de tout autre.

Le général Ducrot avait pour le Liban un candidat qui ne fut certes pas agréable au général de Beaufort. Voici ce qu'il écrit sur cette candidature :

« En examinant froidement la situation du Liban, en examinant les éléments de force et de résistance qu'offre sa population chrétienne, j'ai été amené, dès les premiers jours, à constater ce qui suit : le Liban est divisé naturellement en trois grandes zones, le *Nord*, le *Sud* et le *Centre*. Sa partie nord, plus vaste que les autres, plus peuplée, contient environ 200.000 chrétiens maronites et quelques centaines de Grecs schismatiques qui, à des époques de persécution, sont venus y demander asile et protection.

« Grâce à l'accord de ces populations et aux obstacles naturels que présente un sol aussi tourmenté que possible, cette espèce de Kabylie chrétienne est toujours restée à peu près indépendante. Les Turcs n'y ont jamais pénétré, et l'émir Béchir lui-même n'était parvenu à y faire reconnaître son autorité qu'à force de ruse et d'audace et avec l'aide des Egyptiens; encore est-ce le soulèvement des chrétiens du Nord qui, à la chute d'Ibrahim, a amené la ruine de Béchir et l'a forcé de venir se mettre entre les mains des Anglais qui l'ont livré aux Turcs.

« Depuis, les Anglais ont fait des efforts désespérés pour étendre leur influence sur cette partie de la Montagne : leurs missionnaires protestants et même catho-



liques ont toujours été expulsés ; ils n'ont pas fait un pas. Au contraire, la communauté de religion et les relations traditionnelles donnent à la France une influence souveraine sur cette partie de la Montagne ; les Lazaristes, les Jésuites, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont plusieurs établissements qui comptent un grand nombre d'élèves... Un jeune Cheik de la Montagne, Joseph Karam, a conquis sur ce pays une influence personnelle considérable.

« Ce Joseph Karam, que j'ai beaucoup vu, beaucoup étudié, est un homme d'une valeur incontestable. Elevé au collège des Lazaristes, il parle bien français, a une certaine instruction, et se montre remarquable par son énergie et ses idées fort justes et fort saines sur toutes les questions politiques et gouvernementales.

« Il est catholique fervent. Il a pour la France un dévouement à toute épreuve, parce qu'il est basé sur ses croyances religieuses et sur ses traditions de famille. Voilà pour le Nord. » (1)

L'amiral Gicquel des Touches (2) ne pensait pas autrement que le général Ducrot sur Joseph Karam. Dès son arrivée à Beyrouth, il avait écrit à M. Blanche, représentant consulaire de la France à Tripoli, qui était venu jeune en Syrie comme précepteur des enfants de M. Bourée, le futur ambassadeur à Constantinople, et qui n'avait jamais quitté depuis la

(1) *Vie militaire*, à son frère, 8 mars 1861.

(2) Il était alors chef d'état-major de l'amiral de Tinan.

Syrie. Il le pria de venir le voir. L'amiral avait grande confiance dans son jugement, dans sa haute valeur et dans sa connaissance du pays. Il l'interrogea sur Joseph Karam. M. Blanche lui répondit, d'après ce que raconte l'Amiral dans ses *Mémoires inédits* : « Il ne faut pas se figurer Joseph Karam d'après ce qu'il était, il y a quinze ou vingt ans, jeune homme timide, d'une piété extrême et dénué de toute ambition. Tout en ayant conservé en partie les qualités de sa jeunesse, il y a mêlé des vues plus personnelles, la finesse de l'Arabe dans ses relations et le désir de percer. Son courage est à toute épreuve et justifie d'ailleurs, par la décision avec laquelle il se jeta récemment dans la mêlée, la position qu'il occupe dans le pays... La France peut compter sur sa reconnaissance et son affection de longue date. Son éducation a été faite par un Lazariste français, le P. Regas. Il parle assez bien notre langue, et toutes ses attaches sont françaises. »

*Les Mémoires inédits* de l'amiral Gicquel contiennent encore ce portrait flatteur de Karam, tracé par M. Blanche :

« Plein de foi et de dévouement à la France, on admirait en lui sa modération, une grande tolérance et une véritable indépendance de caractère. Sans être un génie transcendant, c'était un homme intelligent, d'une honnêteté, d'un dévouement et d'une énergie à toute épreuve. Il portait à un haut degré le sentiment de l'honneur. Il représentait l'influence

française contre l'influence anglaise et l'influence russe ; il représentait l'avenir contre un passé déplorable et un présent intolérable. »

Après avoir parlé de la partie Nord du Liban, le général Ducrot s'exprime ainsi sur le Centre et le Sud :

« Le Centre compte environ 20.000 habitants, chrétiens, Maronites, Grecs-unis, Grecs schismatiques, Druses, etc. Le Sud compte 15.000 chrétiens des différentes sectes et 40.000 Druses... Dans ces deux zones, l'influence française est à peu près nulle, écrasée qu'elle est par l'action combinée des Turcs et des Anglais.

« On s'est imaginé qu'il suffirait de faire une organisation sur le papier pour mettre dans la même main les trois zones du Liban, et l'on a compté sur la reconnaissance du renégat Medjid pour regagner l'influence que nous avons perdue dans les zones du Centre et du Sud.

« On ne s'est nullement occupé du Nord, parce que, disait-on, il est à nous et que notre influence y sera toujours prépondérante. Au lieu de chercher à tirer parti de la valeur réelle de Joseph Karam, de son dévouement et de l'influence qu'il avait conquise par son attitude au milieu des derniers événements, on a tout fait pour le démolir, parce qu'il pouvait devenir un élément dangereux de résistance contre le prince Chéhab.

« Fort heureusement, l'on n'a pas réussi jusqu'à pré-

sent, parce que Karam est l'homme du peuple et du clergé. Je dis fort heureusement, parce que l'intérêt des populations chrétiennes, comme l'intérêt français, demandent, avant tout, une organisation forte et vigoureuse de la zone du Nord, qui peut seule dominer le reste de la Montagne et déjouer toutes les intrigues de la Turquie et de l'Angleterre. » (1)

Ici encore, l'amiral Gicquel des Touches était de l'avis du général Ducrot. Il écrit, dans ses *Mémoires inédits* : « L'homme qui semblait appelé au gouvernement du Liban, par la décision qu'il avait montrée au moment des massacres et la confiance qu'il inspirait aux Maronites, était un ami de la France, Joseph Karam. Malheureusement, le général de Beaufort avait proposé un autre candidat, Medjid, petit-fils de l'émir Béchir. Il ressuscita ce mannequin d'émir Chéhab et l'opposa à Karam, dont il prétendait que les Maronites n'accepteraient pas volontiers la domination, parce que sa famille n'avait pas assez d'illustration. Ce Chéhab n'avait plus aucune situation personnelle, on se demandait s'il était réellement chrétien, et personne n'en voulait, excepté le général de Beaufort. Il suffisait, du reste, de le voir pour constater sa nullité. » (2)

(1) Même lettre du général à son frère, 8 mars 1861, *Vie militaire*.

(2) L'amiral Le Barbier de Tinan, commandant de l'escadre française à Beyrouth, était aussi très favorable à Joseph Karam et avait écrit en sa faveur au ministre de la marine.



On sait qu'au moment de notre intervention en Syrie, la Montagne était divisée administrativement en deux Caïmacamats, Nord et Sud.

« Dans le premier, l'élément maronite dominait presque exclusivement ; sur certains points de la frontière seulement, il était entremêlé de quelques Métoualis, Musulmans, Arméniens, Grecs et Druses. Dans le Sud (Caïmacamat druse), l'élément druse était, sinon en majorité numérique, du moins en possession d'une supériorité morale incontestable.

« Les Turcs, avec une profonde habileté, avaient su déjouer tout ce qu'il y avait de favorable aux chrétiens dans cette organisation, en mettant à la tête du Caïmacamat du Nord, un homme d'une nullité absolue, l'émir Achmet, de la famille princière Belhama. Puis, quelques intrigues, adroitement ourdies par les autorités turques, avaient fait ressortir d'une manière éclatante l'impuissance de l'émir Achmet, et l'avaient forcé à abandonner sa résidence de la Montagne pour se retirer à Beyrouth.

« Il y avait trois ans que son autorité était purement nominale, lorsque les désordres éclatèrent dans la Montagne. Les chrétiens du Nord, sans chef, sans direction, ne surent pas s'entendre pour venir en aide à leurs frères du Sud, et restèrent sur la défensive, en attendant l'attaque de leurs ennemis. » (1)

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

Un seul homme, Joseph Karam, comprit, comme nous l'avons vu, que pour conjurer les dangers de l'avenir, il fallait rendre cette défensive *offensive*. Et c'est alors qu'il sortit sans hésiter de sa forteresse d'Ehden pour se porter au secours de Zahlé. Mais le consul de France s'interposa mal à propos et arrêta son action vigoureuse, qui devait assurer le triomphe des Zahliotes.

« Néanmoins, dit le général Ducrot, sa démarche, son énergie et ses antécédents l'avaient rendu très populaire dans tout le nord de la Montagne, et, à notre arrivée à Beyrouth, c'était le seul homme en évidence, le seul que l'opinion publique désignât comme apte à relever l'autorité tombée si bas entre les mains ineptes de l'émir Achmet.

« M. Béclard, notre commissaire, jugea parfaitement la situation dès le début. D'après ce qu'il entendait dire, il comprit qu'il n'y avait pas à hésiter entre l'émir Achmet, nul par lui-même, ruiné par ses propres fautes et par l'action turque, tombé dans le plus profond mépris depuis les derniers événements, et le jeune Joseph Karam, partisan résolu de la France, plein d'énergie et d'activité, acclamé par tous les Maronites du Nord, soutenu vivement par le clergé, encore plein de reconnaissance pour la protection dont il l'avait couvert pendant les massacres.

« Donc, M. Béclard, sans consulter le général de Beaufort, proposa à Joseph Karam le commandement provisoire du Caïmacamat chrétien.

« Karam, qui entrevoyait les difficultés de la situa-

tion, refusa d'abord, puis céda aux pressantes sollicitations de M. Béclard, qui représentait son acceptation comme un acte de dévouement indispensable pour favoriser les intérêts que la France était venue défendre en Syrie.

« Fuad pacha consentit à cette combinaison, après une résistance suffisante pour se donner aux yeux de M. Béclard les apparences d'un sincère désir de conciliation, suffisante aussi pour se donner aux yeux du général en chef et du consul le mérite d'avoir repoussé une mesure qu'il savait ne pas entrer dans leurs vues. C'était un moyen sûr d'augmenter le désaccord entre les agents de la France. D'ailleurs, il était peu probable que le jeune chef maronite eût assez d'habileté et de modération pour triompher des difficultés qu'allait rencontrer son administration provisoire : le couler complètement aux yeux des siens et des agents de la France, ou le gagner à la cause turque à force de séductions et de promesses, telle était l'alternative qu'entrevoyait l'habile ministre du Sultan.

« La nomination de Karam, considérée comme un heureux événement par M. Béclard, fut regardée comme un échec par le général en chef et le consul de France, qui s'en plaignirent amèrement, et présentèrent les choses de telle sorte, dans leur correspondance officielle, que M. Béclard fut désapprouvé à Paris et reçut l'ordre de concerter à l'avenir tous ses actes avec le commandant des troupes et de lui communiquer toute sa correspondance officielle. M. Béclard, au lieu de persister dans sa ligne de conduite

et de chercher à démontrer la justesse de ses vues, renonça dès lors à toute initiative. De plus, dans l'intérêt d'une union indispensable pour faire triompher les vues de la France, il se mit franchement à la remorque du général de Beaufort. » (1)

Joseph Karam n'en resta pas moins au poste d'honneur où M. Béclard l'avait placé, à l'insu du général de Beaufort (2).

« Les débuts de son administration, dit encore le général Ducrot, furent marqués par un incident, qui aurait suffi pour éclairer tout le monde sur son véritable caractère... A la suite d'une rixe, qui s'était produite entre Druses et Maronites dans un village du Meten, sur la frontière sud du Caïmacanam chrétien, deux cavaliers de Karam furent insultés et maltraités par les Druses, incités secrètement et soutenus par les Turcs. Immédiatement, sur l'ordre du pacha, deux compagnies turques se transportèrent sur les lieux et occupèrent militairement le village. Grand fut l'étonnement de Karam, qui, au premier avis, accourut pour faire respecter son autorité, et qui n'avait rien fait, rien dit de nature à motiver l'intervention des soldats turcs. L'officier qui les commandait accueillit le chef maronite avec de grandes démonstrations de respect et se mit à ses ordres. Karam le remercia et lui dit que sa présence était absolument inutile, qu'elle violait les privilèges de la Montagne,

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) Quand J. Karam fut nommé Caïmacam du Kesrouan, Achmet fut poliment révoqué par Fuad pacha.



et que, en conséquence, il l'engageait à se retirer. L'officier se retrancha derrière les ordres reçus de ses chefs, et resta sur les lieux.

« Karam écrivit une lettre, respectueuse mais très ferme, au pacha, pour se plaindre d'une intervention qu'il n'avait pas provoquée, et termina en le priant de retirer ses troupes ou d'accepter sa démission.

« Fuad était alors à Mukhtara, dans le pays druse. Il ne répondit pas et maintint les choses dans le *statu quo*. Nouvelle lettre de Karam, plus ferme encore, plus positive que la première, déclarant que, s'il n'était pas donné suite immédiate à sa protestation, il considérerait sa démission comme acceptée et se retirerait à Ehden. En même temps, il écrivait aux commissaires européens pour leur faire connaître l'incident et sa détermination de donner sa démission, si les soldats turcs n'étaient pas rappelés.

« Sur les représentations des commissaires, Fuad se décida à répondre à Karam qu'il n'acceptait pas sa démission, qu'il avait cru lui être agréable et utile en envoyant des soldats pour appuyer son autorité, mais que, du moment où il les trouvait inutiles, l'ordre allait être donné de les faire rentrer. » (1)

De fait, le gouverneur civil de Beyrouth se rendit au village du Meten, et les troupes turques s'en retournèrent. La popularité de Karam s'accrut beaucoup dans le Liban, par suite de cet incident, où il avait su, par sa fermeté, faire respecter les privilèges de la Montagne.

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

Un autre événement, d'une importance considérable, vint encore augmenter son influence et sa popularité.

Nous avons raconté, au chapitre premier, la révolte des paysans maronites contre leurs cheïks, qui furent forcés d'abandonner le Kesrouan et de se réfugier à Beyrouth. « Les révoltés avaient à leur tête un certain Tanious Schaïn, homme de la plus basse extraction, brutal, rapace, de médiocre énergie, mais rusé à l'excès.

« Dès les premiers jours de son investiture, Karam résolut de concilier l'état actuel des choses, c'est-à-dire les droits ou plutôt les prétentions résultant du fait accompli avec les véritables principes de justice, les droits réels et les prétentions exagérées des cheïks dépossédés. » (1)

Sa résolution était parfaite, mais l'exécution fort délicate. Le général Ducrot raconte dans ses *Documents inédits* quelle fut sa conduite en cette circonstance.

« A Tanious Schaïn et à ses adhérents, Karam déclara sans hésitation et d'un ton qui n'admettait pas la réplique qu'ils devaient restituer à leurs anciens maîtres, les biens dont ils s'étaient emparés par violence, qu'il y aurait lieu de régler les indemnités dues pour la jouissance illégale de ces propriétés, et qu'à partir de ce moment, les fermages, locations ou autres revenus devaient être versés intégralement entre ses

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

mais pour être remis aux légitimes propriétaires.

« Aux cheiks déposés, il déclara que s'ils voulaient rentrer dans la Montagne, il les mettrait lui-même en possession de leurs propriétés, s'engageant, sur sa tête, à faire respecter leurs biens et leurs personnes, mais à la condition qu'ils se soumettraient à la loi commune, reconnaîtraient les autorités établies et feraient abandon de certains droits et privilèges devenus odieux au peuple et qui, réellement, n'avaient plus leur raison d'être.

« Tanious Schaïn, intimidé par l'attitude ferme de Karam, par sa réputation d'homme d'action, aussi énergique que juste et sévère, se soumit sans observations à ses décisions.

« Il n'en fut pas de même des cheiks qui, mal conseillés, récusèrent l'arbitrage de Joseph Karam. Ils voulaient rentrer en triomphateurs dans leurs domaines, escortés par les troupes françaises ou turques, peu leur importait : punir rigoureusement leurs vassaux révoltés, et être mis en pleine jouissance de leurs droits et privilèges féodaux. Après bien des pourparlers, Karam, fatigué de leurs intrigues, de leur entêtement et de leur violence, finit par déclarer que, dans leur propre intérêt comme dans celui de la Montagne, il préférerait les voir rester à Beyrouth, que d'ailleurs il s'engageait à leur faire tenir exactement les revenus de leurs propriétés, que dans ce but ils eussent à désigner le *fondé de pouvoirs* qui leur conviendrait.

« Pendant tous ces débats, Tanious Schaïn s'était

montré plein de déférence et de respect pour Karam, tout disposé à accepter ses décisions, toujours empressé à obéir. Pour qui connaissait sa nature grossière et ses penchants au désordre, il était bien évident qu'il céda à l'ascendant moral et matériel que le jeune Caïmacam exerçait sur toute la population de son Caïmacamat. » (1)

Son attitude changea bientôt complètement : il fallait s'y attendre.

« Des émissaires de l'émir Medjid vinrent le trouver, dit le général Ducrot, et lui proposèrent de faire cause commune avec eux pour démolir Joseph Karam et faire triompher la candidature du prince choisi et patronné par le chef de l'armée française. Tanious Schaïn accepta sans hésiter les ouvertures des émissaires ; sa vanité était satisfaite.

« Il réunit autour de lui une centaine de mauvais sujets, les plus compromis dans l'affaire des cheiks, leur monta la tête en assurant que Karam avait formé le projet de les livrer à leurs anciens maîtres : et, un jour que le Caïmacam était venu, sans escorte, faire une visite au supérieur d'Antoura, en compagnie du Patriarche, ils se réunirent devant le couvent, firent entendre des insultes, des menaces, et tirèrent même quelques coups de fusils.

« Karam resta calme et méprisant devant ces démonstrations, n'abrégea pas d'une minute le temps fixé pour son séjour au couvent, et redescendit tranquillement à Djouni. Une fois là, il réunit à la hâte

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

une centaine de ses gens et se dirigea immédiatement vers le village de Tanious Schaïn, perché sur le sommet de la Montagne, dans une position réputée inexpugnable.

« Il gravissait encore péniblement l'étroit sentier qui conduit au village, lorsqu'une décharge, partie de derrière les rochers, abattit quelques-uns des cavaliers qui l'entouraient. Aussitôt, il sauta à bas de son cheval, en criant à ses gens : *En avant, en avant, et au bâton, c'est bon pour ces coquins-là.* En effet, il s'avance résolument la canne à la main, et escalade avec agilité les rochers entassés devant lui. Tout son monde le suit sans songer à riposter et, en un instant, ils ont envahi le village que leurs adversaires abandonnent en toute hâte, car leur chef, Tanious Schaïn, a donné l'exemple de la fuite. Quelques fuyards tombent entre les mains des vainqueurs qui, grâce aux ordres formels de Karam, ne leur font aucun mal, et se contentent de s'assurer de leur personne.

« La maison de Tanious Schaïn est envahie, les grains et le vin qu'elle renfermait en quantités assez considérables, sont partagés entre les gens de Karam, qui ont soin de réserver la plus forte part pour les familles de ceux qui sont tombés dans la lutte. Karam couche sur les lieux, et le lendemain, après avoir réuni les habitants pour leur faire entendre quelques sages conseils, il descend à Djouni avec ses prisonniers.

« Ainsi, ce soulèvement avait tourné à la plus

grande gloire de Karam, et lui avait fourni l'occasion de prouver son calme, sa résolution, son énergie et sa modération. Plus que jamais, son autorité et sa popularité étaient incontestables. » (1)

Cependant, cette popularité contrariait visiblement les idées et les projets du général de Beaufort sur l'organisation du pays. Cette organisation n'était, en résumé, qu'un retour complet à l'état de choses qui existait avant 1840, c'est-à-dire la réintégration d'un prince de la famille Chéhab comme gouverneur unique et suprême de tout le Liban.

Karam, ayant appris que le général de Beaufort avait un candidat pour le gouvernement du Liban, écrivit au général Ducrot la lettre suivante, où se révèlent la beauté de son caractère et son désintéressement :

« J'ai appris qu'il est décidé de sauvegarder les intérêts chrétiens de la manière la plus convenable et que Monsieur le général de Beaufort a désigné un personnage de la famille Chéhab pour le faire nommer gouverneur général.

« Il ne m'appartient pas de donner mon opinion là-dessus. Il est de mon devoir d'obéir au chef de l'armée française, heureux si je peux le lui prouver, de près comme de loin, par mes services et par une conduite toute conforme à ses désirs.

« Je trouve donc qu'il est convenable de donner ma démission...

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

« Veuillez, monsieur le général, être assez bon pour exposer tout cela à Monsieur le général en chef, et me dire quels sont les termes de sa volonté pour que j'agisse en conséquence, et qu'il me soit permis de rappeler que, pendant toute ma vie, mon bonheur était de suivre la ligne de conduite que me prescrivait l'agent du gouvernement français, que j'ai subi des menaces comme j'ai refusé des récompenses, et je suis resté comme je resterai toujours fidèle à mon devoir, et, comme mes ancêtres, le très obéissant serviteur de la France. » (1)

Les succès du jeune Caïmacam et sa grande influence n'eurent pas le don de plaire au général en chef de l'expédition et aux officiers de son bureau politique.

« Vainement, dit le général Ducrot, redoubla-t-il d'égards, de témoignages de respect : vainement vint-il supplier plusieurs fois le général de lui tracer sa ligne de conduite, de lui faire connaître ses volontés : vainement poussa-t-il le désintéressement et la déférence jusqu'à offrir, à plusieurs reprises, de se démettre de fonctions qu'il n'avait acceptées que sur les pressantes instances de M. Bécлар et qui maintenant semblaient contrarier les vues du général : rien ne put l'éclairer ni le fléchir. Jusqu'au dernier jour, il persista, avec les officiers de son entourage, à voir en lui un intrigant de bas étage, n'ayant d'autre mobile qu'une mesquine ambition, sans valeur person-

(1) Lettre traduite de l'arabe et trouvée dans les *Documents inédits* du général Ducrot.

nelle, comme sans influence sur les populations (1). « Sa démission fut repoussée, et on lui prodigua les plus pénibles avanies : stations prolongées dans l'antichambre du général au milieu des plantons, accueil glacial du général lui-même et de son entourage, mauvais traitements à ses serviteurs et à ses proches parents, accusation de s'être vendu aux Anglais et aux Turcs ; rien ne fut épargné. On ne recula devant aucun moyen pour démolir un homme qui n'avait d'autre tort que d'être très populaire, loyal, énergique, sincèrement attaché à son pays et à la France » (2). Karam resta inébranlable, même sous l'injure.

Dans ses lettres au ministre de la Marine, l'amiral de Tinan reproche au général de Beaufort sa conduite à l'égard de Karam, laquelle a nui considérablement à la pacification du pays et favorisé les perfides desseins de l'Angleterre et de la Turquie ; et dans sa lettre du 28 juin, il dit : « Je regrette de ne pas me trouver d'accord avec M. le général de Beaufort sur cette question (le choix entre Medjid et Karam) ; mais je crois que les Chéhab représentent le passé de la Syrie et que Karam en représente l'avenir. L'émir Medjid qui a passé de la religion chrétienne à la religion musulmane, pour se faire chrétien de nouveau, suivant les femmes qu'il a épousées, ne peut être

1) M. Louet, payeur de l'expédition, s'est fait, dans *L'Expédition de Syrie*, l'écho de ces sentiments qu'il approuve.

(2) Général Ducrot, *Documents inédits*.



L'homme de la partie solide du Liban où la nationalité n'a d'autre fondement que la fidélité à la foi religieuse. Le prince, que son nom appelait à la tête des chrétiens au moment du danger et qui les a abandonnés pour se réfugier sur la terre étrangère, ne peut leur inspirer la même confiance que ce simple chef de district qui, de sa propre initiative, a sauvé le nord de la Syrie. Lorsque l'on a vu de près ces deux personnages, l'opinion se prononce en faveur de Karam. L'énergie, la volonté et la loyauté sont peintes sur sa figure : sa conversation respire le patriotisme. L'éducation toute française qu'il a reçue, l'attachement qu'il nous a montré en toute occasion me font penser qu'il ne cédera jamais aux avances dont il est l'objet de la part des autorités turques et des agents anglais.

« Si la France veut contrarier les vues ambitieuses de l'Angleterre sur la Syrie, c'est sur Karam qu'elle doit s'appuyer. Elle doit tenir à grandir ce chef pour le mettre en avant à un moment donné, et peu d'efforts lui seront alors nécessaires pour contrebalancer les menées des Anglais et des Turcs réunis. » (1)

Dans ses *Mémoires inédits sur la Syrie*, l'amiral Gicquel des Touches, qui connaissait parfaitement Joseph Karam, déplore la persécution dont il fut l'objet de la part du général de Beaufort, et il ajoute : « Le général de Beaufort n'aurait eu à son arrivée en Syrie qu'à joindre nos efforts à ceux de Karam pour

(1) Voir à l'Appendice la lettre n° 11.

nous donner ici une position prépondérante et pour assurer aux malheureux chrétiens dépossédés la restitution de leurs biens. »

L'amiral de la Grandière est en plein accord, au sujet de Joseph Karam, avec les amiraux de Tinan et Gicquel des Touches, comme on peut le voir dans sa lettre imprimée, du 5 janvier 1862, au général Ducrot (1).

« Le général de Beaufort, malgré ces hauts témoignages, avait en telle hostilité Joseph Karam, qu'il alla jusqu'à lui déclarer qu'étant trop attaché à la religion, il ne pouvait contenter tout le monde à la fois, et qu'il avait besoin de trouver pour la France un candidat exempt de préjugés. Qu'à cela ne tienne, répliqua Karam, je suis prêt à me démettre et sur le champ. — Non, répondit le général, cette conduite serait hostile à la France. Si vous voulez nous marquer votre amitié, vous devez avant tout décider les Maronites à accepter pour leur prince l'émir Medjid Chéhab » (2). Ce dernier était trop compromis pour être jamais accepté par les Maronites. Karam refusa de se prêter aux volontés du général.

Mais le général en chef voulait, avant tout, faire triompher son candidat. « Il se rendit chez le patriarche et le mit en demeure de passer par ses volontés, en acceptant et faisant accepter son Chéhab par les populations, ou de renoncer pour toujours à la

(1) *Vie militaire du général Ducrot*, T. II, p. 28.

(2) Mémoire de J. Karam aux gouverneurs et nations de l'Europe, pp. 20 et 21.

protection de la France. Cette mise en demeure faisait dire à ce bon vieillard : Nous voilà dans la situation d'une fille que l'on veut marier malgré elle ; elle est certaine que l'homme qu'on lui impose fera le malheur de sa vie, mais elle est bonne chrétienne, fille obéissante et respectueuse, elle courbe la tête et obéit. » (1)

De son côté, M. Scheffer, premier interprète de Napoléon III, qui venait d'arriver en Syrie, envoyé pour porter à Abd-el-Kader le grand cordon de la Légion d'honneur, et était en même temps chargé d'une mission politique, fit auprès du patriarche et du clergé, au nom du général, une démarche en faveur de Medjid. Malgré l'ascendant que lui donnaient sa situation et ses séductions personnelles, il trouva partout une résistance irréductible. « Il revint de sa tournée dans le Liban très découragé, déclarant que le peuple et tout le clergé étaient entièrement dévoués à Karam, qu'ils étaient trop pénétrés de sa supériorité et de son esprit de justice pour vouloir abandonner sa cause en faveur de celle de Medjid, dont la lâcheté, la rapacité étaient connues de tous, et qui, en somme, avait été deux fois renégat. Il affirma que la candidature Medjid, repoussée par le clergé et par le peuple, n'avait aucune chance de succès. Malheureusement, on s'était trop avancé dans cette voie, il était difficile de reculer ; il y avait un engagement pris vis-à-vis de Medjid, vis-à-vis du gouvernement français. Il fallait, à tout prix, prouver qu'on avait raison. » (2)

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) *Ibid.*

Le général de Beaufort ne se tint donc pas pour battu : il lui fallait son Medjid. « Chose incroyable ! Dans son embarras, il eut l'idée de s'adresser à Joseph Karam lui-même. Il fut appelé à Beyrouth par le général, qui, cette fois, l'accueillit avec une grande bienveillance, l'invita même à déjeuner, et, après une conversation dans laquelle il laissa percer ses intentions, le remit aux mains du chef du bureau politique, chargé d'obtenir son acquiescement complet aux mesures projetées.

« Une pétition préparée et rédigée sous la direction du bureau politique, demandait aux commissaires des grandes Puissances un gouverneur unique pour la Montagne. Le gouverneur devait être chrétien indigène et relever directement du Sultan. Ce haut personnage, l'élu de la Nation, la pétition le désignait, malgré les sages représentations de M. Béclard : c'était l'émir Medjid Chéhab.

« Avant de mettre cette pétition en circulation, on avait voulu s'assurer l'adhésion, tout au moins la neutralité, du patriarche et de Joseph Karam : car la vérité commençait à se faire jour malgré tout, et l'on était obligé de s'avouer que le succès de la pétition était entre leurs mains.

« Le chef du bureau politique employa inutilement tous les moyens pour amener Karam à ses fins : les raisonnements les plus subtils, les promesses, les prières, les menaces échouèrent également devant la fermeté et le bon sens du jeune chef maronite.

« *L'émir Medjid*, disait-il, *ne nous inspire aucune*

*confiance, ni comme homme, ni comme chrétien. Bien plus, j'ai la conviction que son avènement au gouvernement de la Montagne serait une cause de ruine pour notre nation. Il vous reniera lui-même un jour, comme il a renié son Dieu. Nous mettre entre ses mains, c'est nous livrer à la merci des Turcs. En signant cette pétition comme Caïmacam, je trahirais mes frères, car je semblerais donner mon adhésion à une mesure que ma conscience repousse. J'assumerais sur ma tête la responsabilité de ses actes. Cela est impossible. Laissez-moi, si je gêne votre politique, donner ma démission. Je me retirerai à Ehden, loin des hommes et des affaires. Je vous laisserai ainsi le champ libre, pour mener les affaires de mon pays, comme vous l'entendrez.*

« Et après trois heures de discussions stériles, le chef du bureau politique congédia Karam, en lui adressant les reproches les plus durs et les plus immérités.

« Karam, plein de douleur et d'anxiété, se rendit chez M. Béclard pour lui faire part de ce qui s'était passé, et le supplier encore d'accepter ou de faire accepter sa démission. Là, du moins, il trouva des formes bienveillantes, des paroles polies et convenables. On l'engagea à bien réfléchir, en lui faisant observer que la politique du général était devenue celle de la France ; qu'il y aurait ingratitude et maladresse à vouloir s'en écarter ; qu'en donnant sa démission, il laisserait à Fuad pacha la possibilité de le remplacer par une de

ses créatures, etc. Bref, on le détermina à patienter encore quelque temps. » (1)

Karam se retira bien déterminé à ne pas céder, sa conscience et l'intérêt des Maronites lui en faisant un devoir.

« Sans entrer dans le détail de toutes les manœuvres employées pour obtenir l'adhésion des populations à cette fâcheuse pétition, qu'il nous suffise de dire que le général lui-même se rendit au pays des Maronites pour recruter des adhésions. L'insuccès fut notoire.

« Aux démarches personnelles du général se joignit l'action de ses officiers qui parcoururent la Montagne dans tous les sens, promettant, menaçant, maltraitant même les gens qui refusaient de signer. On abusa de l'influence de quelques filateurs français auxquels on eut l'impudence d'affirmer que le patriarche et Joseph Karam avaient donné leur adhésion à la pétition ; enfin on ne recula devant aucun moyen.

« Cependant les adhésions arrivaient péniblement ; le temps marchait avec rapidité, et le général avait hâte de faire accepter son candidat. On se décida à faire une nouvelle démarche auprès de Karam. » (2)

On eut recours à M. Béclard, qui avait quelque influence sur le chef maronite.

M. Béclard le fit appeler par ordre du général. Karam obéit à l'invitation.

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) *Ibid.*

« Le chef du bureau politique assistait à l'entrevue, pour chauffer au besoin le zèle du commissaire, qui trop souvent avait laissé percer un secret penchant pour le Caïmacam de son choix. Après deux heures de conférence, on se sépara sans avoir pu obtenir de Karam autre chose que l'offre de sa démission, si sa présence gênait les vues de la France.

« Le lendemain, le consul de France et les officiers du bureau politique racontaient, dans les salons de la ville, que Joseph Karam avait été ignominieusement chassé par M. Bécлар, qui, convaincu de sa trahison, l'avait mis à la porte de chez lui, à coups de pieds.

« M. Bécлар, interpellé à ce sujet par quelques amis de Karam, déclara que rien ne s'était passé qui pût motiver de semblables propos, et que, en les tenant, on s'exposait à un démenti formel de sa part. Ces propos ne cessèrent point pour cela. » (1)

Nous passons sous silence d'autres avanies que le chef des Maronites eut à subir de la part du général et de son entourage.

La patience a des bornes. Joseph Karam, écœuré, abreuvé de dégoût, et voyant qu'on rendait systématiquement son commandement impossible, n'ayant du reste accepté ses fonctions officielles que provisoirement, demanda instamment à Fuad pacha d'accepter sa démission, et ce n'est qu'après s'être démis trois fois que l'autorité supérieure consentit à le décharger de son commandement.

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

Il vécut alors dans sa résidence d'Ehden, loin des affaires publiques, s'attachant, pour prouver sa gratitude envers la France, qu'il aimait profondément, malgré les injustes procédés de certains de ses représentants, à faire servir son influence à la tranquillité générale du Liban.

Aucune amertume ne se mêla à sa retraite ; il quittait sans regrets un poste où sa présence semblait être un obstacle aux vues du général en chef de l'expédition française.

Dans sa retraite, il témoigna les plus grandes marques de déférence au général de Beaufort, comme le montre la lettre suivante. Ayant appris qu'il devait aller à Ghazir, il écrivit, le 5 mai, au général Ducrot :

« Il m'est revenu que Monsieur le général de Beaufort aurait l'intention de faire, demain, une visite à Ghazir.

« En conséquence, j'ai fait prévenir mes amis qu'ils aient à se porter à la rencontre de Monsieur le général. Quant à moi, je serai d'autant plus satisfait de m'associer à leur démonstration, que, m'étant irrévocablement démis de mes fonctions, je pourrai témoigner, en ma qualité de simple particulier, du plaisir sincère que me fera éprouver la présence dans nos montagnes du chef de l'armée française. » (1)

« Les amis sincères que Joseph Karam comptait dans notre armée d'occupation ne le virent pas sans peine s'éloigner du Caïmacamat. Ils sentaient nette-

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.



ment dans sa décision, non seulement une injustice faite à un honnête homme, mais encore... un coup grave porté aux intérêts français.

« En effet, l'homme redoutable au parti anglo-turc, une fois écarté par ceux-là mêmes qui auraient dû le soutenir, il était certain que le protégé du général de Beaufort, Medjid Chéhab, serait facilement mis de côté par nos adversaires, puisqu'il n'avait ni passé, ni autorité, ni prestige. » (1)



Pendant que le général de Beaufort poursuivait avec tant d'ardeur le succès de la candidature de son protégé Medjid, et travaillait par les procédés qu'on vient de lire à détruire la réputation si solidement fondée de Joseph Karam, les Commissaires européens, entravés dans leurs opérations par les rivalités existant entre les grandes Puissances, perdaient leur temps à se tâter et à intriguer les uns contre les autres. Ces rivalités expliquent les lenteurs de la Commission, qui, pendant des mois, prit soin de ne pas aborder l'objet principal de ses réunions (2).

(1) *Vie militaire du général Ducrot*, T. II, p. 7.

(2) La Commission internationale se réunit à Beyrouth, le 5 octobre. Voici, en effet, comment débute le protocole de la première séance :

« Ce jourd'hui, 5 octobre 1860, à 2 heures de l'après-midi, M. de Weckbecker, commissaire d'Autriche ; M. Béclard, commissaire de France ; lord Dufferin, commissaire de Grande-Bretagne ; M. de Rehfues, commissaire de Prusse ;

« L'Angleterre avait plus d'un motif de combattre l'influence française : elle le faisait spécialement dans le nord de la Syrie, où se trouvait un débouché pour sa route de l'Inde, par l'Euphrate et la vallée de l'Oronte, route dont elle étudiait sérieusement, en 1861, la mise à exécution.

« La Russie poussait systématiquement à toutes les mesures pouvant hâter la désorganisation de l'Empire ottoman, et, de préférence, à celles qui favorisaient l'abaissement des populations chrétiennes étrangères à l'Eglise grecque.

« L'Autriche, préoccupée des provinces danubiennes, appuyait complètement les vues de la Turquie, relatives à la Syrie, où elle n'avait que des intérêts secondaires.

« La Turquie, tiraillée par les influences rivales des représentants des Puissances européennes, ne cessait de ruser pour annuler ces influences, en les opposant entre elles. » (1)

M. Novikow, commissaire de Russie ; Abro Effendi, délégué de Son Exc. Fuad pacha, commissaire extraordinaire de la Sublime-Porte se sont réunis chez le commissaire français, à l'effet de se constituer en Commission, conformément à leurs instructions respectives, dans le but de rechercher l'origine et la cause des événements dont la Syrie a été le théâtre : de déterminer la part de responsabilité des chefs de l'insurrection, ainsi que celle des agents de l'administration, et de provoquer la punition des coupables : d'apprécier l'étendue des désastres qui ont frappé les populations chrétiennes et de combiner les moyens propres à soulager et indemniser les victimes ; de prévenir le retour de semblables calamités, et d'assurer l'ordre et la sécurité en Syrie, en indiquant les modifications qu'il convient d'apporter à l'organisation actuelle de la Montagne. »

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

Ajoutons que la Prusse protestante pensait à remplacer un jour, en Syrie, avec l'Angleterre, l'influence catholique de la France.

Ces cinq Puissances avaient eu, au mois d'août 1860, au Congrès de Paris, une explosion de sentiments d'humanité qui les avait poussées à autoriser l'intervention immédiate de l'armée française. Mais ces sentiments ne firent pas long feu. En Syrie, elles ne songèrent qu'à faire échouer l'expédition, et, au sein de la Commission, leurs représentants ne cessèrent de combattre, par tous les moyens, les propositions mises en avant par la France, autant pour amoindrir sa prépondérance en Orient que pour faire prévaloir leurs vues particulières.

La Commission avait à sa tête, comme président, le Commissaire général de la Turquie, Fuad pacha, diplomate d'une habileté consommée. A son arrivée en Syrie, il avait promis, au nom de la Porte, des indemnités et des châtimens ; mais, les indemnités et les châtimens étant tombés dans le domaine de la discussion à la Commission européenne, il vit de suite qu'il pourrait désormais ne plus tenir compte des promesses faites, puisqu'il serait, en cela, appuyé contre les réclamations de la France par la majeure partie des commissaires étrangers.

En outre, président de la Commission, ses instructions avouées étaient semblables à celles de ses collègues : examiner les causes de la guerre, apprécier l'étendue des désastres, rechercher et punir les coupables, restituer aux chrétiens les richesses qui leur

avaient été volées, enfin, organiser en Syrie, de concert avec la Porte, un gouvernement capable de prévenir, d'empêcher le renouvellement des horreurs accomplies en juin et juillet 1860 (1).

« Ces instructions étaient parfaites, mais il n'entraîna pas dans ses desseins d'en poursuivre l'exécution. Soutenu ouvertement par l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, mollement combattu par la Russie, il concentra entre ses mains toute l'autorité, et, pour y arriver, il n'eut pas de grands combats diplomatiques à livrer. Maître absolu de la Commission, le triomphe de sa politique était assuré, d'autant plus que les dissidences des cinq commissaires faisaient admirablement son jeu. Il profita donc habilement de sa haute situation pour gagner du temps, introduire les Turcs dans la partie sud du Liban et tenir en échec l'armée française. De plus, d'accord avec lord Dufferin, qui voulait avec lui sauver les Druses, leurs protégés, il manœuvra habilement de façon à écarter le plus longtemps possible la discussion sur les indemnités que ni les Druses, ni les Musulmans, ni la Porte ne voulaient ou ne pouvaient payer, et sur la punition et la recherche des coupables, des vrais coupables, qui étaient surtout les fonctionnaires turcs. » (2)

\*\*\*

Cependant, vers la fin de l'année 1860, « les Com-

(1) B. Poujoulat, *La vérité sur la Syrie*, p. 336.

(2) Général Ducrot, *Documents inédits*.

missaires comprirent qu'il fallait absolument aboutir à quelque chose, sous peine de voir l'anarchie et les massacres recommencer au Liban, dès que nos troupes l'auraient évacué. Aussi, lorsque le terme fixé pour l'occupation approcha, — on n'avait plus que deux mois devant soi, — se décidèrent-ils à étudier activement les questions qui avaient motivé leur réunion, savoir : la recherche et la punition des auteurs du massacre, le règlement des indemnités dues aux chrétiens, la nouvelle Constitution qu'il y avait lieu d'imposer au Liban, pour éviter le renouvellement des horreurs de 1844, de 1845 et de 1860, assurer la paix générale en même temps que la protection aux chrétiens.

« Quelques Commissaires, considérant avec juste raison la dernière question comme principale, et craignant que le temps manquât pour la traiter à fond, proposèrent de commencer par elle. Ils espéraient, en faisant proclamer l'autonomie du Liban et en éliminant les Turcs, arriver plus facilement au règlement des indemnités et à la punition des vrais coupables.

« Fuad pacha sentit le piège et obtint qu'on suivit dans la discussion des questions l'ordre établi par les cabinets européens. » (1)

On commença donc la discussion par la première question. Depuis les exécutions de Damas, rien d'efficace n'avait été accompli. Les Druses demeuraient libres, sauf quelques chefs tenus en surveillance à Beyrouth. Ils avaient été arrêtés au nombre de onze, le

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

25 septembre, par ordre de Fuad pacha. Le plus coupable de tous, Kattar bey, le chef du parti armé, avait pu s'échapper, grâce à la connivence des Anglais. Kurchid pacha était également prisonnier. Tous attendaient à la caserne, depuis des mois, que leur procès fût instruit.

Les Commissaires réclamèrent, demandant qu'on fixât leur sort au plus tôt. On était d'accord sur la *qualité* des vrais coupables, mais on différait sur l'étendue des châtimens à leur infliger. Les Commissaires observèrent en outre que, si un grand nombre de Druses s'étaient enfuis, d'autres demeuraient encore, qui se montraient moins soucieux de faire leur soumission que de mettre en sûreté leur butin. Fuad hésitait à agir ; mais, pressé par les Commissaires, il se décida à faire arrêter quelques centaines de Druses, qui furent internés à Moktarah, dans la résidence princière de Saïd Djomblatt, prisonnier à Beyrouth et décédé dans sa prison. Moktarah était le centre d'où rayonnaient les agents du gouvernement anglais, protecteur de la race druse.

Deux tribunaux furent institués pour juger les prisonniers, l'un à Moktarah, l'autre à Beyrouth.

A Moktarah, les jugemens prononcés ne furent qu'une comédie. Quelques condamnations à mort pour la forme, dont aucun Druse ne s'effraya, l'Angleterre et la Turquie les abritant sous leur protection ; quelques condamnations à l'exil ou aux galères. Tous les autres Druses furent relâchés, et les vrais coupables épargnés, leur fortune et leur puissance féodale con-

seillant de les ménager. Et puis, les deux Puissances protectrices redoutaient les révélations.

« A Beyrouth, écrit le général Ducrot, le procès s'instruisit lentement. Le tribunal prononça la peine de mort contre trois cheiks et l'exil contre Kurchid (1). M. Béclard exigea la tête de Kurchid : lord Dufferin l'appuya, mais se déclara protecteur des cheiks druses. Le représentant de l'Autriche s'étant prononcé en faveur du tribunal, d'accord en cela avec Fuad, les jugements furent déferés à l'examen du grand Conseil de Constantinople et à la décision définitive du Sultan. C'est ce que désirait Fuad pacha. » (2)

(1) L'amiral de Tinan écrivait, le 18 juillet, au Ministre de la Marine : « Kurchid, embarqué à Beyrouth, arrivé à Larnaca, interné à Nicosia, capitale de l'île de Chypre, puis a été envoyé à Rhodes. Tahir pacha, ancien commandant des troupes à Damas, envoyé à Chypre pour être ensuite conduit à Rhodes, envoyé à Nicosia, pour y subir la peine de l'exil, puis à Larnaca, a été reçu dans ces deux villes par les autorités avec les honneurs officiels. 18 condamnés pour les massacres de Djeddah, envoyés à Rhodes, ont été mis hors de prison, le 1<sup>er</sup> juillet, et renvoyés ensuite dans leurs foyers. » Le premier août, il écrivait encore : « 130 prisonniers de Damas, envoyés à Rhodes, y circulent en pleine liberté. Kurchid y occupe un très bel hôtel, dans l'ancien arsenal, et on prétend que le gouverneur turc lui accorde une allocation de 6.000 piastres par mois. Les châtimens illusoires dont la plupart des conjurés des massacres de Syrie sont l'objet de la part de la Porte, donnent vraiment à penser que la responsabilité de ces atrocités doit remonter plus haut que les ministres de Damas et de Beyrouth. »

(2) *Documents inédits* du général Ducrot. — « A Beyrouth, écrit P. de la Gorce (*Histoire du Second Empire*, T. III, p. 315), les décisions du tribunal ne satisfirent qu'à demi les populations chrétiennes et les Commissaires européens eux-mêmes. On remarqua qu'aucun des fonctionnaires ottomans, même Kurchid, n'était frappé de la peine capitale.

La question des indemnités aux familles des victimes n'eut pas un meilleur sort ; elle provoqua les mêmes désaccords. « Lord Dufferin soutenait que non seulement les Druses ne devaient rien payer, mais qu'ils avaient autant souffert que les Maronites et avaient autant de droits qu'eux à ces indemnités. Le général de Beaufort, pour éviter que les chrétiens mourussent de faim et de misère, avait, avec l'assentiment de Fuad, commencé, dans les villages mixtes, un partage des ressources existantes entre les habitants ; les Druses, heureux d'en être quittes à si bon compte, se prêtaient volontiers à ce mode de restitution. Lord Dufferin s'opposa à cette mesure et réussit à la faire suspendre. La question, après d'inutiles discussions, fut comme la première déferée au grand Conseil de Constantinople, c'est-à-dire enterrée. Fuad réussissait ainsi à éviter que la Turquie fût rendue responsable des dégâts et des pillages commis avec sa connivence. » (1)

Cependant on touchait à la fin de 1860, et la question des indemnités n'était pas réglée. Encore deux mois et le terme assigné à l'expédition étant expiré, les bataillons français devaient regagner Marseille. Fuad espérait bien faire faire traîner jusque-là les châliments et les indemnités, pour assurer le triomphe complet de la Turquie.

Quant aux chefs druses, on attendit quelques jours, puis comme aucun d'eux n'était conduit au supplice, on ne douta point qu'ils ne fussent épargnés. »

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.



Le traité de Paris (1856) favorisait, du reste, singulièrement les atermoiements. « Jamais acte plus maladroit, dit l'amiral Gicquel des Touches dans ses *Mémoires inédits*, n'a été souscrit par une Puissance victorieuse au profit de ceux qui l'avaient aidée dans la lutte, de ceux qui n'y avaient pas pris part et même de ses ennemis. Tout le monde y gagna au détriment de la France, qui abdiqua sa prépondérance séculaire pour se mettre sur le pied des Puissances schismatiques et protestantes et faire entrer dans le concert européen la Turquie, qui trouvait chez elles un point d'appui contre l'autorité que nous avait donnée une ancienne Capitulation avec la Porte. Fuad comprit le parti qu'il pouvait en tirer contre nous. »

Et ailleurs, il dit encore : « Ce traité fatal nous liait les mains... Si nous n'avions pas abandonné, après nos victoires, la situation privilégiée que nous occupions avant la guerre de Crimée, nous aurions pu tenir un autre langage à Fuad, nous appuyer sur les anciennes Capitulations pour prendre en main la cause des chrétiens molestés, et nous n'aurions pas reçu de lui cette réponse un peu hautaine et sans cesse répétée : *la Turquie est chez elle, elle y rend la justice ; elle sait prendre elle-même les intérêts de ses sujets de toute croyance, et n'a pas besoin qu'on se fasse leurs défenseurs*. Sans ce traité, nous n'aurions pas eu à compter avec le mauvais vouloir d'une Commission, composée de protestants, de schismatiques et de Mahométans, à l'exception de l'Autriche,

qui, encore, a toujours désiré voir son influence remplacer la nôtre, en Orient, dans les questions religieuses. » (1)

Quant à la question d'organisation d'un gouvernement capable de prévenir, d'empêcher le renouvellement des horreurs accomplies dans le Liban, elle ne fut abordée qu'en janvier 1861, et encore timidement, avec l'intention bien arrêtée, de la part de Fuad et de lord Dufferin, de la faire traîner en longueur le plus possible. La discussion dura, en effet, plusieurs mois et ne prit fin qu'après le départ pour la France des troupes d'occupation. Nous reviendrons sur cette question, la plus importante des trois, au dernier chapitre de cette histoire.

(1) Amiral Gicquel des Touches, *Mémoires inédits*. — L'amiral de Tinan, dans ses lettres de Beyrouth au Ministre de la Marine, faisait la même critique du traité du 30 mars 1860 ; il en tirait les mêmes conséquences que l'amiral Gicquel des Touches.



## CHAPITRE HUITIÈME

---

### Retour de l'Armée expéditionnaire en France

Le dernier terme de l'occupation fixé au 5 juin 1861. — Tristesse et découragement de M. Thouvenel. — Pétition des commerçants européens à la Commission pour la prolongation du dernier terme. — Pétition des Maronites aux Puissances étrangères et au Sultan pour l'organisation du Liban. — Le général de Beaufort visite la Montagne. — L'ordre d'évacuation arrive à Beyrouth. — Départ des troupes et fin de l'Occupation. — Emotion produite chez les Chrétiens par ce départ. — Triomphe de la Turquie et de l'Angleterre.

L'article V de la convention du 3 août 1860 portait, comme on l'a vu, que *les hautes parties fixaient à six mois la durée de l'occupation des troupes européennes.*

L'Angleterre, soutenue par la Turquie, était parvenue à faire insérer dans le protocole cet article, qui limitait l'occupation française en Syrie, dans le

but, non avoué, mais certainement voulu, de faire échouer l'expédition.

Il est évident, en effet, que l'armée expéditionnaire, même aidée de la Commission européenne qui, du reste, lui était en majorité défavorable, ne pouvait en si peu de temps pacifier le pays réellement et pas seulement à la surface, ni encore moins donner au Liban une organisation offrant aux chrétiens la sécurité et l'indépendance. Il ne suffisait pas d'arrêter le mal pendant quelques mois, il fallait avant tout en prévenir le retour. Or, qui assurerait la paix du pays, si nos troupes se rembarquaient avant d'avoir établi une organisation forte et garantie par les Puissances, capable de maintenir à jamais l'ordre dans le Liban, et sa parfaite sécurité ? N'était-il pas à craindre qu'après notre départ de la Syrie, le fanatisme débordât avec d'autant plus de fureur qu'il aurait été un instant comprimé ?

En outre, les chrétiens d'Orient se trouvaient en présence de deux ennemis, dont le dessein, conçu de longue date, était de s'opposer à leur émancipation et à leur développement, de réduire le plus possible et même d'exterminer leur population, en faisant appel aux plus mauvaises passions, au meurtre et au pillage. Les Anglais et les Turcs, préoccupés de l'accroissement de la population chrétienne et de la diminution des populations druse et métoualis, ne discontinuaient pas leurs menées en faveur de ces dernières leurs protégées.

En acceptant l'article V, comment la France pou-

vait-elle espérer que ces deux Puissances ne feraient pas traîner en longueur, pendant ces six mois, les négociations par des retards, des faux-fuyants calculés, par des difficultés soulevées à propos, de manière à rendre impossible au sein de la Commission européenne la discussion rapide des questions inscrites au programme, à entraver, à annuler l'action militaire et politique de la France, à substituer enfin, après le départ de nos troupes, leur action à la nôtre ?

Les événements que nous avons racontés, montrent, à n'en pas douter, que ces craintes n'étaient pas sans fondement. Fuad pacha parvint par les voies de la ruse et de la duplicité à soustraire, dans le Meten et le Chouf, aux armes des soldats français, les Druses, protégés de la Turquie et de l'Angleterre ; il empêcha, à plusieurs reprises, le général de Beaufort de se rendre à Damas, et les soldats français de tirer un seul coup de fusil. D'accord avec lord Dufferin, il immobilisa, à force de ruses et d'habiles expédients, la Commission européenne dans des questions de détail et de nulle importance, de telle sorte que l'étude du programme assigné se trouvait malheureusement négligée.

Et cependant, le mois de mars, terme fixé pour l'occupation de la Syrie, approchait. Presque tout était à faire dans la Commission, rien n'était résolu, et l'on était en face, dit Melchior de Vogüé, de ce déplorable résultat : « Les Druses, arrachés par la complicité

des Turcs et des Anglais à un juste châtement, les vrais coupables impunis, les chrétiens toujours menacés, les Turcs se substituant peu à peu et sans bruit à l'administration locale et indépendante, de telle sorte que, si l'armée se fût retirée au jour primitivement fixé, elle aurait laissé le pays plus désorganisé, l'autorité turque plus affermie, l'influence française plus affaiblie par le spectacle de son impuissance, les passions plus excitées et les massacres prêts à recommencer plus terribles. » (1)

La situation se présentait donc avec ce dilemme aux méditations du gouvernement français, dans le courant de janvier 1861 : ou retirer les troupes au terme fixé par la convention du 3 août, c'est-à-dire au commencement de mars, et c'était pour la France un échec et un déshonneur, et pour les chrétiens d'Orient l'annonce de nouveaux massacres ; ou solliciter une occupation prolongée, et c'était se heurter à un refus de l'Angleterre et de l'Autriche, et peut-être des autres Puissances.

En effet, lord Cowley, porteur des instructions de lord Russel, se présenta, le 10 janvier, au ministère des Affaires étrangères, et, après avoir rappelé à M. Thouvenel la convention du 3 août, il demanda le rappel de l'expédition à l'époque convenue. « M. Thouvenel avait entre les mains les rapports de M. Bécлар; il les lut à l'ambassadeur, et insista sur la pacification incomplète de la Syrie. *L'intérêt de l'humanité et*

(1) *Correspondant* de 1861.

*notre propre honneur, ajouta-t-il, ne permettent pas l'évacuation avant qu'un pouvoir fort et responsable soit établi là-bas. . . Mais, répliqua Cowley, le gouvernement français est tenu de bonne foi à retirer ses troupes au terme fixé par la Conférence. — Sans doute et nous ne résisterons pas à l'Europe ; mais, en mon âme et conscience, si nous partons maintenant, un nouveau massacre suivra de près. — Au moins, répartit Cowley un peu déconcerté, que les Français fassent replier vers la côte leurs garnisons, car leur présence dans la Montagne ne fait qu'irriter les Druses et exciter les Maronites. » (1)*

Lord Cowley et M. Thouvenel se séparèrent sans avoir rien conclu. Ils n'avaient, du reste, pas mission pour cela. Les cinq Puissances avaient voté l'entreprise ; c'était à elles à en décider la continuation, à en marquer le terme.

De nouveau, M. Thouvenel convoqua la Conférence. Puis, avec une patience méritoire, quoique sur un ton un peu attristé, il rassura de nouveau l'ombrageuse Angleterre... (2)

Le 19 février, la Conférence se réunit. M. Thouvenel fit valoir les avantages d'une occupation prolongée : « 7.000 Druses demeuraient en armes dans le Liban ; pas un de leurs chefs n'avait encore été exécuté ; les indemnités n'étaient point payées ; aucun gouvernement régulier n'était assuré. A cette demande, l'ambassadeur d'Angleterre opposa les objections tant

(1) P. de la Gorce, *op. cit.*, T. III, p. 338.

(2) *Ibid.*, p. 339.

de fois répétées. Il ajouta, d'ailleurs, que la sécurité des chrétiens pourrait être assurée par la présence des escadres d'Occident. Mais, répliquèrent en même temps M. Thouvenel et M. de Kisselef, les vaisseaux ne pourront fouiller la Montagne pour y faire justice. A ce moment, l'ambassadeur d'Autriche intervint : Quand la flotte anglaise pourra-t-elle mouiller au large dans les mers de Syrie ? — Vers le premier mai, répliqua lord Cowley. — Eh bien ! répondit M. de Metternich, l'occupation ne pourrait-elle pas se prolonger jusqu'à la fin de mai ou au commencement de juin ? Cette sorte de moyen terme parut réunir les suffrages, et de la sorte on se flatta de satisfaire à demi la France, sans pousser à bout l'Angleterre. » (1)

M. Thouvenel sortit de la Conférence, inquiet, perplexe.

D'un côté, il se disait : Devons-nous abandonner un antique patronage ? Devons-nous nous montrer sourds à la voix de l'humanité ? Notre armée peut seule empêcher de nouveaux massacres en Syrie. De plus, il y a pour nous un double motif de prolonger l'occupation, ne serait-ce que de quelques mois : une cause juste et un intérêt national. Si le gouvernement, avec les forces dont il dispose, retire sa protection aux chrétiens d'Orient, au terme fixé par la convention du 3 août, sous prétexte que la prolongation de trois mois n'amènera aucun ou presque aucun résultat, déclinera-t-il toute responsabilité dans les tristes événements qui ne manqueront pas de se produire

(1) P. de la Gorce, T. III, pp. 339, 340.



après notre départ ? Pourrons-nous nous laver les mains du sang qui sera versé ?

D'un autre côté, il ne se faisait aucune illusion sur le résultat d'une simple prolongation de trois mois. Si la France accepte cette prolongation, la paix générale sera-t-elle, en un temps si court, établie et affermie ? En quelques mois pourra-t-elle modifier l'état déplorable où, après six mois d'occupation, se trouvent encore les malheureux chrétiens du Liban ? Dans ces conditions, vaut-il la peine de profiter de ce répit dérisoire ?

C'est sous l'empire de ces perplexités troublantes qu'il exposa, le lendemain de la Conférence, la situation au Conseil des ministres. Les ministres, dans un premier mouvement d'orgueil légitime, profondément blessé par les défiances de l'Europe, songèrent un instant à refuser les offres désobligeantes de la Conférence et à rappeler immédiatement les troupes ; mais, par crainte de s'aliéner les Puissances européennes, ils crurent, malgré tout, préférable de ne pas céder à ce premier mouvement, et M. Thouvenel fut autorisé à réunir de nouveau les ambassadeurs.

La Conférence maintint son vote du 19 février, et fixa définitivement au 5 juin le dernier délai de l'occupation.

M. Thouvenel se soumit ; mais, profondément découragé, il dit à lord Cowley : « Rien n'a été fait ; nous allons partir, sans que notre programme ait été rempli, ni même sérieusement ébauché. Et puis, si, après notre départ, de nouveaux massacres survien-

ment, quelle honte pour l'humanité, quelle déconsidération pour l'Europe ! » Lord Cowley ne répondit rien : il pensait sans doute que la France sortirait de cette expédition humiliée, avec son influence amoindrie : l'Angleterre n'en demandait pas davantage.

La décision de la Conférence causa une grande déception au Corps législatif qui venait, par un vote unanime, de décider que le retrait de nos troupes n'eût pas lieu *avant que le but de l'expédition ne fût complètement atteint*. Pouvait-il l'être en trois mois ?

La déception fut surtout douloureuse pour la France entière, qui, par des pétitions innombrables adressées au Sénat, demandait que l'occupation fût maintenue, *sans délai fixe*, tant que le Liban n'aurait pas reçu une organisation forte et indépendante, lui permettant de prévenir le renouvellement des scènes de 1860.

Au contraire, l'Angleterre triomphait : car, si la France, en donnant par un long délai un appui efficace aux chrétiens de Syrie, ne pouvait manquer de fortifier son influence en Orient, l'intérêt britannique était de s'opposer avant tout à cette influence, et elle trouvait, dans la fixation d'un court délai pour le retrait des troupes françaises, un auxiliaire puissant à ses desseins et un encouragement à ses espérances. La Turquie, à un autre point de vue, admettait et exigeait le délai de trois mois seulement, ce délai limité favorisant singulièrement ses projets d'anéantissement de la nation maronite.

Lord John Russel ne cacha pas son entière satisfac-

tion de la décision de la Conférence. En plein Parlement, avec une brutalité calculée, il déclara que « si la politique française était de soutenir les Maronites et les chrétiens de tous les rites, la politique anglaise devait être de soutenir les Druses ». Jamais antagonisme ne fut plus franchement avoué.

Quant à M. Thouvenel, il était trop clairvoyant pour ne pas mesurer à son juste prix ce que valait cette date fixe du 5 juin : c'était une *prime*, comme on l'a dit, *donnée à l'inertie et à la temporisation*. L'Angleterre et la Turquie ne manqueraient pas, déclarait-il, pendant ces trois mois de répit, de nouer des intrigues et de créer des difficultés pour paralyser, comme elles l'avaient fait déjà pendant les six premiers mois, tous les efforts de notre représentant à la Commission européenne et rendre stériles ses tentatives en faveur des chrétiens de la Montagne et pour le règlement des trois principaux buts de l'expédition.

Le ministre des Affaires étrangères demeurait donc convaincu et avec raison que le répit de trois mois contribuerait à l'augmentation de nos dépenses et à la diminution de notre bon renom, sans aucun profit pour l'amélioration de la situation déplorable des chrétiens du Liban. Les prévisions du ministre ne pouvaient être plus vraies.

★  
★★

Ce n'est qu'au milieu de mars qu'on apprit en Syrie, par la voie de Constantinople, que l'occupation fran-

caise était prolongée jusqu'au 5 juin ; mais, à la date du 19 avril, il n'y avait encore rien d'officiel au sujet de notre rentrée en France (1).

Une douloureuse émotion s'était néanmoins emparée de la colonie chrétienne, dès les premiers jours d'avril, quand des avis officieux vinrent lui apprendre comme certain le départ des troupes au 5 juin.

Cette nouvelle, bien qu'elle ne fût pas officielle, préoccupa vivement les commerçants européens établis dans cette partie de l'Orient, et tous, sans exception, signèrent une pétition qui fut remise, le 20 avril, entre les mains de M. de Reyfus, vice-président de la Commission internationale, par deux notables de chaque nationalité : deux Français, deux Anglais, deux Allemands, deux Russes et deux Autrichiens.

Cette pétition disait que *si l'intervention de l'Europe avait procuré une sécurité momentanée en arrêtant les massacres, aucune mesure satisfaisante n'avait encore été prise pour en effacer les traces et en conjurer le retour : que, jusqu'à présent, les victimes n'avaient reçu que des promesses illusoires d'indemnités : que les coupables, en grande partie, attendaient le châtimement que la justice exigeait et que l'opinion réclamait : et que la question de réorganisation, condition absolue d'un avenir meilleur, ne paraissait pas avoir été résolue, même en principe.*

La pétition ajoutait : « L'intérêt du commerce étant infiniment lié au rétablissement de l'ordre, les sous-

(1) *Vie militaire du général Ducrot*, T. I, p. 464 : lettre du général à son frère.

signés ne croient pas avoir besoin de faire ressortir que le défaut de sécurité réelle, l'inquiétude répandue dans les esprits, la misère, la détresse des populations, le retard apporté au règlement des indemnités dues aux chrétiens et à des sujets étrangers, ont depuis longtemps arrêté le cours des affaires et causent à l'industrie et au commerce européen, éléments essentiels de la prospérité générale du pays, un préjudice tel que leur avenir en est gravement compromis. »

Les commerçants terminaient la pétition, en déclarant que *l'état actuel des choses en Syrie semblait réclamer de la part des Puissances une continuation d'action, et un ensemble de résolutions promptes et énergiques, seules capables de prévenir la ruine complète du pays.* Ils prièrent, enfin, *la Commission de porter cette adresse à la connaissance de leurs gouvernements respectifs.*

Cette pétition, qui portait 328 signatures, toutes légalisées par les consuls des Puissances, resta dans les cartons de la Commission et n'obtint même pas une réponse : lord Dufferin et Fuad pacha, dont l'influence sur la Commission était souveraine, étaient trop intéressés au maintien de la décision des ambassadeurs à Paris, pour prendre et faire prendre en considération par les Commissaires la pétition des commerçants européens.

Une seconde pétition, au bas de laquelle étaient apposées plus de trente mille signatures, fut adressée, le 30 avril, par les chrétiens du Liban aux Puissances

étrangères et au Sultan : elle n'eut pas un meilleur sort que la première.

Cependant, un mois à peine nous séparait du 4 juin, et la France, découragée, attristée par l'opposition systématique des Puissances européennes, ne songeait plus à solliciter un nouveau sursis qui, sans doute, eût été refusé.

Il arriva même ceci, au mois de mai : Dans un dernier espoir de retarder l'évacuation des troupes françaises, les chrétiens de la Montagne firent circuler des pétitions pour l'indépendance du Liban. Ces pétitions eurent le don d'exaspérer Fuad pacha. Aussi, par une proclamation, insérée dans un journal arabe, imprimé à Beyrouth, il mit nettement hors la loi ceux qui les colportaient et menaça de la prison ceux qui les signeraient. Cet abus de pouvoir parut en face de l'armée, intervenue pour protéger les chrétiens, et pendant que les Commissaires délibéraient sur la forme de gouvernement à établir dans la Montagne.

Un mois avant ces manifestations des populations chrétiennes, le général de Beaufort avait désiré se rendre compte, par lui-même, de l'état dans lequel il allait abandonner le Liban, et examiner ce que les autorités turques y avaient fait pour réparer les désastres de 1860. Il visita les districts mixtes, le Chouf et le Djezzïn. Seules les villes de Deïr-el-Kamar et de Zahlé commençaient à se relever de leurs ruines, grâce aux secours distribués par l'abbé Lavigerie et au dévouement de nos soldats. Les villages ne se

rebâtissaient pas et la plupart demeuraient presque déserts. En beaucoup d'endroits, les bras manquaient pour la culture des terres, et la prochaine récolte s'annonçait absolument insuffisante. Les Turcs n'avaient rien fait pour améliorer le sort des chrétiens ; les sous-comités français avaient seuls soulagé beaucoup de misères. L'argent qui leur avait été versé, avait servi à abriter et à nourrir des centaines de veuves et d'enfants sans abri et sans ressources ; on l'avait aussi employé à rétablir des industries indispensables, à payer les travailleurs occupés à ensemer et à construire.

Un fait consolant, tout à l'honneur de la France. Le général put constater que les troupes avaient conquis le cœur de ces malheureuses populations par leur dévouement et leur charité ; elles avaient maintenu l'ordre dans les districts, et si elles n'avaient pas eu le temps de consolider le retour au bien, elles avaient du moins empêché beaucoup de mal. La sécurité régnait dans les villes et les villages, mais elle était due à leur présence, sécurité précaire qui faisait croire à un bon nombre de chrétiens que désormais ils n'auraient plus rien à craindre de leurs ennemis, car ils ne pouvaient se persuader que nos détachements abandonneraient prochainement les postes qu'ils occupaient ; et puis, ils se flattaient qu'un arrangement nouveau leur assurerait aide et protection.

Le général put encore constater que la paix n'était qu'apparente, et qu'une effervescence inquiétante régnait partout à l'état latent. Nos troupes retirées, elle

ferait certainement explosion, et l'on pouvait s'attendre à de nouveaux malheurs dans un avenir prochain.

Parti de Beyrouth, le 21 avril, le général de Beaufort y rentra le 25, bien persuadé que des troubles ne tarderaient pas à se produire sur la Montagne.



En France, les catholiques étaient également convaincus que le départ de l'armée, au 5 juin, serait suivi dans le Liban de scènes regrettables. Un Comité composé de MM. Saint-Marc Girardin, Cochin, le P. Gratry, le P. Pététot, François Lenormant, Poujoulat et Lefèvre-Pontalis, — MM. Crémieux et Presensé s'étaient joints à eux, — adressa au Sénat une pétition demandant la prolongation de l'occupation française, et, dans une longue discussion, qui eut lieu au commencement de mai, ses orateurs firent entendre de nobles et chaudes paroles, applaudies et approuvées par la grande majorité de l'Assemblée. Malheureusement, cette magnifique séance ne put modifier les résolutions du gouvernement qui, se sentant impuissant à obtenir des Puissances européennes un nouveau délai, donna ordre de rappeler les troupes au jour fixé. Le 27 mai, arriva à Beyrouth le paquebot porteur de cet ordre au général de Beaufort.

A cette nouvelle, répandue dans le pays avec la rapidité de l'éclair, la consternation fut générale, aussi bien parmi les Français que parmi les chrétiens. Offi-



ciers et soldats ne cachèrent pas leurs sentiments de vifs regrets d'abandonner la Syrie aux troupes ottomanes et à la flotte anglaise.

Quelques jours après, entraient en rade les premiers transports, destinés à ramener en France l'armée expéditionnaire. Le premier juin, l'amiral le Barbier de Tinan jetait l'ancre devant Beyrouth pour relever de faction les soldats français et leur épargner une sortie pénible que chacun d'eux considérait comme une humiliation (1).

Le général de Beaufort ordonna aussitôt de faire descendre à Beyrouth les détachements disséminés sur divers points de la Montagne. A partir du 2 juin, les détachements se concentrent vers la ville, au milieu des plus touchantes marques d'affection et de douleur, laissant entre les mains des Turcs les postes occupés depuis plus de six mois. Les habitants des districts mixtes et du Chouf, veuves, orphelins et chrétiens échappés aux massacres, quittent une seconde fois les villes et les villages, où les soldats étaient parvenus à les réinstaller. N'ayant aucune confiance dans leurs nouveaux gardiens, les assassins de leurs familles, ils se réfugièrent à Beyrouth, criant, se lamentant, suppliant qu'on ne les livrât pas à leurs pires ennemis. C'était un spectacle navrant, à faire pitié.

Le fourbe et rusé Fuad, les voyant si découragés, si attristés, manifestant si vivement leurs regrets in-

(1) Louet, *op. cit.*, pp. 379-380.

tenses, se crut obligé, pour les calmer et les consoler, de leur faire des promesses réitérées de vigilance et de protection. Le gouvernement turc, qui avait plusieurs fois déjà demandé notre évacuation, alla jusqu'à proposer, au dernier moment, au général de Beaufort, de lui laisser douze ou quinze cents hommes pour maintenir la confiance parmi les chrétiens. Le général repoussa énergiquement cette proposition intéressée (1).

Fuad pacha, porteur de cette demande, ne voulut point paraître battu, et, pour faire croire aux soldats français et aux chrétiens qu'il regrettait le départ de l'armée expéditionnaire, il eut la pensée, avant de se séparer de cette armée, de lui donner une fête d'adieu dans un grand dîner de 62 couverts. Y assistèrent, le général de Beaufort, les chefs de corps, les chefs de service et les capitaines du bataillon des zouaves et des chasseurs. Personne ne se trompa sur les intentions rien moins que chevaleresques du Commissaire général de la Sublime-Porte. Au dessert, Fuad pacha porta le premier ce toast : *A Sa Majesté l'Empereur Napoléon III et à sa brave armée, à laquelle la Turquie est reconnaissante pour toujours, du concours qu'elle lui a prêté.*

Le général de Beaufort, après avoir remercié le Commissaire extraordinaire de son toast qui reconnaissait publiquement le concours dévoué prêté par son armée au triomphe des principes de la justice et de l'humanité, termina sa réponse par ces paroles

(1) Louet, *op. cit.*, p. 382.

patriotiques : *Puisse ce malheureux pays, que nous regrettons tous sincèrement de quitter avant son organisation, recevoir bientôt du Sultan des garanties d'ordre et de sécurité pour l'avenir !*

Hélas ! il devait en être tout autrement. Ce que nous avons vu jusqu'ici montre avec quel dédaigneux mépris le Sultan et Fuad pacha traitèrent ce vœu, qui exprimait si bien la pensée de la France et en particulier celle de tous les officiers français présents au dîner d'adieu (1).



Les embarquements commencèrent le 2 juin, et se succédèrent jusqu'au 8, jour où le général Ducrot, commandant la brigade d'infanterie, s'embarqua sur le *Saint-Louis*. Le 17, le général de Beaufort prit place, avec son état-major et les fonctionnaires de l'Intendance et du Trésor, sur le *Mogador*, mis à sa disposition par l'amiral de Tinan.

Au départ du général en chef, toute la population chrétienne de Beyrouth et les nombreux réfugiés de la Montagne, se portèrent au devant de lui, et debout sur la plage, ils suivirent longtemps de leurs yeux mouillés de larmes le *Mogador* qui s'éloignait du rivage et disparaissait bientôt au loin, emportant avec les derniers Français de l'expédition, leurs dernières espérances.

(1) Louet, *op. cit.*, pp. 382 et 383.

Les Maronites avaient adressé, le 28 février, une pétition à l'Empereur Napoléon III pour le supplier de ne pas les abandonner, et beaucoup d'entre eux, présents au départ des paquebots, se rappelaient, avec une profonde tristesse, ce qu'ils avaient écrit à la fin de cette pétition : « Si vous ne pouvez nous délivrer de la tyrannie de nos ennemis, donnez-nous dans votre Empire une place où nous puissions aller finir tranquillement nos jours, abandonnant ainsi la Syrie à ses malheureuses destinées. » (1)

Avant de s'embarquer, le chef de l'expédition française en avait été réduit à accepter la voiture de Fuad pacha et une escorte turque, qui le conduisirent jusqu'à la chancellerie du consulat de France. De là, il gagna à pied, avec son état-major, l'endroit de la plage où il avait débarqué, dix mois auparavant. Il suivit le chemin du cimetière, où des centaines de soldats avaient été enterrés ; et, en passant devant cette dernière demeure de nos vaillants défenseurs du droit opprimé, un officier d'état-major se retourna et, le cœur gros, il dit de manière à être entendu : *J'enrie le sort de ces braves ; ils ont au moins évité la honte dont nous allons être couverts en rentrant en France avec un drapeau déshonoré.* Ce cri de l'honneur militaire n'était que l'expression des sentiments qui se pressaient dans l'âme de ses camarades (2).

(1) Le comte de Chambord, apprenant la désolation et les inquiétudes qu'avait causées aux chrétiens le départ de l'armée française, quitta immédiatement Frohsdorf pour venir les consoler ; il retrouvait la France au milieu d'eux. (Louet).

(2) *La France et le Liban*, par L. de Baudicour, p. 212.

Quant aux soldats français, ils étaient venus en Syrie, pleins d'élan et de courage, déterminés à venger dans le sang des Druses les chrétiens lâchement assassinés, et ils rentraient en France, l'âme brisée de regrets et de douleur, sans avoir tiré un seul coup de fusil.

Du moins, une pensée adoucissait ce qu'il y avait d'amer dans leur légitime tristesse : ils laissaient au cœur des populations libanaises le souvenir de leur charité inoubliable et de leur parfait dévouement.

Le 16 juin, l'amiral de Tinan écrivait au ministre de la Marine ces belles paroles que nous sommes heureux de reproduire ici à l'honneur de nos vaillantes troupes :

« C'est avec un légitime orgueil que je recueille de tous côtés les témoignages de regrets laissés en Syrie par nos frères d'armes du corps expéditionnaire. Partout ils ont aidé à la reconstruction des maisons, au rétablissement du bon ordre et de la confiance ; ils ont soulagé, par tous les moyens en leur pouvoir, les malheureux échappés aux massacres ; ils les ont nourris et encouragés. C'est un hommage à leur rendre, et la Marine ne doit pas rester en arrière quand il s'agit de joindre sa voix aux témoignages de sympathie donnés à nos soldats par les populations chrétiennes, et de proclamer hautement le bien fait en Syrie par nos compagnons de l'armée de terre. » (1)

(1) *Appendice*, n° 1, lettre du 16 juin 1861. — L'inscription suivante, commémorative de l'expédition de 1860 en Syrie, se trouve sur le bord de la route carrossable près du

Deux jours après le départ de l'armée, Fuad pacha, qui avait fait au général de Beaufort de si belles démonstrations, convoquait les Ulémas musulmans et toute la garnison ottomane pour aller purifier le camp français et insulter la France en même temps que les chrétiens, ses protégés, dans des couplets composés pour la circonstance. Puis des bandes de fanatiques se mirent à parcourir les rues de la ville en brandissant leurs sabres et annonçant qu'ils les abreuveraient bientôt du sang de leurs ennemis (1).

Cependant, pour bien montrer aux Puissances européennes que la présence de l'armée expéditionnaire

Nahr-el-Kelb (fleuve du chien) au Liban, à 15 kil. environ, au nord de Beyrouth :

1860-1861

NAPOLÉON III

EMPEREUR DES FRANÇAIS

*Armée française*

GÉNÉRAL DE BEAUFORT D'HAUPOUL

COMMANDANT EN CHEF

COLONEL OSMONT

CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

GÉNÉRAL DUCROT

COMMANDANT D'INFANTERIE

5 <sup>e</sup> DE LIGNE	2 <sup>e</sup> GÉNIE	1 <sup>er</sup> HUSSARDS.
43 <sup>e</sup> DE LIGNE	1 <sup>er</sup> D'ARTILLERIE	1 <sup>er</sup> CHASSEURS D'AFRIQUE
16 <sup>e</sup> BAT. CHASSEURS	10 <sup>e</sup> D'ARTILLERIE	3 <sup>e</sup> CHASSEURS D'AFRIQUE
		2 <sup>e</sup> SPAHIS

(1) De Baudicour, *op. cit.*, p. 212.

n'était pas nécessaire pour le maintien de la paix. Fuad partit de Beyrouth « et parcourut le Liban pour y prêcher la tranquillité aux Druses et aux soldats turcs qui s'y trouvaient. Les Anglais, qui tenaient, eux aussi, à prouver l'inutilité de notre présence en Syrie, envoyèrent leurs agents de tous côtés, pour arriver au même résultat. Fuad alla même jusqu'à chercher à obtenir des habitants l'attestation qu'ils étaient satisfaits de leur situation. Mais ses démarches obtinrent peu de succès. » (1)

Ces démarches ne calmèrent pas la consternation des chrétiens. Ils disaient que leur position était plus déplorable qu'avant l'arrivée de l'armée française. Jusqu'alors le nom de la France en avait imposé aux Turcs. Mais les Turcs étaient maintenant rassurés ; ils avaient la preuve qu'elle ne pouvait rien sans la permission des Anglais.

Si les Anglais ne témoignèrent pas alors bruyamment, comme les Turcs, leur entière satisfaction du départ des Français, ils ne cachèrent pas néanmoins la joie qu'ils en ressentaient. « En effet, dit L. de Baudicour, l'occupation française de la Syrie avait singulièrement contrarié l'Angleterre ; elle eût passé par toutes les conditions qu'on eût exigées pour la faire cesser. Une fois l'armée partie, elle n'avait plus à compter avec nous. Les propositions de la France, que son ambassadeur à Constantinople avait fini par faire adopter par les représentants de toutes les Puis-

(1) Amiral Gicquel des Touches, *Mémoires inédits*.

sances, furent immédiatement considérées comme non avenues. » (1)

Il ne faut pas s'étonner de cette attitude. Les propositions dont il s'agit étaient insérées dans le règlement qui devait régir la Montagne, et favorables aux chrétiens. Or, par jalousie pour la France, l'Angleterre poursuivait les chrétiens de Syrie d'une implacable malveillance. Elle ne pouvait leur pardonner leur attachement à sa rivale, et c'est là ce qui explique son alliance avec la Turquie dans la lutte soutenue contre les Maronites, et aussi la protection qu'elle accorda et les encouragements qu'elle ne cessa de donner aux Druses.

« Tel fut, lisons-nous dans la *Vie militaire* du général Ducrot, le résultat d'une occupation, qui avait duré neuf mois. La France était jouée, grâce à la politique aveugle, timide et molle de ses représentants, grâce aussi à la patience, à la fermeté, à la finesse de Fuad pacha et de son fidèle auxiliaire, lord Dufferin. » (2)

Le général écrivait encore, dans ses *Documents inédits* : « A l'époque de notre départ, l'escadre anglaise avait été considérablement grossie, de telle sorte que l'armée française, en partant, eut l'air de défiler devant elle, et les Anglais restaient absolument maîtres de la mer et de la côte syrienne, alors que nous partions, sans même laisser un souvenir de notre passage. Non seulement nous n'avions donné aux

(1) L. de Baudicour, *op. cit.*, p. 254.

(2) T. II, p. 10.



Tures et aux Arabes aucune manifestation de notre force, mais nous avons fait preuve de faiblesse vis-à-vis des Anglais dont le prestige augmentait d'autant. »

Le lecteur trouvera peut-être cette appréciation du général un peu excessive. Aussi, il importe de remarquer, à l'honneur de la France, dans cette expédition, qu'elle parvint à obtenir, malgré la plus violente opposition des Puissances, de l'Angleterre surtout et de la Turquie, leur assentiment pour l'envoi en Syrie d'un corps expéditionnaire ; qu'elle déploya la plus grande activité diplomatique pour réparer le mal causé par les massacres ; qu'on ne doit pas lui attribuer l'insuccès de ses efforts, les membres de la Commission ayant constamment fait échec à ses revendications ; que, dans sa lutte en faveur des chrétiens de Syrie, elle ne se laissa décourager ni par les atermoiements de la Porte, ni par les intrigues du Commissaire anglais, intéressé à jeter le voile sur des faits graves, très compromettants pour les représentants de son pays. Ses soldats accomplirent une campagne de charité plutôt qu'une expédition militaire, en protégeant pendant des mois les Libanais échappés aux massacres, en nourrissant les miséreux, les veuves et les orphelins, en travaillant avec les habitants de la Montagne à rebâtir les maisons détruites et à ensemercer les champs. Elle contribua, grâce à la belle générosité des catholiques français, à soulager les malheureux chrétiens de Syrie, à rouvrir et

à repeupler leurs écoles, à soutenir les communautés religieuses réduites par leur dévouement sans borne à la plus extrême misère. Enfin, elle put accorder des bourses aux collèges de Ghazir et d'Antoura pour l'éducation des jeunes clercs maronites ; et, au sein de la Commission, elle ne cessa de lutter avec une énergie persévérante contre les représentants de la Turquie et de l'Angleterre, afin d'octroyer, comme nous le verrons au chapitre suivant, aux catholiques du Liban, un gouvernement et une administration capables de leur rendre la tranquillité et la sécurité.

Les chrétiens de Syrie, et principalement les Maronites, n'ont pu oublier, et de fait n'ont pas oublié, les nombreux bienfaits reçus de la France dans cette expédition de 1860, bien que la jalousie et des intérêts inavouables l'aient empêchée d'atteindre complètement le but de son intervention. Le Français n'a qu'à parcourir le Liban pour se rendre compte du souvenir affectueux et reconnaissant que les populations libanaises ont conservé du passage bienfaisant de l'armée française, en 1860, sur la terre syrienne.

\*  
\*\*

Peu de temps avant notre départ, le général Ducrot, causant avec le général de Beaufort, lui disait : « Admettez-vous qu'au moment de notre départ, il se produise dans l'intérieur du pays une réaction fatale aux chrétiens ? — Oh ! certes, répondit le général en chef, ce n'est pas douteux. » (1)

(1) *Vie militaire du général Ducrot*, T. I. : lettre à son frère, 19 avril 1861.

Cependant, le général de Beaufort, dans un ordre du jour adressé à ses troupes, le 1<sup>er</sup> juin, avant leur embarquement, résumait cette campagne avec autant de franchise que de loyauté. Nous le rapportons ici, à l'honneur de ce général :

« Soldats !

« En vous envoyant en Syrie, l'Empereur vous avait indiqué lui-même le but, avant tout désintéressé, de votre mission. Il n'a pas dépendu de vous qu'il ne fût promptement et complètement atteint ; et rappelés en France, vous pouvez y rentrer, la tête haute, avec la conscience du devoir loyalement accompli.

« L'impartiale histoire dira comment une question toute d'humanité est devenue une lutte purement politique.

« Au milieu d'une situation difficile, vous, du moins, vous n'avez rien à vous reprocher. Votre discipline a toujours été parfaite ; mal installés, sans distractions pendant un rude hiver, après des chaleurs exceptionnelles, au milieu d'une inaction qui vous pesait, vous avez su comprendre que votre devoir se bornait à attendre avec confiance, à être toujours prêts à obéir. Vous avez aussi prouvé que vous possédiez le sentiment du devoir, du dévouement et de l'abnégation, qualités plus rares et non moins précieuses que le brillant courage qui vous distingue, et qui fait de vous d'incomparables soldats.

« Par la lettre que je vous ai fait connaître, l'Empereur vous a déjà donné un témoignage de sa haute

satisfaction. Soyez-en certains, il n'a pas cessé d'être content de vous.

« Les populations du Liban ont appris à vous aimer et à vous estimer. Vous leur avez donné d'utiles exemples : votre passage laissera au milieu d'elles des traces profondes, et tôt ou tard, s'il plaît à Dieu, luira sur ces contrées un meilleur avenir.

« Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point je regrette de n'avoir pas eu l'heureuse chance de vous conduire au combat : je sais que je pouvais tout attendre de vous. Puissions-nous nous retrouver bientôt sur un terrain meilleur, sur un terrain tout militaire, où nulle entrave ne viendra gêner notre libre action.

« Ce n'est pas sans amertume que je vous dis adieu : conservez un bon souvenir de votre général, qui sera toujours fier de vous avoir commandés.

« Au quartier général de Beyrouth, le 1<sup>er</sup> juin 1861.

« *Le général commandant le Corps expéditionnaire.*

« BEAUFORT ».



## CHAPITRE NEUVIÈME

### ET DERNIER

---

## Organisation du Liban

---

L'amiral de Tinan, commandant de l'escadre française.

— Organisation du Liban. — Division de la Montagne en sept Arrondissements administratifs. — Un Gouverneur général unique. — Un grand Conseil, les Mudirieh et les Tribunaux. Ce qu'il faut penser de cette organisation. — Daoud effendi, gouverneur général. — Nomination des Chefs des Arrondissements. — Joseph Karam, chef du district de Djezzine. Sa démission, son arrestation, son exil à Constantinople. — Tristes suites de l'Organisation.

Après neuf mois d'occupation, l'armée française venait d'abandonner Beyrouth, laissant derrière elle en suspens l'organisation de la Montagne.

L'expédition, si énergiquement appuyée en France par l'opinion publique, était venue se perdre en Syrie dans l'opposition systématique et intéressée des Puis-

sances européennes, peut-être aussi dans le manque de fermeté et de résolution de notre haut commandement.

Les maux du passé n'étaient pas complètement réparés ; les périls de l'avenir n'étaient pas complètement conjurés.

Après les exécutions ordonnées dès le début par Fuad pacha pour empêcher notre marche sur Damas, et, sans doute aussi, arrêter des révélations compromettantes pour le gouvernement turc, il se produisit peu de condamnations des vrais coupables. La Commission européenne s'était épuisée dans de vains débats, sans pouvoir régler la question des indemnités, et encore moins celle du règlement organique du Liban.

Cependant, la France, en rappelant ses troupes de Syrie, et en cédant ainsi aux susceptibilités jalouses de l'Angleterre et de la Turquie, n'abandonnait pas pour cela la question d'humanité et la question politique. Elle laissait devant les côtes de la Syrie une escadre, sous le commandement de l'amiral Le Barbier de Tinan.

Pour la représenter, elle ne pouvait faire un meilleur choix. Sa longue expérience, sa valeur, sa droiture, sa franchise, son dévouement à son pays et aux chrétiens du Liban, tout recommandait l'amiral au gouvernement français pour ce poste de confiance.

Il avait son pavillon sur le magnifique vaisseau *La Bretagne*, et était secondé par deux marins distingués, qui ont joué un rôle de premier ordre dans la Marine.

le capitaine Giequel des Touches, son chef d'Etat-Major, et le capitaine de la Grandière, commandant du *Mogador*, tous deux à la veille d'être promus au grade de contre-amiral. L'escadre comprenait la *Bretagne*, le *Mogador*, l'*Eylau*, le *Colbert*, le *Fontenoy* et le *Caton*.

Cette escadre, aux portes de Beyrouth, « atténua un peu l'impression fâcheuse causée par le départ de l'armée, et contribua à empêcher, vers les villes de la côte, l'émigration complète, qui semblait à un moment devoir être la conséquence de la rentrée du corps expéditionnaire. » (1)

Il importait plus encore de faire renaître la confiance chez les chrétiens. Dans ce but, l'amiral, à peine installé, envoya des vaisseaux montrer le pavillon français jusqu'à Kaïffa, et il donna aux commandants de ces vaisseaux et à ceux des vaisseaux mouillés devant Beyrouth, toute latitude pour encourager les promenades dans l'intérieur du pays de ceux de leurs officiers qui le leur demanderaient. Mais il recommanda de faire toujours ces excursions en nombre, en uniforme et en armes. Les environs de Beyrouth, le Meten et le Chouf furent visités dès la première quinzaine de juin ; une caravane d'officiers se rendit même à Damas. Partout, ces officiers firent tous leurs efforts pour rassurer les populations chrétiennes sur les conséquences du départ des troupes, en leur pro-

(1) *Appendice*, n° I : lettre de l'amiral de Tinan au ministre de la Marine, 16 juin 1861.

mettant que la protection de la France continuerait à s'étendre sur elles au moyen des vaisseaux (1).

L'amiral n'eut qu'à se féliciter d'avoir autorisé et provoqué les excursions dans la Montagne et jusqu'à Damas. Les officiers purent constater que la présence de l'escadre, une fois connue, remédia en partie au découragement qui s'était emparé des populations au départ de l'armée d'occupation. La croyance s'établit même, dans les pays visités par les marins, que les vaisseaux contenaient tout une armée prête à débarquer, et les officiers ne combattirent pas cette croyance propre au rétablissement de la confiance. Partout où ils passèrent, ils recueillirent les marques de la plus vive sympathie de la part des habitants qui s'empressaient de venir au devant d'eux, les prêtres et les notables en tête (2).

Un fait cependant les attrista profondément. Des agents anglais étaient sans cesse en course dans la Montagne, ne cessant de répéter que notre diplomatie avait eu le dessous dans la question de Syrie, et un agent anglais était campé à Zahlé, dans le but d'y faire établir un orphelinat protestant. Ces mêmes agents agitaient beaucoup le pays. Ils poussaient les réfugiés au protestantisme, leur promettant que, le jour où ils abandonneraient leur religion et l'appui de la France, ils seraient protégés par les autorités tur-

(1) Voir l'*Appendice*, n° I.

(2) Voir l'*Appendice*, n° III.



ques et par les Druses et qu'ils recevraient les indemnités qui leur étaient dues (1).

Pendant ce temps, l'amiral favorisait de tout son pouvoir les ordres religieux, et, en particulier, les sœurs de St-Vincent-de-Paul, les Lazaristes et les Jésuites, qui avaient fondé en Syrie de nombreuses écoles. « Il importe, écrivait-il, le 15 août, au ministre de la Marine, à notre influence présente et à venir de soutenir leurs établissements éminemment utiles et honorables pour notre Nation. »

L'amiral Gicquel des Touches dit, de son côté, dans ses *Mémoires sur la Syrie* : « L'influence française en Syrie n'est plus soutenue que par les Sœurs de Charité et les ordres religieux. Quant à celle du gouvernement, elle n'est plus prépondérante. »

Les Sœurs de Charité étaient surtout l'objet des faveurs de l'amiral de Tinan. Etablies à Beyrouth, dans le Liban et sur divers points de la côte, elles avaient recueilli dans des orphelinats improvisés un grand nombre d'enfants abandonnés, dont les parents avaient été massacrés ou étaient morts de misère, ou ne pouvaient ni les loger ni les nourrir. Les larges aumônes reçues de France étaient cependant bien loin de pourvoir aux exigences de leur grande charité. A Beyrouth, elles avaient loué pour un an des immeubles assez considérables où elles abritaient bon nombre de jeunes filles auxquelles elles servaient de mères. Quand elles voulurent en renouveler la location,

(1) Voir à l'Appendice, Nos IV et VI, les lettres du 10 juillet et du 1<sup>er</sup> août de l'amiral de Tinan au ministre de la Marine.

les propriétaires, peu jaloux de faire une œuvre honnête, élevèrent le loyer de telle sorte que les religieuses se virent forcées de renoncer à ces immeubles, et elles se décidèrent à construire des maisons pour leurs orphelines. La construction des maisons fut poussée activement, car il fallait terminer avant la fin des baux en cours. La communauté avait alors à sa tête une femme intelligente, énergique, entreprenante. Elle vit l'amiral de Tinan, et lui demanda le concours des serruriers, des charpentiers et des autres ouvriers de l'escadre. L'amiral donna aussitôt l'ordre d'en envoyer à terre le plus possible.

Les commandants de l'escadre se plaignirent au chef d'état-major d'être privés de leurs hommes et le prièrent de porter à l'amiral leurs justes réclamations. Celui-ci répondit au capitaine Gicquel des Touches : « Mon cher ami, nous ne faisons aucun bien ici, faisons au moins celui-là. Donnez à la Supérieure tout ce qu'elle vous demandera. » (1)

La mission de l'amiral de Tinan était nettement définie : surveiller les côtes de Syrie, protéger et secourir autant que possible les chrétiens et les victimes des massacres de 1860, enfin suivre de près les événements qui devaient se produire au Liban après le départ de l'armée, et surtout l'établissement de la nouvelle organisation du Liban. Les lettres de l'amiral que nous insérons à l'*Appendice* montrent avec quel soin scrupuleux l'amiral s'acquitta de sa mission.

(1) Amiral Gicquel des Touches : *Mémoires inédits sur la Syrie*.



L'organisation du Liban avait été l'objet de discussions interminables au sein de la Commission européenne. Les Commissaires s'avancèrent d'abord sur ce terrain timidement, chacun évitant le plus possible de découvrir ses batteries, de démasquer ses prétentions. Le temps pressait, il fallut cependant aborder la question.

« Lord Dufferin, avec l'assentiment de son gouvernement, proposa la création d'une vice-royauté indépendante de la Syrie, en faveur de Fuad pacha. La France et la Turquie opposèrent leur veto, et lord Dufferin retira son projet.

« M. Béclard demanda alors le rétablissement de l'ordre de choses renversé en 1840, c'est-à-dire l'autonomie du Liban sous un gouverneur indigène chrétien, assisté d'un grand Conseil des notables de chaque religion. C'était le plan du gouvernement français. La coalition de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie fit repousser ce projet.

« Le Commissaire russe proposa ensuite de diviser le Liban en trois Caïmacamats : maronite, druse et grec. C'était créer une nouvelle source de rivalités, un nouveau parti. Fuad pacha et lord Dufferin s'opposèrent à l'adoption de ce projet et, après avoir consulté leur gouvernement, firent décider de prendre comme base de la discussion le système d'un gouverneur unique. » (1)

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

Sur cette base, la Commission finit par élaborer, en quelques semaines, un projet de règlement applicable à toute la région de la Montagne, et, le 10 mai, elle s'embarqua pour Constantinople, afin de le soumettre à Sa Majesté ottomane. Là, il fut longuement discuté et modifié en présence du Sultan et des Ambassadeurs des grandes Puissances.

Le principe d'une autorité unique fut adopté sans difficulté.

Il n'en fut pas de même des autres articles du projet. Un article attira surtout l'attention et suscita des divergences d'opinion très sensibles : *Le gouverneur devait-il être chrétien et indigène ?*

Déjà, dès le 15 avril 1861, M. Thouvenel, dans une dépêche au duc de Montebello, notre ambassadeur à St-Petersbourg, l'avait prié d'insister auprès du prince Gortschakoff pour lui faire adopter le principe d'un gouverneur *chrétien et indigène*.

*Indigène !* C'était bien là le point capital du débat qui s'engagea à Constantinople, et le débat fut assez orageux. Dès la première séance, les représentants de l'Angleterre et de la Russie se prononcèrent contre l'indigénat. La France, représentée par M. de Lavalette, soutint, et avec raison, qu'un gouverneur indigène serait seul accepté par les chrétiens, et que les Montagnards ont le droit de se gouverner eux-mêmes. Il obtint l'assentiment de deux Puissances, et une troisième hésitait. Mais l'Angleterre était résolue à ne pas céder, et elle déclara qu'elle se retirerait de la Conférence si l'indigénat était adopté. M. de Lava-

lette répondit à l'ambassadeur anglais et fit valoir les graves inconvénients d'un gouverneur étranger au pays et nommé par le Sultan. Rien n'y fit : l'ambassadeur anglais maintint son avis, et les représentants des Puissances se disposaient à céder. Que faire ? M. de Lavalette avait reçu, le 28 mai, une dépêche de M. Thouvenel lui disant de *n'abandonner l'indigénat qu'à la dernière extrémité, en établissant que les indigènes ne sont pas exclus dans l'avenir. Cette dernière extrémité* était-elle arrivée ? Il se le demandait.

C'est alors que la Prusse proposa cette transaction : le choix du Sultan pourra se porter soit sur un indigène, soit sur un étranger, à la condition toutefois que le gouverneur soit chrétien. Tous les représentants se rallièrent à cette transaction. M. de Lavalette en référa à M. de Thouvenel, qui, par deux dépêches du 1<sup>er</sup> et du 7 juin, l'autorisa à accepter, tout en restant convaincu que « l'arrangement dont il avait indiqué les trois bases essentielles — gouvernement *unique, chrétien et national* — répondait au véritable objet que les Puissances devaient avoir en vue.

Le 9 juin, le règlement fut définitivement arrêté et signé par les représentants des six grandes Puissances : Aoli, Henri-L. Bulwer, Lavalette, Prokesch-Osten, Goltz, Lobanow.

L'ambassadeur de France, marquis de Lavalette, n'ayant pu faire insérer dans la convention que le gouverneur serait exclusivement indigène, essaya du moins de faire élire comme gouverneur l'émir Med-

jid, protégé de la France, soutenu par le général de Beaufort. Il rencontra une opposition générale. L'Angleterre, l'Autriche et la Russie se rangèrent à la proposition du gouvernement turc d'élire un chrétien étranger au Liban, sous prétexte d'éviter les luttes d'ambition et les jalousies locales.

Le choix du Sultan se porta alors sur Daoud efendi, sujet arménien qui, après avoir pacifié la Valachie, était devenu directeur général des Postes de l'Empire ottoman (1). Chrétien de nom, ambitieux, sans scrupule, sans attaché dans le Liban, auquel il était étranger, dévoué uniquement à sa propre fortune, il avait tout intérêt à servir les passions de la Porte et à suivre ses directions, devant tout attendre de ce gouvernement.

Le jour même où il reçut sa nomination de gouverneur, pour trois ans, il fut élevé à la dignité de Mouchir (maréchal).

Au commencement de juillet, il débarquait à Beyrouth, comme nous l'apprend une lettre de l'amiral de Tinan, 10 juillet, au ministre de la Marine, amiral Hamelin : « Daoud pacha est arrivé le 5 juillet, dans la soirée, sur un paquebot turc, qui portait les Commissaires français, russe et prussien. Il est descendu à terre, le lendemain, et a été reçu comme un Mouchir.

(1) Dans la *France au Liban*, L. de Beaudicour dit que « c'était un Arménien sorti d'une maison de commerce de Constantinople. Après avoir rempli plusieurs missions importantes, il avait, en dernier lieu, été placé à la tête du ministère des *Travaux publics*. »

Il m'avait fait annoncer sa visite, mais je ne l'ai pas encore reçue. » (1)

Dix jours après son arrivée, le nouveau gouverneur du Liban rendait visite à l'amiral de Tinan, qui était resté sur la *Bretagne*, dans les eaux syriennes.

Le 18 juillet, l'amiral rendait compte de cette visite au ministre de la Marine : « J'ai reçu, disait-il, la visite de Daoud pacha, auquel j'ai fait le salut de dix-neuf coups de canon que les Turcs donnent à leurs Mouchirs. Il est resté longtemps chez moi, m'a parlé de son origine française par sa mère, de son désir de bien faire, de l'activité qu'il déploierait pour que cela marche pour le mieux. Un homme actif, bien intentionné et intelligent, comme le *paraît être* Daoud pacha, peut sans doute beaucoup, mais il me semble se faire illusion sur les difficultés qui l'environnent et ne pas assez compter sur les défiances qui seront semées par des influences étrangères entre lui et ses différents sujets. Je désire me tromper, mais tout ce qui me revient me fait craindre qu'il ne rencontre dans l'accomplissement de sa tâche plus d'embarras qu'il ne semble en prévoir. » (2)

L'impression sur Daoud pacha n'était pas aussi favorable parmi les chrétiens de la Montagne que chez le chef de l'escadre française. Sa nomination n'inspirait aucune sympathie. On le regardait comme la doublure de Fuad, et sa qualité d'Arménien était une cause de défiance.

(1) Voir l'*Appendice*, N° IV.

(2) Voir l'*Appendice*, N° V.

On craignait encore qu'il ne fût un des complaisants de la Porte et qu'il ne gouvernât dans le but de priver, peu à peu, le pays de ses libertés. « S'il entre dans cette voie, écrivait l'amiral, le 18 juillet, au ministre de la Marine, on ne peut savoir où s'arrêteront les malheurs de la Syrie. Mais si, comprenant le bon côté du rôle qu'il est appelé à jouer, il rejette loin de lui tout secours de la Porte pour s'appliquer à calmer la Montagne, s'il cherche à rapprocher les Druses des chrétiens et à faire cesser les divisions de ceux-ci en les organisant fortement pour les événements à venir, il peut, au contraire, sortir de son élection un résultat meilleur que celui de l'élection de l'émir Medjid. » (1)

Les chrétiens du Liban avaient bien jugé le nouveau gouverneur ; au lieu de jouer le bon rôle que lui traçait l'amiral, il ne fut que la doublure de Fuad et le complaisant de la Porte. On le verra bientôt.

Dans la même lettre du 18 juillet, l'amiral de Tinnan ajoutait : « La lecture du firman qui élève Daoud pacha à la dignité de Mouchir a eu lieu aujourd'hui, au bois des Pins, à quelque distance de Beyrouth. Fuad pacha y assistait avec la Commission internationale et les consuls étrangers. Au moment où Daoud pacha arrivait au bois des Pins, les veuves réfugiées de Beyrouth se sont précipitées autour de lui, demandant *sang pour sang* et la punition des assassins de

1 Voir l'Appendice, N° V.



leurs maris. Ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à les éloigner.

« Daoud pacha est parti ce jour pour Deïr-el-Kamar » (1).

Le protocole annexé au règlement du Liban assignait l'ancien château de l'émir Béchir comme résidence du gouverneur général de la Montagne. Le château de Beit-ed-din était situé en face du coteau où Deïr-el-Kamar se développait en amphithéâtre : il n'en était séparé que par la vallée étroite de la rivière Damour.

La lettre de l'amiral, du 1<sup>er</sup> août, au ministre de la Marine donne de nouveaux détails sur la cérémonie des Pins : « Elle s'est effectuée, dit-il, d'une manière presque inconvenante. Dans tous les firmans, le nom de la personne appelée à une dignité aussi élevée que celle de Mouchir est proclamé entouré de toutes les épithètes élogieuses dont les langues orientales sont si prodigues. Dans l'acte lu pour la nomination de Daoud pacha, on ne l'a même pas nommé. On dit *un chrétien est désigné*, et c'est par une pièce à part que les habitants du Liban sont informés que ce *chrétien* s'appelle Daoud pacha.

« Cette note ne fait même pas mention de la part que les grandes Puissances ont prise à la réglementation des affaires du Liban et des garanties qui leur sont données. Elle ne dit même pas que le gouverneur du Liban sera toujours un chrétien. Aussi sa lecture

(1) Voir l'Appendice, N° V.

a-t-elle très médiocrement satisfait les chefs chrétiens qui l'ont entendue, et il a fallu leur répéter que ce qui n'était pas dans cette note était renfermé dans un protocole signé de tous les représentants des grandes Puissances. » (1)

Daoud pacha partit de Beyrouth, accompagné de Fuad pacha qui vint l'installer solennellement dans sa résidence de Beit-ed-din. Il ne se trouva que quelques Grecs schismatiques pour assister à la cérémonie avec les autorités musulmanes. Les Maronites se tinrent à l'écart.

Mais « à son arrivée à Deïr-el-Kamar, écrit l'amiral de Tinan, les veuves l'ont reçu avec les ossements de leurs maris et de leurs enfants à la main et lui ont demandé s'il leur apportait la répression des crimes qui les ont privées de ce qu'elles avaient de plus cher. Les principaux de la ville lui ont fait connaître qu'ils ne pouvaient avoir aucune sécurité si les Druses venaient s'établir au milieu d'une population de femmes et d'enfants que leur vue exaspérait tellement qu'ils ne pouvaient répondre des vengeances qui seraient exercées sur ceux des Druses qui s'y rendraient pour leurs affaires. On m'a dit que, pour éviter les malheurs qui pourraient survenir, Daoud pacha faisait camper les Druses hors de Deïr-el-Kamar, lorsqu'ils avaient à lui parler, et allait les entendre à un moment de la journée. » (2)

1) Voir l'Appendice, N° VI.

2) Voir l'Appendice, N° VI.



Daoud pacha n'avait pas attendu son installation à Beit-ed-din pour promulguer le règlement ou organisation du Liban. Ce règlement, composé de 16 articles et complété par un protocole, fut communiqué officiellement, le 9 juin 1861, aux représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse. Le 6 septembre 1864, un second règlement fut promulgué et annexé à celui du 9 juin et communiqué aux représentants des mêmes Puissances, et à celui de l'Italie, qui y apposa sa signature.

Voici le résumé de ce règlement organique du 9 juin, le seul qui nous intéresse :

Le Liban était divisé en six Moudiriés ou arrondissements, dont les noms suivent :

1. Le *Koura*, moins Tripoli.
2. La partie septentrionale du Liban, sauf Koura, jusqu'au Nahr-el-Kelb.
3. Zahlé et son territoire.
4. *Le Meten*, y compris le Sahel chrétien et les territoires de *Kata* et de *Salima*.
5. Le territoire situé au sud de la route de Damas à Beyrouth jusqu'à Djezzin.
6. Le *Djezzin* et *Teffäh*.

N.-B. — Un septième arrondissement fut formé ensuite dans la partie septentrionale du Liban.

Le Liban sera administré par un gouverneur chré-

lien, indigène ou étranger, nommé pour trois ans par la Sublime Porte et relevant d'elle directement (1).

Le gouverneur sera assisté d'un grand Conseil de membres élus par lui, et composé de douze membres appartenant aux six religions qui constituent l'ensemble de la population du Liban, en nombre égal : 2 Maronites, 2 Druses, 2 Métoualis, 2 Grecs schismatiques, 2 Grecs-unis et 2 Musulmans. Il a pour fonctions de répartir l'impôt, de contrôler la gestion des revenus et des dépenses, de donner son avis sur les questions qui lui sont posées par le gouverneur, président de droit du Conseil.

Les Moudirs sont nommés par le gouverneur, duquel ils dépendent. Une nuée de fonctionnaires inférieurs, dépendant des Moudirs, était chargée de l'administration de chaque Moudirié, à titre de membres du tribunal, de cheiks de cantons et de communes, juges de paix, agents de communes, écrivains, etc., tous payés par les habitants de la Moudirié.

Une milice indigène était constituée pour assurer la paix dans la Montagne. Elle devait être composée de sept hommes environ par mille habitants.

En cas extraordinaire et de nécessité, le gouver-

1 La nomination du gouverneur par le Sultan était subordonnée à l'assentiment des Puissances garantes, qui s'étaient réservé le droit de confirmer par leur adhésion formelle le choix fait par la Sublime Porte. Trois mois avant l'expiration des pouvoirs du gouverneur, les ambassadeurs des Puissances devaient être avertis, à l'effet de s'entendre sur le choix d'un candidat à proposer à la Porte ou proposé par elle.

neur pouvait requérir, auprès des autorités militaires de la Syrie, l'assistance des troupes régulières.

Les Libanais, qui descendaient pour affaires ou toute autre cause dans les districts et villes du littoral, étaient soumis, en cas de procès, aux tribunaux de ces villes ; par contre, les habitants du littoral qui montaient dans le Liban, y étaient soumis aux tribunaux de la Montagne.

En vertu de l'article 16, la Sublime Porte s'est réservé le droit de lever, par l'intermédiaire du Gouverneur, les 3.500 bourses (393.750 fr.) qui constituaient, à la date du 9 juin, l'impôt de la Montagne, impôt qui pourrait être augmenté jusqu'à la somme de 7.000 bourses (787.500 fr.), lorsque les circonstances le permettraient. Le produit de ces impôts devait être affecté, avant tout, aux frais d'administration de la Montagne et à des dépenses d'utilité publique.

Enfin, pour prévenir de nouveaux massacres ou désordres, le gouverneur pourra procéder au désarmement de la Montagne, lorsqu'il jugera les circonstances et le moment favorables.

Telle est, dans ses lignes principales, la Constitution que les représentants des Puissances, avec l'agrément de la Porte, donnèrent au Liban.

Cette Constitution a été différemment appréciée. Certains auteurs ont prétendu qu'elle était, sinon à première vue et apparence, du moins en fait, dirigée contre la France : ils ont dit aussi qu'elle tendait à

ruiner son influence en Syrie et à détruire l'indépendance séculaire de la nation maronite.

Sans aller jusqu'à cette appréciation, erronée à notre avis, le général Ducrot, qui connaissait à fond la Syrie et le pays des Maronites, a trouvé dans ce règlement, matière aux plus graves critiques. Nous les reproduisons ici.

« Il est nécessaire, écrit-il, pour comprendre les événements qui suivirent la nouvelle organisation du Liban, de se rendre compte de la situation qu'elle allait faire aux Maronites. La réunion de tout le Liban sous un gouverneur chrétien semblait, à première vue, être une victoire diplomatique pour la France : ce n'était, en réalité, qu'une apparence trompeuse.

« Le gouverneur devait être chrétien de religion, mais la Porte n'était pas obligée de prendre un Maronite. Le Sultan pouvait donc mettre à la tête du Liban un étranger, chrétien de nom seulement, dévoué à la Porte et hostile aux Maronites. On devine les conséquences d'un pareil choix.

« La division du Liban en deux Caïmacamats, l'un chrétien, l'autre druse, imposée en 1842, avait provoqué la rivalité des races, en opposant les Maronites aux Druses. La division en six Caïmacamats ou Muħdirats (1) (le 7<sup>e</sup> n'étant pas encore créé) exagérerait ce vice, en créant de nouveaux intérêts, fondus jusqu'alors dans l'un ou l'autre des partis, des intérêts

(1) Le général écrit *Muħdirat*, par analogie avec Caïmacamat : la forme *Mouħirié* a prévalu.

métoualis, grecs schismatiques ou unis, musulmans, druses. C'étaient autant de germes de désordre, de haines et de luttes semés dans le Liban. C'était un procédé sûr pour diviser les chrétiens de toutes sectes, unis jusqu'à ce jour contre le danger commun, et surtout pour détruire le faisceau de la nationalité maronite que l'on brisait en six tronçons ayant des intérêts divers, souvent opposés.

« Le tableau ci-après, donnant, par race, la population des six Muhdirats ou arrondissements, le montre suffisamment :

	1 <sup>er</sup> Arr.	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	TOTAUX
Maronites . . . . .	2.700	115.000	2.800	47.000	26.000	12.500	206.000
Grecs orth. . . . .	6.500	4.500	800	1.500	2.700	3.000	13.300
Grecs unis . . . . .	»	500	5.000	1.000	2.200	2.500	10.200
Druses . . . . .	»	»	»	3.500	21.500	»	25.000
Métoualis . . . . .	»	1.800	»	100	100	1.000	3.000
Musulmans. . . . .	100	200	20	15	3.500	80	4.215
TOTAUX . . . . .	9.600	119.000	8.620	53.115	56.000	16.380	261.715 (1)

« On voit que les Maronites étaient répartis entre les six Muhdirats, et dans la plupart formaient la majorité, même dans ceux qui, comme le 5<sup>e</sup>, avaient un chef druse. Le but de cette répartition était évi-

(1) D'autres historiens donnent des chiffres un peu différents, mais qui ne modifient pas sensiblement les appréciations du général.

dent : grouper les intérêts par arrondissement et, par conséquent, détruire l'irréductible solidarité qui avait toujours groupé les chrétiens entre eux, et notamment les Maronites. » (1)

Après avoir signalé le vice-fondamental des six Moudiriés et leur répartition défectueuse, le général Ducrot exprime sa pensée sur la fixation des impôts et la composition du *Grand Conseil* :

« Le taux de l'impôt, fixé par la Constitution, pouvait être supérieur au tribut prélevé antérieurement par la Porte : mais la nécessité de payer une légion de fonctionnaires, nommés par le gouverneur, plaie à peu près inconnue au Liban, portait presque au double la somme à payer par les habitants, malgré les désastres récents.

« Les Maronites, qui constituaient les 4/5 de la population, étaient en outre les plus laborieux, les plus industriels, les plus commerçants, et, à ce titre, fournissaient, non pas les 4/5, mais les 5/6 de l'impôt dû à la Porte.

« En ce qui concerne les fonctionnaires, l'abus était bien pire. La Constitution, sous prétexte de sauvegarder tous les rites, avait fixé au détail le nombre des fonctionnaires de tous ordres qui seraient pris dans telle ou telle religion : cette fixation avait été faite arbitrairement. Pour n'en citer qu'un exemple, les Métoualis devaient avoir 59 fonctionnaires de leur religion, dont le traitement exigeait 708 bourses : or,

1. Général Ducrot, *Documents inédits*.



vu leur petit nombre (3.000), ils n'étaient taxés, comme impôt, qu'à 70 bourses. Il en était de même des Druses, Musulmans, Grecs. La différence était forcément prélevée sur les Maronites, qui se trouvaient ainsi payer pour les avantages faits à leurs adversaires religieux. Il est bon de remarquer que c'étaient ces mêmes Maronites qui avaient souffert des pillages, des incendies, des destructions de récoltes et de mûriers faits en 1860 (1).

« Le *Grand Conseil*, destiné à assister le Gouverneur, se composait de douze membres élus. Mais, au lieu de représenter, d'après leur importance numérique, les divers éléments de la population, ils représentaient, indépendamment de cette importance numérique, toutes les sectes religieuses. Pour 206.000 âmes, les Maronites n'avaient que deux membres dans le Conseil, tout comme les Grecs schismatiques (13.300) et les Grecs-unis (10.200). Et si l'on considère seulement les deux grandes religions : *chrétiens* et *musulmans*, on voit que les premiers, pour 230.000 habitants, avaient 6 représentants, c'est-à-dire le même nombre que les autres pour 32.215 habitants (2).

« Le Conseil ainsi constitué, ayant à décider de tou-

(1) Quand le général Ducrot analysait le règlement du Liban et en soulignait les points défectueux, il ne savait pas que Daoud pacha exigerait encore des Maronites, après la mise en vigueur de ce règlement, le *paiement des bourses pour deux années d'avance*.

(2) Les statistiques données ici par le général Ducrot ne paraissent pas exactes. Elles diffèrent d'abord de celles qu'il a lui-même fournies ailleurs, et ensuite de celles des autres écrivains. (Voir le premier chapitre, pp. 16 et 17).

tes les grandes questions générales, impôts, police, etc., il est évident que les intérêts de la majorité chrétienne se trouvaient entièrement livrés à la merci de la minorité musulmane, et que, sur n'importe quelle affaire, le Gouverneur, nommé par la Porte, dépendant d'elle, chargé d'appliquer sa politique, était certain de grouper contre les Maronites un nombre de voix supérieur. Dans le cas où le Conseil se trouvait divisé, la décision était remise à deux conseillers supplémentaires, l'un protestant, l'autre israélite, religions qui, dans le Liban, ne possédaient pas 300 adhérents. » (1)

Le général Ducrot, ayant montré ce qu'il y a d'injuste dans la composition du Grand Conseil et dans la répartition des impôts, étudie le recrutement de la milice, la question des tribunaux et le désarmement du Liban :

« La milice devait être indigène ; rien n'était stipulé de plus dans le règlement, au sujet de son recrutement. Il était facile au représentant de la Porte d'y introduire des Druses, des Musulmans, des Métoualis, et de charger ainsi les auteurs des massacres de 1860 d'assurer la police dans la Montagne chrétienne.

« La clause portant que les Libanais en déplacement dans les villes de la côte relèveraient des tribunaux de ces villes, à charge de réciprocité, paraît à première vue judiciaire et équitable. Il n'en est rien.

(1) *Documents inédits* du général Ducrot.

Les habitants de la plus grande partie du Liban sont forcés, pour écouler leurs produits, de se rendre dans les villes de la côte. Les Maronites des hauts massifs du Kesrouan et du Djebail sont, pendant plusieurs mois, chassés par la neige et descendent dans les résidences d'hiver. Les habitants des villes maritimes n'ont, au contraire, que très rarement l'occasion de pénétrer dans la Montagne, les marchés, pour toutes les denrées, se tenant chez eux. Il en résultait que, pour toutes les transactions, les Maronites se trouvaient soumis aux justices turques ou musulmanes, et que beaucoup d'entre eux, pendant une partie de l'année, soustraits à la juridiction de leurs propres tribunaux, dépendaient de ceux d'autres districts, dont les intérêts pouvaient être opposés.

« Quant au désarmement de la Montagne, dont il est question dans le *Protocole* et qui est laissé au discernement du Gouverneur en chef, on ne peut que se féliciter de son accomplissement, si on désarme toute la Syrie, les Druses et les Musulmans en même temps que les Chrétiens. Désarmer seulement ceux-ci serait les livrer à la merci de leurs ennemis. Alors, on peut, d'avance, prévoir les malheurs qui leur seraient réservés. Si leurs armes n'ont pu, en 1860, arrêter les flots de sang que fit jaillir le yatagan ennemi, quel sera le sort qui les attendra, au cas où le désarmement n'aura lieu que pour eux ? » (1)

Les critiques du général Ducrot ne sont sans doute

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

pas toutes sans fondement. Les meilleures institutions humaines ont des côtés plus ou moins défectueux. Le règlement du Liban n'en est pas exempt. Ainsi, la délimitation ou circonscription des Muhdirats ou arrondissements est loin d'être rationnelle, et, dans la composition du Conseil central, l'élément chrétien n'a pas la représentation à laquelle le nombre considérable de ses habitants lui donne droit. Mais il n'en est pas moins vrai que cette constitution du Liban renfermait dans l'ensemble tout ce qu'il fallait pour lui donner la sécurité et la paix. Tout dépendait de son application loyale et fidèle, et l'application dépendait elle-même, en grande partie, du gouverneur général. Ses attributions étaient très étendues : « Il veille, dit le règlement, au maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans toute l'étendue de la Montagne, il perçoit les impôts, il nomme les agents administratifs, il institue les juges, il convoque et préside le Conseil administratif central et approuve l'exécution de toutes les sentences rendues par les Tribunaux. »

Etant donné cette immense autorité du pouvoir exécutif, le traité du 9 juin pouvait devenir, entre les mains d'un gouverneur ennemi des chrétiens, un instrument d'oppression et de persécution ; mais si ce gouverneur est honnête et loyal, s'il a sincèrement le désir d'administrer le pays en toute justice, ce traité sera pour lui un instrument de paix, de bon ordre et de prospérité. Comme on l'a dit, *ce règlement organique apparait dans son ensemble comme une combinaison assez heureuse des droits du gouvernement*

*ottoman avec ceux des populations libanaises* (1).

Quelle fut l'administration du premier gouverneur du Liban, Daoud pacha ? La suite de ce chapitre nous le dira.



Joseph Karam avait assisté à l'installation du gouverneur général à Deïr-el-Kamar. L'amiral de Tinanle lui avait conseillé, il avait même usé de son influence pour l'y déterminer, car cette démarche coûtait beaucoup au jeune chef maronite.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans sa lettre du 1<sup>er</sup> août, où il rend compte au Ministre de la Marine de son entrevue avec Karam : « J'ai usé, écrit-il, de l'influence que j'ai pu acquérir sur Joseph bey Karam pour qu'il emploie son crédit près des chefs du Nord du Liban et qu'il fasse tous ses efforts pour que rien ne vienne entraver la marche de Daoud pacha et l'établissement de la constitution nouvelle. Il me l'a promis et s'est rendu à Deïr-el-Kamar avec les chefs pour faire acte de soumission au nouveau gouverneur.

« Mais il ne m'a pas caché qu'il redoutait de voir cette organisation de la Montagne amener de très grands tiraillements et de grandes difficultés dans sa mise à exécution. La nécessité surtout de venir à Beyrouth pour y faire juger les différends commerciaux lui paraît un empiétement sur les privilèges de la

(1) H. Levantin, *Etudes* de 1902, t. xcii., p. 164.

Montagne et une charge si lourde pour les habitants, qu'ils auront beaucoup de peine à s'y soumettre. Cette opinion est partagée par des Européens établis en Syrie depuis de longues années et la connaissant bien. Les Maronites très nombreux sont humiliés de se voir représentés dans le grand Conseil par *deux* membres, de même que les Métoualis, qui n'appartiennent pour ainsi dire pas à la Montagne, que les Grecs des diverses communions, dont le nombre est très restreint, et auront beaucoup de peine à se prêter à la nouvelle Constitution promulguée. » (1)

Joseph Karam assista donc à l'installation de Daoud pacha à Deïr-el-Kamar. Celui-ci n'était pas seulement chargé de proclamer la Constitution, il devait encore la mettre en pratique pendant trois ans, période d'essai, après laquelle elle devait être perfectionnée ou rendue définitive.

Mais, pour faire accepter ce règlement qui, loin d'être une garantie aux yeux des chrétiens du Liban, ne faisait que les exposer plus que jamais aux vexations et aux exactions, Daoud avait besoin d'un appui, et Joseph Karam, l'incarnation des aspirations maronites, était seul capable de le lui donner ; il devait même compter avec lui. L'amiral de Tinan le lui avait tout spécialement recommandé.

Après son installation, il retint auprès de lui Joseph Karam et, après lui avoir témoigné les sentiments de la plus haute estime, il lui demanda d'user de son in-

(1) *Appendice*, N° VI.

fluence auprès de ses compatriotes pour les maintenir dans l'obéissance et la tranquillité jusqu'au jour où les nominations aux diverses fonctions auraient pu être faites par le gouverneur. Cette demande était assurément intéressée, car la Constitution octroyée aux Libanais avait provoqué, dans la Montagne, une déception et un mécontentement général.

Joseph Karam n'avait pas besoin d'être exhorté sur ce point. Comme il n'avait d'autre mobile que le bien de ses compatriotes, il leur avait déjà fortement conseillé de prendre patience pendant les trois années d'essai de la Constitution.

Daoud pacha « sentit aussi combien il lui était important de s'acquérir le concours d'un tel homme. Il lui offrit donc le commandement des 1.500 zaptiés ou gendarmes indigènes, sorte de milice qui, d'après la Constitution, devait être recrutée parmi les Maronites, les Druses et les Métoualis. Mais Karam avait acquis la conviction de l'inefficacité de la Constitution d'une part, et, d'autre part, du piège que, dans l'esprit des autorités turques, elle recélait contre la nationalité maronite et les intentions de la France.

« Les chefs qu'il avait amenés avec lui à Deïr-el-Kamar l'engageaient quand même à accepter le commandement de la force armée indigène, ne fût-ce, disaient-ils, que pour parer ou atténuer les entreprises que les Turcs méditaient contre la Nation. *Je ne saurais*, leur répondit-il, *accepter du gouvernement turc un mandat que je remplirais d'une manière déloyale, non*

*plus que mettre ma loyauté au service d'un ordre de choses désastreux pour mes compatriotes.*

« En conséquence, il déclina respectueusement les offres du gouverneur. Il n'en continua pas moins à être l'objet de ses caresses intéressées et de celles de Fuad pacha. » (1)

M. Béclard avait accepté cette Constitution, à laquelle il avait contribué pour une bonne partie. Il ne pouvait se déjuger. Attelé à la charrette, il fallait la faire marcher. Fuad et Daoud le prièrent de faire concourir Karam au fonctionnement du nouveau gouvernement. Il le fit appeler et le somma de ne pas refuser la fonction qu'on lui offrait. Cette sommation resta sans effet.

De leur côté, les agents anglais lui firent les offres les plus brillantes, s'il voulait servir leur politique : il les rejeta avec indignation. Alors, Anglais et Turcs l'accusèrent de s'être vendu à la France et firent tous leurs efforts pour le démonétiser. Chose pénible, douloureuse pour son cœur si dévoué à la France ! Les agents français l'accusèrent tantôt d'être vendu aux Anglais, tantôt d'être une créature des Turcs. Les ambitieux parmi les Maronites, jaloux de sa grande influence, l'accusèrent d'être nû seulement par l'ambition personnelle, et de ne chercher à exploiter sa position que pour faire augmenter la surenchère dont il était l'objet de la part des agents de toutes les Puissances européennes et des Turcs. Toutes ces

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.



intrigues et ces calomnies ne servirent qu'à accentuer la popularité dont il jouissait au nord du Liban.

Il se retira dans sa propriété d'Ehden, et y vécut dans une abstention complète de toute intrigue, de tout parti.

Cependant, Daoud pacha se heurtait à de grandes difficultés. Il ne parvenait pas à nommer les chefs des Caïmacamats : toutes ses combinaisons échouaient devant des refus plus ou moins motivés. Dans cette situation, il déclara le *statu quo* pour trois mois.

On touchait au quinze août ; rien n'était fait, et rien ne semblait devoir être fait de sitôt. Ils se rendit à Beyrouth pour conférer de la situation avec Fuad pacha et, de là, il partit pour Tripoli, sur une frégate turque, accompagné des évêques de Beyrouth et de Saïda. Puis, il alla à Dimân faire visite au patriarche des Maronites. L'entrevue fut courte. Daoud pacha demanda au patriarche de le guider dans le choix de chefs des Caïmacamats et des membres du grand Conseil. Le patriarche lui répondit « que ses attributions, toutes spirituelles, ne lui permettaient pas d'entrer dans les questions purement politiques. » Daoud pacha désirait aussi que le patriarche décidât « Karam à prendre du service dans le gouvernement de la Montagne », et c'était là le but principal, même unique, de sa visite à son Excellence : ce désir n'obtint aucun succès, son Excellence refusant de sortir des limites de ses attributions spirituelles (1).

(1) L'amiral de Tinan au ministre de la Marine, 15 août 1861 et 29 août. Voir *Appendice*, Nos VII et VIII.

En quittant le patriarche, Daoud pacha rendit visite à l'émir Ahmed, de la famille Abou-Saab, et lui déclara qu'il y avait parmi eux un homme qui avait toute sa confiance, que c'était son bras droit, sur lequel il comptait pour faire régner l'ordre et la justice et *qu'ils* devaient avoir pour lui obéissance et respect ; que cet homme était Joseph Karam (1).

N'ayant pu rien obtenir du patriarche, Daoud pacha écrivit deux fois à Karam, le priant de venir le voir à Tripoli et, si cela ne se pouvait, à Beyrouth, pour *conférer des événements qui s'étaient passés depuis leur séparation à Deïr-el-Kamar* (2).

« Joseph Karam, qui désirait éviter à tout prix de jouer un rôle dans l'application de la nouvelle Constitution, fit savoir au gouverneur qu'il pouvait compter sur son empressement à faire régner l'ordre et la tranquillité, mais qu'il ne voulait pas d'emploi, qu'il vivait retiré à Ehden, qu'il y resterait au milieu de ses compatriotes, et que toutes les obsessions dont il serait l'objet n'auraient d'autre résultat que de le forcer à quitter la Syrie. » (3)

Mais Daoud pacha et Fuad pacha tenaient absolument à voir Joseph Karam prendre un emploi dans l'organisation du Liban.

Si grande était son influence qu'on n'osait se passer de lui pour mettre la Constitution en vigueur et

1 L'amiral de Tinan, *Appendice N° VIII*, 29 août.

2 *Ibid.*

(3) *Ibid.*

nommer les titulaires des différents postes. Jamais on n'avait vu situation plus extraordinaire : un simple particulier, sans titre, sans mandat, sans aucun emploi de la violence ou de la parole, mais par son nom seul, tenait en échec trois grandes Puissances, la France, l'Angleterre, la Turquie, et les empêchait de régler, suivant leur caprice, un petit pays de 300.000 habitants. On ne voulait pas qu'il fût tout ; et pourtant, il était impossible de permettre qu'il ne fût rien (1).

« Aussi, à la suite des démarches infructueuses de Daoud pacha, Fuad, abandonnant la Commission, ses travaux, le règlement des indemnités, etc., partit lui-même pour Tripoli et se dirigea sur Ehden, où il reçut la visite du patriarche maronite et où Karam, ne voulant pas briser les vitres, lui fit une réception magnifique.

« La conduite de Fuad pacha, dans cette circonstance, fut celle d'un habile homme. Il descendit de cheval pour aller à la rencontre du patriarche maronite, venu au devant de lui, et à peine arrivé à Ehden, il alla lui faire une visite dans laquelle il lui offrit mille francs pour la restauration de l'église du village, et demanda au patriarche une petite croix et une médaille de la Sainte Vierge comme souvenir.

« Les prévenances dont Joseph Karam fut accablé ne furent pas au-dessous de celles dont il entoura le patriarche. Après l'avoir pressé de toute manière d'accepter une position que Karam refusait de son

(1) *Vie militaire* du général Ducrot, T. II, p. 13.

mieux, tout en se demandant si Fuad ne finirait pas par le faire arrêter, ce dernier se fit conduire à Baalbek par Karam et il en obtint la promesse qu'il se rendrait à Deïr-el-Kamar pour faire une visite à Daoud pacha.

« Karam quitta Ehden, sentant qu'un danger le menaçait, mais comme un homme placé sur le bord d'un précipice, cherchant en vain une branche à laquelle s'arrêter dans sa chute et qui, ne la trouvant pas, se laisse aller de guerre lasse. » (1)

Daoud pacha le reçut avec de grandes démonstrations de respect et, après les premiers compliments de circonstance, « lui représenta que son attitude empêchait toute organisation gouvernementale : que son abstention arrêtait tous les notables du pays, lesquels, malgré leur désir de prendre part au nouveau gouvernement, hésitaient à le faire, tant que lui s'obstinait à n'en point faire partie : qu'il devait aux représentants de l'Europe, à M. Béchard, à Fuad pacha, de faire cesser une situation grave et insoutenable, en acceptant une charge, fût-ce seulement pour un temps très court : que le Liban était en souffrance par suite de tous ces tiraillements, et qu'il ne voudrait pas faire acte de mauvais citoyen. » Joseph Karam céda à ces considérations et aux instances de M. Béchard : *mais il stipula que, quelle que fût la charge qui lui serait confiée, il s'en démettrait dès que Daoud pacha*

(1) Amiral de Tinan au ministre de la Marine, 29 août 1861, V. *Appendice*, N° VIII.

*aurait complété les nominations aux principales fonctions de la Montagne.*

Daoud pacha le nomma chef du district de Djezzïn, l'envoyant tout au sud du Liban, dans le Chouf, au milieu même des Druses, auteurs des massacres de 1860, c'est-à-dire là où son autorité était d'avance amoindrie et où il serait en opposition manifeste d'idées et de sentiments avec ses administrés. On voulait bien se servir de lui, sa présence dans l'administration était indispensable ; mais en même temps, on tenait à l'annihiler autant que possible (1).

A cette nouvelle, les notables affluèrent, sollicitant des emplois. Les choix du gouverneur prouvèrent à Joseph Karam qu'il avait sagement agi en réservant sa liberté (2).

Le choix des chefs mudirs des Caïmacamats était arrêté à l'avance dans l'esprit de Daoud pacha, mais il jugeait de bonne politique, pour les faire accepter sans trop de difficulté par les chrétiens, de les couvrir du nom et de l'adhésion de Joseph Karam. Cette adhésion donnée, le gouverneur nomma aussitôt tous les Mudirs.

L'émir Medjid Chéhab, l'ancien candidat du général de Beaufort au gouvernement général du Liban, fut nommé Mudir de la partie nord du Liban, dans ce district où Karam avait sa famille, ses parents, ses partisans, ses biens, sa principale influence. Au Koura,

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) *Vie militaire* du général Ducrot, T. II, p. 13.

pres de Tripoli, dans une circonscription mêlée d' Grecs et de Maronites. Daoud envoya Hassan Chéhab, étranger à la région, né maronite dans le sud du Liban et qui, reniant son rite, venait de passer au rite grec pour plaire à la majorité de ses subordonnés ; puis il nomma dans le district du Méten, l'émir Mourad Bellama ; à Zahlé, son frère, l'émir Abdallah Bellama, maronite et renégat ; enfin, dans tout le pays habité par les Druses, l'émir druse Melhem Areslan, l'oncle de l'ancien Caïmacam druse, au moment des massacres, et à Deïr-el-Kamar, l'émir Aïssa Chéhab.

Ces nominations, accueillies par les Chrétiens avec des protestations indignées, n'étaient pas faites pour engager Joseph Karam à rester au poste qu'on lui avait confié. On lui avait tendu un piège ; il le comprit. Vingt-quatre heures après son acceptation du gouvernement du Djezzin, les principales nominations étant terminées, sa parole se trouvant dégagée, il se rendit à Deïr-el-Kamar et donna sa démission. Le gouverneur général ne lui cacha pas son mécontentement, son irritation ; il alla jusqu'à le supplier de ne pas abandonner son poste, redoutant avec raison le mauvais effet que produirait cette démission sur les populations chrétiennes du Liban. Mais Joseph Karam avait pris son parti ; il se mit en route pour son pays natal.

« En quittant Deïr-el-Kamar, écrit l'amiral de Tinnan, Joseph Karam a passé devant Beyrouth, retournant à sa maison particulière d'Ehden, où il compte

vivre en dehors de tout ce qui se passe dans le Liban, si l'amour-propre froissé de Fuad pacha le laisse vivre en paix de la vie privée. Il est venu à bord me faire ses adieux et m'a parlé de la position fautive dans laquelle la persistance de ses refus le place devant l'autorité toute puissante du Commissaire général ottoman : mais il n'a pu se méprendre, m'a-t-il dit, sur le but de sa nomination dans le petit district de Djezzin, où les Chrétiens sont entourés de tous côtés par des Druses, cultivant en général des terres qui appartiennent à ces derniers et où les difficultés de toute nature ne peuvent manquer de s'élever, difficultés que l'absence d'aucune force l'aurait toujours empêché de vaincre.

« Il était évident, a-t-il ajouté, qu'en me plaçant là, on voulait me perdre. J'aurais accepté de grand cœur le commandement de la petite force militaire du Liban, si j'avais eu confiance dans Daoud pacha et dans l'indépendance de sa position. Mais je voyais là un autre piège encore plus dangereux. Tôt ou tard, et peut-être avant peu, les Turcs exigeront de Daoud pacha le désarmement du Liban. Il ne pourra pas le leur refuser, il est leur homme. Malgré les conventions qui ont pu être faites à Constantinople, le firman du Sultan qui l'institue et nous a été lu, nous dit qu'il est révocable et il ne voudra pas être révoqué. En acceptant la position de chef de la force militaire, ou j'aurais à refuser de procéder au désarmement et je pourrais payer ce refus de ma tête, ou je devenais l'exécuteur d'une mesure qui sera la ruine de la Mon-

tagne. Nous avons appris par une trop récente expérience ce qu'il en a coûté aux habitants d'Hasbeya et de Deir-el-Kamar pour avoir livré leurs armes. Jamais je ne me prêterai au désarmement. Nous savons ce qui attend les Chrétiens de l'Orient, nous savons que leur destruction est nécessaire à la dignité de l'empire ottoman, et principalement celle des Chrétiens de Syrie.

« Des hommes intelligents comme Ahmed pacha, le Serasker de Damas, et comme Taher pacha n'auraient pas agi sans ordre supérieur. Les soldats turcs ne quitteront la Montagne que lorsqu'elle sera réduite au dernier degré d'abaissement et de misère : et dans cette voie, Daoud pacha ne peut être que l'instrument de la Turquie et de Fuad pacha.

« Je suis dans une position très malheureuse. On attribue au dépit d'une ambition non satisfaite la conduite que je tiens : elle n'est que le résultat de mes convictions. Le pays est désuni dans un moment où il aurait besoin, au contraire, de concentrer tous ses efforts. J'aurais voulu travailler à cette réunion, sous la protection de l'armée française, pendant que j'étais Caïmacam provisoire du Nord. J'avais des propositions écrites de Musulmans, de Druses, de Métoualis, qui demandaient à se grouper autour de moi, sous l'égide de son drapeau : mais les divers événements qui se sont passés cet hiver m'en ont empêché. Maintenant, je compte vivre dans la plus grande obscurité, émigrer en Grèce si on m'inquiète et si on me



retire les moyens de gagner les Montagnes de l'intérieur. » (1)

Joseph Karam se retira à Ehden, résolu plus que jamais de rester en dehors des affaires. C'était une illusion.

On était vers le milieu de septembre. Un homme qui a un grand passé dans sa patrie n'est pas libre de se désintéresser à son gré, même en apparence, des questions qui passionnent tout le monde autour de lui. A la nouvelle de la nomination de l'émir Medjid au Mudirat de la partie nord du Liban, comprenant les districts de Bécharré, Djebb et Djebaïl, les habitants furent outrés, et avec raison. En 1840, lorsque Medjid était encore chrétien, afin d'intimider les populations de ces districts, irritées des vexations de son grand-père, l'émir Béchir, il avait fait périr dans les supplices près de 200 personnes. Il s'était ensuite expatrié, et s'était fait musulman ; puis il s'était refait chrétien, espérant se remettre en crédit (2).

La nomination d'un tel personnage au gouvernement de la partie nord du Liban, là même où, vingt ans auparavant, il avait laissé de si déplorables souvenirs, avait tout l'air d'un défi, d'une revanche envers les populations qu'on lui confiait. Les notables l'envisagèrent ainsi, se réunirent spontanément et, comme tous les yeux étaient tournés vers Joseph

(1) *Appendice*, lettre de l'amiral de Tinan au ministre de la Marine, 12 septembre 1861. V. *Appendice*, N° IX.

(2) Nous en avons parlé plus haut au chap. V.

Karam, regardé comme le vrai représentant du pays, ils se rendirent à Ehden. Ils lui demandèrent son concours et le supplièrent d'obtenir de Daoud pacha, sans doute pas au courant du passé de l'émir Medjid, de le nommer à un autre poste. Joseph les congédia, après s'être employé ouvertement et activement à les calmer : il les engagea même à aller au devant de l'autorité du nouveau Mudir.

Cependant, les dangers et l'irrégularité de sa situation ne pouvaient échapper à Karam et, craignant que sa présence ne fût pour le Liban un obstacle à la tranquillité, il avait à plusieurs reprises manifesté le désir de s'éloigner momentanément du pays.

Le 29 septembre 1861, il écrivait en France au général Ducrot, une lettre dans laquelle il le priait de solliciter de M. Thouvenel, ministre des Affaires étrangères, l'autorisation de faire un voyage en France.

« Je veux profiter de votre rentrée en France, lui disait-il, pour tâcher que lumière se fasse pour notre pauvre nation : car, malgré les apparences contraires, je ne puis croire que notre position soit vue sous son véritable jour par votre gouvernement.

« Je vous envoie ci-joint, une lettre que j'adresse à S. E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères. L'éminence de son caractère et de ses lumières, sa bonté pour moi, dont, vous le savez, il m'a déjà donné la preuve, me portent à vivement espérer en lui. Tâchez, je vous prie, de remettre en personne cette lettre, car je n'ai pu y mettre tout ce que j'ai sur le cœur d'appréhensions pour mon pays, et nul mieux que

vous n'est à même de satisfaire S. E. au sujet des doutes qu'elle peut entretenir ou des questions qu'elle pourrait avoir à poser.

« Quant aux agents de votre gouvernement, qui cherchent encore à me desservir, je vous le répète, je suis sans rancune pour ce qui me regarde ; mais je ne saurais manquer d'insister sur ce que leur façon de faire offre de compromettant à la fois pour les intérêts de mon pays et pour les traditions de la France. C'est en ce sens seulement que je vous prie de faire mention de ces dissidences si regrettables.

« Quant à ce qui est du projet de mon voyage, je tiens surtout à ce que M. le Ministre ne veuille voir aucune prétention de ma part à jouer le rôle d'un émigré d'importance... Enfin, mon cher ami, si je reviens ainsi sur les pensées qui m'animent, ce n'est point que je mette en doute la connaissance que vous avez de moi ; et si je vous demande le service si difficile à rendre d'éclairer sur mon compte l'homme éminemment qui préside à la politique extérieure de votre pays, c'est que je compte à la fois sur l'attachement que je vous porte et sur votre amour de la justice. Je ne parle pas de la peine que je vous donne. » (1)

Karam n'avait pas encore reçu la réponse à cette démarche, quand des désordres graves éclatèrent et mirent de nouveau en jeu, malgré lui, sa personnalité.

Des lettres adressées au général Ducrot et qui se

(1) Cette lettre se trouve parmi les *Documents inédits* du général Ducrot.

trouvent parmi ses *documents inédits*, nous donnent des renseignements précis sur ces désordres.

Nous avons vu plus haut que Daoud pacha, selon la vieille politique turque : *diviser pour régner*, avait nommé mudir du Koura, Hassan Chéhab, et mudir de la partie nord du Liban, l'émir Medjid. Ces deux émirs ne tardèrent pas à montrer ce qu'ils étaient en réalité, les deux agents choisis par le gouverneur général pour affaiblir la Montagne, en y semant la discorde. En effet, Hassan et Medjid, auxquels on avait confié les emplois les plus importants, au lieu de partager les soucis des populations et d'alléger la lourde charge qui pesait sur elles, ne songèrent qu'à les molester et à les ruiner.

L'émir Hassan, esprit borné, violent et vindicatif, commença par brouiller les Grecs schismatiques, qui constituaient la majorité dans sa mudirié, avec les Maronites et les Musulmans, et, dès le commencement d'octobre, il se lança dans la voie des injustices et des cruautés contre les Chrétiens de son administration.

« Pour ne citer que quelques exemples, écrit un des notables les plus influents du district, R. Khadra, l'émir Hassan est venu dans le village de Megidil avec ses cavaliers et a fait saisir sept de ses habitants pour cause de procès (affaire de terrain) engagé depuis des années avec un certain Pharès Nassar ; il les jette en prison sans jugement, pénètre dans leurs maisons et les livre au pillage. Il fait garrotter, sans autre for-

me de procès, les gens qui lui déplaisent et leur fait donner la bastonnade.

« A Cheka, il envoie en prison les notables du village, puis il les fait battre de verges, sous prétexte qu'ils ont accepté une invitation à une noce dans une famille rivale de la sienne. Leurs maisons sont envahies, leurs meubles et leurs effets détruits, leurs femmes battues. A l'église, les prêtres maronites sont maltraités. Les captifs réclament justice ; on la leur refuse. Ils demandent à comparaître devant Daoud pacha ; même refus (1). »

L'émir Medjid, de son côté, n'épargne pas les vexations aux amis de Joseph Karam et, contrairement à la Constitution, il exige des habitants des présents en nature, toujours aux dépens des Maronites, et appuie ses exigences par l'envoi de garnisaires, abolis cependant par l'art. 15 du règlement ; il prétend prélever des impôts, qui ne sont pas encore votés par le grand Conseil du Gouverneur ; enfin, marchant sur les traces de son cousin, l'émir Hassan, il emprisonne, il maltraite les Chrétiens qui lui déplaisent ou qui lui sont dénoncés, sans les avoir entendus, et ils restent des mois en prison (2).

Tous ces mauvais procédés, ces injustices criantes, tous ces actes arbitraires et contraires à la Constitution, irritent, soulèvent la population maronite. Le

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*, Lettre adressée au général par un notable maronite, R. Khadra, et datée de la résidence du patriarche des Maronites, 9 nov. 1861.

(2) *Ibid.*

mecontentement est général. L'effervescence règne dans tout le pays, l'agitation est à son comble. Des requêtes, couvertes de milliers de signatures et portant plainte contre l'administration inique, illégale et cruelle des deux mudirs, sont adressées à la Commission européenne, elles réclament justice et protection : d'autres requêtes sont envoyées au Gouverneur général. Toutes ces requêtes restent sans réponse.

Dans cette situation intolérable, des centaines d'habitants vont trouver leur unique et puissant détenteur, Joseph Karam : ils lui exposent leurs griefs et leurs plaintes. Celui-ci s'efforce d'apaiser l'effervescence produite par tant d'odieuses vexations et d'injustices, qu'il serait trop long de rapporter ici. Nous en avons signalé quelques-unes, pour en donner une idée.

Joseph Karam crut utile d'avertir Daoud pacha des mauvais procédés de ses fonctionnaires et de le prier d'y mettre fin, parce que les populations commençaient à s'agiter sérieusement. Le Gouverneur général ne répondit pas, et Karam, voyant les choses s'aggraver de jour en jour, dut écrire à Fuad pacha, alors à Damas, pour le mettre au courant de ce qui se passait au nord du Liban.

Cependant, Daoud pacha, qui semblait d'abord dédaigner les vœux et les plaintes de l'immense majorité des Libanais, ne tarda pas à se rendre compte de l'indignation générale très justifiée, dont l'écho lui arrivait chaque jour à Deïr-el-Kamar. Dans la crain-

te d'un soulèvement de toute la population du Liban, il accourut en toute hâte et arriva à Batroun au commencement de novembre. De là, il fit savoir à Karam de venir recevoir ses ordres.

Cependant, à la première nouvelle de son arrivée, les habitants des deux mudiriés résolurent de députer auprès de Son Excellence deux notables par village pour lui exposer leurs griefs ; et, en même temps, ils prièrent Joseph Karam d'être leur porte-parole.

Celui-ci, cédant aux vœux de la population et aussi aux sollicitations de ses amis, se décida à se faire à Batroun l'interprète de tout le pays. Quand son approche fut annoncée, les habitants de Batroun se portèrent au devant de lui pour le féliciter.

Introduit près de Daoud pacha, il trouva avec le gouverneur, M. Crampon, secrétaire de M. Béclard, qui, dans la circonstance, représentait aussi les autres membres de la Commission européenne. Il fit l'exposé des vexations anticonstitutionnelles des agents du pacha et des désordres qu'elles avaient provoqués ; il lui désigna enfin, parmi les perturbateurs qu'il s'offrait de faire arrêter, quelques hommes cités pour être ses propres partisans.

Daoud pacha repoussa ses offres et répondit que, devant se rendre dans le district du Koura, il y ferait justice.

Après cette conversation, Daoud s'empressa d'écrire à Fuad pacha que Karam était venu à Batroun à la tête d'une foule d'hommes armés, pour l'intimider, et il demanda qu'il fût appelé à Beyrouth, tout

pour répondre de ses actes que pour assurer la tranquillité dans le pays.

Joseph Karam eut vent de l'inquiétude feinte de Daoud. Aussitôt, pour la dissiper, il engagea ses compatriotes, d'instant en instant plus nombreux, à se disperser, à retourner chez eux, leur assurant que le Pacha était tout disposé à faire justice, que tout se passerait légalement, puisque le Commissaire français était représenté par son secrétaire près de Daoud.

Il vint ensuite seul chez le Pacha, lui dit qu'il ne cherchait sa force que dans la justice, et qu'il comptait bien la trouver près de lui ; il le supplia enfin de faire commencer une enquête sérieuse. Le Pacha refusa, disant qu'il verrait en particulier chacun de ceux qui auraient à se plaindre, et c'est, en effet, ainsi qu'il procéda.

Cependant, l'accusation ridicule portée par lui contre Karam ne pouvait être prise au sérieux par Fuad pacha, dont la portée d'esprit et la finesse politique étaient au-dessus de ces misérables subterfuges (1).

Mais le Commissaire général de la Turquie, qui redoutait l'influence de Joseph Karam sur les populations du Liban, influence qui contrariait ses desseins secrets sur ce pays toujours soustrait à la domination de son gouvernement, profita de l'occasion qui lui était offerte pour l'appeler à Beyrouth.

(1) Les renseignements qui précèdent sont extraits de lettres adressées au général Ducrot par des notables du Liban, et en particulier par R. Khadra. Ces lettres se trouvent parmi les *Documents inédits* du général.



M. Crampon l'invita à répondre à cet appel. Il lui remit un sauf-conduit du consul de France, M. de Bentivoglio, et Karam, se croyant sous la sauvegarde du représentant de la France, partit sans hésitation et sans escorte pour Beyrouth.

« En passant devant le mouillage d'hiver où l'amiral de la Grandière se trouvait avec sa division navale, il fut le voir à bord du *Mogador*. » (1)

L'amiral de la Grandière avait remplacé au mois d'octobre 1861, n'étant alors que commandant, l'amiral de Tinan, qui avait levé l'ancre, le 17 octobre, pour rentrer en France, et il avait reçu le commandement en chef de la division navale des côtes de Syrie. Deux mois après, il était élevé au grade de contre-amiral (2).

« Joseph Karam lui dit le motif de son voyage à Beyrouth. La Grandière, instinctivement, l'engagea à ne pas s'y rendre et à rester à bord de sa frégate, puisqu'il s'y trouvait ; mais Karam ne voulut pas y consentir et lui dit qu'étant muni d'un sauf-conduit du consul de France, il ne pouvait avoir rien à craindre.

« C'était vrai ; et jamais pareille signature en Syrie n'avait couvert une trahison. Comment Karam, se sentant d'ailleurs innocent et muni d'un acte aussi sa-

(1) Amiral Gicquel des Touches, *Mémoires inédits sur la Syrie*.

(2) L'amiral de la Grandière, né le 28 juin 1807, entré dans la Marine en 1820, nommé capitaine de frégate le 30 septembre 1840 et capitaine de vaisseau le 1<sup>er</sup> mai 1849, fut fait contre-amiral le 24 décembre 1861. Il mourut, le 25 août 1876.

cré, aurait-il pu redouter de paraître dans Beyrouth ? » (1)

Lorsqu'il y arriva, « il reçut de Fuad pacha l'ordre d'interrompre toute relation avec ses compatriotes de la Montagne, et obtint l'autorisation de demeurer dans la ville, sous la surveillance de l'autorité, jusqu'à ce que la vérité des faits qu'on lui reprochait fût connue. » (2)

Pendant ce temps, « Daoud pacha se portait dans le district du Koura, et de là, dans le district d'Ehden, où il attachait à son service les malfaiteurs dont il avait attribué les gestes à Karam. A Beyrouth, ce dernier apprit que Daoud avait persuadé aux Commissaires de ne pas recevoir sa visite et de l'éloigner du Liban. Il lui était ainsi défendu de déclarer la vérité. » (3)

Karam demanda une enquête, parfaitement convaincu qu'elle lui serait favorable. En attendant, il se croyait en sécurité à Beyrouth, en qualité de protégé français et pourvu du sauf-conduit délivré par M. de Bentivoglio.

« Un jour, cependant, en sortant de faire visite à Mme Béclard, qui lui portait personnellement le plus sincère intérêt, il fut abordé par un officier de Fuad, qui l'invita à se rendre à la caserne pour y être détenu, sur la demande de Daoud pacha. Karam ne fit

1) Amiral Giequel des Touches, *Mémoire inédit sur la Syrie*.

2) Général Ducrot, *Documents inédits*.

3) Joseph Karam, *Mémoire aux gouvernements...*, p. 23.

aucune difficulté de le suivre. Là, on le mit au secret, et il y fut plus maltraité que les chefs des assassins druses ne l'avaient été, car lors Dufferin et le consul général d'Angleterre avaient soin d'adoucir leur captivité (1). »

« Karam s'imaginait, dans sa loyauté, que son arrestation et sa mise au secret étaient le prélude de l'enquête qu'il avait demandée. Il ne formula aucune plainte. Mais Daoud pacha ne restait pas inactif : il ne cessait de porter contre sa victime, dans ses lettres à Fuad, les accusations les plus invraisemblables : par exemple, il l'accusait de s'être mis en rébellion contre son autorité à la tête des Maronites des districts voisins. C'était le contraire de la vérité. Les exactions et la conduite inconstitutionnelle de l'émir Medjid avaient soulevé un mécontentement unanime, qui se serait manifesté par les actes les plus regrettables, si Karam, comme on l'a su par les témoignages les plus précis, ne l'eût contenu et réduit à des formes pacifiques. Toutes ces accusations mensongères n'en motivèrent pas moins son arrestation et son emprisonnement. Dans sa prison, Karam eut beau écrire à Fuad et aux Commissaires des grandes Puissances pour réclamer une enquête, il ne put l'obtenir. Fuad craignait les suites de cette enquête : la cause de l'autorité était trop mauvaise, et celle des Maronites trop inattaquable, pour que le représentant de la Porte eût

(1) Amiral Gicquel des Touches, *Mémoire inédit sur la Syrie*.

rien à gagner d'une instruction régulière. » (1)

Que fit-il ? Au lieu d'obéir aux lois de la justice, il s'adressa aux Commissaires, « et il eut l'adresse de leur présenter l'enquête comme un danger, une cause de troubles certains, en raison de la personnalité du prévenu, et il les amena à opiner en faveur de son expatriation immédiate. C'était tout ce qu'il désirait. Karam éloigné, le Liban sans chef serait à la merci des Turcs. Les Commissaires ne pouvaient et ne voulaient s'avouer que si la nouvelle Constitution, leur œuvre, ne fonctionnait pas, c'est qu'elle était mauvaise de sa nature et en opposition directe avec les intérêts qu'elle voulait protéger : insensiblement, les insinuations incessantes de Fuad, d'accord avec leur amour-propre, les avaient conduits à attribuer tout le mal à l'opposition et aux intrigues de Karam. Ils approuvèrent donc la conduite tenue à son égard et la mesure proposée contre lui, ne réfléchissant pas que, en sanctionnant un pareil guet-à-pens, ils en assumaient la responsabilité et en partageaient l'odieux. » (2)

Joseph Karam avait, du reste, prévu ce qui devait lui arriver. « Au moment où nous allions quitter la Syrie, raconte l'amiral Gicquel des Touches dans son *Mémoire inédit*, nous reçûmes la visite de Joseph Karam, qui venait demander à l'amiral de Tinan conseil sur ce qu'il devait devenir. Il lui exposa que, mal-

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) *Ibid.*

gré son attitude réservée dans le Liban, il serait toujours en butte à l'inimitié de Fuad pacha, que tout ce qui s'y passerait lui serait attribué et que, n'ayant pas l'appui du consul de France, M. de Bentivoglio, qui lui en voulait depuis les événements de Zahlé et le démenti que le général Ducrot lui avait donné lorsqu'il avait attaqué la conduite de Karam dans cette circonstance, il ne lui restait d'autre ressource que de s'expatrier et de se rendre en Grèce ou en France. Nous eûmes le tort, l'amiral et moi, de le lui déconseiller... Ce que Karam avait prévu arriva. »

Quoi qu'il en soit, « après un séjour des plus pénibles et assez prolongé *en prison à Beyrouth*, il fut, dans le courant de l'hiver, embarqué sur un navire de guerre turc, où *Fuad pacha avait pris place*, et conduit à Constantinople, toujours prisonnier. » (1)

« Ce fait était tellement déshonorant, ajoute l'amiral Gicquel des Touches, que l'amiral de la Grandière, qui n'était pas un casse-cou et qui savait mesurer la portée de ses actes, me disait très peu de temps après, à Toulon, où on l'avait rappelé, que si le *Mogador* ne s'était pas trouvé au mouillage d'hiver, lorsque Karam fut transporté à bord du navire de guerre turc, et s'il avait pu en avoir connaissance, il l'eût enlevé, à ses

(1) A Constantinople, Fuad pacha fit offrir à Karam des fonctions importantes dans la hiérarchie de la Sublime Porte. Karam les refusa. Grâce à l'intervention de la France, il obtint bientôt d'aller en Egypte, où il resta deux ans. En 1865, il se décida à revenir à Ehden ; mais les tracasseries dont il fut l'objet de la part de Daoud pacha le forcèrent à quitter la Syrie et à accepter l'hospitalité que la France lui offrit en Algérie (1867). Il mourut à Naples, en avril 1889.

risques et périls, avec les embarcations armées en guerre. » (1)



L'exil de Joseph Karam débarrassait Daoud pacha d'une influence qui gênait ses perfides et néfastes desseins. Plus d'obstacles ; la porte était ouverte à l'arbitraire. Désormais, Daoud pouvait agir au Liban du Nord, non pas seulement en Gouverneur général, mais en maître absolu au-dessus de toute loi. Il ne s'en priva pas.

On sait que l'indépendance du Liban est l'élément indispensable de la solution chrétienne en Syrie. Elle remonte aux plus anciennes origines. Pendant quatre siècles, l'administration turque avait fait de constants et inutiles efforts pour pénétrer dans cette partie de la Montagne, habitée par les Maronites. En 1840, les Puissances avaient garanti cette indépendance par les plus solennelles promesses, et l'article 9 du traité de Paris (1856) était la garantie des Chrétiens de tout l'empire ottoman, y compris les Chrétiens du Liban.

Après les massacres de 1844 et 1845, Mustapha pacha avait décrété que le Liban serait désormais administré directement par les Turcs. Les Puissances réclamèrent, et le décret ne fut pas exécuté ; mais la Turquie n'en maintint pas moins ce principe que la tranquillité ne règnerait jamais dans ce pays tant

1 *Mémoire inédit sur la Syrie* de l'amiral Gicquel des Touches.

qu'il ne serait pas un pachalik, un pays soumis au gouvernement d'un pacha.

Malgré tous les efforts et les menées louches de la Sublime Porte, les Montagnards du Nord du Liban ne tombèrent pas, même à l'époque des saturnales de 1860, sous le joug dévastateur des Turcs. Mais ce que la Turquie n'avait pu réaliser au temps de sa plus grande puissance, elle essaye aujourd'hui de l'accomplir, après le départ de notre armée d'occupation, Joseph Karam n'étant plus là pour lui barrer le passage dans ses montagnes inaccessibles.

« Depuis cinq mois qu'il exerçait le gouvernement, écrit le général Ducrot, Daoud pacha avait négligé d'organiser le corps de 1.500 zaptiés indigènes, destiné à faire la police générale de la Montagne. Or, la Constitution autorisait le Gouverneur, dans le cas où cette milice ne suffisait pas pour assurer l'ordre, à requérir le concours des troupes turques. L'occasion était bonne pour faire pénétrer ces troupés dans le Liban à l'abri de cette clause perfidement interprétée. Les régiments turcs furent mis en mouvement, et les mêmes soldats qui avaient présidé aux massacres de 1860, occupèrent tous les points de la Montagne. » (1) C'était un premier abus de pouvoir.

Daoud pacha ne s'en tint pas là. Le général Ducrot écrivait de Nevers à notre Ministre des Affaires étrangères : « Le Gouverneur, d'après ce que j'apprends,

(1) *Documents inédits.*

se rend de plus en plus antipathique aux Maronites, par ses mesures on ne peut plus rigoureuses : blocus de Beyrouth à Tripoli : les Montagnards réduits à la famine et à la misère : division semée entre les Grecs du Koura et les Maronites, en poussant les premiers à marcher contre leurs compatriotes : efforts tentés dans le même sens près des Druses, sans résultat, du reste. » (1)

L'amiral de la Grandière était alors à Alexandrette. Le 24 décembre à midi, l'ordre parti du sérail de Tripoli était d'arrêter et d'incarcérer tous les protégés français, soi-disant parce qu'ils n'avaient pas payé l'impôt dont ils sont exempts depuis vingt-cinq ans. Aucun avis ne leur avait été donné, aucune sommation faite, et le consul de France pas averti ; outre les zaptiés de la police, des soldats turcs, qui jamais ne doivent entrer dans les habitations, furent requis pour procéder à cette illégalité : les injures, coups et blessures ne furent pas épargnés, et neuf protégés français furent ainsi mis en prison : les autres parvinrent à s'échapper. Comment expliquer cette brutalité dirigée exclusivement sur notre protection ? (2)

Les deux chefs des districts du Nord du Liban, l'émir Medjid et Hassan Chehab, n'ayant plus auprès d'eux Joseph Karam pour les maintenir dans les limi-

1 *Documents inédits.*

2 *Vie militaire du général Ducrot*, T. II, p. 30 : lettre de l'amiral de la Grandière au général Ducrot, 5 janvier 1862.



tes de leur administration, marchèrent sur les traces du Gouverneur général, ou plutôt ils obéirent à un mot d'ordre contre les Maronites. Ils molestèrent, pressurèrent les Libanais plus encore qu'ils ne l'avaient fait en octobre. Ce fut une vraie chasse contre ces malheureux montagnards. Soutenus par les soldats turcs, ils commirent exactions sur exactions, emprisonnant sans forme de procès tous ceux qui leur résistaient. Pas d'attentat qui ne fût perpétré chaque jour dans cette partie nord du Liban. « Les brebis avaient été remises aux bons soins des loups. » (1)

« Enfin, dit encore le général Ducrot, Daoud pacha machina tout, autant que possible, dans l'organisation du Liban, pour réduire à rien le rôle et l'influence des Chrétiens, pour les vexer de toutes les façons, pour leur faire supporter presque uniquement le poids des impôts, pour les diviser d'intérêts, pour étouffer leurs voix dans le Grand conseil, pour les abandonner à la justice ou plutôt aux vengeances des tribunaux turcs, pour les livrer sans armes à leurs ennemis. » (2)

Le règlement organique du Liban fut pour Daoud pacha lettre morte. Nommé pour trois ans, il fut prorogé pour une période de cinq autres années. Mais sa conduite odieuse exaspéra tellement tous les partis, qu'il fut forcé de donner sa démission en 1868 : il se retira à Constantinople.

Son successeur, Franco pacha (1868-1873), dont l'administration ne fut pas exempte de tout re-

(1) Général Ducrot, *Documents inédits*.

(2) *Vie militaire du général Ducrot*, T. II, pp. 110, 111.

proche, assura cependant à la Montagne, quelques années de tranquillité relative et de prospérité. Issu d'une famille catholique d'Alex, il était allé, jeune encore, chercher fortune à Constantinople, où il devint maître franc-maçon et arriva ainsi à une haute situation à la Porte ottomane. Il mourut en 1873 (1).

\*  
\*\*

Citons, en terminant ce travail, une page de P. de la Gorce qui résume parfaitement, mais avec des atténuations et des ménagements de bon ton, ce que nous avons raconté de l'expédition de Syrie :

« L'armée n'ayant point de bataille à livrer, eut à cœur de laisser là-bas le bon renom de sa discipline, de sa sagesse et aussi de sa charité; car, plus d'une fois, nos pauvres soldats partagèrent leur nécessaire avec ceux qui manquaient de tout. Notre gouvernement eut à un degré singulier le mérite de la patience ; il l'eût même à l'excès vis-à-vis de l'Angleterre et de la Porte, liguées pour nous paralyser... La légitime et généreuse intervention du gouvernement impérial laisse un seul regret, c'est qu'elle ne se soit pas développée avec plus de hardiesse et d'ampleur. On voudrait une politique plus personnelle, moins subordonnée à tous ceux qui eurent pour principal souci de nous enlacer dans leurs liens, et qui préférèrent une solution incomplète ou mesquine à un succès rem-

1. Voir Louis de Baudicour, *La France au Liban*, p. 278. Il appelle ce gouverneur, *Franco-Consa pacha*.

porté par nous. Au lieu de notre correcte et inaltérable mansuétude, on se prend par instants à souhaiter, chez nos diplomates, quelque chose de l'accent impérieux d'un Stratford de Redcliffe, agissant au nom et pour le compte de l'intérêt catholique et français. Au moment où débarquaient nos premiers bataillons, la Syrie était vraiment *res nullius*... Tout eût justifié en notre bouche un langage péremptoire, et l'humanité dont nous étions les représentants, et les cruelles injures faites à nos clients séculaires, et le droit international violé en la personne de plusieurs de nos compatriotes, et le sentiment même de la France qui se montra plus tard par de si imposantes pétitions et par un si manifeste vœu public. La vraie sagesse n'interdit point l'audace, mais elle la met où il faut.

« Tout esprit de conquête à part, l'heure était belle pour procéder, non à quelques remaniements timides, mais à une organisation générale du Liban, décidément assuré de son autonomie, affranchi de la Porte, sauf l'obligation du tribut, et rattaché à la France par une relation bien définie de patronage et de protectorat. Je n'ignore pas quels embarras dérivent parfois de ces tutelles. Mais que de raisons ne conviaient pas à embrasser la tâche ! A une assistance transitoire et précaire se substituait un appui durable ; et la certitude de cet appui eût fait naître en ces contrées un sentiment de sécurité et de confiance jusque là inconnu. Il s'agissait, non de créer de nouveaux liens, mais de reprendre d'anciennes relations. Enfin, si la reconnaissance n'est pas un mot vide de

sens, quelle n'eût pas été la gratitude d'un peuple que nous venions d'arracher littéralement à une ruine totale et à une mort inévitable !

« L'Empereur n'eut pas cette ambition. Dès le début de l'entreprise, il s'était proclamé le simple mandataire de l'Europe et, soit modestie, soit crainte de froissement, avait aliéné un peu vite son indépendance. En outre, Napoléon III attachait une importance extrême à la bonne entente avec l'Angleterre : or, l'Angleterre se tenait prête à protester si la France accomplissait, sur un seul point du globe, ce qu'elle même a coutume de faire dans le monde entier...

« Même avec ses proportions restreintes et ses résultats incomplets, l'expédition de Syrie demeure l'un des actes les meilleurs du règne. Seulement, l'esprit se figure un dénouement moins écourté, un champ d'action moins jalousement circonscrit. De là un regret, celui que l'Empereur se soit contenté de tracer une page honorable, là où la Providence lui permettait peut-être d'écrire une grande page, grande pour lui-même et son pays. » (1)

(1) De la Gorce, T. III, pp. 351 et 352.



## APPENDICE



## APPENDICE

---

*Les lettres qui suivent sont extraites du « Mémoire inédit » de l'amiral Gicquel des Touches, intitulé : **Une Famille de Marins pendant un siècle.***

*Le **Mémoire inédit** sur la Syrie forme un fascicule à part, très intéressant.*

*Les lettres de l'amiral Le Barbier de Tinan, adressées au Ministre de la Marine, rendent compte de l'état général de la Syrie, du 1<sup>er</sup> Juin 1861 au 17 Octobre 1861.*

---

### Lettres de l'Amiral de Tinan au Ministre de la Marine

#### I

Beyrouth. 16 Juin 1861.

Monsieur le Ministre,

Par une lettre en date du 10 juin, expédiée par le *Labrador*, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte que l'évacuation du personnel du corps expéditionnaire de Syrie était terminée. Il ne reste plus qu'une

centaine d'ouvriers d'administration qui viennent d'achever d'emballer les derniers objets du campement, sur la *Moselle*. Ce transport est parti pour Marseille le 15 juin.

M. le général de Beaufort m'ayant demandé de le faire transporter à Alexandrie avec son nombreux état-major et ses chevaux, je compte lui donner le *Mogador* pour l'y conduire. Il y prendra passage, soit sur le paquebôt des messageries, soit, si la chose est possible, sur une des frégates transports qui font les voyages d'Alexandrie à Toulon. J'ai dit à Votre Excellence que j'avais le regret que l'absence de l'*Eldorado* ne me permit pas de placer cette frégate à la disposition de cet officier général qui a, avec un nombreux état-major, quatorze ou quinze officiers, de nombreux chevaux et cent cinquante hommes, ordonnances, officiers d'administration, etc.

L'envoi de l'escadre en Syrie a un peu atténué l'impression fâcheuse causée par le départ de l'armée et contribué à empêcher, vers les villes de la côte, l'émigration complète, qui semblait à un moment devoir être la conséquence de la rentrée du corps expéditionnaire. Je tâche de faire renaître la confiance en envoyant le *Mogador* et le *Colbert* montrer le pavillon sur tous les points du littoral, de Latakîé à Kaiffa, et en donnant aux commandants de ces bâtiments, ainsi qu'à ceux des vaisseaux mouillés devant Beyrouth, toute latitude pour encourager les promenades, dans l'intérieur du pays, de ceux de leurs officiers qui leur demandent l'autorisation d'en faire. J'ai recommandé que les excursions se fissent



toujours en nombre, en uniforme et armés. Il y a huit jours, Deïr-el-Kamar a été visité par l'état-major du *Fontenoy*, et l'est en ce moment par celui de la *Bretagne*; les environs de Beyrouth l'ont été par les officiers du *Redoutable*, et une caravane de plusieurs officiers vient de partir pour Damas, dont la route est en ce moment parfaitement sûre.

J'ai envoyé le *Redoutable* passer huit jours à la mer et mouiller vingt-quatre heures à Chypre. Je suis prêt, si quelque mouvement se manifestait sur la côte, à y envoyer des bâtiments assez forts pour le faire cesser, par la crainte que leur présence inspire : mais jusqu'ici tout me fait présumer qu'une tranquillité momentanée va régner sur les côtes de Syrie. Les Maronites y sont intéressés par la nécessité de rentrer leurs récoltes, et les Turcs par le désir qu'ils ont de montrer à l'Europe qu'ils ne sont pas impuissans. Le nombre des habitans revenus à Deïr-el-Kamar est, en ce moment, d'un millier de personnes. Dans un village nommé Hammanah, dans le Meten, au centre du pays druse, la présence de nos soldats a réuni huit cents habitans sur douze cents. Le chef de ce village est venu, le 13, à bord de la *Bretagne*. Jusqu'ici, a-t-il dit, leur tranquillité n'a pas été troublée. Fuad pacha parcourt le pays. Il est parti pour Zahlé et doit traverser les districts du Nord en revenant par Tripoli. Il s'agite beaucoup, en ce moment, pour empêcher de nouveaux événemens de surgir; et les agents anglais en font autant. Mais le résultat et le but de ces mouvemens doivent être malheureusement d'accroître la puissance turque dans un pays

où elle n'avait jamais régné, et de placer peu à peu le Liban sous un joug qu'il n'avait pas connu. Or, comme il y a antipathie complète entre les chrétiens et surtout entre les chrétiens maronites et les Turcs, plus la domination de la Porte s'affermira, plus l'on doit redouter de voir se renouveler, dans un temps prochain, les horreurs révoltantes commises l'année dernière, sur tous les points où se trouvent des garnisons turques pour exciter les massacres et aider à leur exécution.

Aussi, les Maronites attendent-ils avec impatience la nomination d'un camacam chrétien qui doit faire cesser l'état d'angoisse dans lequel se trouve le pays, et permettre à la sécurité de renaître en amenant le rappel des troupes ottomanes. Les Druses désirent aussi, dit-on, voir les Turcs quitter la montagne. Ils s'aperçoivent que chaque jour leur forge un nouveau lien, et sont disposés à regretter d'avoir été poussés à des crimes dont le résultat est d'amener chez eux des maîtres, qu'avec l'aide des chrétiens ils avaient toujours tenus éloignés jusques ici.

La politique des Turcs a été habile, et celle des Anglais, qui veulent substituer leur influence à la nôtre, a été conduite avec le même esprit de suite. Si l'état actuel se prolonge, la confiance passagère que la présence de notre armée et la vue de nos vaisseaux peuvent inspirer encore aux Maronites, cessera bientôt avec raison, et le pays ne se rasseoira pas.

Telle est, Monsieur le Ministre, l'impression que je reçois des diverses conversations que j'entends

depuis mon arrivée à Beyrouth. Je n'ai pas été assez en rapport avec les populations et je ne pourrai jamais l'être assez, je suppose, par suite de ma présence au milieu de mon escadre, pour pouvoir dire à Votre Excellence quel est le chef qui convient le mieux au Liban et qui serait le plus volontiers accepté. Les officiers les plus élevés en grade de l'armée qui ont vécu au milieu des habitants, pendant huit mois, diffèrent si essentiellement d'avis à cet égard, qu'il serait présomptueux pour moi de soulever déjà une pareille question.

L'opinion du gouvernement doit être depuis longtemps arrêtée à cet égard; mais ce qui est à désirer, je le répète, c'est de voir prendre un parti, car chaque jour rive la chaîne du Liban à la Turquie et nuit à notre influence. Il est cruel de penser que les instigateurs des crimes de Deïr-el-Kamar et de Damas sont appelés à profiter de leurs forfaits, et qu'au moment où les autres provinces de l'Empire ottoman reçoivent chaque jour des privilèges et des libertés, la Syrie seule est menacée de voir peser sur elle un joug d'autant plus insupportable qu'il ne lui offrirait pas la garantie d'être préservée de ces explosions de fanatisme qu'elle redoute à bon escient.

D'ailleurs, l'influence anglaise marche derrière celle que les Turcs peuvent acquérir, et si les intérêts séculaires de la France sont de conserver à l'extrémité de la Méditerranée une position dominante qu'elle occupe depuis les Croisades et que nos efforts pour former des établissements dans l'Extrême-Orient rendent chaque jour plus utile, elle doit se préoccuper,

ce me semble, d'empêcher que la condition de cette province devienne pis qu'elle n'a jamais été. Pendant la guerre de Crimée, malgré les divisions introduites par le traité de 1842 dans le gouvernement du Liban en dehors de Saint-Jean-d'Acre et de Beyrouth, on ne savait pas ce que c'était qu'un soldat turc. Les habitants se gouvernaient suivant leurs coutumes ; il est loin d'en être ainsi maintenant, et la puissance de la Porte tend à s'étendre et à se substituer à tout autre pouvoir.

Depuis quelques jours, outre les visites des Consuls généraux, et du colonel anglais Fraser, attaché à Fuad pacha, qui parcourt le Liban avec une grande activité, j'ai reçu celles des évêques maronites de Beyrouth et de Saïda, qui espèrent toujours que la protection de la France leur donnera le moyen de se reconstituer. Je les ai engagés à compter aussi sur eux-mêmes. L'opinion de plusieurs négociants français, établis à Beyrouth, est que la mollesse des Maronites et leur défaut d'entente les livre désarmés aux mains de leurs ennemis, et bien que, dans le nord du Liban, ils ne manquent pas d'une certaine énergie, ils n'ont pas, dans le Sud, les qualités nécessaires pour s'assurer la prépondérance que devrait leur donner la supériorité du nombre pour maintenir au milieu des Druses, plus unis, leur sécurité et celle de leurs familles. Un chef arabe du désert, du nom de Dackriel-Semer, de la tribu des Amazès, est venu, le 11 juin, à Beyrouth, sur l'appel de Fuad pacha et avec l'intention de prendre congé du général de Beaufort. Il s'est présenté à bord de la *Bretagne*, sans être

annoncé et au milieu d'un exercice général. On ne l'y a pas reçu. Quand j'ai été informé de cette particularité, je l'ai envoyé chercher : il avait déjà quitté Beyrouth. Son neveu, qui n'était pas encore parti, est venu à bord. Je lui ai fait montrer le vaisseau en détail : il est parti en faisant force protestations de dévouement à la France. En ce moment, cette tribu nombreuse est établie sur le bord du lac de Tibériade et en relations d'amitié avec Akyli-Aga.

Le *Colbert* et le *Mogador* ont mouillé, le 15, à la suite de leur excursion sur la côte. A Saïda, le *Colbert* a trouvé, encore sous la tente, les réfugiés de Hasbeya et de Rasbeya. Ils sont au nombre de trois mille à trois mille cinq cents, plongés dans la plus affreuse misère, sans autres moyens d'existence que la piastre ou les trente paras que le gouvernement ture leur accorde pour vivre. Ces chrétiens, grecs schismatiques pour la plupart, ne veulent pas entendre parler de rentrer dans leurs foyers. Leur éloignement de la mer et leur voisinage du Hauran et des Druses, qui les ont, à l'appel des gouverneurs tures, si cruellement maltraités, leur cause une frayeur et une défiance qu'il sera impossible de surmonter. Les chrétiens maronites des environs de Saïda ont repris leurs cultures et leurs métiers et sont dans un état comparativement moins affligeant : mais ce n'est pas sans une émotion douloureuse qu'ils ont vu rentrer la petite garnison française qui les protégeait contre les insultes des Turcs, qui partageait avec eux leurs rations de vivres et qui avait su s'attirer leur affection comme elle avait su gagner l'estime

des Turcs éclairés. C'est avec un légitime orgueil que je recueille de tous côtés les témoignages des regrets laissés en Syrie par nos frères d'armes du corps expéditionnaire. Partout, ils ont aidé à la reconstruction des maisons, au rétablissement du bon ordre et de la confiance; ils ont soulagé, par tous les moyens en leur pouvoir, les malheureux échappés au massacre : ils les ont nourris et encouragés. C'est un hommage à leur rendre, et la marine ne doit pas rester en arrière quand il s'agit de joindre sa voix aux témoignages de sympathies donnés à nos soldats par les populations chrétiennes, et de proclamer hautement le bien fait en Syrie par nos compagnons de l'armée de terre.

Dans les environs de Saïda, les dispositions des Musulmans aux insultes et aux vexations commençaient déjà à se manifester lorsque le *Colbert* a paru. Il a, d'après mes ordres, fait tous ses efforts pour rassurer les populations chrétiennes sur les conséquences du départ de nos troupes, promettant que la protection de la France continuerait à s'étendre sur elles au moyen de ses vaisseaux. Mon intention est effectivement de faire particulièrement surveiller cette partie de la côte où les chrétiens, en minorité, sont entourés d'une population fanatique.

A Sour (Tyr), la misère des réfugiés est encore plus grande, le secours accordé par les Turcs n'étant que la moitié de celui généralement donné à Saïda. Leur nombre est de deux mille environ, presque tous veuves et orphelins. Ils reçoivent de dix à quinze centimes par jour et ont, sur cette faible indemnité,

un loyer à payer. Ils demandent que cette minime somme leur soit donnée par semaine, au lieu de l'être par mois ; j'espère l'obtenir, ainsi que la sortie du medjlis d'un musulman fanatique, qui use de l'influence que lui donnent ses fonctions pour exciter ses coreligionnaires contre les chrétiens.

A Kaiffa, il régnait une grande tranquillité : les environs de Nazareth sont toujours protégés par Akyli-Aga. Les armes qui viennent de lui être envoyées par l'Empereur, ont achevé de l'attacher à la France, et la croix qu'il va recevoir incessamment de notre consul de Beyrouth nous assurera, je l'espère, à tout jamais son concours. Il s'est empressé d'annoncer à toutes les tribus de cette partie de la Galilée les bienfaits de Sa Majesté et son dévouement complet pour la France.

M. le Commandant de la Grandière m'a remis, sur la tournée qu'il vient de faire dans le Nord de Beyrouth, un rapport que j'ai l'honneur de vous adresser *in extenso*. Son appréciation sur les conséquences fâcheuses qui doivent résulter pour la Syrie du retard apporté à son organisation et à la nomination du Caïmacan s'accorde avec celle que j'ai déjà exprimée dans le commencement de ce rapport, et frappe les yeux de tout observateur. Il est donc à désirer que l'on sorte, au plus tôt, de cet état transitoire que la Porte et l'Angleterre ont seules intérêt à prolonger.

Votre Excellence remarquera les efforts faits dans le Nord de la Syrie par les agents anglais pour détruire l'influence française et faire croire à notre impuissance. Sachant, par les démarches qu'ils ont déjà

tentées, il y a quelques années, pour y répandre la religion protestante, combien de pareilles menées seraient mal accueillies, c'est maintenant par des agents catholiques qu'ils essaient de pénétrer au cœur des populations. Ces agents, en prenant part à leurs exercices religieux, en leur parlant de l'Irlande catholique, sœur de l'Angleterre, et vivant sous ses lois, cherchent à les habituer à l'idée qu'en cas de persécutions de la part des Turcs et des Druses, c'est entre les bras de l'Angleterre qu'ils doivent se jeter comme la seule nation capable de les secourir efficacement.

J'ai reçu, hier, la visite de l'émir Medjid, qui a été mis sur les rangs pour la caïmacamie du Liban. Ma première impression ne lui a pas été favorable, et autant qu'on peut juger un homme à première vue, il ne m'a paru ni intelligent, ni énergique.

Signé : DE TINAN.

---



## II

Vaisseau *La Bretagne*. Beyrouth. 30 Juin 1861.

Monsieur le Ministre,

Voici un mois que l'escadre a jeté l'ancre sur la rade de Beyrouth, et je me crois actuellement en mesure, sinon d'exprimer un avis utile sur cette question de Syrie si controversée, au moins de sortir de la réserve que je m'étais imposée jusques ici dans l'appréciation des événements.

Un fait m'a frappé par dessus tout dans ce que j'ai vu et entendu depuis que je suis à Beyrouth, c'est que cette agitation de la Montagne n'est qu'une agitation factice, causée par les divisions que les Turcs et les Anglais ont intérêt à y semer, mais nullement produite par l'antagonisme des races qui, pendant des siècles, ont vécu côte à côte, sans que les différences de religion aient jamais été la cause de leurs discussions.

Pour contrebalancer l'influence de la France que nous devons aux souvenirs d'une protection ancienne et surtout au zèle de nos missionnaires et aux nombreux établissements d'éducation que les Lazaristes, les Jésuites et les Sœurs de Charité françaises ont

créés en Syrie, les Anglais ont *inventé les Druses*, permettez-moi cette expression, et depuis cette infernale invention, dont les Turcs se sont empressés de profiter bien vite, des torrents de sang ont coulé dans le Liban. Cependant, le Druse est loin d'être fanatique : un des préceptes de cette secte, c'est de cacher sa croyance et de se plier, pour les cérémonies extérieures, aux pratiques de la partie la plus puissante de la nation chez laquelle elle vit. Quant aux chrétiens de la montagne, habitués dès l'enfance à se trouver entourés de gens de toutes croyances, ils ne connaissaient pas le fanatisme religieux avant les événements qui ont établi la division si fatale entre eux et les Druses. Maintenant encore, le sang répandu dans les massacres de 1860 élève une barrière bien plus large entre les races que la diversité de leurs croyances religieuses. Il n'y a qu'une voix, parmi les hommes faits de ce pays, pour dire qu'il y a quelques années encore leurs dissentiments n'avaient rien de religieux, et que les Druses et les chrétiens prenaient parti dans les querelles de la Montagne suivant leurs intérêts particuliers et non suivant leurs cultes.

Même après les événements douloureux de 1860, ces passions auraient pu se calmer si on avait donné aux chrétiens la satisfaction qu'ils avaient droit d'attendre pour assurer leur sécurité, par le châtiement des chefs druses coupables d'avoir excité les massacres, et accordé une indemnité suffisante aux victimes, puis doté la Montagne d'un gouvernement fort et énergique.

Il ressort de la dernière partie de la correspondance de M. le général de Beaufort, aussi bien que des renseignements qui me sont parvenus à moi-même, que les Druses sentent fort bien la faute qu'ils ont commise en attirant les Turcs dans le Liban et en se privant des alliés chrétiens, de même race qu'eux, avec l'aide desquels ils les en avaient écartés jusques ici.

Quant aux chrétiens, ce qu'ils redoutent surtout, ce sont les dissensions intestines que les Turcs et les Anglais cherchent à entretenir parmi eux. Que l'on cesse de nous diviser, me disait un des chefs les plus énergiques du Liban, et nous n'aurons besoin ni de poudre, ni de balles, ni d'armes, ni de secours extérieurs ! Nous suffirons à tout. Nous sommes quarante mille hommes en âge de porter les armes et les Druses ne sont que huit mille : nous avons, dans le nord du Kesrouan, six mille guerriers, comme il n'y en a pas dans toute la Syrie, et contre lesquels ni Druses, ni Métoualis ne peuvent lutter. Enfin, nous avons des traités d'amitié avec les peuplades voisines, de religion différente. J'ai moi-même sous mes ordres des Musulmans, des Métoualis, et j'ai des alliances avec des ansariés, qui m'ont donné des preuves de leur bonne volonté pendant les massacres de 1860.

Malheureusement, le moment n'est pas encore venu où les chrétiens marcheront sous la même bannière. Il s'est pourtant produit, dans le nord du Liban, depuis quelques années, un mouvement démocratique tendant à affranchir la Montagne du gouver-

nement féodal des anciennes familles. Les descendants des émirs, privés de leurs privilèges et de leurs propriétés territoriales par les dernières révolutions, se sont retirés pour la plupart à Beyrouth, d'où ils agitent le pays par les rivalités qu'ils entretiennent et l'appui qu'ils trouvent dans les chancelleries. Malheureusement aussi, les événements qui ont surgi en 1860, les espérances qu'une nouvelle organisation de la Montagne, dans laquelle ils pourraient être compris, a fait concevoir à ces princes, ont rendu leurs intrigues plus actives. Les pétitions que l'on a fait signer dans le Liban, au nom de la France, ont achevé de jeter l'indécision dans la population dont une partie était pour les émirs, l'autre pour Joseph Karam, Caïmacam provisoire du Liban du Nord.

Votre Excellence comprendra combien l'incertitude de l'avenir, les intrigues et les ambitions particulières agitent et divisent ce petit pays où les derniers désastres ont laissé de si douloureux souvenirs. Aussi, pas un enfant de douze ans qui ignore, en ce moment, la situation politique de la Syrie, et chacun attend avec anxiété ce qui résultera de la Conférence de Constantinople.

L'annonce de la nomination d'un gouverneur étranger privant la Montagne d'un de ses plus anciens privilèges, n'a pu être accueillie avec plaisir. On craint que Daoud effendi ne soit un des complaisants de la Porte et qu'il ne gouverne dans le but de priver peu à peu le pays de ses libertés. S'il entre dans cette voie, on ne peut savoir où s'arrê-

teront les malheurs de la Syrie. Mais si, comprenant le bon côté du rôle qu'il est appelé à jouer, il rejette loin de lui tout secours de la Porte pour s'appliquer à calmer la Montagne, s'il cherche à rapprocher les Druses des chrétiens et à faire cesser les divisions de ceux-ci, en les organisant fortement pour les événements à venir, il peut, au contraire, sortir de son élection un résultat meilleur que celui de l'élection de l'émir Medjid.

En général, la conduite des anciens princes du Liban pendant les événements de 1860 n'a pas été celle qu'on doit attendre des prétendants à l'autorité. Les Chéhab, les Bellama, les Ghazen qui sont les principales familles de la Montagne n'ont pas quitté Beyrouth pour se joindre aux guerriers du Kesrouan qui s'étaient réunis pour arrêter les Druses sur les bords du fleuve Kelb et les empêcher de renouveler dans le nord du Liban ces horreurs de Deir-el-Kamar, Hammanah, Djezzin, etc.

Bien plus, lorsque le fanatisme musulman a gagné Beyrouth même, l'émir Medjid a été un des premiers à quitter la Syrie pour se rendre à Alexandrie. En présence de ces faits, malgré le regret que les habitants du Liban peuvent éprouver de la perte de leurs privilèges les plus essentiels, il se peut que, pour le moment, la nomination d'un gouverneur étranger rende plus facile la réconciliation des races diverses et des chrétiens entre eux, et qu'elle contribue à donner un peu de repos à la Syrie. Tout dépendra de la valeur du personnage désigné, de ses bonnes intentions et des forces dont il disposera.

Un seul chef indigène paraît avoir la force, l'intelligence et la réputation nécessaires pour jouer un rôle dans le Liban. Ce chef, dont le nom est dans toutes les bouches et que les derniers événements ont beaucoup grandi, est Joseph Karam, du canton d'Ehden, nommé Caïmacam provisoire des districts du Nord.

Depuis longtemps, Karam prévoyait les événements dont la Syrie a été le théâtre, et il suivait avec attention les menées ténébreuses de Kurchid pacha. Il en avait averti M. de Lesseps avant qu'il fût remplacé à Beyrouth par le comte de Bentivoglio, et il s'était préparé à la lutte.

Aussi, à la première nouvelle des massacres, arrivait-il sur le Kelb, bien qu'il ne fût suivi que de quatre cents hommes, et là il empêcha les Druses de s'avancer dans le nord du Liban. S'il n'a pas essayé d'arrêter à Zahlé le progrès de l'ennemi, chacun sait à Beyrouth qu'il faut l'attribuer à la trop grande confiance accordée par les consuls européens aux fallacieuses promesses de l'infâme Kurchid pacha et aux injonctions qui lui ont été faites par eux de s'arrêter pour ne pas donner de plus grandes proportions à une lutte que les autorités turques se chargeaient de faire cesser.

Je regrette de ne pas me trouver d'accord avec M. le général de Beaufort sur une question dont l'importance se trouve de beaucoup atténuée par la nomination d'un gouverneur étranger à la Montagne ; mais je crois que les Chéhab représentent le passé de la Syrie et que Karam en représente l'avenir.

L'émir Medjid, qui a passé de la religion chrétienne à la religion musulmane pour se faire chrétien de nouveau, suivant les femmes qu'il a épousées, ne peut être l'homme de la partie solide du Liban où la nationalité n'a d'autre fondement que la fidélité à la foi religieuse.

Ce prince, que son nom appelait à la tête des chrétiens au moment du danger, et qui les a abandonnés pour se réfugier sur la terre étrangère, ne peut leur inspirer la même confiance que ce simple chef de district qui, de sa propre initiative, a sauvé le nord de la Syrie. Lorsque l'on a vu de près ces deux personnages, l'opinion se prononce en faveur de Karam. L'énergie, la volonté, la loyauté sont peintes sur sa figure; sa conversation respire le patriotisme. L'éducation toute française qu'il a reçue, l'attachement qu'il nous a montré en toute occasion me font penser qu'il ne cédera jamais aux avances dont il est l'objet de la part des autorités turques et des agents anglais.

Si la France veut contrarier les vues ambitieuses de l'Angleterre sur la Syrie et l'empêcher d'y prendre pied dans un avenir peut-être plus prochain qu'on ne le suppose, et quand l'empire ottoman craquera sous le poids du lourd fardeau qu'il est incapable de supporter, ou sous une nouvelle explosion du fanatisme musulman, c'est sur Joseph Karam qu'elle doit s'appuyer. Elle doit tenir à grandir ce chef pour le mettre en avant à un moment donné, et peu d'efforts lui seront alors nécessaires pour contrebalancer les menées des Anglais et des Turcs réunis.

Ce qui manque à Joseph Karam, c'est l'illustration de la race, qui, en Syrie, donne un très grand prestige ; mais il a pour lui les services rendus par son père et par lui, et il se trouve soutenu par ceux des habitants de la Montagne qui ne veulent pas voir revenir les privilèges féodaux des familles Chéhab, Bellama, Ghazen, aujourd'hui ruinées pour la plupart, mais dont la nombreuse postérité s'abattrait comme un vol d'oiseaux de proie sur le pays, si l'un des membres de ces races princières devenait le chef du Liban.

Le temps grandira Joseph Karam, et, en Syrie, une grande influence européenne peut faire encore plus pour cela que les années. Dans l'Orient, les carrières se font vite lorsque la faveur s'attache à un homme, et personne ne le trouve étonnant. On voit, chaque jour, un esclave s'élever sur les marches du trône, par la volonté du Sultan. L'appui de la France aurait le même prestige, et si elle le voulait, elle pourrait, en soutenant ce chef, faire oublier, dans peu d'années, que sa noblesse n'est pas celle des Chéhab. D'ailleurs, il se chargera lui-même de nous aider, et ses qualités personnelles feront la moitié de la tâche nécessaire.

L'avenir de l'Orient est chargé de nuages. Les massacres de 1860 peuvent se reproduire d'un moment à l'autre. Le fanatisme turc, non seulement n'est pas éteint, mais il laisse, malgré la volonté de Fuad pacha et la présence des escadres, s'échapper dans Beyrouth même de sinistres lueurs. La France ne sera pas, à tout instant, en mesure d'expédier une



escadre et une armée en Syrie. Mieux vaut qu'elle y fonde largement son influence militaire à côté de son influence morale. Cette dernière ne fera pas défaut. L'enfant maronite des deux sexes balbutie le français en naissant. Dans vingt ans, notre langue se parlera dans tout le Liban, si elle n'est pas étouffée dans des flots de sang. Mais la supériorité croissante des chrétiens irrite les musulmans au-delà de toute expression. Ils voient la domination leur échapper, les chrétiens s'enrichir et, de là, ces explosions de fanatisme dont l'empire ottoman deviendra nécessairement tout entier le théâtre. Il faudra faire face partout à la fois. Si nous voulons prévenir ces malheurs, appuyons donc ceux des chrétiens qui peuvent lutter de force matérielle contre les musulmans, et sans cesser de venir en aide aux grandes familles dont le dénuement inspire le respect, et en nous efforçant de faire améliorer leur situation par le pays même, auquel leurs ancêtres ont rendu de véritables services, donnons notre appui à ceux qui peuvent, dans peu de mois peut-être, le sauver d'une ruine totale et maintenir l'influence de la France, influence que M. le Ministre des Affaires étrangères lui-même a cru devoir revendiquer à juste titre devant les réclamations jalouses du gouvernement anglais, comme étant fondée par les services rendus aux habitants du Liban depuis plusieurs siècles.

Je considère comme un succès de notre politique d'avoir empêché le projet de Lord Dufferin de réunir les deux pachaliks de Beyrouth et de la Montagne. Placer la Syrie sous un gouverneur général habile et

rusé comme Fuad pacha équivalait à la séparer, en réalité, de la Porte, pour la mettre sous le protectorat de l'Angleterre, qui aurait pris ici, et bientôt en Egypte, une position prépondérante à notre détriment.

Bien que j'aie tenu à faire connaître à Votre Excellence mon opinion sur l'état des affaires de Syrie, opinion qui diffère, je le sais, de celle de plusieurs agents du gouvernement de l'Empereur, je dois en même temps l'informer que je ne m'occupe en rien de la faire prévaloir en me mêlant à la politique du pays, et que je me borne à observer les événements sans y prendre part, en me restreignant au rôle de protection que mes instructions me prescrivent.

Signé : DE TINAN.

---

## III

« Les officiers du « Fontenoy » avaient fait dans l'intérieur un voyage dont l'amiral de Tinan rendait compte dans les termes suivants au Ministre de la Marine. »  
(Note de l'amiral Gicquel des Touches).

---

Beyrouth, 28 Juin 1861.

Monsieur le Ministre.

A Deïr-el-Kamar, la tranquillité régnait. Le nombre des habitants était de 1.400 : les maisons se relevaient, et 250 métiers de soie étaient rétablis. Un soldat s'étant livré à des actes de brutalité sur un enfant de six ans, avait été puni de 250 coups de bâton.

Ils avaient fait à Damas une excursion et visité, sur leur parcours, les villages un peu considérables placés à droite et à gauche des deux routes différentes qu'ils avaient suivies en allant et revenant.

Ils ont trouvé que la présence de l'escadre avait remédié en partie au découragement qui s'était emparé des populations au départ de nos troupes. On croit, dans le pays, que les vaisseaux contiennent toute une armée prête à débarquer, et les officiers

n'ont pas combattu cette croyance propre au rétablissement de la confiance.

Partout où ils ont passé, ils ont recueilli les marques de la plus vive sympathie de la part des habitants qui s'empresaient de venir au-devant d'eux, les prêtres et les notables en tête.

Sur les points un peu importants, les Maronites se sont remis à l'œuvre pour rebâtir leurs demeures ruinées : mais, dans les petits villages éloignés des centres de population, les chrétiens redoutent trop l'influence des Druses pour s'aventurer à se fixer de nouveau au milieu d'eux.

Ce qui a frappé les officiers du *Fontenoy*, dans leur passage à travers la partie orientale du Liban, c'est le manque d'autorité quelconque. Les émirs et les cheiks, nominalement placés à la tête des populations, ont presque tous abandonné leur poste ou n'y exercent aucune influence.

Fuad pacha, dans une course rapide qu'il a récemment faite dans le Liban, a rétabli dans quelques villages une municipalité provisoire, mais il faudra une impulsion plus puissante pour relever le pays de l'état misérable où il se trouve encore et prévenir les collisions des Druses et des chrétiens.

Sur plusieurs points de la route de Damas, se réunissent des ouvriers des diverses croyances. Si une rixe se produisait entr'eux, on ne sait où le mal s'arrêterait.

Les officiers ont aussi entendu parler des efforts infructueux de l'entourage de Fuad pacha pour obtenir des signatures attestant la sécurité des chrétiens du

Liban, démarches dont je vous ai parlé dans mes précédentes lettres.

L'impression des officiers du *Fontenoy*, en voyant les monceaux de ruines de la ville chrétienne de Damas, a été profonde. A les entendre, il faut les avoir visitées pour avoir l'idée d'une pareille destruction ; mais c'est un sujet dont tout l'Occident a retenti. Ce qui est peut-être plus pénible que ce spectacle, c'est la vue des réfugiés de cette malheureuse cité, attendant encore le paiement et même la fixation de l'indemnité qui doit les sortir de la mendicité et leur donner un capital qui leur permette de reprendre leurs travaux.

On a publié, ces jours-ci, à Beyrouth, un arrêté de Fuad pacha, invitant les Damasquins à faire valoir leurs droits et promettant d'indemniser les plus pauvres ; mais il paraît que l'indemnité est si faible, proportionnellement aux pertes, et les échéances si éloignées, que la foule s'est portée aux portes de sa demeure pour élever des réclamations contre le règlement de cette indemnité, si facilement promise d'abord pour être ensuite si retardée et si diminuée.

Fuad pacha n'a réellement agi que contre Damas, au début des événements, pour empêcher notre armée d'avoir un prétexte d'y entrer. Depuis que les châtimens et les indemnités sont tombés dans le domaine de la controverse et qu'il s'est vu appuyer contre les réclamations si fondées de la France par une partie des Commissaires étrangers, il a eu le talent de ne plus tenir compte des promesses faites par la Porte pour le règlement des affaires de Syrie.

En ce moment, la population chrétienne de Damas est errante en dehors de ses murs. Les seuls chrétiens qui y sont établis sont ceux des villages environnants qui y trouvent une sécurité plus grande sous la protection des consuls que dans les petites localités.

A ce sujet, je dois dire que l'accueil de M. Outrey, consul de France à Damas, a été pour nos marins plein de cordialité.

Les officiers du *Fontenoy* sont rentrés par Zahlé, qui se relève de ses ruines, grâce à l'énergie de ses habitants, et par Bekfaya où les Jésuites élèvent une centaine d'orphelins échappés aux massacres, et où Joseph Karam a arrêté les Druses qui se dirigeaient sur le nord du Liban. Ils ont trouvé le nom de ce dernier très populaire dans la Montagne et ont entendu louer partout son énergie, sa loyauté et son intelligence.

Ce chef est venu me faire visite à Beyrouth, et je l'ai reçu plusieurs fois à bord de *La Bretagne*. Je rends compte à Votre Excellence, dans une autre lettre, du jugement que j'ai porté sur un homme qui s'est acquis une véritable importance dans le Liban.

Signé : DE TINAN.

---

## IV

*La Bretagne*, 10 Juillet 1861.

Monsieur le Ministre,

Des officiers de *La Bretagne*, qui viennent de parcourir la Montagne pour se rendre à Baalbek, en compagnie de M. le contre-amiral Paris, m'apportent des détails sur l'état des esprits. Ils ont trouvé le Liban tranquille : on n'y redoute plus de massacres immédiats, mais le commerce ne reprend nulle part, et la confiance est encore à renaître. La nomination de Daoud pacha n'inspire aucune sympathie, dans la Montagne comme à Beyrouth. On le regarde comme la doublure de Fuad pacha. Sa qualité d'Arménien est une cause de défiance : il faut attendre que ses actes viennent détruire cette mauvaise impression. Les pétitions signées dans le Liban, sous l'influence de la France, en faveur de l'élection d'un Chéhab, sont trop récentes pour que la population puisse encore admettre que Daoud Pacha ait été nommé par l'influence française ; et les agents anglais, qui sont sans cesse en course dans la Montagne, ne cessent de répéter que notre diplomatie a eu le dessous dans la question

de Syrie. Les officiers, qui reviennent de la Montagne, ont encore trouvé un agent anglais, campé dans le Zahlé, dans le but d'y faire établir un orphelinat protestant. Nous ne luttons pas, en Syrie, contre l'influence anglaise avec les mêmes armes. Sans doute, l'éducation toute française donnée aux enfants des deux sexes par les établissements religieux nous assure la prédominance : mais, plus tard, ces jeunes gens deviennent des hommes, et il est à regretter que des insinuations mensongères cherchent à leur faire oublier le bien immense que la France vient de leur faire.

Si nous tenons à conserver notre influence dans la Montagne, il serait bon que des agents ayant un caractère officiel vinssent contrebalancer les menées des Anglais, et que des officiers de nos bureaux arabes, par exemple, parlant la langue du Liban, eussent pour mission de répéter que l'Angleterre n'a pas donné, pour soulager les misères de la Syrie, la cinquantième partie des aumônes envoyées par la France, et que ces aumônes, elle ne les accorde, en général, qu'au prix d'un changement de religion : qu'elle n'a pas envoyé un soldat dans le Liban pour protéger les chrétiens, mais qu'en revanche, elle s'oppose à l'exécution des Druses.

Ces agents, allant et venant dans la Montagne, rétabliraient la confiance en notre protection. La situation des chrétiens, en ce moment, si ce n'est dans les villes turques, n'inspire pas de craintes pour leur existence : mais leur condition est bien loin d'être ce qu'elle était avant les massacres. Ils sont obligés



de s'humilier, de souffrir et de s'abaisser pour ne pas exciter les musulmans qui, le verbe haut et l'injure à la bouche, ont pris à leur égard une attitude qu'ils n'avaient plus depuis longtemps, et surtout depuis la guerre de Crimée.

A Damas, le mouvement que l'avènement du nouveau sultan avait excité, n'a pas eu d'autres suites que de rendre plus intolérable la position des chrétiens. Fuad pacha redoute trop de nous mettre en position de nous rendre justice à nous-mêmes pour ne pas augmenter de vigilance. Il a donné les ordres les plus sévères pour la répression de toute émeute.

On dit qu'un Turc qui, pendant les massacres de 1860, avait rendu d'immenses services aux chrétiens et qui les avait protégés dans le dernier mouvement, a été assassiné par ses coreligionnaires de Damas.

L'émir Abd-el-Kader était campé à Baalbek lorsque l'amiral Paris s'y est rendu. Il a reçu la visite de nos officiers avec beaucoup d'affabilité, et s'est informé de l'Empereur, du Saint-Père et de plusieurs hauts personnages qu'il a connus en Europe. Il a gardé le silence lorsque des questions lui ont été posées sur l'état de la Syrie, son avenir, et détourné la conversation pour parler de Paris et des embellissements qui y ont été apportés depuis quelque temps. Il a paru fort au courant des événements actuels.

Daoud pacha est arrivé le 5 Juillet, dans la soirée, sur un paquebot turc qui portait les Commissaires français, russe et prussien. Il est descendu à terre le lendemain, et a été reçu comme un *mushir*.

Il m'avait fait annoncer sa visite, mais jusqu'à

présent je ne l'ai pas encore reçue. D'après ce que m'a dit M. Béchard, son départ pour Deir-el-Kamar et celui des Commissaires doivent être prochains.

Sur un rapport qui m'a été fait par l'agent consulaire de Saïda des mauvaises dispositions manifestées par les Turcs depuis la mort du sultan Abdul Medjid, je viens d'y envoyer le *Caton* y passer une semaine. Il m'a ramené, hier, Mgr Valerga, patriarche de Jérusalem, et est allé reprendre sa station.

Peu de jours après mon arrivée, j'ai informé Votre Excellence qu'un chef de tribu des environs du Hauran, du nom de Mehemet Dunkry, était venu pour me voir à bord de *La Bretagne*, au milieu d'un exercice général, qu'on ne l'y avait pas reçu, ignorant qui il était, mais que le lendemain j'avais envoyé prendre son neveu qui se trouvait encore à Beyrouth, et qu'on lui avait montré *La Bretagne* très en détail.

On m'annonce, ce matin, que d'après une dépêche télégraphique de Damas, ce Mehemet Dunkry viendrait de tuer le chef Ismaël-el-Atrash, celui de tous les Druses qui a montré le plus de férocité dans les massacres de l'année dernière, et qui s'était réfugié dans le Hauran pour échapper aux poursuites.

Une corvette turque est partie, ce matin, de Beyrouth, après avoir embarqué un assez grand nombre de personnes. On dit qu'elle transporte à Saint-Jean-d'Acre, Chypre, Rhodes et Scio les autorités turques et les chefs druses condamnés par le Tribunal de Beyrouth à la suite des événements de 1860.

Signé : DE TINAN.

## V

Beyrouth, 18 Juillet 1861.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous adresser, par la frégate à vapeur le *Canada*, partie le 10 pour Marseille, une dépêche assez longue sur la situation de la Syrie. Aucun événement grave n'est venu, depuis lors, changer l'aspect extérieur du pays: mais certains incidents prouvent que le calme qui y règne n'est qu'apparent, que la sécurité ne peut y renaître et qu'il y règne un malaise général.

Ce malaise atteint aussi bien les musulmans que les chrétiens. Le pacha de Beyrouth lui-même exprimait, il y a quelques jours, au Consul de France, son regret que l'on n'ait pas sévi d'une manière énergique contre les malfaiteurs de 1860, car une bonne répression eût satisfait l'Europe, et maintenant, eux, les Turcs, seraient délivrés de toutes les réclamations qui ne cessent de les assaillir de la part des protecteurs des chrétiens.

Le manque de sécurité provient certainement, en grande partie, de ce défaut de répression. Il accroit

l'insolence des musulmans et décourage les chrétiens. Si une indemnité suffisante avait pu être payée en une seule fois aux gens qui ont été ruinés par les massacres de Damas et du Liban, au lieu de continuer à végéter au moyen de ces faibles aumônes, dans les villes de Beyrouth, de Saïda et de Sour, beaucoup d'entr'eux seraient allés dans la partie septentrionale du Liban, dans les îles de l'Archipel, en Égypte, partout enfin, plutôt que de retourner dans un pays dont le nom seul leur rappelle les événements tragiques de l'année dernière.

Au sud de Beyrouth, continue à camper sur le littoral une véritable population de veuves et d'orphelins qui y mourront de misère, mais que rien ne décidera à rentrer dans l'intérieur. L'idée que les Druses, écartés jusqu'ici de Deir-el-Kamar, vont pouvoir rentrer dans les maisons qui leur appartiennent, leur enlève tout raisonnement. Ils ne peuvent se faire à la pensée de se retrouver en face des assassins de leurs maris, de leurs pères et de leurs enfants, et de vivre presque sous le même toit qu'eux. Leur horreur pour les meurtriers est plus forte peut-être que la frayeur qu'ils leur inspirent. Quant aux réfugiés de l'intérieur et des parties plus éloignées de la côte, rien ne les décidera à retourner chez eux et à s'exposer aux dangers auxquels ils viennent d'échapper.

Je joins à cette lettre une adresse qui m'a été portée par des femmes de Deir-el-Kamar. Il m'en a déjà passé plusieurs par les mains du même genre. Il ne m'appartient pas de répondre à ces publications. Je

suis malheureusement impuissant pour les accueillir, et je renvoie habituellement ces supplications au Consul de France ; mais cette requête soulève une question sur laquelle je sais que le général de Beaufort a été consulté par le gouvernement, et qu'il serait peut-être humain de reprendre. Elle me semble la seule solution à employer pour conserver l'existence de plusieurs milliers de réfugiés, sans avenir à Beyrouth, à Saïda, à Sour, que le marasme, le désespoir et la misère conduiront peu à peu au tombeau.

Cette question est celle du transport en Algérie des chrétiens qui voudraient s'y fixer. Je crois savoir que le général de Beaufort n'a pas conseillé, dans le temps, l'adoption de cette mesure à cause de l'espoir qu'il conservait alors de résoudre les difficultés de la situation dans le Liban même : mais, quelle que soit la réussite qui attende Daoud pacha dans le nord de la Montagne, réussite possible, mais que je ne voudrais pas garantir encore, les chrétiens du sud sont trop exposés, au milieu des Druses et des Métoualis pour que leur sécurité puisse être assurée de longtemps, après l'essor donné aux mauvaises passions. Il faut donc s'attendre à voir l'Europe ramenée avant peu à s'occuper d'une manière encore plus sérieuse des affaires de Syrie, à moins qu'elle ne se rende sourde aux cris de désespoir que ces malheureux lui adressent.

Or, comme la France n'a jamais joué un pareil rôle, mieux vaut envisager la difficulté et chercher à la résoudre que de se laisser plus tard dominer par elle. Je crois donc que malgré la dépense que nous

occasionnerait l'établissement en Algérie d'une foule de malheureux sans ressources aucunes, ces dépenses seraient encore une économie si elles nous évitaient une nouvelle expédition en Orient. Les Maronites parlent l'arabe, ils sont travailleurs: ils pourraient donner une impulsion considérable à l'élevé des vers à soie en Algérie, et la France se louerait peut-être un jour d'avoir introduit, dans sa principale colonie, une industrie aussi riche pour laquelle nous sommes tributaires de l'étranger.

Sans doute que les gens qui demanderaient d'abord à s'expatrier seraient des femmes et des enfants, mais les hommes qui leur seraient attachés par quelques liens se laisseraient entraîner à leur suite, et la charité privée, si inépuisable en France, ne ferait pas défaut et viendrait en aide au gouvernement dans l'accomplissement de cette œuvre d'humanité. D'ailleurs, l'exemple une fois donné serait bientôt suivi, et la France pourrait recruter pour l'Algérie, où elle est si rare, une race de gens de peine et de travailleurs attachés à notre domination par la reconnaissance et la conformité de religion.

Le *Caton* vient de passer une semaine à Sour et à Saida. Le commandant de cet aviso s'est beaucoup occupé des réfugiés et m'a fait un tableau navrant de leur misère. Voilà un an que cet état dure. L'aumône si modique que leur fait le gouvernement turc se paie de plus en plus irrégulièrement: les tentes qui abritent des milliers de ces malheureux sont à jour, et rien ne fait présumer qu'un terme puisse être mis à leur déplorable situation.

Voici un exemple de ce qu'est la sécurité à la portée des canons de nos vaisseaux.

A quelque distance de Saïda, un chrétien qui était allé visiter sa propriété a été accueilli par des Druses à coups de fusil. Un chef druse, nommé Kassem bey Jaissuff, qui a joué le rôle le plus actif dans les massacres de Saïda, qui a tué lui-même le frère du Caïmacam actuel et fait massacrer un grand nombre de chrétiens, est établi dans un bourg très rapproché de la villé. Le pacha de Saïda en est informé, et il a été le premier à dire au commandant du *Caton* que cet homme est un des principaux meurtriers des chrétiens, qu'il le sait parfaitement, mais que pour l'arrêter il faut un ordre de Fuad pacha. L'ammistie accordée aux Druses couvre leurs crimes; mais comment admettre que les victimes puissent éprouver la moindre sécurité en voyant autour d'elles les assassins de leurs proches parents aussi audacieux que jamais. A Sour, l'évêque catholique a été insulté par un employé de la Douane qui a brisé la bride de son cheval, l'en a fait descendre violemment, a jeté à terre les effets que le cheval portait et a menacé l'évêque de sa canne.

Une jeune femme réfugiée de Hasbeya, mariée depuis un an, ayant son mari absent, vit à Sour avec sa belle-mère. Deux Métoualis sont entrés chez elle de nuit; l'un a saisi la belle-mère par le cou pendant que l'autre exerçait les plus indignes violences sur cette jeune femme. Puis, la passion du premier assouvie, ils ont changé de rôle et le second a renouvelé sur cette malheureuse créature les brutalités dont elle venait d'être victime.

M. le Commandant du *Caton* m'a écrit ces détails le 10. Ils me sont parvenus le 11 dans la matinée. J'ai envoyé de suite mon chef d'état-major chez le Consul de France le prier de l'accompagner chez Fuad pacha pour demander que justice soit faite pour les deux crimes. Fuad pacha a consenti à ouvrir une enquête et a envoyé le soir même un de ses aides-de-camp pour s'informer des faits, promettant une punition sévère s'ils étaient reconnus vrais. J'ai envoyé immédiatement un courrier au commandant du *Caton* pour lui porter l'ordre de retourner de Saïda à Sour afin de suivre cette enquête. Il n'a pu arriver malheureusement qu'au moment où le vapeur turc en repartait, mais les quelques paroles échangées entre lui et le secrétaire de Fuad pacha, lui ont assez fait connaître dans quelles dispositions se trouvaient les gens chargés de l'enquête pour qu'il ait jugé devoir m'en informer immédiatement.

Le secrétaire de Fuad pacha lui a, en effet, répondu que l'employé de la Douane qui avait maltraité l'évêque ne le connaissait pas, ce qui était faux : l'évêque, couvert de son costume, portait la croix épiscopale et a même de suite fait remarquer son caractère à ce forcené. Quant au viol commis par les Métoualis, c'était, au dire du secrétaire, un crime qui se commettait partout, même en France.

J'ai remis cette affaire entre les mains de M. Béclard, qui s'était chargé de faire comprendre à Fuad pacha que, dès le moment où les faits étaient prouvés, il fallait infliger des châtimens sévères. Une indisposition du pacha a fait attendre plusieurs jours une



solution. Je viens d'apprendre qu'elle avait été déferée au Tribunal de Beyrouth, qui en présence du rapport remis par la commission d'enquête a condamné l'employé de la Douane à quinze jours de prison, et les Métoualis à trois ans de galères. Je ne puis m'illusionner à ce sujet. Sans la réclamation que j'ai faite, aucun châtiment n'eût été infligé très probablement aux coupables; mais cette réclamation étant appuyée par notre légation, les Turcs ont réduit, avec intention, au minimum, la punition dont les prévenus ont été frappés.

Dans la partie sud du Liban, le gouvernement de Tibdin est encore laissé aux mains de Aali bey, un des chefs qui a pris le plus de part aux massacres qui ont eu lieu dans les environs de Sour. Les chrétiens, qui habitent ce district, sont soumis à toute espèce d'avaries et d'exactions, et les menaces les plus fortes leur sont adressées pour les empêcher de porter plainte à Beyrouth.

Le vaisseau *Eylau*, qui croisait pour l'instruction de son équipage, a mouillé quelques heures devant Chypre pour savoir ce qu'étaient devenus les condamnés embarqués à Beyrouth. Il m'a rendu compte que Kurchid pacha était arrivé à Larnaca et avait été interné à Nicosie, capitale de l'île, que Tahir pacha, ancien commandant des troupes à Damas, avait été envoyé à Chypre pour être ensuite conduit à Rhodes. Dix-huit condamnés pour les massacres à Djezzin avaient été, le 1<sup>er</sup> Juillet, mis hors de prison et renvoyés dans leurs foyers. Ces renseignements diffèrent un peu de ceux que je tiens de M. le Consul de

France à Chypre. Il ne me parle pas de Kurchid pacha, mais il m'informe que Tahir pacha, envoyé à Nicosie pour y subir la peine de l'exil, a été reçu à Larnaca par les autorités avec les honneurs officiels ; qu'à Nicosie, il en a été de même..... ; que ces démonstrations ont excité les Musulmans : qu'on a assailli, dans la même journée, trois chrétiens à la porte même de notre agent consulaire.

Les Druses, internés dans les îles de l'Archipel et partis de Beyrouth, se sont embarqués en proférant des menaces. A Saida, un chef de bataillon turc, qui en conduisait trente-deux à bord d'un vapeur, les a fait passer au milieu des tentes des réfugiés chrétiens, ce qui a occasionné des scènes déplorables, les femmes redemandant le sang de leurs proches et les Druses répondant par des injures et des menaces. Leur passage dans la ville a été presque un triomphe.

Vous pouvez juger de l'état des esprits, Monsieur le Ministre, par ces détails un peu longs, peut-être, mais qui m'ont paru nécessaires pour le bien faire apprécier à Votre Excellence.

J'ai reçu la visite de Daoud pacha, auquel j'ai fait le salut de dix-neuf coups de canon que les Turcs donnent à leurs mushirs. Il est resté longtemps chez moi, m'a parlé de son origine française par sa mère, de son désir de bien faire, de l'activité qu'il déploierait pour que cela marche pour le mieux. Un homme actif, bien intentionné et intelligent comme le paraît être Daoud pacha, peut sans doute beaucoup, mais il me semble se faire illusion sur les difficultés qui l'environnent et ne pas assez compter sur les défiances

qui seront semées par des influences étrangères entre lui et ses différents sujets. Je désire me tromper, mais tout ce qui me revient, me fait craindre qu'il ne rencontre dans l'accomplissement de sa tâche plus d'embarras qu'il ne semble en prévoir.

Le consul de France à Damas, M. Outrey, est venu passer quelques jours à Beyrouth. L'émeute du 1<sup>er</sup> Juillet, dans cette ville, a été étouffée vigoureusement ; mais il le fallait, car elle aurait pris, sans cette répression rapide, une gravité que l'on n'a recon nue qu'une fois la tranquillité rétablie. Malgré sa connaissance de la Syrie, M. Outrey est convenu avec moi qu'il avait été étonné de la violence des passions qui se sont de nouveau manifestées dans cette cité, et il craint maintenant de voir tout événement important se passant dans l'Empire ottoman, y ramener des scènes tragiques, bien qu'il espère que Damas ne donnera plus dorénavant le premier exemple du désordre.

La lecture du firman qui élève Daoud pacha à la dignité de Mushir du Liban a eu lieu aujourd'hui, au Bois-des-Pins, à quelque distance de Beyrouth. Fuad pacha y assistait avec la Commission internationale et les consuls étrangers. Au moment où Daoud pacha arrivait au Bois-des-Pins, les veuves réfugiées à Beyrouth se sont précipitées autour de lui, demandant *sang pour sang* et la punition des assassins de leurs maris. Ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à les éloigner.

Daoud pacha est parti ce jour pour Deir-el-Kamar.

Signé : DE TIXAN.

## VI

Vaisseau *La Bretagne*, Beyrouth, 1<sup>er</sup> Août 1861.

Monsieur le Ministre,

Dans ma dernière lettre, je vous informais que Daoud pacha avait reçu au Bois-des-Pins, près Beyrouth, l'investiture de son gouvernement et qu'il était parti le même jour pour Deir-el-Kamar. M. Bécларd aura sans doute fait connaître à M. le Ministre des Affaires étrangères la manière presque inconvenante dont cette cérémonie s'est effectuée. Dans tous les firmans, le nom de la personne appelée à une dignité aussi élevée que celle de Mushir, est proclamé entouré de toutes les épithètes élogieuses dont les langues orientales sont si prodigues. Dans l'acte lu pour la nomination de Daoud pacha, on ne l'a même pas nommé. On dit : « Un chrétien est désigné », etc., et c'est par une pièce à part que les habitants du Liban sont informés que ce chrétien s'appelle Daoud pacha.

Cette note ne fait pas mention de la part que les grandes Puissances ont prise à la réglementation

des affaires du Liban et des garanties qui leur sont données. Elle ne dit même pas que le gouverneur du Liban sera toujours un chrétien. Aussi, sa lecture a-t-elle très médiocrement satisfait les chefs chrétiens qui l'ont entendue, et il a fallu leur répéter que ce qui n'était pas dans cette note était renfermé dans un protocole, signé de tous les représentants des grandes Puissances.

J'ai usé de l'influence que j'ai pu acquérir sur Joseph Karam pour qu'il emploie son crédit près des chefs du nord du Liban et qu'il fasse tous ses efforts pour que rien ne vienne entraver la marche de Daoud pacha et l'établissement de la constitution nouvelle. Il me l'a promis, et s'est rendu à Deir-el-Kamar avec ses chefs pour faire acte de soumission au nouveau gouverneur : mais il ne m'a pas caché qu'il redoutait de voir cette organisation de la Montagne amener de très grands tiraillements et de grandes difficultés dans sa mise à exécution. La nécessité, surtout, de venir à Beyrouth pour y faire juger les différends commerciaux, lui paraît, me disait-il, un empiétement sur les privilèges de la Montagne et une charge si grande pour les habitants qu'ils auront beaucoup de peine à s'y soumettre. Cette opinion est partagée par des européens établis en Syrie depuis de longues années et la connaissant bien. Les Maronites, très nombreux, sont humiliés de se voir représentés dans le grand Conseil par deux membres, de même que les Métoualis qui n'appartiennent pour ainsi dire pas à la Montagne, que les Grecs des diverses communions dont le nombre est très restreint et

auront beaucoup de peine à se prêter à la nouvelle Constitution promulguée.

La situation de Daoud pacha en présence des deux populations maronite et druse est pleine de difficultés. A son arrivée à Deir-el-Kamar, les veuves l'ont reçu avec les ossements de leurs maris et de leurs enfants à la main, et lui ont demandé s'il leur apportait la répression des crimes qui les ont privées de ce qu'elles avaient de plus cher. Les principaux de la ville lui ont fait connaître qu'ils ne pouvaient avoir aucune sécurité si les Druses venaient s'établir au milieu d'une population de femmes et d'enfants, et que leur vue exaspérait tellement qu'ils ne pouvaient répondre des vengeances qui seraient exercées sur ceux des Druses qui s'y rendraient pour leurs affaires. On m'a dit que, pour éviter les malheurs qui pourraient survenir, Daoud pacha faisait camper les Druses hors de Deir-el-Kamar : lorsqu'ils avaient à lui parler, il allait les entendre à un moment de la journée.

Il s'est passé, il y a trois jours, à Beyrouth, une scène qui peint l'exaltation des sentiments de ces femmes chrétiennes qui attendent, sans espoir et dans la plus profonde misère, la répression des crimes qui les y ont plongées, et des indemnités qui les replacent dans leur première situation.

Un cavalier druse passait sur la place extérieure de la ville, lorsqu'il a été reconnu par une femme grecque d'Hasbeya comme l'assassin de son mari et de ses enfants : elle lui a sauté à la gorge, l'a renversé et l'a mis dans l'obligation de tirer son yatagan : mais, en ce moment, ses cris ont attiré quelques-unes

de ses compagnes, qui ont désarmé le Druse et l'ont maltraité de tout leur pouvoir. On l'a fait repartir de Beyrouth la nuit suivante.

Des scènes semblables ne sont pas faites pour rétablir le bon accord entre les populations chrétienne et druse ; mais elles sont la conséquence naturelle de la ligne de conduite suivie par le gouvernement turc et de la mauvaise foi de Fuad pacha, mauvaise foi qui, loin de cesser, augmente chaque jour et se manifeste plus que jamais, m'a dit M. Béclard, dans le règlement des indemnités à payer aux réfugiés de Damas, question depuis si longtemps à l'étude dans la Commission européenne et dont la solution n'est pas encore arrivée. La répression des outrages dont les chrétiens sont l'objet est toujours aussi imparfaite, et il suffit que la réclamation de ces pauvres gens passe par nous pour qu'il leur en soit fait un crime.

Au reste, le désaccord des Commissaires européens encourage l'attitude de Fuad pacha à cet égard, car M. Béclard ayant porté, il y a quelques jours, au sein de la Commission une réclamation pour des outrages faits à des enfants chrétiens, l'un de ces Messieurs a voulu l'écartier comme n'étant pas de sa compétence et il a fallu que Fuad pacha lui-même déclarât qu'il était prêt à l'admettre.

D'après les rapports que j'ai reçus, les agents anglais continueraient à agiter beaucoup le pays. D'un côté, ils pousseraient les réfugiés au protestantisme, leur promettant que, le jour où ils abandonneraient leur religion et l'appui de la France, ils seraient protégés par les autorités turques et par les Druses et rece-

vraient les indemnités qui leur sont dues; de l'autre, leurs émissaires attribuent à l'Angleterre tout ce qui se fait en faveur des chrétiens. C'est ainsi que, dernièrement, des gens arrêtés depuis longtemps à Damas au sujet du massacre, ayant été envoyés à Beyrouth, on a, avec persistance, fait courir le bruit que ces malfaiteurs venaient d'être emprisonnés sur la demande de M. Wood, ancien consul anglais à Damas, qui continue à voyager dans toute la Syrie.

Envoi du *Fontenoy* dans l'Archipel. instructions données, etc. Il part le 23 Juillet.

D'après le compte qui m'est rendu par le commandant de ce vaisseau, les 130 prisonniers de Damas envoyés à Rhodes, y circulent en pleine liberté. Kurchid pacha occupe un très bel hôtel dans l'ancien arsenal et on prétend que le gouverneur ture lui accorde une allocation de six mille piastres par mois. Les châtimens illusoirs dont la plupart des conjurés des massacres de Syrie sont l'objet de la part de la Porte, donnent vraiment à penser que la responsabilité de ces atrocités doit remonter plus haut que les ministres de Damas et de Beyrouth.

Les Russes ont envoyé à Cronstadt deux frégates et une corvette. Ils ne gardent ici qu'une frégate, le *Grand Amiral Général* et l'*Oleg*, avec une canonnière. Les Anglais, au contraire, ont peu à peu porté leur division de trois à six vaisseaux. L'*Orion*, qui a mouillé, ces jours-ci, venant de Corfou, a complété ce nombre. L'importance des événements ne me semble nullement justifier cet accroissement de forces.



Je ne puis l'attribuer qu'au désir de ne pas nous paraître inférieurs. Je ne crois pas, en effet, pour le moment, à une nouvelle explosion du fanatisme musulman, bien que je ne garantisse en rien l'avenir de la Syrie au milieu des causes de conflit qu'elle renferme dans son sein.

(Sondes faites par le *Prométhée*, pendant 20 jours : envoi de l'*Algésiras* à Jaffa pour qu'un certain nombre d'hommes aille à Jérusalem).

Signé : DE TINAN.

---

## VII

Vaisseau *La Bretagne*. Beyrouth, le 15 Août 1861.

Monsieur le Ministre,

Peu d'événements se sont passés depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire le 1<sup>er</sup> de ce mois à Votre Excellence. Autant que je puis suivre les faits, sans y prendre part, rien nê me semble avancer dans la solution de la question de Syrie. L'amélioration de la position des chrétiens, l'indemnité à leur payer, l'organisation de la Montagne, tout me semble paralysé ou par des empêchements impossibles ou par une mauvaise volonté calculée. Peut-être ces deux motifs existent-ils ? Mais au milieu de cet état provisoire, la Turquie avance son œuvre, établit sa domination pesante, et les progrès du pays si féconds depuis quelques années ne peuvent que s'arrêter sous le joug de ce gouvernement rapace et inintelligent. Les tendances contraires des membres de la Commission européenne et la conduite évasive de Fuad pacha prolongent cet état de choses qui assure à la Turquie une prépondérance que les massacres de 1860 auraient dû amoindrir, tandis que les privilèges

des Maronites et les indemnités des chrétiens de la Montagne disparaissent et vont faire d'une nation simplement tributaire des rayas de l'Empire ottoman. Il n'est pas de paysan dans le Liban qui ne sente ce que cette situation a de triste pour leur avenir.

M. Outrey, notre consul à Damas, qui avait proposé un projet d'indemnité pour les Damasquins, en prenant pour base le chiffre total de 150 millions de piastres, était venu à Beyrouth pour traiter cette question devant la Commission européenne. Il est reparti pour retourner à son poste. Il m'a dit, au moment de son départ, que Fuad pacha avait refusé à la Commission européenne, malgré les notes qu'il avait dû recevoir de Constantinople et l'assurance que M. Bécларd avait également de notre Ministre des Affaires étrangères, d'admettre d'autre chiffre pour l'indemnité que 40 millions de piastres, chiffre fixé par lui-même. On lui prête de vouloir encore lui faire subir des réductions pour des matériaux de reconstruction fournis, l'entretien de la garnison de Damas, etc.

Pendant qu'il traitait l'affaire devant la Commission, il faisait venir les réfugiés damasquins et leur disait de nommer des délégués avec lesquels il pût s'entendre sur le paiement de l'indemnité. Les Damasquins, comprenant qu'une fois les délégués nommés, il chercherait à les gagner et rejeterait sur eux le défaut de paiement à l'égard des autres réfugiés, n'ont pas voulu tomber dans le piège et en désigner, malgré les menaces de Fuad pacha de ne leur rien accorder. Ils ont insisté sur ce qu'il y avait une Commission

européenne qui devait fixer le chiffre de l'indemnité totale, et qu'une fois ce chiffre établi, il serait facile de s'entendre sur sa répartition.

On dit, d'un autre côté, que la population musulmane de Damas s'agite et montre de mauvaises intentions contre les chrétiens au sujet de la contribution dont on veut la charger pour le paiement de cette indemnité. Il est facile à Fuad pacha de produire cette agitation s'il entre dans ses vues de prouver qu'il n'est pas possible sans danger de soumettre Damas à une contribution élevée : mais il n'arrivera qu'à démontrer par là que c'était pendant la présence du corps d'occupation française qu'il fallait régler toutes ces questions, et que la mauvaise volonté qu'il a témoignée à son égard est la principale cause des embarras qui pourront surgir actuellement.

Daoud pacha éprouve ses premières difficultés dans la Montagne. Il a commencé par déclarer le *statu quo* pour trois mois. Les troupes turques restent pendant ce temps dans les districts mixtes, et les Maronites désespèrent de les en voir sortir de longtemps. Un fait s'est passé dans les environs de Djezzin, qui ne contribuera pas à lui rallier les chrétiens et à combler le vide qui se fait, dit-on, autour de lui. Il avait envoyé des émissaires chrétiens à son service pour percevoir l'impôt à Niha, village voisin de cette petite ville. Les Druses ont refusé de payer et ont maltraité ces émissaires. Les chrétiens ont pris leur parti et il est survenu une rixe que les soldats tures ont arrêtée : mais les émissaires ayant maintenu la perception de l'impôt et ayant résisté aux officiers

tures, il s'est laissé persuader de les emprisonner.

Le gouverneur du Liban est venu passer deux jours à Beyrouth, chez Fuad pacha; il s'est rendu, ces jours-ci, à Tripoli, sur une frégate turque, et est allé de là rendre visite au Patriarche maronite. Il était accompagné des deux évêques de Beyrouth et de Saïda. L'entrevue a été courte. On prétend que Daoud pacha a demandé au Patriarche de le guider dans le choix des membres du Medjlis et que celui-ci lui a répondu que ses attributions toutes spirituelles ne lui permettaient pas d'entrer dans des questions purement politiques.

Le vaisseau l'*Algésiras* est revenu, le 12, d'une excursion à Jaffa, pendant laquelle M. le contre-amiral Paris et plusieurs officiers de l'escadre se sont rendus à Jérusalem..... La tranquillité est parfaite, grâce au bon esprit du gouverneur ottoman.

Les divers établissements religieux, sous la protection de la France en Syrie, viennent de célébrer les distributions de prix annuelles. J'ai assisté à celle qui a eu lieu à Beyrouth, chez les Sœurs de Charité, et je me suis fait représenter à Antourah et à Ghazir par M. le Commandant du *Mogador*, qui a conduit sur les deux points Mgr le Patriarche de Jérusalem et le Consul de France.

Dans ces solennités, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les Lazaristes et les Jésuites s'efforcent à l'envi d'exalter le nom de la France que leurs élèves sont habitués à considérer comme une nouvelle patrie, comme la protectrice née de la génération qui s'élève en Syrie à l'ombre de ses bienfaits. Il importe à

notre influence, présente et à venir, de soutenir ces établissements éminemment utiles et honorables pour notre Nation, et auxquels les Anglais et même les Prussiens cherchent à opposer des rivaux, mais sans aucune chance de succès, j'espère.

J'ai des nouvelles du *Fontenoy*, du 5 Août, de Smyrne. Il y avait été très bien accueilli. Aucun vaisseau français n'avait paru sur cette rade depuis 1852. Il partait pour Salonique et devait passer le 15 Août au Pirée. Je l'attends vers le 25.

Signé : DE TINAN.

---

## VIII

Vaisseau *La Bretagne*, Beyrouth, 29 Août 1860.

Dans mes précédentes lettres, j'avais l'honneur, Monsieur le Ministre, de rendre compte à Votre Excellence d'un voyage dans le nord du Liban que Daoud pacha avait effectué pour y faire une visite au Patriarche maronite ; puis, plus tard, du départ de Fuad pacha sur le vaisseau-amiral ture pour Tripoli, dans le but apparent de se rendre par terre à Homs, Hamah et Damas.

Le jour commence à se faire sur le véritable motif de ces deux déplacements, et peut-être Votre Excellence jugera-t-elle comme moi, après avoir lu les détails qui vont suivre et le prix que les Turcs mettent à se l'attacher, que le chef maronite, Joseph Karam, méritait le jugement que j'ai porté sur lui dans ma lettre du 30 juin, et les regrets que je manifestais dans cette dépêche de ne pas l'avoir vu apprécier de la même manière par les personnes investies de la confiance du gouvernement français. Le manque d'appui de notre part, en ébranlant la confiance de ce jeune chef dans la protection qu'il pouvait recevoir de la France, le place dans une position extrêmement

délicate par devant les autorités turques qu'il redoute, d'autant plus qu'elles le flattent davantage. Il hésite, par la conscience qu'il a du rôle peu honorable qu'elles s'apprêtent à lui faire jouer, à accepter leurs offres, tandis que, d'un autre côté, il sent la position pleine de périls que lui créent ses refus.

Le voyage de Daoud pacha dans le Kesrouan, c'est maintenant une chose qui ressort de toutes les correspondances bien informées dont il m'a été donné connaissance, avait pour but de faire cesser le vide que les chrétiens laissent autour de lui et d'obtenir du Patriarche maronite qu'il lui désigne les membres du Medjlis et du grand Conseil qui doivent faire la base de son administration, et de le pousser à décider Karam à prendre du service dans le gouvernement de la Montagne.

En même temps que Daoud pacha se rendait à Dimman, chez le Patriarche, sa suite faisait insinuer à Joseph Karam qu'il devrait y venir lui-même : à quoi le jeune chef, qui ne voulait pas s'y rendre, répondit que, par discrétion, il devait éviter de se mettre en tiers dans une pareille entrevue, sans une invitation formelle.

Daoud pacha ne profita pas moins de sa présence dans le nord du Liban pour faire venir la famille des Abou-Saab, fort influente du temps du dernier Caimacam de la Montagne, l'émir Béchir Ahmid, et qui avait profité de sa position pour exercer des exactions sévèrement réprimées plus tard sous la camacamat de Karam. Le nouveau gouverneur lui a déclaré qu'il y avait un homme parmi eux qui avait toute sa confiance,



qui était son bras droit, sur lequel il comptait pour faire régner l'ordre et la justice, qu'ils devaient avoir pour lui obéissance et respect, et que cet homme était Joseph Karam.

Il donna, en se rendant à Tripoli, un rendez-vous sur la route à Karam, auquel celui-ci ne put se rendre, l'invitation lui étant parvenue trop tard, et de Tripoli il lui écrivit encore en le priant de venir à Beyrouth où il l'attendrait pour conférer des événements qui s'étaient passés depuis leur séparation.

Joseph Karam, qui désire éviter à tout prix de jouer un rôle dans l'application de la nouvelle Constitution, parce qu'il prévoit que les Turcs veulent arriver à enlever peu à peu à la Montagne tous ses privilèges, qui craint, s'il occupe un emploi, d'avoir un jour ou l'autre à refuser l'obéissance à Daoud pacha, si la question de désarmement du Liban est décidée et de payer de sa tête ce refus à l'autorité, dont il serait devenu l'agent, a fait dire au Mushir qu'il pouvait compter sur tout son empressement à faire régner l'ordre et la tranquillité, mais qu'il ne voulait pas d'emploi, qu'il vivait retiré à Ehden, qu'il y resterait au milieu de ses compatriotes, et que toutes les obsessions dont il serait l'objet n'auraient d'autre résultat que de le forcer à quitter la Syrie.

Je sais que ce projet est presque arrêté chez lui. Il a parlé de se rendre, soit chez les Kurdes avec lesquels il a des alliances, soit en France, soit en Grèce. Un mot du gouvernement le ferait de suite partir pour la France.

C'est à la suite de ces démarches infructueuses de

Daoud pacha que Fuad pacha, abandonnant la Commission, ses travaux, le règlement des indemnités, etc., etc., est parti lui-même pour Tripoli et s'est dirigé sur Ehden, où il a reçu la visite du Patriarche maronite et où Karam, ne voulant pas briser les vitres, lui a fait une réception magnifique.

La conduite de Fuad pacha, dans cette circonstance, a été celle de l'habile homme que je vous ai dépeint dans mes différentes lettres. Il est descendu de cheval pour aller à la rencontre du Patriarche maronite, venu au-devant de lui et, à peine arrivé à Ehden, est allé lui faire une visite dans laquelle il a offert mille francs pour la restauration de l'église du village, et a demandé au Patriarche une petite croix et une médaille de la sainte Vierge comme souvenir. Les prévenances dont Joseph Karam a été accablé n'ont pas été au-dessous de celles dont il a entouré le Patriarche. Après l'avoir pressé de toute manière d'accepter une position que Karam refusait de son mieux tout en se demandant si Fuad pacha ne finirait pas par le faire arrêter, ce dernier s'est fait conduire à Baalbek par Joseph Karam et il y a obtenu la promesse qu'il se rendrait à Deir-el-Kamar pour faire une visite à Daoud.

Karam a quitté Ehden sentant qu'un danger le menaçait : mais comme un homme placé sur le bord d'un précipice, cherchant en vain une branche à laquelle s'arrêter dans sa chute et qui, ne la trouvant pas, se laisse aller de guerre lasse.

J'ai eu communication, avant-hier, d'une lettre confidentielle très brève qu'il écrivit à un de ses amis de Beyrouth, à son arrivée à Deir-el-Kamar, dans

laquelle il lui dit que, cédant aux instances de Daoud pacha, et dans la crainte d'éveiller des soupçons que ses refus réitérés finiraient par soulever, peut-être aussi parce qu'il ne se sentait plus libre de ses mouvements, il a accepté le gouvernement du district de Djezzïn, mais qu'il a refusé obstinément le commandement de la milice qu'on voulait lui donner en même temps, et il ajoute : « Je compte quitter le gouvernement de Djezzïn dès que la tranquillité sera rétablie ».

La position du gouverneur de Djezzïn sera des plus difficiles. Cette ville est située au milieu des districts mixtes du Sud, en plein pays druse : et dans cette situation isolée, Karam, séparé du nord de la Montagne où est sa force et où la population lui est dévouée, ne peut que succomber. Quel sera le moyen que les Turcs emploieront pour arriver à ce résultat ? C'est ce qu'il est difficile de dire encore. L'important pour eux est d'enlever à la seule individualité qui puisse maintenir dans le Liban une ombre d'indépendance nationale et grouper autour d'elle les chrétiens au jour du danger, toute espèce de pouvoir réel et de popularité.

Il a fallu toutefois que Fuad pacha estimât à un haut prix le succès de sa démarche pour que, dans sa haute position, il se soit décidé à la tenter par de pareils moyens, comme il faut aussi que Joseph Karam, qui sait fort bien le piège qu'on lui tend ainsi qu'à ses amis, ait compris l'impossibilité de s'y dérober sans qu'une main secourable lui fût tendue.

J'avoue que je prends un vif intérêt, sans y prendre

aucune part, même indirecte, au développement de cette lutte où sont aux prises, d'un côté, la force et l'astuce, de l'autre, le courage malheureux allié à une nature droite et loyale. Je regretterai de voir un événement fâcheux priver le Liban, à un moment donné, du seul homme qui, dans les événements de 1860, ait donné la preuve de son initiative et de son énergie, et qui par son attitude courageuse a empêché le cours des malheurs de s'étendre. De plus, Joseph Karam est, malgré tout ce qu'on a pu dire, dévoué à la France. Il sait fort bien que nous sommes la seule nation voulant réellement et faisant le bien de la Syrie. Ses amis, ses conseillers sont des Français, et si des divergences d'opinion se sont produites entre lui et quelques-uns de nos représentants au sujet d'un membre de la famille Chéhab, l'émir Medjid, le silence qui s'est fait autour de ce nom, depuis que l'armée est partie, prouve d'une manière surabondante que cette élection n'avait pas de racines dans la population et que l'émir Medjid ne pouvait lui donner aucune des garanties qu'elle sentait nécessaire à la sécurité.

D'un autre côté, Fuad pacha, qui connaît la droiture des sentiments de Joseph, sait qu'une fois qu'il aura accepté une position de la Porte, il n'aura rien à redouter de lui et de sa fidélité. Il sait combien tous les gens du district du Djebbel et du Kesrouan étaient satisfaits de le voir se tenir à l'écart, et que de toute manière il détruit sa popularité dans tout le pays en le forçant à accepter un emploi, et surtout en l'éloignant. Enfin, il le place dans une partie de la Mon-

tagne où les révoltes des Druses et des chrétiens entraineront des désordres. Daoud pacha conservera toujours Karam sous sa main et aura toujours des soldats turcs, et Dieu sait ce qui peut en résulter pour Joseph Karam.

Pendant que le Commissaire extraordinaire de la Porte tend si bien les fils du réseau qui doit un jour priver le Liban de sa liberté, le véritable but de sa mission, celui de réparer les maux causés par les massacres, me paraît singulièrement négligé. J'ai reçu encore une supplique des malheureux réfugiés de Sour, qui sont avec ceux de Saïda dans le même état de misère. Ces pauvres gens attendent que la Commission européenne les retire d'une situation de plus en plus intolérable et qui dure depuis plus d'un an. L'indemnité qui les faisait vivre est de plus en plus irrégulièrement payée, car ils attendent quelquefois vingt-cinq jours les 15 centimes qu'on leur donne pour salaire.

Depuis quelque temps, on me dit que Daoud pacha a communiqué à l'évêque maronite Boutros-Rostani, de Saïda, l'intention de nommer au gouvernement de l'un des districts du nord du Liban, l'émir Medjid Chéhab. Hier, on m'a annoncé qu'il venait d'être appelé à Deir-el-Kamar. L'émir Medjid Chéhab, qui pourrait exercer quelque influence dans les districts mixtes, n'en aura aucune dans le Nord. C'est sans doute ce que veut Fuad pacha, et c'est la contre-partie de la nomination de Joseph Karam à Djezzin.

Signé : DE TINAN.

## IX

Vaisseau *La Bretagne*. Beyrouth, le 12 Septembre 1861.

Monsieur le Ministre,

Depuis ma dernière dépêche sur les événements du Liban, j'ai su que le chef Joseph bey Karam, après avoir occupé nominativement, quelques jours à Deir-el-Kamar, la position de gouverneur de Djezzïn, avait donné sa démission. L'émir Medjid Chéhab, l'ancien candidat au gouvernement général du Liban, a été nommé muhdir du district du Kesrouan; l'émir Mourad Bellama, muhdir du district maronite du Meten: son frère l'émir Abdallah Bellama a été nommé à Zahlé. Un Grec schismatique, ancien secrétaire du Caïmacam du Nord, Béchir Ahmed, est muhdir du Koura, district situé près de Tripoli.

L'émir druse Melhem Rosselan, oncle de l'ancien Caïmacam druse, au moment des massacres, est nommé muhdir de tout le pays habité par les Druses. L'émir Aïssa Chéhab, qui s'est assez bien montré et qui a un peu mieux résisté que les autres, lors des massacres de 1860, a été appelé à Deir-el-Kamar où Daoud pacha le garde, dit-on, pour lui donner le

commandement de la force militaire appelée à faire la police.

Toutes ces nominations ne se sont pas faites sans tiraillements et sans difficultés (1).

L'Evêque maronite de Beyrouth, Mgr Tobias Aouad, personnage très remuant, dit-on, s'est intronisé à Deir-el-Kamar et cherche à exercer sur ces nominations une influence qui déplaît à ceux des chrétiens qui l'accusent d'avoir été, par sa turbulence en 1860, une des causes de leurs malheurs.

Dès son arrivée à Deir-el-Kamar, Joseph Karam a saisi ce prétexte pour donner à Daoud pacha la démission qu'il s'était réservé de lui présenter dès qu'il le jugerait convenable, son but n'ayant jamais été de conserver une position qu'il jugeait pleine de dangers pour lui : mais bien de permettre au gouverneur général, sur la demande qu'il lui en avait adressée, de s'appuyer de son acceptation pour entraîner celles d'autres personnages, qui hésitaient à se laisser revêtir de divers emplois. Aussi, l'émir Mourad Bellama, habitant le Meten, district dans lequel il peut attirer sous ses ordres deux ou trois mille combattants, a refusé à plusieurs reprises le poste de muhdir du Kesrouan où, par suite du même esprit qui faisait désigner Joseph Karam pour le district de Djezzin, Daoud pacha voulait d'abord l'envoyer. De guerre lasse, on s'est décidé à lui donner le Meten, et alors l'émir Medjid Chéhab a été envoyé dans le Kesrouan.

Les habitants de Zahlé, qui sont des Grecs unis,

---

(1) Plusieurs nominations n'ont pas été maintenues. Ainsi Hassan Chéhab fut nommé muhdir du Koura à la place du Grec schismatique.

n'ont pu accepter avec plaisir, m'a-t-on dit, l'émir Abdallah Bellama, qui est de race maronite et qui a embrassé le rite grec par suite de quelque dissension.

En général, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire dans mes précédentes lettres, la conduite sans énergie et sans courage des émirs, dans les massacres de 1860, a achevé de leur aliéner l'affection de la Montagne.

En quittant Deir-el-Kamar, après avoir donné sa démission, Joseph Karam a passé devant Beyrouth, retournant à sa maison particulière d'Ehden, où il compte vivre en dehors de tout ce qui se passe dans le Liban, si l'amour-propre froissé de Fuad pacha le laisse jouir en paix de la vie privée. Il est venu à bord me faire ses adieux et m'a parlé de la position fautive dans laquelle la persistance de ses refus le place devant l'autorité toute-puissante du Commissaire général ottoman : mais il n'a pu se méprendre, m'a-t-il dit, sur le but de sa nomination dans le petit district de Djezzin, où les chrétiens sont entourés de tous côtés par les Druses, cultivant en général des terres qui appartiennent à ces derniers, et où les difficultés de toute nature ne peuvent manquer de s'élever, difficultés que l'absence d'aucune force l'aurait toujours empêché de vaincre.

« Il était évident, m'a-t-il dit, que, en me plaçant là, on voulait me perdre. J'aurais accepté de grand cœur le commandement de la petite force militaire du Liban si j'avais eu confiance dans Daoud pacha et dans l'indépendance de sa position. Rien n'aurait plus



convenu à mes goûts. Mais je voyais là un autre piège encore plus dangereux. Tôt ou tard, et peut-être avant peu, les Turcs exigeront de Daoud pacha le désarmement du Liban. Il ne pourra pas le leur refuser, il est leur homme. Malgré les conventions qui ont pu être faites à Constantinople, le firman du Sultan qui l'institue et qui nous a été lu, nous dit qu'il est révocable, et il ne voudra pas être révoqué. En acceptant la position de chef de la force militaire, ou j'aurais eu à refuser de procéder au désarmement, et je pouvais payer ce refus de ma tête, ou je devenais l'exécuteur d'une mesure qui sera la ruine de la Montagne. Nous avons appris par une trop récente expérience ce qu'il en a coûté aux habitants de Hasbeya et de Deir-el-Kamar pour avoir livré leurs armes. Jamais je ne me prêterai au désarmement. Nous savons ce qui attend les chrétiens d'Orient, nous savons que le chef des Ulémas de Constantinople a déclaré que leur destruction est nécessaire à la dignité de l'Empire ottoman, et principalement celle des chrétiens de Syrie.

« Des hommes intelligents comme Ahmed pacha, le seraskier de Damas, et comme Tahir pacha n'auraient pas agi sans ordre supérieur. Les soldats turcs ne quitteront la Montagne que lorsqu'elle sera réduite au dernier degré d'abaissement et de misère, et dans cette voie, Daoud pacha ne peut être que l'instrument de la Turquie et de Fuad pacha. Je suis dans une position très malheureuse. On attribue au dépit d'une ambition non satisfaite la conduite que je tiens : elle n'est que le résultat de mes convictions. Le pays

est désuni dans un moment où il aurait besoin, au contraire, de concentrer tous ses efforts. J'aurais voulu travailler à cette réunion, sous la protection de l'armée française, pendant que j'étais caïmacam provisoire du Nord. J'avais des propositions écrites de Musulmans, de Druses, de Métoualis qui demandaient à se grouper autour de moi sous l'égide de son drapeau : mais les divers événements qui se sont passés cet hiver m'en ont empêché. Maintenant, je compte vivre dans la plus grande obscurité, émigrer en Grèce, si on m'inquiète et si on me retire le moyen de gagner les montagnes de l'intérieur ».

D'un autre côté, on dit que l'émir Melhem Rosselan, nommé chef des Druses, ne se soucie pas d'occuper la position qui lui est offerte. Les Druses sont désorganisés par l'éloignement de leurs chefs qui sont en prison et en exil. Le territoire sur lequel ils sont appelés à se gouverner directement est beaucoup plus restreint qu'avant les massacres. En résumé, ils sont plus qu'autrefois dans la dépendance des Turcs.

Au milieu de ces difficultés, de ces divisions, qui détruisent toute espèce d'autorité dans la Montagne, celle de la Turquie grandit chaque jour, et le but poursuivi en organisant les massacres de 1860 approche de plus en plus de sa réalisation.

Fuad pacha n'est pas encore revenu de Damas.

J'ai su par le *Prométhée*, que j'avais envoyé à Larnaca, que depuis l'internement de Tahir pacha, à Nicosie, une agitation, qui n'est pas habituelle, régnait dans cette partie de l'île de Chypre. Un événement futile avait manqué d'y amener des désordres ; mais

la présence du Consul de France, qui s'y était rendu, avait pu les conjurer.

L'*Eylan*, que j'avais envoyé à Jaffa, et l'*Impérial*, qui a mouillé 24 heures devant Kaiffa, ne m'ont rien fait connaître de saillant de cette partie du littoral. Il en est de même de Sour et de Saida que le *Colbert* a récemment quittés.

En général, tout est tranquille en ce moment, et le pays me paraît plus calme qu'il y a deux mois sur tous les points du littoral.

Signé : DE TINAN.

---

## X

Vaisseau *La Bretagne*, le 25 Septembre 1861.

Monsieur le Ministre,

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence, il ne s'est passé aucun événement digne de lui être relaté. La tranquillité continue à régner. Fuad pacha est toujours à Damas, où il compte, à ce qu'il paraît, faire un long séjour, car il y a appelé son harem et y a convoqué la Commission européenne pour le règlement des indemnités, question dont la solution semble toujours s'éloigner. M. Bécard est parti le 21 pour Damas, où il s'attend à faire une absence d'un mois à six semaines.

J'ai profité de l'intervalle de deux courriers pour faire exécuter à la *Bretagne* un tir à boulet, que notre départ des îles d'Hyères avait fait remettre, et commencer au *Redoutable* et à l'*Impérial* le second tir de l'année que je ferai opérer successivement par les autres vaisseaux.

L'*Impérial* s'est ensuite rendu à Jaffa, où il a séjourné pendant une semaine, ce qui a permis à une partie de ses officiers, de ses maîtres et aux

hommes d'élite de son équipage, de visiter Jérusalem. Cette partie de la Palestine est également tranquille.

Nos officiers ont reçu de M. Barrère, notre consul à Jérusalem, le même accueil empressé et la même hospitalité que ceux qui les ont précédés.

Après avoir effectué son tir de canon, le *Redoutable* est resté sans voiles pendant toute la semaine. La *Bretagne* s'est rendue à Larnaca et à Tripoli, en grande partie à la voile, pour l'instruction de son équipage.

La situation de l'île de Chypre est celle dont je vous ai informé dans mes précédentes lettres. Les Grecs y ont pris le dessus, par leur nombre et leur influence, sur la population turque. Elle n'est pas moins tranquille depuis l'arrivée de Tahir pacha et des prisonniers druses qui jouissent, à Nicosie, le premier, de tous les dehors d'une grande considération, les derniers, d'une liberté presque complète.

A Tripoli, le pays est calme. La Montagne, dans ce moment, y jouit d'une grande indépendance. Les paysans, ayant chassé les émirs qui les dépouillaient par leurs exactions, ont, en général, une grande aisance. D'après ce que me disait M. Blanche, le vice-consul de France, un de ses hommes le plus au courant de la situation du pays, le paiement de l'impôt, que la nouvelle Constitution permet à Daoud pacha de doubler, ne s'effectuerait pas sans résistance, s'il était tout d'un coup augmenté dans cette proportion. Quant au désarmement des habitants, il est à désirer que la faculté de l'opérer laissée au gouverneur général du Liban, ne soit pas de longtemps mise

à exécution, car elle entraînerait, dans la partie du Nord, une résistance qui deviendrait la cause de nouveaux désordres.

L'émir Medjid Chéhab ayant pris la direction du Kesrouan, a envoyé des émissaires annoncer sa nomination à la position de Muhdir. Dans le district de Bécharré, au-dessus de Tripoli, les habitants ne les ont pas recus. Dans celui d'Ehden, qui est limitrophe et où Joseph Karam exerce son influence, il les a accueillis comme les envoyés de l'autorité, son intention étant d'aider et non d'entraver la marche du gouvernement de Daoud pacha, tout en restant en dehors de ses actes et conservant sa liberté d'action. L'émir Medjid n'obtiendra que difficilement, dans cette partie vivace et forte de la Montagne, l'autorité suffisante pour y gouverner.

Dans la partie du Liban éloignée du littoral qui est par la latitude de Saida et de Sour, les chrétiens, loin d'être dans une situation aussi prospère que celle du Nord, sont encore dans une position à peu près aussi misérable qu'après les massacres : les ruines des villages ne sont pas relevées, la répression n'a jamais existé, aucune indemnité n'a été payée aux habitants; ils savent où sont les chevaux, les bœufs de labour qui leur ont été volés par leurs meurtriers, mais ils ne peuvent se les faire rendre. Ce n'est que bien à la longue que pourront se fermer les plaies faites à ce malheureux pays par les événements de 1860.

Signé : DE TINAN.

## XI

9 Octobre 1861.

Monsieur le Ministre,

L'amiral Mundy, dont la santé est altérée depuis longtemps et qui avait reçu de l'amirauté anglaise l'autorisation de se rendre avec son vaisseau sur tel point de la Méditerranée où il aurait espoir de se remettre, est parti avec l'*Hannibal* pour Larnaca. Il veut faire route de là pour Malte, si, après y avoir séjourné quelque temps, il n'éprouvait pas un mieux sensible. Il a laissé le commandement de l'escadre anglaise à M. le capitaine Mason, du *César*.

Le contre-amiral russe Schestakoff est parti pour Ayas, baie d'Alexandrette, avec trois frégates et une corvette, laissant à Beyrouth un seul yacht à vapeur pour l'informer des mouvements de l'escadre française. Son intention est de ne plus revenir à Beyrouth, si nous sommes rappelés en France dans quelque temps.

L'amiral turc, Mustapha pacha, après avoir renvoyé successivement tous ses navires à cause des mouvements du Monténégro, a transporté son pavillon de

Mushir sur une corvette à rames, qui n'a plus pour compagnon qu'un aviso de cent chevaux environ.

Je viens d'apprendre que M. le comte de Chambord est arrivé ce matin à Beyrouth, par le paquebot du Lloyd. Il se rend à Jérusalem.

La situation du pays est toujours calme en apparence, sans que l'antagonisme des races chrétienne et ottomane cesse d'exister sur différents points. Les choses en sont venues à un tel degré que l'on doit s'attendre, je crois, à les voir vivre dans une hostilité permanente. L'opinion généralement répandue, et celle que je vous ai émise moi-même, dans ma dernière lettre, donne tout lieu d'espérer que cette hostilité sourde ne se traduira pas, de quelque temps, en désordres graves : mais je crois qu'il est bon que la France ait toujours en Syrie une division légère assez nombreuse pour montrer le pavillon partout où il sera nécessaire.

Tout donne lieu de supposer que, dans leur propre intérêt, les autorités turques ne trameront plus de complot pareil à celui qui a amené, en 1860, les événements de Damas et du Liban : mais ce ne sera qu'au moyen d'une intervention active qu'on pourra les empêcher d'en revenir au système d'avaries qui est dans leurs habitudes invétérées.

La tranquillité de la Montagne ne me semble pas assise sur des bases bien assurées. Il paraît que les Druses sont fort mécontents des Anglais et des Turcs. Ils voudraient sortir du Hauran et rentrer dans le Liban. Je sais que deux de leurs principaux chefs, Khahar bey Ismaël et Atrasch, dont on avait fausse-



ment annoncé la mort, ont envoyé, ces jours-ci, un de leurs affiliés à un filateur français pour savoir ce que ferait la France s'ils entamaient une alliance avec les Maronites pour chasser les Turcs du Liban. Cette alliance n'ayant aucune chance de réussir, dans ce moment, après les massacres qui ont élevé entre les deux nations une barrière de sang et de haine, je ne pense pas que les chrétiens y accèdent même en petit nombre ; mais cette démarche prouve la tournure que prennent les idées de l'aristocratie druse. Déjà, avant le départ de M. le général de Beaufort, une semblable tendance avait commencé à se manifester chez elle.

Les chrétiens sont, d'un autre côté, divisés entre eux ; le pays a tellement besoin de respirer et de se refaire, que la principale préoccupation des Montagnards du centre du Liban doit être d'assurer leur existence.

Signé : DE TINAN.

Dans cette lettre du 9 Octobre, l'amiral de Tinan écrit au Ministre de la Marine :

« Je viens d'apprendre que M. le comte de Chambord est arrivé ce matin à Beyrouth ».

L'amiral Gicquel des Touches donne, sur ce fait, les détails suivants :

« M. l'abbé Bourgade, aumônier de la *Bretagne*, était allé, le 10 Octobre, le matin, à terre, vers huit heures. Il entra dans ma chambre, tout ému, pour me

dire la présence du prince dans un hôtel, où il l'avait aperçu. Je le rapportai à l'Amiral, et au même moment, pendant l'inspection de l'équipage et pendant que la musique jouait sur la dunette de la *Bretagne*, le pauvre exilé passa, sur le bâtiment autrichien, à poupe de notre vaisseau, voyant sous un pavillon étranger cette escadre française sur laquelle il ne pouvait mettre le pied. »

---

## XII

« La constatation de l'inutilité de l'expédition coûteuse française, faite en Syrie, dit l'amiral Giequel des Touches, constatation constamment renouvelée et prouvée par la correspondance de l'amiral de Tinan, ne pouvait être bien accueillie par notre gouvernement. On le lui fit sentir en ne lui répondant pas. Mais, lui, ne cessait de dire la vérité.

« Enfin, le 14 Octobre, une dépêche télégraphique, arrivée à Alexandrie, nous fut apportée par *Le Requin*, qui y stationnait. Elle était chiffrée, et du 10 Octobre.

L'amiral y répondit par la lettre suivante du même jour, 14 Octobre. » (*Mémoire inédit sur la Syrie*) :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que *Le Requin* a mouillé aujourd'hui sur rade de Beyrouth, m'apportant votre dépêche chiffrée du 10 Octobre, 1 h. 25 soir.

Je donne des ordres pour que l'escadre soit en mesure de partir le 17, dans la matinée. Ce délai nous

est nécessaire pour régler les comptes et compléter à la division navale de Syrie les vivres et les rechanges que nous serons en mesure de lui donner, et embarquer dans les batteries le charbon qui doit assurer le retour en France des vaisseaux qui consomment le plus de combustible.

Conformément à vos intentions, le *Redoutable* va faire dans l'Archipel une tournée semblable à celle que le *Fontenoy* a exécutée au mois d'Août. Je lui donne l'ordre de revenir à Toulon, vers le 5 Novembre.

Je détacherai l'*Eylau* et l'*Impérial* en passant devant la Sude, et je ferai route, avec *La Bretagne*, l'*Eylau* et le *Fontenoy*, pour rentrer à Toulon.

Signé : DE TINAN.

« L'Amiral donna avant de partir ses ordres cachetés aux vaisseaux qui devaient nous quitter en route : il compléta les vivres de la division de Syrie qui était composée du *Mogador*, du *Colbert* et du *Caton*, en remplacement du *Prométhée*, renvoyé en France pour passer au bassin. Le 17 Octobre, l'escadre de l'Amiral de Tinan leva l'ancre et rentra en France. » (*Amiral Gicquel des Touches*). »

---

## XIII

Dans la brochure *Souscription recueillie en faveur des Chrétiens de Syrie*, l'abbé Lavigerie, après avoir indiqué en détail la répartition des sommes qu'il a reçues, ajoute :

« En résumé, nos distributions et nos dépenses s'élèvent, comme on le voit, à la somme de 1,575.159 fr. 14 c.

« Nous avons reçu 2, 136,791 fr. 93.

« Il nous restait par conséquent en caisse, le 6 mars 1861, 561,631 fr. 79 c., et, de plus, 7,708 fr. 25 c. pour intérêts des sommes momentanément déposés au Crédit foncier. Cette somme se distribue déjà.

« Je n'ai point mentionné, dans cet exposé, des sommes distribuées par des personnes honorables, qui nous ont servi d'intermédiaires : des distributions faites par nous-mêmes, durant notre séjour en Syrie, soit à des familles ruinées, soit aux pauvres qui se pressaient partout à notre porte. »

Dans ce résumé, il n'est question ni du million envoyé à Beyrouth dans le courant du mois d'août 1860, ni des sommes recueillies par le P. de Damas après le retour en France de l'abbé Lavigerie.

L'abbé Lavignerie dit encore dans sa brochure : « La collecte d'ornements n'a pas été relativement moins considérable que celle de la souscription. Nous avons reçu près de *huit cents* ornements complets, sans compter un bon nombre de vases sacrés, de croix, de chandeliers, etc. . . . Notre œuvre a recueilli, soit en argent, soit en nature, une valeur de près de *trois millions* de francs » : et seulement durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1860, les sœurs de charité de Beyrouth ont distribué aux réfugiés de la Montagne et de Damas des vêtements pour 20,568 fr.

L'*Œuvre* avait fait appel à la France en faveur des malheureuses victimes des Turcs. Cet appel fut le signal d'un admirable élan de charité.

---

Tableau statistique indiquant la Population des Districts du Liban <sup>1</sup>

Districts	Maronites	Grecs schismatiques	Grecs catholiques	Druses	Métoualis	Musulmans	Israélites	Totaux
Akkar . . . . .	5.000	5.000	»	»	»	2.500	»	12.500
Dennieh . . . . .	1.000	1.000	»	»	»	6.000	»	8.000
Tripoli (ville) . . . . .	1.200	4.800	25	»	»	18.000	60	24.085
Koura inf <sup>r</sup> . . . . .	500	1.500	»	»	»	1.000	»	3.000
Koura sup <sup>r</sup> . . . . .	1.800	4.000	»	»	200	»	»	6.000
Zaonieh. . . . .	4.000	200	»	»	»	100	»	4.300
Beherreh . . . . .	30.000	»	»	»	»	»	»	30.000
Bâtroun . . . . .	15.000	3.450	300	»	100	320	»	19.170
Djébaïl . . . . .	17.500	1.500	»	»	»	200	»	19.200
Mnéitri . . . . .	5.300	»	»	»	6.000	»	»	11.300
Fetoueh . . . . .	25.000	»	300	»	»	25	»	25.325
Kesrouan . . . . .	30.000	10.000	8.000	5.000	130	300	»	53.430
Zahlé . . . . .	6.500	900	255	»	1.000	50	»	8.705
Beyrouth (ville) . . . . .	10.000	13.500	3.500	200	»	18.000	1.000	46.200
Gharb . . . . .	4.000	3.500	200	4.400	200	»	»	12.300
Menassif . . . . .	8.500	400	1.100	4.600	»	50	300	14.950
Chehar . . . . .	3.500	1.200	150	3.500	»	»	»	8.350
Djourd . . . . .	3.300	450	600	2.500	»	»	»	6.850
Chouf . . . . .	1.500	»	2.000	8.500	»	»	»	12.000
Djezzin . . . . .	10.100	»	1.000	60	1.490	250	»	12.900
Rihan . . . . .	6.000	»	6.500	»	4.200	5.500	»	22.200
Kharroub . . . . .	1.000	200	1.800	»	300	8.000	700	12.000
Teffah . . . . .	750	»	250	»	15.000	»	»	16.500
Saïda (ville) . . . . .	4.000	»	1.000	»	15.500	»	»	20.000
Chekif . . . . .	860	2.650	125	600	1.000	790	»	6.025
Chomar . . . . .	150	180	100	2.200	»	3.140	»	5.790
Bechâra . . . . .	820	4.610	170	5.080	»	3.140	»	13.820
Racheya . . . . .	800	4.000	»	7.000	»	500	»	12.300
Bekâa . . . . .	4.100	3.000	2.100	500	2.000	7.500	»	19.200
Bâalbek . . . . .	6.000	2.000	4.000	»	8.000	1.200	»	21.200
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>208.180</b>	<b>68.040</b>	<b>33.475</b>	<b>44.160</b>	<b>55.120</b>	<b>76.565</b>	<b>2.060</b>	<b>487.600</b>

(1) Ce tableau se trouve sur la Carte du Liban, d'après les reconnaissances de la Brigade topographique du Corps expéditionnaire de Syrie en 1860-1861, dressée au Dépôt de la guerre par le Capitaine d'État-Major Gélis, sous le ministère de S.E. le Maréchal comte Randon, 1862.





## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS .....	v
SOURCES .....	ix
CARTE DE LA SYRIE .....	xii-xiii
L'EXPÉDITION FRANÇAISE EN SYRIE 1860 --- 1861	
CHAPITRE PREMIER. — <i>La Syrie</i> . — Description de la Syrie. — Les races : Maronites, Druses, Métoualis. — Population .....	1
CHAPITRE SECOND. — <i>Les massacres du Liban</i> . — Le Mân et l'émir Béchir Chéhab. — Le Caïmacamat maronite et le Caïmacamat druse. — Les massacres de 1844 et 1845. — Les massacres de 1860 .....	19
CHAPITRE TROISIÈME. — <i>La France et la Syrie</i> . — Protectorat de la France en Syrie. — Les Maronites et les Croisades. — Le Liban sous les rois de France. — Les Capitulations. — La Convention et le protectorat des Catholiques d'Orient. — Bonaparte à Saint-Jean-d'Acre et les Maronites. — Les Maronites sous la Restauration et le Gouvernement de Juillet. — La Syrie et les Communautés religieuses. — Le Commerce français au Liban ..	65
CHAPITRE QUATRIÈME. — <i>La France et les Massacres du Liban</i> . — Impression produite en France à la nouvelle des massacres du Liban. — Napoléon III se décide à intervenir en Syrie. — Convention du 3 Août entre les Puissances européennes au sujet d'une expédition française en Syrie. — Oeuvre des Ecoles d'Orient. — L'Abbé Lavigerie et le P. Amédée de Damas .....	91

- CHAPITRE CINQUIÈME. — *L'Expédition française en Syrie.* — Le général de Beaufort d'Hautpoul, commandant du corps expéditionnaire. — Fuad pacha : sa mission. — Fuad à Damas : exécutions sommaires. — Fuad à Beyrouth, président de la Commission Européenne ; son départ pour Saïda ; il paralyse l'action de l'armée française contre les Druses. — Le Commissaire Bécлар et le Consul français de Bentivoglio. — Arrivée du général Ducrot à Beyrouth ..... 105
- CHAPITRE SIXIÈME. — *L'Œuvre des Ecoles d'Orient en Syrie.* — L'Abbé Lavigerie et le P. de Damas à Beyrouth. — Comité Central pour la répartition des Secours. — Sous-Comités dans le Liban. — Visite de l'Abbé Lavigerie aux régions dévastées. — Son retour en France. — Le P. de Damas au milieu des populations du Liban. — Sa charité industrielle ..... 137
- CHAPITRE SEPTIÈME. — *Du Gouvernement futur de la Syrie.* — Projet d'une Vice-Royauté en Syrie, présenté par Fuad pacha. — Medjid Chéhab, candidat du général de Beaufort pour le gouvernement du Liban. — Joseph Karam, candidat des chrétiens. — L'émir Achmet à la tête du Caïmacamat chrétien ; Joseph Karam nommé à sa place. — Le général de Beaufort opposé à la candidature de Joseph Karam pour le gouvernement du Liban. — Joseph Karam se démet du Caïmacamat. — Les répressions et les réparations à la Commission européenne ..... 151
- CHAPITRE HUITIÈME. — *Retour de l'Armée expéditionnaire en France.* — Le dernier terme de l'occupation fixé au 5 juin 1861. — Tristesse et découragement de M. Thouvenel. — Pétition des commerçants européens à la Commission pour la prolongation du dernier terme. — Pétition des Maronites aux Puissances étrangères et au Sultan pour l'organisation du Liban. — Le général de Beaufort visite la Montagne. — L'ordre d'évacuation arrive à Beyrouth. — Départ des troupes et fin de l'occupation. — Emotion produite chez les Chrétiens par ce départ. — Triomphe de la Turquie et de l'Angleterre ..... 191
- CHAPITRE NEUVIÈME. — *Organisation du Liban.* — L'amiral de Tinan, commandant de l'escadre française.

— Organisation du Liban. — Division de la Montagne en sept Arrondissements administratifs. — Un Gouverneur général unique. — Un grand conseil, les Mudiriehs et les Tribunaux. Ce qu'il faut penser de cette organisation. — Daoud effendi, gouverneur général. — Nomination des Chefs des Arrondissements. — Joseph Karam, chef du district de Djezzin. Sa démission, son arrestation, son exil à Constantinople. — Tristes suites de l'Organisation .....	217
---	-----

## APPENDICE

*Lettres de l'Amiral de Tinan au Ministre de la Marine*

LETTRE I. 16 juin 1861 .....	275
LETTRE II. 30 juin 1861 .....	285
LETTRE III. 28 juin 1861 .....	295
LETTRE IV. 10 juillet 1861 .....	299
LETTRE V. 18 juillet 1861 .....	303
LETTRE VI. 1 <sup>er</sup> août 1861 .....	312
LETTRE VII. 15 août 1861 .....	318
LETTRE VIII. 29 août 1861 .....	323
LETTRE IX. 12 septembre 1861 .....	330
LETTRE X. 25 septembre 1861 .....	336
LETTRE XI. 9 octobre 1861 .....	339
LETTRE XII. 14 octobre 1861 .....	343
TABLEAU DE RÉPARTITION DES FONDS EN SYRIE PAR L'ABBÉ LAVIGERIE .....	345
TABLEAU STATISTIQUE .....	347

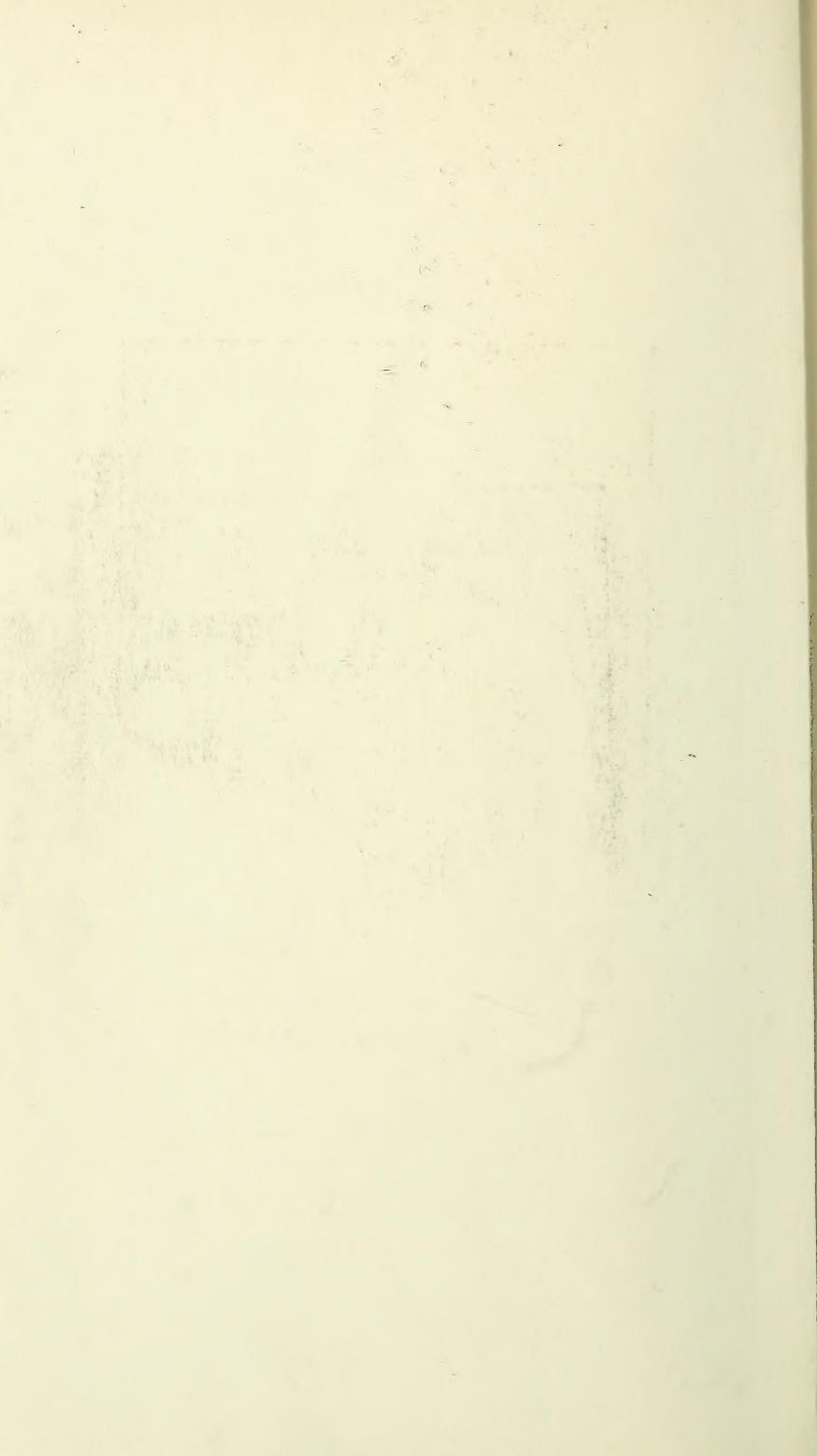














BINDING DEPT. OCT 1 1962

DS           Rochemonteix, Camille de  
97            Le Liban  
  .5  
R6

**PLEASE DO NOT REMOVE  
SLIPS FROM THIS POCKET**

---

---

**UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY**

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 15 13 08 09 004 8